

L'art de se traiter soi-même dans les maladies vénériennes, et de se guérir de leurs différens symptômes. Ouvrage fondé sur une nouvelle théorie / ... Par M.* [i.e. Bourru].**

Contributors

Bourru, Edme-Claude, 1741?-1823.

Publication/Creation

Paris : J. P. Costard, 1770.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/w3wgbus8>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



14887 | B | 2

By
Emile
Claude
Bourne



L'ART

DE SE TRAITER SOI-MÊME

DANS LES

MALADIES VÉNÉRIENNES.



Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b30525627>

L'ART
DE SE TRAITER SOI-MÊME
DANS LES
MALADIES VÉNÉRIENNES,

ET

DE SE GUÉRIR DE LEURS DIFFÉRENS
SYMPTÔMES.

OUVRAGE fondé sur une nouvelle théorie de ces
Maladies, & dans lequel on explique, d'une ma-
niere plus vraisemblable, l'opération des remedes
employés à leur traitement.

*Par M. * * *, Docteur-Régent de la Faculté
de Médecine en l'Université de Paris.*



A P A R I S,
Chez J. P. C O S T A R D, rue
Saint-Jean-de-Beauvais.

M. D C C. L X X.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

*Meliora sibi promittere cuncta
Ille potest, qui principiis novisse sub ipsis
Serpentem tacito valuit per viscera labem.*

Fracastor. de morb. Gall. Lib. II.



P R É F A C E .

MON but en donnant cet ouvrage , n'a pas été de dérober la connoissance , ou plutôt le traitement des Maladies Vénériennes à ceux auxquels il appartient de droit , je veux dire aux Médecins. Quoique je n'aie rien négligé pour mettre les personnes attaquées de ces Maladies en état de se traiter & de se guérir elles-mêmes , je pense néanmoins toujours que , quand elles le pourront , elles feront encore mieux de se confier à un habile Médecin , que de suivre seules la route

que je leur trace. Cependant, il faut convenir en même tems, qu'il y a souvent tant de difficultés à ce qu'on puisse s'adresser en pareil cas à un habile Médecin, que j'ai cru que le présent ouvrage seroit non - seulement très-utile à quelques particuliers, mais même dans les circonstances présentes, devenoit nécessaire pour le bien général.

Premièrement, combien de gens attaqués de ces Maladies, qui trop peu favorisés de la fortune pour s'adresser à un Médecin dont ils voudroient reconnoître généreusement les peines, ou gênés par des supérieurs rigides qui taxent de libertinage, ce qui le plus souvent n'est l'effet que d'un moment malheureux, sont obligés de devenir, par ces

raisons , la proie de vils Charlatans , qui toujours riches en promesses , ne manquent jamais de les flatter qu'au moyen de quelques bouteilles de ptisannes ou de quelques autres remedes , soi-disant spécifiques , & dont ils se vantent d'être les seuls possesseurs , ils les guériront promptement , à peu de frais , sans aucune gêne , & conséquemment à l'insçû de ceux qui les environnent ! Je ne dois donc point être blâmé , si j'ai cherché à procurer à ces malades les moyens de se traiter eux - mêmes , plutôt que de les laisser exposés plus longtems à ces pestes de l'humanité dont je viens de parler , qui pallient tout - au - plus les accidens présens , & rendent par conséquent la Maladie plus grave ,

soit en la dénaturant , soit en lui donnant le tems de prendre racine.

Secondement , la Vérole étant une Maladie contagieuse qui ne peut se gagner que par un contact immédiat , il y a tout lieu de croire , que si une fois on pouvoit parvenir à en diminuer journellement les progrès , on en viendroit à la fin au point d'en éteindre tout - à - fait la source. Or , je ne vois que deux moyens propres à produire ces effets , que tout ami de l'humanité doit desirer : le premier , dépend des Magistrats ; & le second des Médecins.

Si les Magistrats , ou ceux qui ont le pouvoir en main , & qui conséquemment sont les modérateurs de la société , vouloient

infliger une punition corporelle contre tout particulier qui seroit convaincu d'avoir communiqué quelques symptômes Vénériens, j'ose avancer que, pourvu que les termes d'une pareille loi fussent exécutés à la rigueur, en peu de tems on verroit ces Maladies devenir moins communes. Mais qu'est-il besoin d'une nouvelle loi à cet égard? Il n'y a qu'à renouveler celle qui existe déjà & en faire observer les articles. En 1496, le Parlement de Paris ne fit-il pas publier un Arrêt par lequel il est ordonné à toutes personnes étrangères attaquées de symptômes Vénériens, de sortir de la Capitale; & à tous autres, qui ne sont point étrangers, de se faire traiter ou chez eux, ou dans les hôpitaux indiqués à cet

x P R É F A C E.

effet , & cela *sous peine de la hart* ? Pourquoi , dans un tems où cette Maladie infecte toute la société , porteroit - on moins d'attention à ce désordre , que lorsqu'elle ne faisoit que de naître , & qu'elle n'étoit encore que très-peu répandue ? Qu'on ne se récrie donc pas sur la sévérité apparente du châtiment que je propose , ou pour dire mieux , qui est infligé par l'Arrêt du Parlement. Cette Cour célèbre vit bien , lorsqu'elle publia ce Règlement , qu'un individu qui en infecte un autre d'une Maladie aussi grave que la Vérole , faisoit autant ou même plus de tort à la société , qu'un scélérat qui égorge un citoyen pour s'emparer de ses biens. Eh quoi ! on punira de la corde ou de la roue

un malheureux que la disette rend homicide , & on laissera jouir de toute impunité un libertin qui se fera un jeu d'attaquer sourdement la vie non - seulement d'un homme , non-seulement de dix , de cent , mais encore celles des infortunés descendans de pareilles victimes ! *O tempora , ô mores !*

Je dis que le second moyen d'arrêter le progrès des Maladies Vénériennes & même d'en tarir tout-à-fait la source , dépend des Médecins. En effet , il ne consiste qu'à rendre le traitement de ces Maladies si aisé & tellement à la portée d'un chacun , que celui qui aura eu le malheur de les contracter , puisse sans différer & sans leur laisser prendre racine , les détruire radicalement.

C'est dans cette vue que je fais imprimer cet ouvrage. On verra que je n'ai rien négligé pour remplir parfaitement les espérances que pourra donner son titre. J'ai vu que malheureusement les Malades attaqués de symptômes Vénériens, laissoient invétérer leurs Maladies, ou parce qu'ils ne savoient d'abord à qui donner leur confiance, ou parce qu'étant sous la sévère discipline de supérieurs auxquels ils en veulent dérober la connoissance, ils se trouvent comme forcés d'avoir recours à ces vendeurs de *syrop mercuriel*, de *ptisannes végétales*, de *remèdes Antivénériens*, dans la composition desquels, soi-disant, *il n'entre point de mercure*; tous vrais bateleurs & crieurs de thé-

riaque , qui cherchent à capter moins la bienveillance que l'argent du public , en promettant qu'avec leurs remedes , il n'y a ni régime à observer , ni saignée à faire , ni purgatifs à prendre. Si ces Malades veulent suivre exactement les regles que je leur prescriis , je ne crains point d'assurer qu'ils se guériront radicalement , & qu'ils pourront maintenant le faire sans aucun risque , puisque , sous l'apparence d'une légère incommodité , ils se feront les remedes nécessaires , sans qu'on puisse même soupçonner la cause de leur maladie réelle. Cet ouvrage leur présente encore l'avantage de pouvoir se traiter dès que le plus leger symptôme de la Maladie se manifeste , ce qui la rendra moins opiniâtre , puisqu'il

est certain que la plupart des symptômes Vénériens ne sont rebelles, que par ce qu'on ne s'est pas opposé assez-tôt à leur cours, par des remèdes convenables.

Il ne me reste donc plus qu'à détailler la manière dont j'ai tâché de remplir mon objet. J'avois d'abord eu en idée de ne parler absolument que de la pratique, & de laisser ma théorie pour un autre ouvrage en faveur des gens de l'Art. Cependant, j'ai vu que c'étoit une chose impossible, & que je devois donner, du moins en gros, des notions théoriques, tant afin que le Malade, instruit de la cause de la Maladie & de l'opération des remèdes, fût plus en état de se conduire lui-même, que parce que ce sont ces mêmes notions

qui , dans différentes circonftances , doivent donner des raifons de préférence à certains traitemens , fur les autres. Comme néanmoins, ce n'eft point pour les Médecins que j'écris , j'ai penfé d'un autre côté qu'il étoit inutile de m'affujettir à aucune méthode , quant à ma théorie , & qu'il fuffifoit de la rapporter & de l'entendre dans les endroits où elle m'a semblé absolument néceffaire. Il n'en eft pas de même de la pratique , fi elle n'eût pas été claire & méthodique , il eût été impoffible aux Malades de la faifir. Auffi , j'efpere que de ce côté , on n'aura rien à me reprocher.

La Maladie dont j'ai à traiter étant univerfelle ou locale , attaquant toute la machine , ou feulement quelques-unes de fes par-

ties ; cela m'a fourni naturellement le moyen de diviser cet ouvrage en deux parties. Dans la première , je parle de la Vérole universelle , ou simplement de la Vérole : dans la seconde , je traite des symptômes que cette Maladie occasionne , lorsqu'elle se borne à certaines parties. Si , contre l'ordre accoutumé , j'ai parlé de la Vérole universelle avant de traiter de celle qui est locale , ce n'est pas pour me distinguer des Auteurs qui ont écrit sur la même matière. Je ne saurois bien rendre raison de ce qui m'a déterminé pour cet ordre. Il y a de certaines opinions qui portent naturellement à faire quelque action , quelque mouvement préférablement à un autre , sans qu'il soit possible d'en
donner

donner aucune explication. La distribution que j'ai faite de mon sujet, est de cette nature.

Dans ma premiere Partie, je donne une nouvelle théorie des Maladies Vénériennes, & j'explique d'une maniere aussi nouvelle, l'opération des remedes qui conviennent à ces Maladies. Quoiqu'il soit impossible de prouver physiquement cette théorie ou cette explication, néanmoins, pour peu qu'on veuille la suivre, & qu'on y réfléchisse avec attention, je me flatte qu'elle paroîtra plus vraisemblable qu'aucune autre. De plus, celle-ci a cela d'avantageux, qu'elle ne peut être contredite par aucun fait, qu'on y peut rapporter, au contraire, toutes les observations qui ont rapport à

la Maladie sur laquelle elle donne des notions, & qu'elle présente les moyens de ne plus se conduire en aveugle dans les différens traitemens de la Vérole, comme il semble qu'on a toujours fait jusqu'à présent, ce qui certainement a toujours été la cause du peu de succès qu'on a eu en différentes circonstances. J'aurois pu étendre cette théorie beaucoup plus que je ne l'ai fait, mais, comme je l'ai dit, il n'y a qu'un moment, j'aurois voulu pouvoir la supprimer tout-à-fait, & la réserver pour un tems où les matériaux que j'amasse pour en former un corps de doctrine, eussent été plus complets, & mis en bon ordre.

Ma théorie me conduit à donner des règles sûres & infailli-

bles , selon lesquelles on pourra donner la préférence à une manière de se traiter plutôt qu'à toute autre. On fait que depuis l'origine du mal Vénérien jusqu'à ce jour , quoique dans le fond on ne se soit servi pour le détruire que de deux ou trois remèdes , on les a néanmoins si fort variés , soit par rapport à leurs combinaisons , soit par rapport à leur administration , qu'on ne fait presque plus auquel s'en tenir. Dans un pareil cahos comment se reconnoître , & comment distinguer le traitement qui convient en telles ou telles circonstances ? Au moyen des règles que j'établis , je concilie les auteurs des frictions mercurielles , de la salivation , de l'extinction ; les partisans du sublimé

corrosif ou autres sels mercuriels ; les débitans de ptisannes sudorifiques , ou de remedes tirés de la classe des végétaux. Ce n'étoit pas , je pense , une petite besogne ; on verra si je l'ai remplie.

La même théorie que je donne des Maladies Vénériennes , me présente l'occasion d'expliquer tout à la fois la maniere dont opèrent les remedes qui les guérissent. Mes explications donnent même lieu de soupçonner qu'il pourroit encore y avoir d'autres moyens de guérir ces Maladies , que ceux qu'on a employés jusqu'à présent. C'est donc une nouvelle carrière , que j'offre aux observateurs qui saisiront bien mon systême & qui en tireront de justes conséquences. Par les

mêmes raisons , les Malades bien instruits de la maniere d'agir des remedes , seront plus en état qu'on ne l'a jamais été , de parer facilement aux accidents qui , par fois , peuvent résulter de leur administration.

Un chapitre qui n'est pas moins essentiel pour le bien de l'humanité , & qui paroît avoir occupé plusieurs Médecins , est celui qui traite des préservatifs de la Vérole. Je pense , au moyen de ma théorie , avoir plus approché de la vérité , à cette occasion , que tout autre qui m'ait précédé. Au reste , quant à cet article , j'avoue bonnement que je n'ai pas d'expériences assez certaines pour pouvoir constater ce que j'ai avancé à ce sujet en son endroit.

Ma seconde Partie est destinée à décrire tous les symptômes Vénériens locaux, & les remèdes qui y conviennent. Comme ils sont toujours des préludes d'une Vérole générale, je n'ai rien négligé pour mettre le Malade en état d'y bien remédier & les empêcher de dégénérer en vice habituel, sur-tout lorsqu'il est de son intérêt de s'y prendre de cette manière, & qu'il est possible de le faire. J'ai fait mention des cas où faute des remèdes nécessaires, le Malade peut être hors d'état de se traiter lui-même, & obligé d'avoir recours soit au Médecin, soit au Chirurgien. Alors, je n'ai fait qu'indiquer les opérations nécessaires dans ces circonstances, puisque s'il avoit fallu les détailler, je n'aurois fait que

contribuer à la grosseur de ce volume, & non à l'avantage du Malade. J'ai terminé cette seconde Partie par un *Appendix* qui traite du régime à observer pendant le cours des remèdes Anti-Vénéériens, & dans lequel on trouve par ordre de numéros les médicamens auxquels je renvoie dans l'ouvrage pour éviter les répétitions qui sans cela auroient été fréquentes. J'ai cru encore à propos d'y joindre les recettes de quelques médicamens dont je n'avois pas parlé dans le corps de l'ouvrage, & qui néanmoins peuvent quelquefois être employés avec succès.

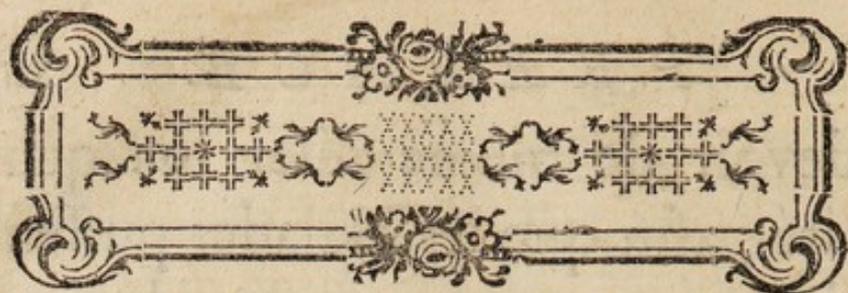
Comme je ne prétends retirer aucun honneur ni aucun mérite de cet ouvrage, mais que j'ai

seulement eu en vue d'être utile à l'humanité ; pour abrégé mes peines j'ai pris tout uniment dans les meilleurs Auteurs qui ont écrit sur les Maladies Vénériennes , ce qui a paru me convenir : mais quoique je n'en aie cité aucun , je ne reconnois pas moins ici les secours que j'en ai pu tirer. Si je me suis souvent écarté de leurs idées , c'est que j'ai cru avoir de bonnes raisons pour le faire, & qu'en fait de Maladie , l'expérience & l'observation sont les seuls guides qu'on doive toujours suivre.

Je finirai par faire remarquer que l'intérêt personnel n'entrant pour rien dans mon plan , on ne doit pas être surpris que j'aie caché mon nom : je n'ai pas cru

devoir de même céler ma qualité, afin que les Malades pussent distinguer mon ouvrage de ceux qui traitent de la même matiere, & dont cette Capitale ne cesse d'être inondée tous les jours.





T A B L E
D E S M A T I E R E S
Contenues dans ce volume.

PREMIERE PARTIE.

- CHAP. I. *DE l'origine , de la nature & du siége de la Vérole ,*
page 2
- CHAP. II. *Des différentes manieres dont on peut contracter la Vérole ,* 32
- CHAP. III. *Des symptômes de la Vérole universelle , ou répandue dans toute l'habitude du corps ,*
40
- CHAP. IV. *Diagnostique de la Vérole universelle , ou , Regles selon lesquelles on peut juger qu'on est attaqué de la Vérole universelle , ou non ,* 49

DES MATIERES. xxvij

- CHAP. V. Prognostique de la Vérole universelle, 62
- CHAP. VI. Traitement de la Vérole universelle, 67
- ART. I. Traitement de la Vérole universelle par le mercure, 68
- §. I. Traitement de la Vérole par frictions & salivation, 72
- §. II. Traitement de la Vérole par frictions & extinction, 95
- §. III. Traitement de la Vérole par le mercure gommeux, 103
- §. IV. Traitement de la Vérole par les pillules mercurielles, 108
- §. V. Traitement de la Vérole par le sublimé corrosif, 110
- §. VI. Traitement de la Vérole par la panacée mercurielle, 119
- §. VII. Traitement de la Vérole par les dragées de Keyser, 121
- ART. II. Traitement de la Vérole universelle, par des remèdes tirés de la classe des végétaux, 124
- §. I. Traitement de la Vérole par les ptisannes sudorifiques, 127
- §. II. Traitement de la Vérole par la décoction de felsepareille,

- §. III. *Traitement de la Vérole
par les ptisannes purgatives ,*
130
- CHAP. VII. *Des accidens qui peu-
vent arriver pendant le cours des
remedes , & de la maniere d'y re-
médier ,*
135
- ART. I. *Des accidens qui dépen-
dent principalement du mercure ,*
137
- ART. II. *Des accidens qui dépendent
principalement des substances
avec lesquelles le mercure est
joint ,*
163
- ART. III. *Des accidens qui dépen-
dent moins du mercure ou des
substances avec lesquelles il est
joint , que d'autres causes ,*
168
- CHAP. VIII. *Parallele des diffé-
rentes méthodes dont nous avons
parlé , ou Regles selon lesquelles
un malade doit se décider pour
l'une préférablement à l'autre ,*
177
- CHAP. IX. *Des signes qui témoi-
gnent que la maladie est guérie ,*
206

DES MATIERES. xxix

CHAP. X. *Des symptômes qui peuvent subsister, quoique la Vérole soit bien guérie,* 212
Première classe, 213
Seconde classe. 220

SECONDE PARTIE.

CHAP. I. *COMMENT le Virus Vénérien se borne d'abord à certaines parties, sans attaquer toute l'habitude du corps, & des symptômes qu'il produit alors,* 229
CHAP. II. *Des remèdes préservatifs de la Vérole,* 235
CHAP. III. *De la gonorrhée virulente,* 242
ART. I. *Description Anatomique des parties affectées dans la gonorrhée,* 243
§. I. *Des parties de la génération de l'homme,* 244
§. II. *Des parties de la génération dans la femme,* 255

- ART. II. *Des différentes especes de gonorrhées virulentes , de leur siege , & de la maniere de les traiter ,* 260
- §. I. *De la premiere espece de gonorrhée , ou de la chaude-pisse ,* ibid.
- §. II. *De la seconde espece de gonorrhée , ou de la gonorrhée seche ,* 285
- §. III. *De la troisieme espece de gonorrhée , & de la gonorrhée bâtarde ,* 290
- ART. III. *Des accidens qui accompagnent quelquefois les gonorrhées virulentes , ou qui leur succèdent ,* 293
- §. I. *De la chaude-pisse avortée ,* 294
- §. II. *De la chaude-pisse tombée dans les bourses , & de la hernie vénérienne ,* 299
- §. III. *Des dépôts vénériens au périné ,* 305
- §. IV. *De quelques accidens qui se manifestent quelquefois dans le second période de la chaude-*

DES MATIERES. xxxj

pisse , de la part des remedes ,

322

§. V. *De la gonorrhée opiniâtre
& habituelle ,*

325

§. VI. *De l'espece de gonorrhée
invétérée connue par les Anglois
sous le nom de Gleet ,*

324

§. VII. *De la strangurie véné-
rienne ,*

325

CHAP. IV. *Des bubons vénériens ,*

344

ART. I. *Des symptômes & du trai-
tement des poulains ,*

347

ART. II. *Des accidens qui survien-
nent aux poulains , & de la
maniere d'y remédier ,*

362

§. I. *De la terminaison du pou-
lain par suppuration ,*

ibid.

§. II. *Du poulain fistuleux ,*

366

§. III. *De la terminaison du pou-
lain par délitescence ,*

372

§. IV. *De la terminaison du pou-
lain par gangrene ,*

372

§. V. *De la terminaison du pou-
lain par induration ,*

374

§. VI. *Du poulain carcinoma-
teux ,*

379

| | |
|--|-----|
| CHAP. V. <i>Des ulcères vénériens locaux,</i> | 384 |
| ART. I. <i>Des symptômes & du traitement des chancres,</i> | 387 |
| ART. II. <i>Des accidens qui accompagnent les chancres, ou qui leur succèdent,</i> | 399 |
| §. I. <i>Du phymosis, du paraphymosis & des chrySTALLINES, ibid.</i> | |
| §. II. <i>De la gangrene & du sphacèle des parties attaquées par les chancres vénériens,</i> | 410 |
| §. III. <i>Des tubercules calleux & des cordes squirrheuses, qui succèdent aux chancres vénériens,</i> | 413 |
| CHAP. VI. <i>Des maladies vénériennes cutanées, qui peuvent ne dépendre que d'un vice local,</i> | 422 |
| APPENDIX. <i>Du régime & des médicamens qui conviennent au traitement des Maladies Vénériennes,</i> | 433 |
| ART. I. <i>Du régime général à observer pendant le traitement des Maladies Vénériennes,</i> | 434 |
| ART. | |

DES MATIERES. xxxiiij

ART. II. *Formules des médicamens
indiqués dans le cours de cet ou-
vrage,* 450

ART. III. *De quelques autres médi-
camens qui peuvent être utiles en
certains cas de Maladies Véné-
riennes,* 475

Fin de la Table.



A P P R O B A T I O N .

J'AI lû , par ordre de Monseigneur le Chancelier , un Manuscrit qui a pour titre : *l'Art de se traiter soi-même dans les Maladies Vénériennes , &c* ; je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression. Fait à Paris , ce 23 Septembre 1769.

Signé , LEBEGUE DE PRESLE.

P R I V I L E G E D U R O I .

LOUIS , par la grace de Dieu , Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement , Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel , Grand'Conseil , Prevôt de Paris , Baillifs , Sénéchaux , leurs Lieutenans Civils , & autres nos Justiciers qu'il appartiendra , S A L U T : Notre amé JACQUES LACOMBE , Libraire , Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *l'Art de se traiter soi-même dans les Maladies Vénériennes , & de se guérir de leurs différens Symptômes* ; s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES , voulant favorablement traiter l'Exposant , Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes , de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera , de le vendre , faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives , à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs , Libraires , & autres Personnes ,

de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq, à peine de déchéance du présent Privilege ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Présentes : DU CONTENU desquelles VOUS MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée ; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. COMMAN- DONS au premier notre Huissier, ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & né-

cessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Fontainebleau, le Mercredi vingt-cinquieme jour du mois d'Octobre, l'an mil sept cent soixante-neuf, & de notre Règne le cinquante-cinquieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, L E B E G U E.

Registré sur le Registre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris N°. 852, Fol. 40, conformément au Reglement de 1723. A Paris, ce 4 Novembre 1769.

Signé, BRIASSON, Syndic.



L'ART
DE SE TRAITER SOI-MÊME
DANS LES
MALADIES VÉNÉRIENNES,
ET
De se guérir de leurs différens
symptômes.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

*De l'origine, de la nature & du
siège de la Vérole.*

IL y a peu des maladies qui n'aient
donné & qui ne puissent encore don-
ner journellement matière à une mul-

2 *L'Art de se traiter soi-même*

titude d'hypothèses , dont les unes doivent détruire les autres , & qui bien ou mal conçues , ont rarement jetté ou jettent rarement quelque jour sur les moyens dont il faut se servir préalablement à tout autre , pour les traiter avec plus de succès. Entre plusieurs raisons qui empêchent que l'invention , souvent très-ingénieuse de ces hypothèses variées , ne puisse servir en quelque chose aux progrès de l'Art , on peut dire que la principale est qu'au lieu d'imaginer un système à l'aide des observations & de l'étayer de l'expérience , on commence ordinairement par se former des idées quelles qu'elles soient , & qu'ensuite l'esprit ne s'occupe plus qu'à faire plier ou à détourner les observations selon son caprice & le système qu'il a embrassé. Les maladies vénériennes , quoique peut-être des plus communes , & par conséquent plus capables qu'aucune autre de fournir des observations multipliées , ne sont point encore à cet égard hors de la classe des autres maladies. Il est même

étonnant qu'elles n'aient fait naître qu'un petit nombre de systêmes bien digérés , & que leur cure soit encore fondée presque sur le seul empyrisme. L'expérience seule a heureusement appris quels étoient les remèdes les plus efficaces & les plus propres à guérir la vérole : car s'il avoit fallu attendre que les systêmes eussent éclairé la pratique , il auroit été à craindre qu'il n'y eût eu que les révolutions des tems , qui eussent pu calmer ce fléau ; comme il est arrivé par rapport à la lepre , maladie fort commune autrefois , & maintenant très - rare , quoiqu'on n'ait connu ou employé contre elle aucun spécifique.

On a d'autant plus lieu d'être surpris du petit nombre de systêmes formés à l'occasion de la vérole , que cette maladie , dont on ne trouve aucune trace , du moins certaine & bien marquée dans l'antiquité , présente une infinité de points à discuter , & sur son origine , & sur le tems de son apparition en Europe , & sur sa nature , & sur le siege qu'elle peut occuper

La vérole peut donner lieu à une infinité de discussions intéressantes.

4 *L'Art de se traiter soi-même*

dans le corps animal qu'elle attaque, & sur la maniere dont elle est guérie, & sur l'opération ou la maniere d'agir des remedes employés à son traitement, & sur les moyens de s'en préserver, &c. sans compter une foule de questions qui se présentent d'elles-mêmes, lorsqu'on veut réfléchir un peu sur cette matiere. Nous ne nous proposons de parler dans cet ouvrage que de quelques-uns de ces objets, & encore de ceux qui tiennent plus particulièrement au sujet.

Opinions des Médecins sur l'origine de la vérole.

Il importe fort peu aux malades attaqués de la maladie dont nous traitons, de sçavoir l'époque de son apparition en Europe. C'est pourquoy nous ne nous étendrons pas sur les opinions que quelques Auteurs nous ont données à ce sujet : opinions d'ailleurs qui ne paroissent pas des plus vraisemblables, puisqu'elles ne semblent appuyées que sur des conjectures fort hasardées.

On a d'abord cru que c'étoit une nouvelle maladie épidémique.

Les premiers Auteurs qui ont écrit sur les Maladies Vénériennes, ont été autant partagés sur leur ori-

gine en Europe , que fur leur nature. On a d'abord commencé par prétendre qu'on devoit les regarder comme une épidémie nouvelle , qui étant produite par de grandes révolutions qui venoient de précéder dans l'atmosphère , n'étoit qu'une dégénération des liqueurs dans le corps humain. Quelques-uns en ont encore rejeté la cause , moins sur ces grandes révolutions, que sur des eaux empoisonnées , ou sur l'usage d'alimens véneneux ou de mauvaise qualité. Or , quoi qu'il en fût , il n'est pas étonnant que d'après ces principes on ait pensé que ces maladies pouvoient se contracter comme toute maladie épidémique , ou naturellement par l'effet d'un mauvais régime , ou contagieusement par un contact médiat ou immédiat , & que ce ne soit que long-tems après que l'observation ait montré indubitablement qu'il falloit pour la gagner, des attouchemens immédiats.

D'autres Médécins , par la suite , ont soutenu que la vérole avoit existé de tout tems , qu'elle avoit été con-

Ensuite on a soutenu qu'elle avoit existé de tout tems.

6 *L'Art de se traiter soi-même*

nue & décrite par les anciens, Poëtes, Historiens & Médecins, & qu'il falloit la ranger dans la classe des maladies lépreuses, dartreuses, & désignées par les mêmes, sous le nom de feux. Cette opinion n'auroit pas, sans doute, été soutenue ou renouvelée si long-tems après l'apparition des maladies vénériennes, par des Médecins & Critiques modernes, s'ils avoient bien voulu faire attention que la quantité de traités qui furent composés sur ces maladies, presque subitement dans leurs commencemens, étoit seule capable de prouver leur nouveauté; & que quoiqu'il fût bien vrai que dans les ouvrages des anciens on trouvât en effet séparément la description de quelques-uns de leurs symptômes, ils n'en avoient néanmoins eu probablement aucune connoissance; puisque ce n'est pas tant quelques-uns de ces symptômes séparés qui constituent cette maladie, que leur réunion, comme on le verra dans la suite.

De notre siecle un Auteur célèbre

a ramassé une foule de faits historiques pour prouver que cette maladie endémique (apparemment de tout tems) dans l'isle Espagnole , avoit été apportée de-là en Europe par les compagnons de Christophe Colomb , environ l'an 1494. Ce qui néanmoins doit rendre toute personne impartiale beaucoup plus réservée à embrasser cette dernière opinion qui paroît la plus vraisemblable , & qui est la plus accréditée, c'est que plus récemment un autre Médecin, non moins érudit quant à ce point , a trouvé un nombre de faits historiques aussi incontestables que les précédens , qui tendent à prouver que cette maladie est plus ancienne que les voyages de Christophe Colomb , & que loin d'avoir été apportée de l'Amérique par ses compagnons , elle pourroit , au contraire , y avoir été portée d'Europe par ces mêmes marins.

On voit par-là combien il est difficile d'asseoir un jugement solide parmi tant de contestations. Au reste , s'il y a peu d'espérance de pouvoir ja-

Puis, qu'elle avoit été endémique dans l'Amérique, & de-là apportée en Europe en 1494.

Ce sentiment a encore été combattu.

Son origine ne paroît incertaine.

8 *L'Art de se traiter soi-même*

mais découvrir la véritable origine de cette maladie en Europe, il nous semble que c'est une très-petite perte. Il seroit beaucoup plus important de sçavoir au juste quelle est sa nature, ou la qualité du virus qui l'entretient.

On n'a gueres mieux connu sa nature.

Ceux qui ont pensé que la vérole étoit de la nature des épidémiques, n'ont pas manqué d'en attribuer la cause à une dégénération des humeurs. Mais quand même ils auroient développé la maniere dont se fait cette dégénération, ou dit si ces humeurs ainsi dégénérées acquierent une qualité acide, alkaline, putride, &c. il seroit encore bien difficile de croire qu'elles puissent abandonner leur premier caractère à un tel point, de communiquer, même à celles d'un autre individu par attouchement, la faculté de dégénérer précisément de la même maniere & de communiquer encore ainsi de suite à d'autres la même vertu; à moins que l'on ne conçoive qu'il ait existé dans les premières quelques particules vénériennes capables de

se reproduire, de se multiplier enfin quelque virus. C'est ce qui a fait imaginer à plusieurs Médecins que la vérole avoit été primordialement causée pour avoir mangé quelques animaux véneneux ; & à d'autres, que cette maladie étoit vermineuse, c'est-à-dire, causée & entretenue par un amas de petits vers qui avoient une nombreuse & facile propagation, & qui étoient capables de picotter, d'enflammer & ronger les parties où ils vivoient.

Toutes ces opinions diverses s'é-

Elle est fécondée par un virus.

tant combattues les unes par les autres, ont été abandonnées pour faire place à celle qui est adoptée présentement par tous les Médecins. Elle consiste à croire que cette maladie est entretenue & propagée par un virus ou un venin qui gâte la masse des humeurs, & lui fait prendre son même caractère ; de sorte qu'une fois gâtées ou imprégnées de ce virus, elles peuvent contaminer celles d'un autre individu en se mêlant avec elles ; à-peu-près de même qu'un morceau de levain fait lever une

certaine quantité de pâte , dont peut-être la millieme partie est capable d'en faire lever d'autre , & ainsi à l'infini.

I. Question. Il s'éleve ici naturellement une question à résoudre , sçavoir , quelle est la nature de ce virus ou venin ? Quel est ce virus ? Il est certain que celui qui pourroit résoudre cette question d'une manière palpable & satisfaisante , jetteroit un grand jour sur la manière de traiter la maladie qu'il occasionne. Mais malheureusement ce venin est si subtil que ni la Physique , ni la Chymie , n'ont aucune prise sur lui. Pour approcher donc de cette solution , il faut avoir recours à l'analogie & aux raisonnemens , qui encore ne paroissent pouvoir mener que fort loin du but. En effet , c'est en vain que le célèbre Auteur qui a traité des Maladies Vénéériennes , a voulu découvrir la nature de leur virus , par les effets qu'il produit : ses conséquences ne nous en semblent pas plus justes , ou plus à l'abri d'objections insolubles. Il prétend que ce virus est phlogistique,

On a jugé
par les effets
qu'il étoit

phlogistique,

parce qu'il produit des inflammations de différens genres : mais le dard que lance le porc-épic, l'aiguille de la raie des Antilles , font - ils donc phlogistiques , parce qu'ils causent des inflammations si violentes que la mort s'enfuit ? Selon le même Écrivain , le virus vénérien est corrosif , parce qu'il ronge & ulcere les parties qu'il a enflammées ; coagulant , parce qu'il produit des squirrhés , des tophus , des engorgemens dans les glandes ; enfin , il est fixe , parce qu'il ne se contracte que par un attouchement immédiat & continué pendant un certain espace de tems. Cependant , si l'on vouloit suivre cette maniere de procéder pour découvrir la nature de ce qui cause ou entretient diverses maladies , combien de fois ne seroit - on pas abusé ? on diroit , par exemple , que le froid est phlogistique & corrosif , parce que des parties gelées abscedent , & se terminent souvent en ulcères rongeurs & fardides : on diroit que la torpille & l'anguille de Cayenne ont un virus coagulant,

Corrosif,

Coagulant,

Fixe :

parce que ces animaux causent un engourdissement dans les membres de ceux qui les touchent : enfin, parce qu'on combat le venin de la vipere avec l'alkali volatil, on diroit que ce venin est un acide fixe.

Ce qui est encore bien incertain.

Ces petits détails, dans lesquels nous venons d'entrer, laissent donc à penser combien peu l'on est encore instruit sur la qualité ou la nature du virus vérolique, & combien il est conséquemment difficile d'expliquer d'une maniere claire & satisfaisante la plupart des symptômes de cette cruelle maladie, dans laquelle on observe journellement des détours si singuliers, & souvent une opiniâtré si marquée.

II. Question.

Quel est celui de nos fluides, qui est attaqué par le virus vérolique?

On sçait que le premier fluide du corps humain est le sang, qui à mesure qu'il arrose ses différentes parties pour y porter la nourriture, est obligé de passer par différens couloirs ou filters, pour s'y diviser en d'autres fluides secondaires, qui une fois séparés du premier, ont chacun leur nature différente. Les principaux de ces fluides auxquels on peut

rappeller tous les autres , sont la sérofité , la lymphe & le fluide nerveux. Ce dernier est le plus subtil de tous , circule dans nos nerfs , paroît être le lien qui unit l'ame avec le corps , & est l'instrument de nos mouvemens & de nos sensations. Il est naturel de demander ici quel est celui de tous ces fluides qui est attaqué par le virus vénérien ?

Il n'est pas vraisemblable que ce soit en général la masse du sang qui soit attaquée par le virus vérolique : premièrement, parce que si c'étoit ce fluide qui fût infecté en totalité , il seroit impossible de concevoir comment cette humeur pouroit être imprégnée de ce virus pendant un tems considérable , quelques années de suite , sans qu'il se manifestât aucune lésion considérable dans les fonctions. Car c'est à tort que l'on répond que ce virus se loge pendant ce tems dans des recoins du corps , pour se développer avec fureur. Il n'y a point de parties, si peu considérables qu'on puisse les supposer , qui ne soient lavées à tout moment par une cer-

Ce n'est pas la masse du sang en général ,

taine quantité de sang ou de fluides qui s'en séparent, & qui rentrent de nouveau dans sa composition. L'illustre Auteur du traité des Maladies Vénériennes n'a pas mieux réussi à expliquer ce phénomène, en feignant un équilibre entre le sang & le virus vérolique. Le sang ne peut souffrir aucune partie hétérogène dans son sein, à plus forte raison n'en souffrira-t-il pas pendant un tems considérable une virulente. Rien de plus homologue au sang, que le sang d'un autre individu de la même espèce; & cependant des expériences sur la transfusion, ont prouvé que même une très-petite quantité de sang, tirée d'un homme pour être injectée immédiatement dans les veines d'un autre, étoit mortelle pour ce dernier. Et après cela on dira que le sang peut contenir dans son sein, pendant plusieurs années de suite, des particules délétères, sans qu'il en résulte aucune lésion dans les fonctions! Secondement, si la masse du sang étoit attaquée en total dans la vérole, cette

maladie seroit aigue & non pas chronique, comme on le remarque dans les maladies inflammatoires, dans lesquelles la masse du sang est toute gâtée, ou bien comme il arrive dans la morsure de la vipere : maladies qui toutes sont vives & se terminent promptement.

Les mêmes raisons qui font croire Ni la sérosité, que ce n'est pas la masse générale du sang qui est attaquée primordialement par le virus vérolique, donnent à penser que ce ne peut point être non plus la sérosité. Cette partie du sang une fois atteinte de ce virus, produiroit sur le champ des symptômes fâcheux, & qui ne cesseroient que par l'extinction totale du même vice : ce qui se passe tout autrement dans les maladies vénériennes, qui ne sont pas donnent des treves assez longues, pour reparoître ensuite avec autant & même quelquefois plus de fureur.

C'est encore à tort que plusieurs Ni même la Médecins ont accusé la lymphe d'être le siege du virus vérolique. Si lymphe : c'étoit cette humeur qui fût le repo-

fitoire d'un pareil vice, il en résulteroit les mêmes accidens que nous venons de détailler par rapport au sang & à la sérosité. Mais, de plus, en ce cas, le virus vénérien mettroit de grands obstacles à la guérison des plaies accidentelles; ce qui pourtant n'arrive point. Ce n'est pas cependant que nous embrassions en cela l'opinion d'un Auteur moderne, qui nie que le virus vérolique puisse jamais rendre une plaie accidentelle plus difficile à guérir. Nous croyons qu'à la vérité cela est vrai pour l'ordinaire, mais néanmoins nous avons vu aussi arriver le contraire, & principalement en deux occasions qui ne nous laissent aucun doute sur cet article.

Mais le fluide nerveux.

Il paroît donc que c'est dans ce fluide subtil qui est le premier mobile de notre machine, qu'il faut aller chercher le siege du vice en question. C'est aussi l'opinion que nous embrassons avec d'autant plus de confiance, qu'en la suivant de près, on trouve les moyens de résoudre les problèmes les plus difficiles

ciles qui puissent être proposés sur les maladies vénériennes, de la manière la plus plausible, & relative d'un côté aux effets qu'elles produisent, & de l'autre aux phénomènes que présente le mercure employé dans leur traitement. Développons en peu de mots ce système.

Premièrement, il est certain que la vérole, quelle que soit son origine, est fomentée & communiquée d'un individu à un autre, par le moyen d'un virus, ou de plusieurs miasmes déleteres, auxquels on doit donner le nom de véroliques.

Raisons en
faveur de cet-
te opinion.

Secondement, les miasmes en général, dont il y a différentes especes, comme d'hydrophobiques qui causent la rage, de varioliques qui produisent la petite vérole, de pestilentiels qui engendrent les maladies épidémiques, &c. les miasmes, dis-je, considérés en général, sont des êtres d'une si grande ténuité, qu'on les a toujours regardés comme constituant ce qu'on peut appeler les confins des êtres matériels, ou comme formant la nuance qui

sépare la matiere d'avec l'esprit ; les êtres physiques d'avec les êtres abstraits.

Troisièmement , le fluide nerveux dont l'existence , quoique révoquée en doute par plusieurs Médecins , est assez constatée par ses effets , doit être regardé comme une matiere qui va de pair par sa subtilité avec la matiere de la lumiere , la matiere ignée , le fluide électrique , le fluide magnétique, l'esprit recteur des plantes , &c. tous fluides qui forment aussi la nuance que l'on peut concevoir tenir le milieu entre la matiere & l'esprit.

Quatrièmement , de même que nous ne voyons aucun des fluides sur lesquels nous pouvons opérer , qui soit absolument pur , mais qu'ils sont toujours chargés de particules hétérogènes , & que d'ailleurs une foule d'observations tend à nous prouver que par-tout la Nature est toujours la même , on peut conjecturer , à bon droit , que le fluide nerveux , la matiere électrique , & les fluides de même genre , contiennent toujours suspendues dans leur sein

des particules hétérogènes : particules , qu'il faut cependant bien se garder de croire toujours nuisibles au corps animé , lorsqu'elles se rencontrent dans le fluide nerveux. Par conséquent , il peut se faire dans ces fluides subtils , de même qu'il arrive dans de plus grossiers , des fermentations , des neutralisations , des précipitations , des coagulations , &c.

Cinquièmement , ces mouvemens intestins que l'on remarque dans des fluides quelconques , ne peuvent s'opérer qu'à l'aide de corpuscules à-peu-près de même subtilité , de même pesanteur , ou enfin qui , quoique de nature différente , ont néanmoins quelque rapport. Qu'on mêle de l'huile avec de l'eau , il ne se formera aucune combinaison ; le mélange reposé , l'huile se séparera & se retrouvera à la surface. Il s'ensuit de-là , qu'il y a tout lieu de croire que des miasmes quelconques ne peuvent avoir aucune prise sur le sang. Ils sont d'une nature trop subtile pour pouvoir être atta-

qués par le sang ; & les parties de ce dernier sont trop grossières pour être entamées par des corps si légers. Le mouvement de circulation peut donc mêler les miasmes avec le sang ; comme par un mouvement continué & violent , on parvient à mêler de l'huile avec de l'eau , mais il ne peut résulter de ce mélange aucune combinaison qui puisse tirer à conséquence pour notre machine. Il n'en est pas de même quand les miasmes se trouvent dans le cas de pouvoir se mêler avec le fluide nerveux , qui est d'une subtilité pareille à la leur. C'est alors qu'il doit s'opérer des changemens dans ce dernier , & qu'il doit dégénérer , ou subir de nouvelles combinaisons , plus ou moins dangereuses selon la nature du mélange & des miasmes qui y entrent.

Sixièmement , comme le fluide nerveux est le premier mobile de notre corps , les différentes mutations que les miasmes lui font subir , intéressent plus ou moins le reste de la machine , selon que ces miasmes le

font plus ou moins dégénérer , ou lui donnent tel ou tel caractère. Ainsi s'il est attaqué par des miasmes putrides, tant par la forte analogie qu'il a lui-même avec la masse des humeurs , dont il est tiré , que par le grand empire qu'il exerce sur le mouvement de circulation , sur la nutrition , sur les différentes sécrétions ou excrétions , tous actes auxquels il a la plus grande part , la masse des humeurs prendra un caractère de putridité qui se manifestera dans toute l'habitude du corps. S'il l'est par des miasmes hydrophobiques, les parties qui servent à la déglutition seront attaquées de spasmes , de contractions , de convulsions ; la raison du malade sera troublée au point qu'il ne pourra avaler de liquides, &c. Enfin, s'il l'est par des miasmes véroliques , les humeurs prendront alors avec le tems ces caractères inflammatoires , &c. capables de produire les symptômes que l'on observe dans les maladies vénériennes. Il n'est pas nécessaire , comme on voit , que le virus vérolique soit lui-même phlo-

gistique , corrosif , &c. pour produire ces accidens : il suffit qu'il attaque le fluide nerveux , de maniere que son action n'étant plus la même sur les organes destinés à la chyli-fication , à la circulation , aux secrétions & excrétions , la masse des humeurs dégénérée , s'enflamme , s'engorge , & ronge les vaisseaux qui les contiennent.

Solution de
quelques pro-
blèmes.

Ce systême sur le siege du virus vérolique , que nous étendrons davantage par la suite , selon que l'occasion s'en présentera , donne beaucoup mieux qu'aucun autre , la solution d'une infinité de problêmes qu'on peut proposer au sujet de la maladie qu'il fait éclore. Entre autres , on expliquera facilement pourquoi ce virus se communique plus promptement par la copulation , que par toute autre voie. La semence contenant une portion très-considérable de fluide nerveux ou d'esprits animaux , est conséquemment chargée dans la vérole de beaucoup de miasmes véroliques.

Par la même raison , cette maladie doit se communiquer facilement

par la voie de tous les plaisirs vénériens, quels qu'ils soient: parce que dans ces actes il se fait toujours, de la part de ceux qui s'y livrent, des émissions considérables de fluide nerveux; que ce fluide est si subtil qu'il pénètre librement d'un corps dans un autre par le contact immédiat; & que de plus, les parties consacrées à ces plaisirs, sont toutes nerveuses.

En suivant ce même raisonnement, on résoudra facilement les questions suivantes:

Pourquoi les maladies vénériennes se transmettent facilement des peres & des meres aux enfans?

Pourquoi la gonorrhée donne moins fréquemment la vérole, qu'un chancre?

Pourquoi si on supprime trop tôt l'écoulement d'une gonorrhée, ou que l'on cicatrise trop promptement un chancre, la vérole s'ensuit?

Pourquoi ces douleurs ostéocopes dans les endroits où s'insinuent les tendons?

Pourquoi ces douleurs sont plus vives la nuit?

Pourquoi le virus vénérien peut quelquefois rester pendant un certain tems dans le corps , sans se manifester , &c. &c. &c.

Secondes
raisons en fa-
veur de la
même opi-
nion , tirées
des effets du
mercure sur
le corps hu-
main ,

Les effets du mercure sur le corps humain , & sa spécificité dans les maladies vénériennes , ne nous fourniront pas de moindres forces en faveur de notre opinion. Car enfin , n'est-ce pas vouloir s'abuser que de prétendre que ce minéral n'a de vertu dans le cas des maladies vénériennes , que parce que ses globules ronds & plus pesans que nos humeurs , en circulant avec elles , les brisent , les atténuent , les rendent plus fluides , rompent les pointes des acides qui y étoient en dissolution , dégagent par ce moyen les obstructions , &c. ? Y a-t-il une action plus douteuse que celle-là ? Le fer , dont les parties ne sont point rondes comme celles du mercure ; l'antimoine dont les parties ne sont pas plus sphériques , en sont-ils moins propres à désobstruer ? L'or , qui est plus pesant que le mercure , est-il aussi propre que lui à combat-

tre les accidens vénériens ? Et de plus , a-t-on encore expliqué d'une manière un peu vraisemblable le mécanisme de la salivation que produit cette substance métallique ? Non , certes : les hypothèses que l'on a faites pour développer la cause & le mécanisme de tous ces effets, sont non-seulement dénuées de preuves , car comment en avoir dans une affaire si délicate , mais encore sont fondées sur des conjectures évidemment fausses. Nous croyons nous mettre à l'abri de ce reproche , en posant pour fondement de notre hypothèse , les propositions suivantes.

Premièrement , on ne peut nier que le mercure ne soit d'une divisibilité infinie. Sa grande mobilité & la figure de ses parties , pourroient même faire conjecturer qu'il est d'une divisibilité beaucoup plus grande qu'aucun autre métal.

Secondement , vu cette grande divisibilité du mercure, & par conséquent la grande ténuité de ses parties , il doit avoir beaucoup plus de rapport avec le fluide nerveux , que

Qui , en la
suivant, sont
facilement
expliqués.

toute autre substance métallique : ce qui paroît encore mieux prouvé, parce que

Troisièmement, on remarque qu'il exerce naturellement quelque'action sur ce même fluide, puisqu'on observe que les ouvriers qui le travaillent sont attaqués fréquemment de tremblemens, de paralysie, de convulsions, ou d'autres maladies nerveuses. Ces symptômes qui proviennent d'avoir travaillé le mercure, doivent bien être distingués de pareils accidens auxquels sont sujets les ouvriers qui travaillent sur le plomb, ou quelque'une de ses préparations. Ces dernières affections ne sont que sympathiques, pendant que les premières sont idiopathiques. Les particules de plomb agissant sur les houes nerveuses de l'estomac & des intestins, causent par sympathie des tremblemens, des paralysies, des convulsions; aussi dans ces cas on emploie avec succès les purgatifs drastiques, qui nettoyant l'estomac & les intestins, & les débarrassant de ces particules minérales, font

bientôt cesser les symptômes sympathiques qu'elles occasionnoient. Il en est tout autrement des affections nerveuses causées par le mercure. On ne peut les guérir qu'en chassant hors du corps par les émonctoires communs, les particules mercurielles, qui vraisemblablement attaquent le fluide nerveux, ou en les attirant & les liant par le moyen de quelques préparations d'or, ou autrement.

Quatr émement, tous les organes qui servent aux sécrétions & aux excrétions, ou autrement les glandes étant plus fournies de filets nerveux qu'aucune autre partie du corps, les effets de toutes les substances qui auront quelque rapport avec le fluide nerveux, se manifesteront plutôt sur tous ces organes, qu'ailleurs. Aussi le virus vérolique attaquant le fluide nerveux, comme nous l'avons établi ci-dessus, ses effets doivent se manifester principalement sur les glandes : ce qui est confirmé par l'expérience. Et le mercure étant le destructeur du virus vérolique, ce que l'expérience démontre encore, il doit

avoir des qualités toutes contraires. Ainsi, puisque quand le fluide nerveux est combiné avec des miasmes véroligues, les sécrétions languissent dans les glandes, & ces organes s'empâtent, s'obstruent; il est conséquent que si le même fluide se trouve combiné avec des particules ou miasmes mercuriels, les sécrétions soient augmentées dans les glandes, & les engorgemens débouchés.

Cinquièmement, les sécrétions ne s'opèrent dans les glandes qu'à cause des filets nerveux qui entrent dans leur composition; lorsque l'action de quelque médicament augmentera le système général des sécrétions, elles doivent néanmoins augmenter dans toutes les glandes, en raison de la quantité de nerfs qui s'y distribuent, ou du fluide nerveux qui y abonde. Il n'est donc pas surprenant, que si on introduit des miasmes mercuriels dans le corps, pour être mêlés avec le fluide nerveux, & que de cette union il en doive résulter une augmentation des sécrétions, comme nous venons de le voir, la sécrétion

de la falive soit beaucoup plus forte qu'aucune autre ; puisqu'il entre une bien plus grande quantité de filets nerveux dans la composition des organes qui la filtrent , que dans tout autre organe secréteur.

Sixièmement , indépendamment du rapport que les particules subtiles du mercure peuvent avoir avec le fluide animal, nous ne nions pas que ses particules grossieres n'aient les propriétés que tous les Auteurs leur ont assignées sur les fluides grossiers de notre corps. Ainsi , en circulant avec le sang , elles pourront le briser , l'atténuer & le rendre plus propre aux différentes secrétions. De cette maniere ses particules grossieres concourront au même effet avec ses particules les plus subtiles : c'est même , à ce que nous croyons , ce qui arrive lorsque le malade auquel on administre le mercure , vient à saliver.

On nous permettra maintenant de tirer , de ce que nous venons de dire, les corollaires qui suivent,

De ces propositions il suit , que

Corollaires
à déduire de
ce qui vient
d'être dit.

les miasmes mercuriels ont plus de rapport, pour parler chymiquement, avec le fluide animal, que les miasmes véroliques.

Que le fluide nerveux étant uni avec les miasmes véroliques, les secrétions doivent être troublées dans le corps humain; ce qui doit produire des stases, & toutes les maladies qui s'ensuivent, comme inflammations, engorgemens, ulceres, caries, &c.

Que si le même fluide est uni avec des miasmes mercuriels, les secrétions seront au contraire augmentées, & par conséquent tous les accidens susdits détruits.

Que les secrétions doivent alors être augmentées dans les glandes, à proportion de la quantité de filets nerveux qui s'y distribuent, ou du fluide nerveux qui y abonde.

Que la salivation n'est point absolument nécessaire pour la guérison radicale de la vérole; puisque ce n'est qu'un accident dépendant uniquement de la quantité de particules mercurielles, tant subtiles que

grossières , qu'on introduit dans le corps.

Enfin , que plus on emploiera les parties les plus subtiles du mercure , mieux on viendra à bout de guérir les maladies vénériennes , & cela avec autant de sûreté , plus de sécurité & moins de gêne pour le malade.

Nous terminerons ce Chapitre par les conclusions suivantes.

L'origine des maladies vénériennes est très-incertaine ; mais quant au tems de leur apparition en Europe , il y a apparence qu'il faut le placer vers la fin du quinzieme siecle.

Conclusion
de ce Chapitre.

Ces maladies sont entretenues & propagées par un virus , ou par des miasmes que l'on peut appeller véroliques.

Ce virus ou ces miasmes sont trop subtils pour qu'on puisse connoître leur nature.

Enfin , le siege du virus vérolique , paroît être dans le fluide nerveux.

C H A P I T R E II.

*Des différentes manières dont on peut
contracter la Vérole.*

LA vérole se contracte de deux manières, ou par voie de génération, ou par voie de contagion; c'est-à-dire, qu'elle est ou héréditaire ou acquise.

La vérole est
héréditaire,

Selon ce que nous avons dit dans le Chapitre précédent, il est facile de concevoir que la semence contenant une quantité considérable d'esprits animaux, (ce qu'on ne peut disputer) elle doit être chargée aussi par cette même raison, dans ceux qui sont attaqués des maladies vénériennes, de beaucoup de miasmes véroliques. Aussi des observations certaines prouvent que des enfans peuvent naître avec des symptômes caractéristiques d'une vérole universelle, qu'ils ne doivent avoir contractée que par voie de génération. D'un autre côté, il peut très-bien se faire
que

que ces miasmes perdent de leur activité pendant les neuf mois que l'enfant est dans le ventre de sa mère, ou même qu'ils aient déjà perdu de leur vigueur avant d'avoir été jetés avec la semence dans ce même moule, & qu'alors le fœtus n'apporte avec lui aucun symptôme d'une vérole universelle; mais en place de cette maladie, soit seulement doué d'une constitution mal-saine en général, ce qui le rend sujet dans son enfance au rachitis, aux obstructions des glandes, aux écrouelles, &c. & dans un âge plus avancé, à la distorsion des os, à la phtysie, & peut-être aux maladies nerveuses, qui ne sont si communes que depuis que les maladies vénériennes sont répandues si universellement, & qui, épargnant la génération des gens de campagne, exercent toute leur fureur sur les descendans des habitans des villes peuplées. Que de réflexions à faire sur ce sujet pour des personnes qui se proposent les liens du mariage! Si l'amour de la patrie ne prévaut pas assez dans leurs cœurs pour les

inviter à ne lui donner que des fujets sains , que du moins l'amour qu'ils doivent à des rejettons qui perpétueront leur nom & leur image , les engage à ne leur faire aucun funeste présent en les mettant en ce monde. La vie est d'elle-même traversée d'affez de peines auxquelles le corps & l'esprit sont en proie , fans que des parens y ajoutent de leur part quelque nouvelle amertume.

Ou bien, elle est acquise :

La même maladie se contracte encore , avons-nous dit , par voie de contagion. Pour la contracter de cette maniere , il faut que des miasmes véroliques en activité puissent avoir une libre entrée dans les nerfs de la personne saine , pour y attaquer le fluide qui circule dans ces vaisseaux. Or , pour que cela arrive , il faut que deux choses concourent ensemble. Premièrement , il faut un contact immédiat , & même continué pendant quelques instans ; & secondement , il faut que la partie malade, que touche le corps sain, soit enduite d'une certaine humidité. Le concours de ces deux cir-

constances ne se trouve que dans l'acte de copulation naturelle ou contre-nature, dans l'allaitement, dans les baisers lascifs, & par accident, si quelque partie du corps dépouillée de l'épiderme est en contact immédiat avec une partie attaquée de maladie vénérienne. La vérole ne se contracte donc aussi que de ces quatre manières.

Premièrement, dans l'acte de copulation naturelle ou contre-nature, il se fait un contact immédiat entre des parties vérolées, qui sont enduites naturellement d'une humeur muqueuse qui sert à les lubrifier, ou à cause de la maladie, qui laissent pleurer une liqueur très-imprégnée de miasmes véroliques, & des parties saines toutes composées de houppes nerveuses, qui ne sont recouvertes que d'une peau très-mince ou d'un épiderme extrêmement délicat : de plus, ce contact est continué pendant un certain tems. Les miasmes véroliques passent donc de cette façon très-facilement du corps malade dans le corps sain.

Ce qui peut arriver, par le moyen de la copulation,

Ou, par l'al-
laitement,

Secondement, dans l'allaitement le tetton de la nourrice qui est tout de nerfs, est exposé à l'impression continuée de la salive de l'enfant qui le suce, ou bien, la bouche de l'enfant toute nerveuse, est en contact immédiat avec le tetton de la nourrice, & est abreuvée du lait qu'il en tire. On voit que de cette maniere l'enfant peut aisément infecter sa nourrice, ou réciproquement, que la nourrice peut facilement gâter l'enfant qu'elle allaitte.

Ou, par des
baifers las-
cifs,

Troisièmement, les mêmes raisons de contagion existent précisément dans le cas des baifers lascifs. Ils s'exercent sur des parties toutes composées de houpes nerveuses, & la salive y joue toujours un grand rôle. Ces fortes de plaisirs prouvent d'une maniere indubitable la vérité de ce que nous avons avancé plus haut, qu'il faut que la partie malade qui touche le corps sain, soit enduite d'une certaine humidité, pour que la maladie puisse passer du corps malade dans le corps sain. Il n'y a pas d'exemple qu'on ait gagné

la vérole pour avoir baisé, même sur la bouche, une personne infectée de cette maladie, pourvu que l'action de ce baiser se soit simplement passée sur les levres, qui, dans l'état ordinaire, & même passionné, sont absolument seches. Cette humidité naturelle ou morbifique qui paroît requise pour la propagation de la vérole, sert apparemment de véhicule aux miasmes véroliques, à-peu-près de même qu'on a pensé que l'humeur qui se trouve ramassée dans les poches qui se trouvent derrière les dents de la vipere, sert de véhicule au venin de cet animal.

Quatrièmement enfin, des observations constantes font voir que quand on expose à l'action du virus vérolique, sous les deux circonstances susdites, des houppes nerveuses dépouillées de l'épiderme qui naturellement doit les recouvrir, on contracte la vérole. Ainsi, si un Accoucheur ou une Sage-femme ont quelque légère égratignure à la main, & accouchent en cet état une femme gâtée, si un Chirurgien a quelque

Ou enfin, par
autre attou-
chement.

petite blessure au doigt , & touche pendant quelque tems avec cette partie un ulcere ou un chancre vénérien, ils peuvent contracter de cette maniere la vérole , soit universelle , soit simplement locale.

Corollaires. De ce que nous venons de dire , il suit :

Que le risque que l'on peut courir de gagner la vérole , doit être estimé en raison composée de l'activité des miasmes véroliques , de l'abondance & de la qualité de l'humeur dont la partie gâtée est abreuvée , du tems que la partie saine a été exposée à l'action des miasmes , de la quantité des houpes nerveuses qui entrent dans la composition de la partie saine qui a été en contact avec la partie gâtée , & enfin de l'épaisseur de l'épiderme qui recouvre ces houpes nerveuses. Peut-être la passion plus ou moins vive avec laquelle le contact s'est fait , doit-elle entrer pour quelque chose dans ce calcul ?

Que la maniere la plus facile & conséquemment la plus ordinaire de

gagner cette maladie , est par l'acte de copulation naturelle ou contre-nature, puis par l'allaitement, ensuite par les baisers lascifs , enfin par le simple attouchement.

Que cette maladie se gagnant par un contact immédiat , la partie qui a exercé ce contact , doit être d'abord attaquée de symptômes vénériens , avant que la vérole se répande dans toute l'habitude du corps : que conséquemment avant d'être attaqué d'une vérole universelle , il est nécessaire qu'on soit d'abord attaqué d'un symptôme vénérien local ; & que ce symptôme vénérien doit toujours se manifester aux endroits qui ont été exposés le plus à l'impression du virus vérolique.

Enfin , l'expérience semble prouver qu'on ne contracte jamais de maladies vénériennes , pour se servir des mêmes vêtemens d'un vérolé , pour boire après lui dans le même vase , pour coucher dans ses draps ou même avec lui , &c. &c. &c.



C H A P I T R E III.

Des symptômes de la Vérole universelle , ou répandue dans toute l'habitude du corps.

SI nous écrivions pour l'instruction des personnes qui se destinent à la pratique de la Médecine , à l'exemple des Auteurs qui dans cette vue ont traité la même matière que nous traitons maintenant , nous nous croirions tenus d'entrer dans un détail même minutieux de tous les symptômes qui peuvent avoir rapport à la vérole : nous serions encore obligés d'en expliquer la théorie , & de développer les rapports que ces symptômes peuvent avoir avec leur cause : mais notre but , comme nous l'avons annoncé , n'étant que de donner aux vérolés la facilité de se traiter eux-mêmes , il ne semble pas que nous puissions leur être plus utiles en prenant ce parti ; peut-être

même au contraire ne ferions-nous par-là que mettre leur esprit à la gêne en leur présentant des explications que la plupart d'entre eux ne pourroient entendre , parce qu'ils ignoreroient les principes sur lesquels elles feroient fondées. Il paroît donc que pour remplir nos vues, il suffit de dire que les symptômes de la vérole peuvent être divisés en propres & en communs.

Les symptômes de la vérole , sont

Les symptômes propres à cette maladie ou qui la caractérisent d'une manière à ne pas s'y tromper , & que par cette raison on nomme univoques , sont , 1°. la réunion de plusieurs symptômes vénériens locaux : 2°. la renovation des symptômes vénériens locaux , un tems considérable après en avoir été guéri , sans s'être exposé depuis à une nouvelle infection : 3°. la malignité des symptômes vénériens locaux.

Propres ,

Les symptômes communs de la vérole , ou symptômes équivoques de cette maladie , sont en général tous les symptômes propres & communs à toutes les maladies quelcon-

Ou , communs.

ques. En effet, si d'une part l'expérience prouve qu'il n'y a pas de symptômes propres à quelque maladie que ce soit, ou pour parler plus familièrement, qu'il n'y a pas de maladie dont la vérole ne puisse emprunter le masque, & à l'abri de laquelle elle ne puisse faire d'autant plus de mal qu'on se méfie moins de sa présence; d'un autre côté, la théorie que nous avons établie, & même toute autre théorie donnée jusqu'à ce jour, fait facilement concevoir que le virus vénérien occasionnant une dégénération générale dans toute la masse des humeurs, il n'y a pas de maladie qui ne puisse en sourdir, ou de fonction qui ne puisse en être lésée, sinon dans les commencemens, du moins par la fuite.

Nous pourrions terminer ici ce Chapitre, & nous aurions dit en peu de mots, mais avec toute la justesse possible, quels sont les symptômes de la vérole universelle: cependant nous pensons qu'il ne sera pas inutile d'entrer sur ce sujet dans un détail un peu plus circonstancié.

Premièrement donc nous comptons pour symptôme univoque de la vérole , la réunion de plusieurs symptômes vénériens locaux. Ainsi une gonorrhée jointe à un bubon, un chancre accompagné d'un poulain , une chaude-pisse & des pustules , des fics des rhagades & des pustules , &c. sont des symptômes qui caractérisent une vérole universelle. On sent bien que plus il y aura de ces symptômes vénériens locaux qui paroîtront à la fois , ou qui se trouveront réunis dans le même individu , plus l'existence de la vérole sera certaine.

Symptômes
de la vérole
propres , ou
univoques.

Secondement , si étant , ou pour mieux dire paroissant guéri d'un symptôme vénérien local , par la suite ce même symptôme vient à reparoître , une ou deux ou trois années après , sans que le malade se soit exposé à une nouvelle infection dans le tems qu'il reparoît ; ce symptôme dénote d'une manière à ne pas s'y tromper qu'on est attaqué d'une vérole universelle. Il n'est pas qu'on ne sçache que de cette manière des gonorrhées recommencent à

couler plusieurs années après qu'elles avoient paru guéries ; des ulcères vénériens cicatrisés se rouvrent , des tumeurs vénériennes qui avoient été dissipées reparoissent , &c. ce qui prouve la présence du virus vénérien dans le corps.

Enfin , si un symptôme vénérien local est d'une malignité assez grande pour résister non-seulement aux remèdes employés à propos , mais encore pour augmenter en force & en violence , malgré les remèdes ; il y a tout lieu de croire que le virus vénérien a déjà fait impression sur toute la masse des humeurs. Il faut bien se donner de garde ici de confondre l'opiniâtreté d'un symptôme vénérien local , avec sa malignité. Il arrive souvent que ces symptômes sont très-opiniâtres , ou que leur cours est très-long , sans que pour cela ils soient malins , & par conséquent sans qu'ils dénotent certainement l'existence d'une vérole universelle.

Ces trois symptômes sont propres à la vérole universelle ; & lorsque

l'un d'eux se manifeste , il n'y a aucun lieu de prendre le change. Il n'en est pas de même des symptômes que nous avons appelés communs ; parce qu'en effet ils ne sont pas si particuliers à la vérole , qu'ils ne puissent aussi se manifester dans d'autres maladies. Pour la plus grande clarté , on peut faire deux ordres de ceux-ci ; le premier comprend les symptômes qui sont les plus ordinaires , & qui arrivent le plus fréquemment dans la vérole : le second, ceux qui arrivent beaucoup plus rarement dans cette maladie , & qui ne se manifestent que lorsqu'elle a pris les racines les plus profondes , qu'elle est extrêmement invétérée , ou que par une ou plusieurs administrations peu régulières de différens remèdes, elle a pour ainsi dire changé de caractère. Ce dernier point est essentiel à remarquer : car les remèdes que l'on emploie pour traiter cette maladie , étant la plupart du tems très-violens , s'ils sont mal administrés , non-seulement ils ne guérissent point la maladie contre laquelle ils

étoient employés ; mais encore ils causent par eux-mêmes des accidens qui se compliquent ou se combinent diversément avec les effets que produit sur les humeurs le virus vénérien , & alors il en résulte des symptômes tout-à-fait singuliers , & qui masquent la vérole qui peut-être déjà se masquoit sous l'apparence de quelqu'autre maladie.

Symptômes
de la vérole
communs ,
ou équivo-
ques.

I. Ordre.

Les symptômes équivoques du premier ordre font d'abord tous les symptômes vénériens locaux , comme la gonorrhée , les chancres , les poireaux , &c. ensuite les taches vénériennes ; les pustules , qui dans cette maladie se manifestent le plus souvent au front , autour des tempes & aux parties de la génération ; les dartres ; les ulcères ; ceux qui viennent à la gorge & qui rongent la luvette , le palais & les os du nez ; les douleurs fréquentes & lancinantes dans les membres , qui se font sentir dans les endroits où s'attachent les tendons des gros muscles , & sont plus violentes la nuit , lorsque le malade est dans son lit , que le jour ;

les douleurs dans les articulations , qui ressembloit assez à celles de la goutte ; les obstructions dans les glandes , & conséquemment des tumeurs dans les parties du corps où il y en a une plus grande quantité ; des ophthalmies ou inflammations des yeux , qui reviennent fréquemment & ne cedent que difficilement aux remedes ordinaires. On doit bien comprendre que chacun de ces symptômes est équivoque de la vérole universelle , lorsqu'il existe seul dans un individu : car la réunion de plusieurs de ces symptômes, comme nous l'avons dit ci-dessus, est un symptôme univoque de cette maladie répandue dans toute l'habitude du corps.

Les symptômes de la vérole universelle équivoques du second ordre, sont toutes les autres affections dont le corps peut être attaqué , lorsque ces affections ne cedent point , ou cedent plus difficilement qu'on ne feroit en droit de l'attendre , aux remedes qu'on emploie ordinairement pour les combattre. On comprend

II. Ordre.

aifément, sans que nous le disions, que ces symptômes équivoques du second ordre désignent plus ou moins la présence réelle de la vérole universelle, selon qu'ils ont été précédés par des symptômes vénériens locaux, ou non : ou bien, selon que les symptômes vénériens locaux qui ont précédé, ont été plus ou moins considérables. On peut même dire, que ces symptômes du second ordre ne deviennent des symptômes équivoques de la vérole universelle, qu'autant qu'on aura été précédemment attaqué de symptômes vénériens locaux, ou qu'on aura quelque lieu de douter de la pureté du sang d'où on est issu ; c'est ce que nous allons développer.



C H A P I T R E I V.

Diagnostique de la Vérole universelle , ou , Regles selon lesquelles on peut juger qu'on est attaqué de la Vérole universelle , ou non.

O N a toujours observé que la maladie dont nous traitons , est accompagnée d'une circonstance singulière , & qu'on ne retrouve que très-rarement dans le cours des autres maladies. Une personne attaquée du poumon , se déguise toujours à elle-même le danger qu'elle peut courir : à quelque extrémité qu'elle soit , l'espérance d'en guérir ne la quitte point. C'est à-peu-près la même chose dans les autres maladies. Mais dans la vérole , il en est tout autrement. A-t-on eu dans sa vie quelque symptôme vénérien local , qu'il ait été léger , qu'il ait été bien guéri , ou non , on est dans la crainte le

Circonstance
singulière qui
accompagne
la vérole.

reste de ses jours. Le plus léger accident qu'il survienne dans la suite, semble toujours provenir de la même cause : bref, rarement est-on bien tranquille sur son état. Joignez à cela, que ces craintes se trouvent augmentées par les Charlatans que l'on peut consulter ; quelquefois même par les Médecins, qui, voyans des symptômes singuliers, longs & rebelles aux remèdes, après avoir fait faire à leur malade une confession sincère, ne manquent gueres de rejeter sur quelque reste du virus vérolique caché, la cause des accidens pour lesquels on les consulte, tandis qu'ils peuvent avoir une toute autre origine. Il est donc nécessaire d'établir un diagnostique sûr, ou des règles certaines, selon lesquelles un malade, attaqué d'une maladie quelconque, puisse juger si cette maladie est vénérienne ou non, si elle est entretenue par un vice vérolique répandu dans toute l'habitude du corps, ou si elle tient à une autre cause tout-à-fait différente.

Le diagnostique d'une maladie

quelconque , c'est-à-dire l'existence certaine de cette maladie , s'établit au moyen des signes , qui sont de deux especes : les Médecins nomment ceux de la premiere , signes démonstratifs , & ceux de la seconde , signes commémoratifs.

Le diagnostique s'établit au moyen des signes.

Les signes démonstratifs d'une maladie , sont les symptômes qui la denotent & par lesquels elle se manifeste. Les signes démonstratifs de la vérole sont donc tous les symptômes que nous avons détaillés dans le Chapitre précédent , & qui caractérisent cette maladie , soit certainement comme les univoques , soit plus ou moins incertainement comme les équivoques du second & du premier ordre. Ces signes n'étant donc autres que ces symptômes ; comme eux ils sont univoques & équivoques du premier & du second ordre.

Signes démonstratifs de la vérole.

Les signes commémoratifs sont toutes les circonstances qui rappellent l'état dans lequel le corps s'est trouvé , plus ou moins long-tems avant la maladie dont ils peuvent donner quelques notions. Il est à remarquer

Signes commémoratifs de la vérole.

que ces signes ne se bornent même pas au malade seul , mais s'étendent jusqu'à ceux dont il tient le jour ; ceux à qui il l'a donné , les femmes avec lesquelles il a vécu , &c.

On sent bien que si la vérole ne se manifestoit que sous des signes ou par des symptômes univoques , on pourroit aisément pour la reconnoître se passer des signes commémoratifs : mais comme le plus souvent il arrive qu'elle se montre par des symptômes équivoques du premier & du second ordre , alors son existence n'est que plus ou moins probable ; & dans une si grande incertitude , on ne peut se flatter de saisir la vérité , qu'en entassant , pour ainsi dire , probabilités sur probabilités ; ce qui se fait en joignant les signes commémoratifs aux démonstratifs.

Il est d'autant plus essentiel d'approcher du vrai dans la maladie en question , que si un malade ne prête pas toutes les attentions possibles pour la découvrir , ou il risque de prendre sans nécessité des remèdes antivénériens qui alors peuvent tou-

jours affoiblir un peu sa fanté, s'ils ne produisent pas des symptômes plus fâcheux ; ou d'un autre côté, s'il ferme les yeux sur son état, il peut laisser passer le tems qui est le plus convenable au traitement, & donner par-là le moyen à la maladie de jeter dans son corps de si profondes racines, qu'il fera dans la suite très-difficile de la combattre.

Les circonstances passées qui peuvent jeter du jour dans la matiere présente, regardent,

I. Les pere & mere du malade :

II. Le malade lui-même :

III. Les personnes avec lesquelles le malade peut avoir eu des liaisons charnelles :

IV. Les enfans du malade, s'il en a, ou s'il en a eu.

Les uns ou les autres, peuvent avoir eu ou avoir encore des symptômes univoques ou équivoques de la vérole.

Maintenant de la combinaison des signes démonstratifs univoques ou équivoques du premier & du second ordre, avec les signes commémora-

Regles selon lesquelles on pourra juger si on est attaqué de la vérole, ou non.

tifs , on tire les regles suivantes , selon lesquelles un malade qui doute de son état , doit se déterminer à subir un traitement antivénérien général , ou non.

I. Règle. Un malade attaqué de symptômes univoques , ne doit point espérer de cure radicale , sinon par quelque'un des traitemens généraux que nous proposerons ci-après.

II. Règle. Un malade attaqué de symptômes équivoques du premier ordre , né de parens qui auront été attequés de symptômes univoques , ou de symptômes équivoques graves du premier ordre , ou même qui se feront notoirement mis dans le cas de contracter la vérole , ne doit point balancer , s'il veut guérir radicalement , à subir un traitement général antivérolique.

Remarque. On a vu dans le premier Chapitre que cette maladie se propage très-facilement par voie de génération , & passe ainsi des peres ou meres aux enfans, soit sous sa forme ordinaire , soit dégénérée & sous la forme de maladie des glandes , des

os , &c. Les symptômes les plus communs sous lesquels elle se montre , lorsqu'elle n'est pas dégénérée , sont les maladies de la peau , comme pustules , taches , dartres & ulcères. Lorsqu'elle est dégénérée , elle produit alors ordinairement dans l'enfance le *rachitis* ou des nœuds & distorsions dans les os ; dans un âge plus avancé , des engorgemens dans les glandes , & dans l'adolescence des tubercules & des ulcères dans le poumon. Nous avons ajouté , quand bien même les parens n'auroient fait que se mettre dans le cas de contracter la vérole , parce qu'il arrive fréquemment , comme on le verra dans la seconde Partie , qu'on n'attrappe pour tout symptôme primordial de la vérole , qu'une chaude-pisse avortée , qu'on prend pour un simple échauffement , & qui parce qu'elle est destituée d'écoulement , en est plus sujette à produire une vérole universelle.

III. Regle. Un malade attaqué de symptômes équivoques du premier ordre , après avoir été précé-

demment attaqué & même guéri en apparence, de symptômes univoques, ou de symptômes équivoques du premier ordre, ou même après s'être mis long-tems auparavant dans le cas de contracter la vérole, doit pour guérir radicalement, employer un traitement général antivérolique.

Remarque. Cette regle est fondée sur les mêmes principes que la précédente. 1°. Il arrive souvent que le traitement général, soit par la faute de celui qui l'administre, soit par la négligence de celui à qui il est administré, ou même aussi par défaut de vertu de la part du remede employé; il arrive, dis-je, que le traitement général ne guérit pas radicalement la maladie, mais la pallie seulement, ou pour me servir du terme commun, blanchit le malade. 2°. Il arrive aussi que les traitemens particuliers, par les mêmes causes que ci-dessus, employés pour les symptômes vénériens locaux, les guérissent pour un tems, mais ne détruisent pas tout-à-fait le virus, qui, agissant peu-à-peu, renouvelle la scene dans la suite. On sçait

bien que dans ces deux premiers cas il faut subir un traitement général pour combattre le virus avec avantage. Quant au troisieme point, qui est de s'être mis quelquefois dans le cas de contracter la vérole, il suffit seul pour déterminer le malade à se traiter généralement, s'il est attaqué par la suite de symptômes équivoques; même légers, pourvu qu'ils soient du premier ordre.

IV. Règle. Un malade attaqué de symptômes légers du premier ordre, ou même de symptômes équivoques du second ordre, s'il communique, par la copulation, des symptômes univoques ou équivoques du premier ordre à une personne dont l'état étoit sain auparavant cette liaison, doit subir un traitement général antivérolique.

Remarque. Il est bien à observer que de ce que les symptômes univoques ou équivoques du premier ordre dans une personne auparavant saine, indiquent l'existence du virus vérolique chez le malade avec lequel elle a habitée; il ne s'ensuit pas

que l'absence de ces mêmes symptômes dans la même personne prouve l'absence du virus vérolique chez le malade : parce que l'expérience prouve qu'il est des circonstances heureuses , sous lesquelles on peut avoir commerce avec une personne gâtée , & même un commerce continué pendant un certain tems , sans rien gagner.

V. Règle. Un malade attaqué de symptômes équivoques du premier ou du second ordre , si ses enfans se trouvent attaqués de symptômes univoques ou équivoques du premier ordre , doit prendre une suite de remèdes antivéroliques.

Remarque. De même que nous avons vu plus haut que l'état des parens sert à indiquer la véritable maladie des enfans ; de même aussi souvent il arrive que l'état des enfans décele la nature de la maladie des pere & mere.

VI. Règle. Un malade attaqué de symptômes équivoques du second ordre , s'il reçoit du soulagement des traitemens antivénériens parti-

culiers , & que d'ailleurs il ait lieu de douter de la pureté du sang dont il est issu , ou de l'état des personnes avec lesquelles il a eu des liaisons charnelles , peut subir un traitement antivérolique général.

Remarque. Pour se décider en ces circonstances en faveur d'un traitement général antivérolique , il faut cependant avoir de fortes présomptions que les symptômes en question sont produits ou entretenus par un levain vérolique. Ces présomptions , pour avoir quelque valeur , doivent être fondées sur la force ou la durée des symptômes , leur régularité , & d'un autre côté sur les effets sensibles des remèdes antivénériens en ce cas. Car on doit sçavoir que le mercure , comme substance métallique , peut produire de grands effets même dans de certaines maladies qui sont d'une nature toute différente de la vérole. Les effets du mercure dans de certaines maladies singulieres , ne peuvent donc indiquer la présence du virus vérolique , qu'autant que d'autre part on aura

de fortes raisons de croire qu'on n'est pas tout-à-fait intact de ce côté.

VII. Regle. Hors les circonstances dont nous venons de parler, l'existence du virus vérolique dans les humeurs du corps n'étant pas bien certaine, il n'est pas prudent de risquer un traitement général antivérolique; traitement qui n'est jamais exempt de quelques dangers, sur-tout chez les personnes d'une constitution délicate. Il est cependant à remarquer, que si l'on est dans le dessein de se marier, pour peu que l'on ait des doutes fondés sur son état, on fera bien de subir un traitement général antivérolique; ne seroit-ce que pour se mettre à l'abri par la suite des regrets, qui malheureusement sans ces précautions ne sont que trop fréquens.



C H A P I T R E V.

Prognostique de la Vérole universelle.

IL est bien étonnant, sans doute, que dans le Public, & sur-tout parmi les jeunes-gens, on se fasse communément un jeu d'une maladie aussi grave que la vérole : mais il est encore bien plus singulier que des gens de l'Art aient suivi cette façon de penser, & aient prononcé que la vérole n'est point une maladie dangereuse. Il s'en faut de beaucoup que nous adoptions ce sentiment. Nous croyons que la vérole est une des maladies les plus dangereuses dont on puisse être attaqué ; nous fondons cette opinion sur ce que,

La vérole est une des maladies les plus dangereuses.

I. Cette maladie attaque le corps humain dans son principe, en en viciant le premier fluide ; & pour peu qu'elle s'y enracine, elle en gâte tous les fluides, & même ensuite les solides.

II. Les seuls remèdes qu'on puisse employer pour la traiter, demandent beaucoup de prudence & de soins pour être administrés, sans quoi ils sont capables de produire eux-mêmes d'autres symptômes qui leur sont propres, & qui sont aussi funestes que ceux pour la cure desquels on les met en usage.

III. Il arrive très-fréquemment que la maladie paroît guérie, pendant qu'elle n'est qu'affoupie ou seulement dégénérée : alors dans le premier cas, elle se réveille au bout d'un certain tems avec plus de force & de furie que jamais ; ou bien, dans le second cas, comme elle a laissé dans le corps de fortes empreintes de sa présence ; ces empreintes passent aux descendans & y gravent en traits, souvent ineffaçables, le malheur de ceux dont ils sont issus.

Il faut cependant avouer qu'elle est plus ou moins dangereuse selon les différentes circonstances qui l'accompagnent.

Elle est conséquemment moins

dangereuse chez les jeunes-gens que chez les vieillards ; parce que les premiers étant beaucoup plus robustes , la maladie se déclare chez eux avec moins de fureur , & que d'ailleurs il est beaucoup plus facile d'administrer aux premiers les remèdes propres à cette maladie , & dont nous avons dit que l'action étoit toujours violente.

Le danger qui accompagne cette maladie , varie néanmoins selon diverses circonstances.

Quoiqu'elle paroisse sévir beaucoup moins chez les femmes que chez les hommes, néanmoins comme elles sont d'une constitution en général beaucoup plus délicate , elle est aussi beaucoup plus dangereuse pour elles : & si d'un côté l'expérience paroît prouver qu'elles supportent plus long-tems l'impression du virus vérolique , sans qu'il se manifeste par des symptômes fâcheux ; de l'autre , la même expérience prouve que dès que cette maladie commence à se développer chez elles , elle le fait avec beaucoup plus de violence , & se montre sous des symptômes plus effrayans & plus rebelles. Ajoutez à cela qu'à cause des regles , de la gros-

seffe, &c. elles se trouvent dans des circonstances beaucoup plus défavorables pour le traitement, qui, chez elles, est toujours long & difficile.

La constitution naturelle du malade qui est attaqué de la vérole, en augmente encore, ou en diminue les dangers, selon qu'il est plus ou moins robuste, & selon que le malade est sujet ou non à quelque maladie plus ou moins grave. En général, la vérole est très-dangereuse lorsque dans un sujet elle se trouve compliquée avec une tendance naturelle à la phtysie, avec le scorbut, l'hypochondriacisme, &c.

Elle est plus ou moins dangereuse selon le degré d'utilité des parties qu'elle attaque: aussi elle est funeste lorsqu'elle déploie sa fureur sur des parties essentielles à la vie, comme le cerveau, les poumons, le foie, la matrice, les prostates, les vésicules feminales, les testicules, les mammelles, la moëlle des os, &c.

Le climat sous lequel vit le malade influe beaucoup sur les dangers de cette maladie: il est de fait que
dans

dans les pays chauds , on vit très-aifément avec elle , pendant qu'elle est très - dangereufe dans les pays froids.

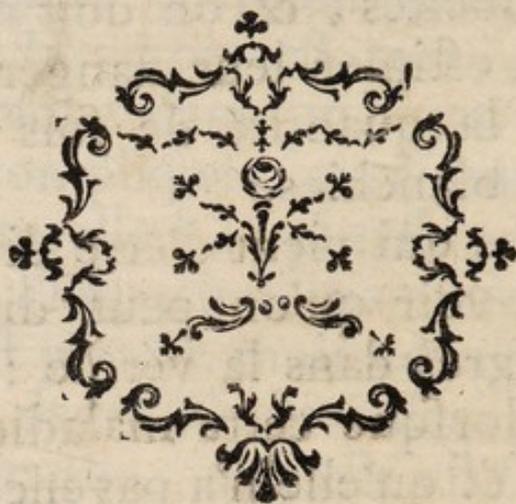
Enfin , pour ne pas être plus long , elle est plus ou moins dangereufe & difficile à guérir , felon qu'elle est récente ou invétérée. Celles qui ont réfisté à plusieurs traitemens bien ou mal adminiftrés , font ordinairement funeftes , & on doit communément eftimer leur danger en raifon de la quantité de fois qu'elles ont été blanchies.

Par ce qui vient d'être dit , il est aifé de voir qu'on peut diftinguer trois degrés dans la vérole : le premier , lorsque cette maladie est récente , & qu'elle n'a pas encore gâté les liqueurs groffieres du corps humain : le fecond , lorsqu'elle est un peu plus ancienne , & qu'ayant déjà contaminé les liqueurs groffieres du corps , les parties molles commencent à fouffrir ; enfin le troifieme , lorsqu'elle est extrêmement invétérée , & qu'elle a attaqué non-feulement les parties molles , mais

On doit diftinguer trois degrés de vérole.

66 *L'Art de se traiter soi-même*

même les solides , & sur-tout les organes qui sont essentiels à la vie. La vérole dans son premier degré est aisée à guérir ; dans son second , elle est un peu plus rebelle ; mais à son troisieme , on peut dire qu'elle est presqu'incurable.



C H A P I T R E V I.

Traitement de la Vérole universelle.

Nous avons distingué deux especes de vérole ; l'une, qui étoit répandue dans toute l'habitude du corps , & que nous avons appelée universelle ; l'autre , qui se borne à quelques parties , & que nous avons nommée locale : on peut de même distinguer deux especes de traitemens dans cette maladie , l'un général & qui convient à la vérole universelle ; l'autre particulier , & qui n'est bon que lorsque la vérole est locale. C'est du premier de ces traitemens qu'il s'agit dans cet endroit.

La vérole universelle peut se guérir par des remedes mercuriels , ou par des remedes tirés des végétaux. Pour observer un plus grand ordre , non diviserons ce Chapitre en deux Articles : dans le premier , nous parlerons des différentes manieres de

La vérole peut se guérir de deux manieres, par des remedes mercuriels , ou par des remedes tirés de la classe des végétaux.

se traiter par les remèdes mercuriels; & dans le second, de la manière de se traiter par les remèdes tirés de la classe des végétaux.

A R T I C L E I.

Traitement de la Vérole universelle par le mercure.

On peut employer le mercure à la guérison de la vérole, extérieurement ou intérieurement.

Emploi du mercure à l'extérieur.

LE mercure pour la guérison des maladies vénériennes peut être employé ou extérieurement, ou intérieurement.

Pour employer le mercure extérieurement, on le mêle, comme nous le dirons ci-après, avec quelque corps gras, & on fait de cette manière une pommade dont on se frotte différentes parties du corps. La peau, qui recouvre ces parties, étant percée d'une infinité de petits trous qu'on appelle pores, les petits corpuscules divisés dans la pommade, entrent par ces pores dans le corps, & peuvent se mêler de cette façon avec les humeurs. Les atômes mercusiels

une fois mêlés avec les humeurs & circulant librement avec elles , doivent agir dans le corps de deux manieres , selon ce que nous avons fait entendre dans le Chapitre premier : les parties subtiles du mercure agiront sur le fluide nerveux ou sur les nerfs , & détruiront par un principe qui nous est inconnu , les miasmes véroliques , pendant que ses parties plus grossieres , agiront mécaniquement sur toutes les humeurs du corps qu'elles briseront , atténueront & rendront plus fluides. Si par des frictions répétées , ou en augmentant la dose de la pommade , ou du mercure qui entre dans sa composition , on fait entrer dans le corps une grande quantité d'atômes mercuriels , alors l'action du mercure sur le fluide nerveux ou les nerfs , & sur les humeurs grossieres de notre corps , sera augmentée ; & c'est alors que , comme nous l'avons dit plus haut , les secrétions seront augmentées dans les glandes , & que paroîtra ce symptôme qu'on nomme salivation. Comme cette secrétion

plus abondante de la salive n'est que la suite de l'agacement général de tout le système nerveux, si dans cet état on irrite un peu plus fortement d'autres glandes, comme par exemple, les glandes intestinales, ce sera dans ces dernières, comme étant les plus irritées, que se fera la sécrétion, suite de l'agacement général, & la salivation sera réprimée & cessera même tout-à-fait si on répète l'irritation sur les glandes intestinales au moyen de quelques purgatifs répétés. De-là sont venues deux méthodes de traiter la vérole avec des frictions mercurielles, la première par salivation, & la seconde par extinction.

Emploi du
mercure à
l'intérieur.

Le mercure ayant passé pendant long-tems pour un des plus grands poisons, il n'est pas surprenant que ce ne soit que tard qu'on se soit hasardé à en prendre intérieurement différentes préparations. Mais enfin l'usage extérieur de ce minéral, tel que nous venons de le dire, ou sous la forme d'emplâtres & d'onguens, étant devenu commun, on a fait

la réflexion qu'employé sous la forme de frictions, il ne pouvoit agir qu'autant qu'il se mêloit avec le sang & qu'il circuloit librement avec les humeurs. Ainsi l'on a pensé qu'il ne seroit pas plus redoutable de le faire passer tout de suite dans la masse du sang par la voie la plus ordinaire, c'est-à-dire, par les vaisseaux lactés, comme tous les autres médicamens dont on fait usage intérieurement. Il ne s'agissoit pour en venir à bout commodément que de le diviser assez, pour que ses corpuscules pussent passer par les mêmes canaux par lesquels le chyle se fait voie dans la masse du sang. Nous trouvons cette division du mercure dans le mercure gommeux, les pillules mercurielles, les dragées de Keyfer, la panacée mercurielle, le sublimé corrosif: c'est pourquoi toutes ces préparations sont en usage pour guérir la vérole universelle.



§. I.

*Traitement de la Vérole par frictions
& salivation.*

Le malade qui a intention de subir ce traitement, auquel on a donné le nom de *grands remedes*, doit avant tout sçavoir quelle est la saison la plus propre à ce traitement, & quelles sont les préparations nécessaires ou utiles avant les grands remedes.

Saison la plus propre à subir le traitement par frictions & salivation.

Quant au premier point, il en est du traitement par frictions & salivation, à-peu-près comme de quelques opérations de Chirurgie, pour lesquelles on distingue deux tems, celui de nécessité & celui d'élection. Il est hors de doute qu'il y a des malades qui doivent passer les grands remedes, sans choisir leur tems & le plutôt possible; c'est lorsque la fureur ou la violence des symptômes ne permettent point de délai. Mais il est aussi un grand nombre de malades qui n'étant point attaqués de sym-

ptômes si pressans peuvent avoir le tems de se reconnoître , & choisir une saison commode pour eux , & propre au traitement. La salivation devant produire des évacuations considérables , & conséquemment de grands épuisemens , on sent bien que les chaleurs de l'Eté ne pourroient que contribuer encore à l'abattement des forces , outre que dans ce tems le sang est beaucoup plus sujet à s'enflammer & à se raréfier ; ce qui convenant également au mercure , rendroit le traitement beaucoup plus difficile & plus sujet à différens accidens. Le froid qui regne pendant l'Hiver contribuant d'une autre part à ralentir le mouvement de la circulation du sang , à rétrécir les pores , à rendre les fibres plus tendues , ne convient point par ces raisons au traitement dont il s'agit. L'Automne & le Printems sont donc les seules saisons propres aux grands remedes ; parce qu'alors l'air étant tempéré , il n'est pas à craindre que les effets du mercure soient réprimés, la transpiration arrêtée par le grand

froid , ni les forces épuisées par la trop grande chaleur. De ces deux saisons , le Printems a encore quelque chose qui lui fait donner la préférence : c'est qu'étant immédiatement suivi des beaux jours , au sortir des remedes le malade a la commodité de pouvoir aller à la campagne, se refaire par un exercice modéré , un air pur & des alimens convenables. Comme il est beaucoup plus aisé de remédier au froid qu'au chaud , la saison la plus propre aux grands remedes , après celles dont nous venons de parler , est l'Hiver : pourvu que le malade non-seulement ait soin de ne point s'exposer pendant le cours des remedes , à l'impression de l'air extérieur , mais encore ait attention de tenir toujours celui de sa chambre à-peu-près à la même température.

Préparations
nécessaires a-
vant de pro-
céder à ce
traitement.

Le tems choisi & arrêté pour passer les grands remedes , il s'agit de s'y préparer. Pour ce faire , le malade commencera par se faire tirer du bras trois poëlettes de sang , s'il est en état de soutenir cette évacua-

tion : si même naturellement il est sanguin , douze heures après cette première opération , il se la fera réitérer. Dès ce jour même , il se mettra à l'usage des bouillons au veau , n°. 1 , ou de l'eau de poulet , n°. 4 , ou tout simplement du petit-lait , dont il boira une pinte par jour. Deux ou trois jours après , il se purgera avec la médecine n°. 28 , ayant eu soin de souper très-légerement la veille , & de prendre même avant ce léger souper , un lavement commun , n°. 16. Pour aider l'opération du purgatif , il boira ce jour pendant la matinée , plusieurs verres de bouillon aux herbes , ou du bouillon coupé , ou du thé léger ; & le soir , il prendra un lavement. Le jour suivant , le malade commencera à prendre les bains d'eau de rivière tiède , à la quantité de deux par jour ; le premier le matin à jeun , le second quatre ou cinq heures après son dîner. Il restera dans le bain une demi-heure , une heure , une heure & demie , ou même plus , s'il le peut sans se fatiguer.

Dans chaque bain , ou en en sortant , il prendra un verre de la même boisson dont il a fait usage après la saignée , c'est-à-dire de bouillon au veau , d'eau de poulet , ou du petit-lait. Si le malade est foible , il ne prendra qu'un bain par jour. Il continuera de cette manière pendant huit , dix , douze ou quatorze jours. Nous n'avons pas besoin de dire que si le malade a le ventre resserré , il doit avoir soin de se le tenir lâche par le moyen des lavemens communs. Les bains finis , le malade fera de nouveau purgé comme ci-dessus ; s'il est sanguin , il fera même bien de se faire encore une petite saignée avant de se purger. Pendant tout ce tems de la préparation , le régime du malade doit être humectant & rafraîchissant : il ne doit dîner que de soupe , de viandes bouillies , ou de viandes blanches rôties ; il boira peu de vin , ne fera qu'un exercice très-modéré dans la journée , aura soin de modérer ses passions , soupera le soir d'une soupe légère ou d'œufs frais , se couchera

de bonne-heure, &c. Quelques bains de plus après la dernière purgation, ne peuvent rien gâter.

La préparation faite, dès le jour suivant, il faut procéder au traitement, qu'on peut diviser en trois périodes. La première comprend l'intervalle de tems qui s'écoule depuis la première friction, jusqu'à ce que la salivation soit établie; la seconde comprend le tems qui se passe pendant que le malade salive abondamment & comme il le doit; enfin la troisième commence au moment où la salivation diminue, jusqu'à ce qu'elle soit tout-à-fait cessée.

I. Période. Le premier jour le malade, le matin à jeun en sortant du lit, se donnera une friction sur chaque jambe avec deux ou trois gros de l'onguent mercuriel, n^o. 57, depuis les chevilles jusqu'aux genoux. Voici la manière dont il doit se frictionner. D'abord si la partie est couverte de poils, on commencera par les couper, soit avec le rasoir, soit avec les ciseaux. Ensuite ayant partagé les deux ou trois

Ce traitement doit se diviser en trois périodes.

Manière de se conduire pendant qu'on se frictionne.

gros d'onguent mercuriel en deux portions égales ou à-peu-près , on s'oindra les parties dites l'une après l'autre , avec la dose d'onguent qu'on étendra dessus , en les frottant avec la paume de la main un peu vivement & en appuyant , pendant l'espace de deux ou trois minutes. Il faut avoir soin que l'onguent soit bien étendu sur le membre , & que ce dernier en soit bien couvert. Les frictions sur les jambes faites de cette manière , le malade mettra des chaufsettes de toile , qu'il gardera jour & nuit , tant pour empêcher l'onguent de gâter les hardes qu'il aura autour de lui , que pour retenir plus longtems l'onguent mercuriel sur la peau. Cela fait , il se mettra au lit & y restera deux bonnes heures.

Dès ce jour, le malade ne doit plus manger que deux soupes par jour , & ne boire que de l'eau rougie. Il gardera exactement sa chambre, qui doit être d'une chaleur médiocre , mais toujours au même point de température autant que faire se pourra. La chaleur convenable est celle marquée

au thermometre de Réaumur au dix-huitieme ou vingtieme degré. Le surlendemain de cette premiere friction, c'est-à-dire, le troisieme jour du traitement, on se fera avec la même quantité d'onguent mercuriel, de la même maniere & avec les mêmes précautions que ci-dessus, une seconde friction sur les cuisses, depuis les genoux jusqu'aux fesses inclusivement; après quoi on mettra un caleçon, qu'on gardera jour & nuit pour les raisons que nous avons dites, & on se mettra au lit pendant deux heures. Le cinquieme jour du traitement, c'est-à-dire au bout de quarante-huit heures, le malade se fera une pareille friction, qui sera la troisieme, sur les bras depuis les épaules jusqu'aux poignets. Enfin le septième jour, il se fera une quatrième friction sur les épaules & tout le long du dos. Pour maintenir l'onguent mercuriel sur la peau dans ces dernieres frictions, on aura une caraisole ou un gillet qu'on se mettra à nud sur le corps. On comprend bien qu'on se mettra au lit après la

troisième & quatrième frictions, comme on avoit fait après les précédentes. Ici le malade doit attendre pendant trois ou quatre jours ; au bout desquels , si la salivation ne se manifeste pas , il recommencera les frictions dans le même ordre & avec les mêmes précautions que ci-dessus, jusqu'à ce qu'elle soit bien établie : comme aussi si cette évacuation s'établissoit après la seconde ou troisième friction , on ne passeroit à la suivante qu'avec prudence , & au bout de plusieurs jours d'intervalle.

Signes qui
annoncent la
salivation.

Les signes suivans annoncent que la salivation ne tardera pas à paroître. Le pouls du malade devient un peu plus fréquent , il est accablé , la tête est pesante ; le matin en s'éveillant sa bouche est échauffée & il y sent un mauvais goût , ses dents sont sensibles & les gencives douloureuses. Les glandes parotides , les maxillaires , les sublinguales , les amygdales , deviennent un peu tuméfiées & douloureuses au toucher , ce qui arrive même quelquefois aux glandes du col. L'extrémité des conduits

duits excréteurs de ces glandes qui s'ouvrent dans la bouche , devient rouge , enflammé & douloureux. Le malade en promenant sa langue sous les joues , sent un petit bouton douloureux , qui est à l'extrémité du canal excréteur de la parotide. La langue est encore bordée d'une ligne rougeâtre plus ou moins large. Enfin , la sécrétion de la salive augmentant sensiblement , il est obligé de cracher plus fréquemment qu'à l'ordinaire.

II. Période. Dès que la salivation se manifeste , le malade doit faire tous ses efforts pour l'entretenir si elle est assez abondante , la pousser un peu si elle n'est pas assez forte , la réprimer si elle est trop copieuse.

Pour que la salivation soit à un degré convenable , il faut que le malade rende une ou deux pintes de salive par vingt-quatre heures , plutôt même un peu plus que moins. Cette évacuation doit être soutenue dans cette force , pendant dix-huit ou vingt jours. Pendant tout ce tems , le malade ne se nourrira que de

Maniere de
se conduire
pendant le
tems de la
salivation.

bouillons , dont il prendra six ou huit dans les vingt-quatre heures. Il boira par jour au moins deux pintes d'eau d'orge , n^o. 9 , ou de ptifanne ordinaire avec la racine de chiendent. Avant de boire sa ptifanne ou son bouillon , il aura soin de bien laver sa bouche, afin de ne point avaler avec les alimens cette salive épaisse , visqueuse & de mauvaise qualité qu'il bave continuellement. Pour le même effet , s'il n'a pas assez de force pour se lever , il se tiendra dans son lit sur son séant , ou à-peu-près ; & la nuit , il se couchera sur le côté , plutôt sur le ventre que sur le dos , afin que pendant le sommeil , la salive tombe d'elle-même hors de la bouche. Le ventre étant toujours resserré pendant cette période , tous les jours il prendra un lavement.

Si dès le commencement la salivation ne s'établit pas de la force que nous venons de dire , ou que dans le cours de cette seconde période , elle diminue , le malade la poussera ou la réveillera par une nouvelle friction. Si , au contraire ,

elle est trop abondante , le malade la réprimera en se dépouillant de ses caleçons , chaufsettes , &c. en essuyant les membres frictionnés pour en ôter l'onguent mercuriel qui y adhère , en buvant une grande quantité de ptisane , diminuant le nombre de ses bouillons , ou enfin en prenant un léger purgatif indiqué, n°. 28.

Cependant il faut penser en même tems aux ulcères qui se forment dans la bouche pendant cette période , & dont il y en a qui sont dangereux , d'autres inutiles , & d'autres avantageux. Les dangereux sont ceux qui se forment sur les gencives & qui les rongent , ceux qui s'établissent sur la luette & aux parties adjacentes , à la racine de la langue, aux commissures des mâchoires. Les inutiles sont ceux qui attaquent les levres supérieures ou inférieures , le palais , la face supérieure ou inférieure de la langue , & autres qui tourmentent & incommodent les malades sans contribuer en rien à la salivation. Ceux , au contraire , de la

derniere classe, se trouvent à la face interne des joues, des deux côtés du frein de la langue, & aux deux côtés de cette partie, vis-à-vis les dents molaires.

Le malade doit s'opposer de toutes ses forces aux ulceres des deux premiers genres : & pour le faire avec succès, il les touchera deux ou trois fois par jour, avec un petit pinceau fait de linge & trempé dans le collyre n^o. 33. Quelques momens après, il se gargarisera la bouche avec de l'eau tiède ou de sa ptisanne, qu'il aura soin de cracher. Quant aux ulceres de la derniere espece qui sont avantageux, le malade les laissera à eux, ou tout au plus pour adoucir les douleurs qu'ils causent quelquefois, il pourra se gargariser avec du lait tiède ou une décoction de racine de guimauve ou de graine de lin.

Maniere de
se conduire
pendant la
derniere pé-
riode du trai-
tement.

III. Période. La seconde période étant finie, c'est-à-dire, au bout d'une vingtaine de jours, un peu plus ou un peu moins, à compter depuis l'établissement de la salivation, le malade

laissera diminuer & finir cette évacuation, si elle paroît tomber d'elle-même, ou sinon il tâchera de l'arrêter peu à peu, en ôtant de dessus son corps toutes les hardes pénétrées d'onguent mercuriel, se nettoyant bien toutes les parties frictionnées, d'abord avec de l'huile d'amandes douces, & puis après avec de la pâte d'amandes. Ensuite il prendra un lavement, n°. 16, puis le jour suivant, le matin à jeun, la médecine n°. 28. Si le flux de bouche paroît un peu opiniâtre, il répétera cette même purgation, de deux jours l'un, jusqu'à ce qu'il s'arrête tout-à-fait. Il détergera les petits ulcères de la bouche, en les touchant avec un petit pinceau fait de linge & trempé dans le collyre ci-dessus, n°. 33, & se gargarisant par-dessus avec le gargarisme n°. 32, auquel on ajoutera, au bout de quelques jours, partie égale de vin rouge.

Dès le jour de la purgation, il doit travailler à rétablir ses forces qui doivent être épuisées. Il doit néanmoins prendre de la nourriture avec

bien de la modération , & commencer par des alimens fort légers & de facile digestion ; tels que les soupes , les panades , les crêmes de ris , ensuite les viandes blanches , bouillies ou rôties , &c.

Dès que les ulceres seront cicatrisés & que les forces seront un peu revenues, le malade s'exposera à l'air extérieur par degrés, d'abord en donnant de l'air à sa chambre , ensuite en faisant de petites promenades ; & sitôt qu'il sera en état , rien ne lui fera mieux que d'aller , s'il le peut , passer quelque tems à la campagne , & y faire usage de lait , si son estomac peut le supporter.

Circonstances où le malade doit procéder au traitement , sans préparation , & sans égard aux saisons.

Remarques. 1^o. Nous avons dit en général , qu'il y avoit deux tems pour passer les grands remedes , celui de nécessité , & celui d'élection : que ce dernier étoit préférablement le Printems , l'Automne , &c. & que le premier étoit lorsque la violence des symptômes ne permettoit point de délai. Les cas de cette nature sont, lorsque quelque chancre ou quelque ulcere rongé avec une promp-

titude extraordinaire les parties qu'il attaque , fans qu'on puisse arrêter ses progrès avec les remedes ordinaires : lorsque des exostoses croissent avec une vîtesse surprenante : lorsque les douleurs vénériennes sont insupportables , & empêchent absolument le sommeil : lorsque le virus vénérien affecte ou menace d'affecter quelques-uns des visceres essentiels à la vie , comme le poumon , le foie , &c. ou quelque partie intéressante , comme les testicules , la matrice. Alors il n'y a point du tout à différer , ni à choisir une saison convenable , il faut procéder sur le champ au traitement. Le malade doit alors tourner toutes ses vues à rendre les saisons les plus fâcheuses moins impropres à ce traitement.

S'il est des cas , où , comme on vient de le voir , il faille avancer le traitement ; il en est d'autres , au contraire , où il faut le différer. Ainsi, un vérolé ne procédera pas au traitement , s'il est atteint d'une maladie aiguë , comme d'une fluxion de

Gas où l'on
doit différer
le traitement

poitrine , d'une fièvre continue , maligne , putride , d'un crachement de sang , d'une dyffenterie , &c. Il ne se traitera pas non plus s'il est attaqué d'une maladie chronique déplorée , à moins que cette maladie ne tire son origine du virus vénérien , & alors encore il tâchera par un régime convenable de rétablir ses forces , & de se mettre en état de pouvoir supporter le traitement. Enfin, l'expérience ayant appris que la salivation est beaucoup plus difficile à conduire chez les femmes , dans le tems de leurs regles , une malade qui voudra passer par les grands remèdes , aura soin de prendre son tems , de manière que cette évacuation périodique tombe à la fin du traitement. Pour cela , elle pourra commencer la préparation une quinzaine de jours après la cessation de ses regles , de manière qu'elle soit finie trois ou quatre jours avant le tems prochain : après les bains , elle ne se fera pas saigner de nouveau , ou si elle est sanguine , se fera saigner au pied ; le lendemain de sa saignée , elle pourra prendre sa

Observation
à faire pour
les personnes
du sexe qui
voudront subir
ce traitement.

purgation , qui n'est pas assez forte pour rien déranger. Elle restera ensuite tranquille jusqu'à ce que ses regles aient commencé à paroître. Dans ce tems même , elle pourra commencer le traitement ; mais elle aura soin de laisser entre les premières frictions deux jours d'intervalle , & de ne les faire succéder promptement les unes aux autres , afin de hâter le flux de bouche , que lorsque ses regles seront tout-à-fait passées. De cette façon , les regles suivantes n'arriveront que lorsque le traitement sera tout-à-fait terminé , ou tirera à sa fin.

2°. Les symptômes, comme nous l'avons fait remarquer , sont quelquefois si pressans qu'on est même obligé de sauter par-dessus la préparation. Alors il y a deux manieres de procéder pour le malade. La première est de s'en tenir pour toute préparation à une ou deux saignées & autant de purgations , qui dans ce cas doivent être composées de mercure , n°. 36. La seconde est de se donner sur le champ une ou deux

Maniere de se conduire lorsque les symptômes sont si pressans qu'ils ne donnent pas aux malades le tems de se préparer.

frictions , afin de calmer un peu la vivacité des symptômes , & néanmoins de prendre toujours en même tems une ou deux purgations mercurielles , & de suite les bains : après quoi on procédera au traitement de la maniere que nous avons dit. Cette derniere façon est à préférer par les personnes délicates : mais les personnes robustes peuvent se servir de la premiere.

On sent bien que la préparation que nous avons décrite , est la préparation commune , qui convient à ceux qui n'ont pour toute maladie que la vérole. Car , si cette maladie se trouve compliquée avec quelque'autre antécédente , & que le vérolé soit en outre pulmonique , cachectique , mélancholique , épileptique , scorbutique , &c. il faut qu'avant toute préparation , si les symptômes véroliques lui permettent ce délai, il faut, dis-je , qu'il travaille à guérir ou du moins à diminuer considérablement ces affections primordiales , par le moyen des remedes propres à chacune de ces maladies.

3°. Pendant la première période du traitement il est à remarquer que quoique nous ayons dit que le malade doit se froter le matin à jeun, il peut néanmoins le faire aussi le soir après que la digestion est faite, & immédiatement avant de se coucher, si cela lui est plus commode. Nous croyons néanmoins l'heure que nous avons indiquée plus convenable, parce que le matin, en sortant du lit, les pores de la peau étant beaucoup plus dilatés & plus ouverts, ils peuvent prêter une entrée beaucoup plus facile aux corpuscules mercuriels.

Le malade peut se donner des frictions le soir avant de se mettre au lit.

On observera aussi qu'on peut raccourcir cette première période, en se donnant tous les jours une friction, au lieu de laisser entre chacune un jour d'intervalle. Il est vrai qu'en se frictionnant ainsi, on risque de forcer un peu trop la salivation & d'avoir ensuite beaucoup de peine à la modérer, ou même d'encourir les accidens dont nous parlerons au Chapitre suivant. Mais en opérant de cette façon ou d'une autre, il est un

Moyens d'abrégé un peu ce traitement.

moyen de se mettre à l'abri de ces dangers , qui est de ne jamais procéder à une nouvelle friction , sans avoir bien pris garde à l'état de sa bouche ; & si rien ne préfage le flux de bouche , d'attendre quelques jours après s'être donné les trois ou quatre premières frictions de suite , de se tenir bien chaudement & de ne point s'exposer à l'air extérieur , de bien observer le régime prescrit & de boire beaucoup de ptisane.

Observation
à faire lorsqu'
que la salivation
paroit tout de suite,
ou bien a de
la peine à s'é-
tablir.

Si on a procédé exactement de la manière que nous avons indiquée ci-dessus , & que les quatre premières frictions données & les deux ou trois jours passés , il n'y ait encore aucune apparence de salivation , on augmentera aux frictions suivantes la dose d'onguent mercuriel , ou bien on pressera un peu plus les frictions. Il y a des personnes qui , dès la première friction , ont le flux de bouche , comme aussi d'autres chez lesquelles il est fort difficile de l'établir : les premières auront soin de le forcer un peu , & de le soutenir par des frictions répétées à plusieurs jours d'in-

tervalle l'une de l'autre : & les secondes se conduiront avec beaucoup de circonspection , d'autant plus que pouvant très-bien guérir sans salivation , il vaut beaucoup mieux qu'elles ne salivent point , que d'encourir les accidens ordinairement funestes en ce cas , d'une salivation précipitée & forcée.

Lorsque nous avons dit que pendant toute cette période le malade ne devoit manger que deux soupes par jour & ne boire que de l'eau rougie , il faut entendre quant au premier point, que si néanmoins l'appétit est considérable & le sujet jeune , on peut y joindre un œuf frais , une petite croûte de pain , quelques confitures ou autre aliment en petite quantité & de légère digestion : & quant au second point , il ne doit boire de l'eau rougie qu'à ses repas ou quelquefois dans la journée pour soutenir ses forces , ou varier la boisson ordinaire , qui durant tout ce tems ne doit être que d'eau d'orge , de ris , ou de chiendent.

Nourriture
du malade
pendant la
première pé-
riode du
traitement.

4°. On voit qu'en comptant douze

Durée du
traitement
par frictions
& salivation.

jours pour la préparation, sept jours pour la première période du traitement, dix-huit pour la seconde & huit jours pour la troisième; le traitement par friction & salivation doit durer environ quarante-cinq jours, ou trente-trois jours, si on ne veut pas y comprendre le tems de la préparation.

Nous ne devons pas oublier de dire que dans la dernière période, lorsqu'il s'agira de cicatrifer les ulcères qui se feront formés dans la bouche, le malade doit avoir grand soin de passer, plusieurs fois dans la journée, les doigts entre les gencives & le dedans des joues ou les côtés de la langue, afin d'empêcher les ulcères qui seront venus à ces parties de s'unir ensemble; ce qui par la suite gêneroit considérablement leurs mouvemens. Il viendra facilement à bout d'empêcher cette réunion contre-nature, en se gargarisant souvent avec l'eau d'orge & le miel rosat.



§. I I.

*Traitement de la Vérole par frictions
& extinction.*

Les dangers auxquels se trouvent exposé les malades de la part de la salivation, & l'exténuation, l'amai-grissement considérable où ils sont en sortant de ce traitement, ont fait imaginer de ne faire entrer dans le corps que beaucoup moins de mercure à la fois, afin d'éviter par-là le flux de bouche, & d'une autre part d'allonger aussi en proportion le traitement, afin de compenser la légéreté des frictions par leur multitude. On a donné à ce traitement le nom de traitement par extinction. En deux mots, on peut dire qu'il consiste à introduire dans le corps autant de mercure qu'il peut y en entrer sans causer de salivation, & de le faire rouler dans les vaisseaux pendant un tems suffisant pour que les symptômes de la maladie disparoissent. Voici de quelle maniere on parvient à cette fin.

Ce que c'est
que l'extinc-
tion.

Maniere de
procéder à ce
traitement.

Le malade étant bien préparé comme pour le traitement précédent, le matin à jeun, ou le soir en se mettant au lit, la digestion étant bien faite ; le malade, dis-je, se fera la première friction avec un gros ou un gros & demi d'onguent mercuriel, n^o. 57, sur le pied droit ou gauche, jusqu'au-dessus des chevilles. Toute la partie sera bien couverte d'onguent, à la réserve de la plante du pied, qu'il est tout-à-fait inutile de frictionner. Cela fait, le malade mettra une chaussette par-dessus cette friction. Supposé qu'il ait commencé par le pied droit ; au bout de trois jours il se fera une pareille friction avec la même dose d'onguent & de la même manière sur le pied gauche ; pareillement jusqu'au-dessus des chevilles. Trois jours après, il se fera une friction sur la jambe droite, depuis l'endroit où finit la friction précédente, ou depuis les chevilles jusqu'au genou. Au bout de trois autres jours, une semblable friction sur la jambe gauche jusqu'au genou. Enfin, pour être plus court, de

de trois jours en trois jours , il se fera une petite friction dans l'ordre suivant. La cinquieme friction se fera sur la cuisse droite , depuis le genou jusqu'au milieu de la cuisse : la sixieme , sur la cuisse gauche : la septieme , sur la cuisse & la fesse droite : la huitieme , sur la cuisse & la fesse gauche : la neuvieme , sur les parties de la génération , le périnée , les aines : la dixieme , sur le bras droit jusqu'au coude : la onzieme , sur le bras gauche : la douzieme , sur l'avant-bras jusqu'au poignet : la treizieme , sur l'avant-bras gauche : la quatorzieme , sur les épaules : la quinzieme , sur le dos : la seizieme , sur les lombes. Le malade contiendra l'onguent mercuriel sur les parties frictionnées , comme dans le traitement précédent , par le moyen de chaufferettes de toile , de caleçon , de gillet , qu'il gardera jusqu'à la fin du traitement. Si la maladie n'est pas encore guérie après les frictions précédentes , le malade les recommencera dans le même ordre.

Comme par ce traitement on a

en vue de guérir sans que le mercure porte à la bouche ou du moins que très-légèrement, le malade fera grande attention de ne jamais passer à une autre friction, qu'il ne soit bien sûr de l'état de sa bouche; & pour peu qu'il s'apperçoive du plus léger signe d'une salivation incommode ou prochaine, il attendra que ce symptôme soit tout-à-fait passé pour procéder à une nouvelle friction. Et comme le signe de salivation prochaine aura indiqué qu'on a introduit à la fois une trop grande quantité de mercure, aux frictions prochaines on diminuera la dose d'onguent mercuriel, ou bien on ne fera les frictions que de quatre en quatre, de cinq en cinq, ou de six en six jours, ou même, s'il le faut, en les éloignant encore davantage l'une de l'autre.

Si nonobstant le retard des frictions ou la diminution de la dose d'onguent, la salivation se manifestoit tout-à-fait, en cas que le malade eût la commodité, il pourroit se conduire comme étant au second

période du traitement précédent, & laisser aller la salivation; ou s'il ne vouloit point absolument saliver, il faudroit qu'il se dépouillât de ses linges, qu'il essuyât les parties frictionnées, qu'il observât un régime de vivre moins nourrissant, qu'il bût abondamment de la ptisane, ne s'exposât point à l'air extérieur; & si même ces précautions n'arrêtoient pas encore la salivation, il prendroit la médecine n°. 28, qu'il répéteroit même deux jours après, si elle n'avoit pas fait effet dès la première fois. Ensuite, au bout de quelques jours d'intervalle, la salivation étant tout-à-fait arrêtée, il reprendroit le cours des frictions comme précédemment, excepté qu'il les feroit avec moins d'onguent, & qu'il mettroit entre chacune un plus grand intervalle de jours.

Le ménagement pendant ce traitement est beaucoup moins strict que dans le précédent. Le malade peut vivre simplement comme s'il n'étoit qu'indisposé. Sa nourriture sera précisément celle d'un convalescent: il

Nourriture
du malade
pendant le
traitement
par extinc-
tion.

dînera de soupe , de bouilli , ou de viandes blanches, bouillies ou rôties : point de ragoût , ni de fausses relevées : il boira de l'eau rougie. Le soir , il soupera de crème de ris , de vermicel, de semouille, d'œufs frais, ou d'autres alimens de cette nature. Pendant la journée , il boira abondamment de l'eau d'orge ou de ris. Si le tems est très-doux , il pourra prendre l'air sans aucun inconvénient , ayant soin cependant de se garnir toujours un peu plus que de coutume , pour plus grande sûreté. Il aura aussi attention de se tenir le ventre libre pendant tout le cours du traitement , avec des lavemens communs ; de se coucher de bonne-heure , de se lever tard , & sur-tout de ne faire aucune débauche de quelque espece que ce soit.

Durée de ce
traitement.

Le tems que doit durer ce traitement est , comme on le voit , indéfini. Il peut être de sept semaines , deux mois , deux mois & demi & même plus. Dans le traitement par friction & salivation , on use environ deux onces & demie d'onguent

mercuriel , c'est-à-dire , huit ou dix gros de mercure ; & dans celui-ci , on en emploie quelquefois jusqu'à quatre onces , qui reviennent à environ deux onces de mercure.

On remarquera que lorsque nous avons dit , tant dans la description de ce traitement que dans celle du précédent , qu'on diminueroit la dose d'onguent , on peut en place prendre la même dose d'un onguent plus foible de mercure. Si donc on avoit coutume d'employer deux gros de l'onguent n°. 57 pour une friction , & que quelqu'accident oblige de diminuer cette dose , on peut ne prendre pour la friction suivante que de l'onguent n°. 58 , à la même dose que l'on employoit le précédent , & la quantité de mercure sera diminuée , parce qu'il en entre moins dans l'onguent n°. 58 , que dans celui n°. 57.

La disparition des symptômes donnant lieu de présumer que la maladie est guérie , le malade se donnera encore quelques frictions de plus pour assurer sa guérison ; après quoi il ôtera tous ses linges , se dé-

crassera avec l'huile d'amandes douces & la pâte d'amandes , pour se remettre à un régime de vivre un peu plus nourrissant ; ira à la campagne prendre l'air & des forces au moyen d'un exercice modéré , s'y mettra à l'usage du lait , s'il est un peu épuisé ; enfin , se conduira comme tout homme qui sort d'une grande maladie doit se conduire.

Si le malade veut se purger à la fin du traitement , il peut le faire ; mais le corps bien décrassé & sept ou huit jours passés après le traitement , si d'ailleurs il se porte bien , je n'y vois aucune nécessité.

Précautions
à prendre
pour les per-
sonnes du
sexe.

Comme pour ce traitement , il ne se trouve jamais dans le corps une assez grande quantité de mercure pour exciter la salivation , il n'y a pas d'autres précautions à prendre pour les femmes que pour les hommes , si ce n'est que comme celles-là sont plus délicates & plus sensibles , elles doivent se traiter avec plus de ménagement , se frictionner de plus loin en plus loin , employer une dose un peu moins forte d'onguent , être plus

dans les Maladies Vénériennes. 103
réservées sur le boire & le manger ,
donner moins de prise à l'air exté-
rieur. En suivant exactement ces pré-
ceptes , elles feront à l'abri de tout
accident.

§. III.

*Traitement de la Vérole par le mer-
cure gommeux.*

On a vu que , dans les traitemens
précédens , c'est par le moyen des
pores dont toute la peau est criblée ,
qu'on introduit le mercure dans la
masse du sang , pour le faire circu-
ler avec ce fluide. Dans celui-ci &
dans les suivans , c'est par les vaif-
seaux lactés & de la même maniere
que le chyle qui résulte des alimens ,
que les globules de ce minéral sont
portés dans toute l'habitude du corps.
Il ne faut pas croire que ç'ait été une
chose si aisée que de le faire péné-
trer de cette façon dans les vaisseaux
de notre machine. Il falloit trouver
le moyen de diviser prodigieusement
le mercure , afin qu'il pût entrer par

des bouches aussi déliées que celles des vaisseaux lactés; & de plus, il falloit que cette division fût continuée pendant un certain tems, c'est-à-dire, qu'il falloit empêcher que les globules de mercure divisé ne pussent se réunir dans l'estomac, & former de nouveau un mercure coulant. La Physique & la Chymie ont concouru également à nous donner ces moyens desirés; l'une, en nous fournissant celui de diviser si fort ce minéral, en le broyant & l'incorporant à certaines substances tenaces, que ses parties ne pussent plus se toucher & se mêler de nouveau; & l'autre, en le combinant avec différens acides, & formant de cette façon des sels mercuriels solubles dans différentes liqueurs.

Maniere de
préparer le
mercure
gommeux.

Si l'on broye pendant quelque tems du mercure coulant avec une substance mucilagineuse & un peu d'eau, on s'apperçoit que peu-à-peu le mercure se divise, sans que ses parties puissent se réunir de nouveau; parce qu'alors on doit concevoir que chaque petite molécule de

mercure se trouve couverte d'une couche de mucilage qui, faisant l'office de cloison, l'empêche de communiquer avec une molécule voisine. Lorsqu'on a broyé ce mélange pendant un certain tems, le tout ressemble assez à une pâte claire de couleur grise, que l'on peut regarder comme un corps spongieux composé d'un nombre infini de cellules, dans chacune desquelles loge une molécule infiniment petite de mercure. Si on étend cette pâte dans une liqueur quelconque, on a le remède qu'on appelle le mercure gommeux, c'est-à-dire, une liqueur dans laquelle il nage une infinité de molécules mercurielles de la plus grande ténuité, & qui au moyen de la couche de mucilage, dont elles sont chacune enveloppées, se trouvent être plus légères que le volume d'eau qui leur répond. Voici la maniere de se traiter de la vérole avec cette préparation.

Pour prendre ce remède, le ma-
lade n'a pas besoin d'être préparé
comme pour le traitement précédent.

Maniere de
prendre ce
remède.

S'il est bien sanguin , ou que les symptômes soient inflammatoires , il se fera saigner : mais il suffira autrement qu'il se purge deux fois avec les pillules n^o. 36 ou 37. S'il a été saigné , le lendemain de la saignée il se purgera avec les mêmes pillules.

Dès le jour même du dernier purgatif , le soir , en se mettant au lit , il prendra une cuillerée contenant une once de la composition n^o. 34. Il répétera cette même dose le lendemain matin à jeun , & ainsi de suite soir & matin , jusqu'à la disparition des symptômes ; ce qui doit arriver en trois , quatre , cinq ou six semaines de tems , selon la force de la maladie.

Comme ce remede , ainsi que chacun peut le voir par sa composition , est des plus doux , le malade peut en prendre trois & quatre doses par jour , que la digestion soit faite ou qu'elle ne le soit pas , pourvu néanmoins que chaque dose soit un peu plus foible.

Pendant le cours du traitement, il

pourra librement vaquer à ses affaires , pourvu toutefois que le tems soit doux. Il aura seulement soin d'observer un régime réglé : & comme l'usage continué des mucilagineux est sujet à resserrer le ventre , s'il ne l'a pas libre , il prendra des lavemens tous les deux jours , ou même tous les jours.

Si le mercure paroïssoit vouloir porter à la bouche , le malade se ménageroit un peu plus, en se modélant sur ce que nous avons dit à la section précédente , se purgeroit une fois ou deux avec la médecine n°. 28 , puis reprendroit l'usage du remède comme si rien n'étoit survenu.

Nous ne devons pas oublier de faire mention ici d'un traitement qui a beaucoup de rapport à celui que nous venons de décrire , & qui a été très en usage en Angleterre. Ce traitement consiste à prendre tous les quatre ou cinq jours , le matin à jeun , un scrupule de mercure crud, revivifié du cinabre , qu'on bat pendant quelques instans avec la pointe d'un cure-dent , & qu'on éteint dans

Autre manière d'employer intérieurement le mercure crud à la cure de la vérole.

quelques gouttes d'un syrop quelconque. Ce remede sans aucune préparation, sans y joindre l'usage d'aucun autre médicament, guérit avec le tems des gonorrhées, des poulains, des véroles récentes, confirmées ou invétérées : & on nous a assuré que des malades avoient pris de cette façon en plusieurs mois, ou années, jusqu'à deux & trois livres de mercure, avec tout le succès possible. Au lieu de prendre un scrupule de mercure tous les cinq jours, on pourroit, si on l'aimoit mieux, en prendre quatre ou cinq grains tous les jours ; & je pense que les effets n'en seroient que plus prompts.

§. I V.

Traitement de la Vérole, par les pillules mercurielles.

Cette méthode est fondée sur les mêmes principes que la précédente. On éteint une certaine quantité de mercure, en le broyant avec un peu de thérébentine. Ensuite on joint à

ce mélange quelques purgatifs , & on en fait des pillules dont on continue l'usage à petites doses.

Le malade , après une préparation pareille à celle décrite dans la section précédente , prendra tous les jours , soir & matin , une des pillules n^o. 39 ; & après avoir pris celle du matin , il boira chaudement dans son lit , une pinte de forte décoction de gayac , n^o. 21 , pour exciter les sueurs. Au bout de deux ou trois jours , ces pillules procureront au malade deux ou trois selles par jour sans tranchées. Il continuera ainsi l'usage de ces pillules pendant quinze jours , ou trois semaines , ou même plus , au bout duquel tems la maladie doit être guérie. On observera que ces pillules doivent se prendre à jeun , ou la digestion bien faite. Le régime fera comme ci-dessus ; le malade pourra vaquer à ses affaires , avec les précautions néanmoins indiquées précédemment.



§. V.

Traitement de la Vérole , par le sublimé corrosif.

Raisons qui
ont suscité
beaucoup
d'ennemis à
ce traite-
ment.

Trois raisons ont soulevé beaucoup de personnes de l'Art contre le traitement que nous allons décrire. Premièrement, elles n'ont pu se persuader qu'on pût faire usage pendant un certain tems, d'un poison aussi vif, sans qu'il en résultât quelques dangers. Secondement, frappées de la violence de la maladie, & des troubles qu'elle produit dans toute la machine, elles ont eu peine à concevoir qu'une quantité de mercure, aussi foible que celle que l'on prend par cette méthode, pût la guérir radicalement. Troisièmement enfin, peut-être aussi des vues d'intérêt ont-elles suscité des ennemis à ce remède, qui une fois bien connu & bien administré, doit faire tomber la méthode des frictions dans un grand discrédit. Pour les rassurer nous pourrions les rappeler à l'expé-

rience, qui est toute en notre faveur : mais nous y voulons bien joindre quelques mots de raisonnement.

1°. Ces mêmes personnes de l'Art qui redoutent si fort l'admission d'un poison violent dans le corps, ne doivent point ignorer qu'il n'en est pas du sublimé corrosif autrement que de plusieurs autres médicamens véneux, dont on se sert tous les jours avec succès dans la Médecine. Dans de certaines fièvres soporeuses & malignes, ne fait-on pas continuer à un malade pendant long-tems le tartre-stibié, à la dose de quatre, cinq, six grains & même plus par jour ? N'ont-elles pas vu quelquefois cette dose assez forte, & qui équivaloit bien à un demi-grain de sublimé corrosif, ne procurer au malade aucune évacuation, de manière qu'au bout de huit, dix, douze jours, on pourroit compter encore une trentaine de grains, & même plus, de ce médicament dans le corps du malade, sans qu'il en résultât aucun danger ? L'effet d'un poison, tel rongeur ou caustique

Réponse à
la première
raison.

qu'il soit, n'est à craindre qu'autant qu'un grand nombre de ses molécules peut attaquer à la fois un petit nombre de fibres. Alors, de même qu'une batterie de canons, tous dirigés vers le même point, fait brèche à l'endroit où ils frappent; de même plusieurs molécules d'un caustique, attaquant toutes à la fois peu de fibres, viendront à bout de les détruire: mais que l'on fasse le contraire, & que l'on dirige contre une très-grande multitude de fibres, une très-petite quantité de molécules d'un caustique, & alors elles seront sans force. C'est précisément ce que l'on fait dans le traitement de la vérole par le sublimé corrosif: on en dissout une très-petite quantité dans beaucoup de liqueur, & la vertu rongeante de ce médicament ainsi divisé, se trouve trop foible pour nuire aux fibres de l'estomac.

Réponse à
la seconde
raison.

2^e. On a peine, dit-on, à concevoir qu'une si petite quantité de mercure que celle que l'on prend par ce traitement, puisse guérir radicalement la vérole. Mais pour que cette
raison

raison fût bonne , il faudroit être plus instruit qu'on ne l'est , de la maniere dont le mercure guérit cette maladie. Sçait-on au juste quelle est la quantité de mercure nécessaire pour en opérer la cure ? Et loin que ce raisonnement soit de quelque valeur & puisse faire impression , les expériences multipliées & constantes du succès du sublimé corrosif , ne prouvent-elles pas au contraire que le mercure guérit la vérole , non pas en raison de sa quantité , de son poids , &c , mais en raison d'une vertu singuliere & inconnue qu'il a de la guérir : à - peu - près de même que l'*opium* fait dormir ; parce que , comme dit Moliere , *habet virtutem dormitivam* , il a une vertu dormitive.

3°. Nous pouvons diminuer les craintes de ceux qui , par vues d'intérêt , s'opposent , autant qu'il est en eux , à l'administration du sublimé corrosif , en leur faisant observer que la nature de la vérole , & celle des moyens employés pour la guérir , ne sont pas encore assez connues , pour

Réponse à
la troisième
raison.

qu'on puisse espérer pouvoir tout-à-fait se passer des frictions. Le sublimé est un remède de plus, & un bon remède contre la vérole; mais qui ne proscriit pas encore l'usage des autres moyens. Il y aura encore pendant quelque tems des véroles qui ne céderont tout-à-fait qu'aux frictions, & peut-être même qu'au traitement par frictions & salivation, nonobstant tout ce qu'on pourra croire au contraire.

Voici la maniere dont le malade se conduira pendant ce traitement.

Maniere de
prendre le
sublimé cor-
rosif.

Il se purgera une ou deux fois avec la médecine n°. 37, ayant eu soin de se faire saigner précédemment s'il est sanguin, & même de boire, un ou deux jours devant, quelque ptisane rafraîchissante. Ensuite, dès le soir de sa purgation, la digestion étant bien faite, en se mettant au lit, il prendra une cuillerée à bouche de la liqueur n°. 35, & quelques minutes après l'avoir avalée, il boira un grand verre de la ptisane chaude n°. 22, ou de l'eau d'orge, n°. 9. Il se couvrira

bien dans son lit , & s'endormira.

Il observera , pour mesurer cette dose , de ne point se servir de cuiller de métal , mais d'un petit verre à liqueur , dans lequel , pour la plus grande certitude , il pourra peser un peu plus de demi - once de la composition indiquée , pour chaque dose.

Le malade prendra cette dose du soir , de la maniere que nous venons de dire , pendant quatre ou cinq jours , au bout duquel tems il en prendra de plus une pareille dose le matin à jeun dans son lit , sur les six heures du matin , observant de boire quelques minutes après , un grand verre de ptisanne susdite , & de rester encore au lit , bien chaudement , pendant deux heures.

Il prendra de cette façon ces deux doses de sublimé , matin & soir , pendant huit ou dix jours , au bout desquels il y en ajoutera une troisieme pareille , avec les mêmes précautions , mais sans se mettre au lit , sur le midi , après la digestion de son déjeuner , & une demi-heure ou une heure avant son dîner.

Ces trois doses seront continuées exactement sur le même pied pendant six ou huit jours, si le malade n'en ressent aucun accident. Au bout de ce tems, les symptômes s'évanouissant, il retranchera la dose du midi, & s'en tiendra encore pendant quelques jours à celle du soir & du matin. Au bout de quelques jours encore, il retranchera l'une de ces deux doses, & continuera de prendre l'autre pendant une huitaine de jours pour assurer la guérison. S'il sent alors son estomac un peu fatigué, après s'être purgé avec la médecine n°. 28, il se mettra à l'usage du lait, ou de l'eau d'orge coupée avec le lait.

Pendant tous le tems qu'il fera usage de ce remede, il boira abondamment dans la journée de l'eau d'orge ou de la ptisane n°. 22, coupée avec deux tiers d'eau, jusqu'à la concurrence de deux ou trois pintes.

Ce remede n'oblige point à garder la chambre, à moins que le tems ne soit trop froid ou la saison

un peu dure. Si le malade s'exposoit alors à l'air , il risqueroit que le mercure ne lui portât à la bouche , ce qui arrive quelquefois , quoique très-rarement ; ou bien , ce remede pouffant encore quelquefois la transpiration , on sent qu'il feroit dangereux de la supprimer. Du reste , son régime sans être bien strict , doit être celui d'un homme dont la santé n'est pas bien robuste , ses repas doivent être réglés & frugals : à cause de la dose qu'il doit prendre le soir , il aura soin de souper de bonne-heure & légèrement , & de ne pas se coucher trop tard. Le matin à son déjeuner , il fera bien de prendre de l'eau d'orge coupée avec le lait & du sucre , ou bien du syrop de capillaire étendu dans de l'eau & coupé avec le lait.

Au commencement , ce remede laisse dans la bouche un goût un peu cuivreux , mais qui ne doit point effrayer les malades. Au bout de quelques jours , il est sujet à donner des nausées , mais elles se passent

après avoir mangé. Si néanmoins ces nausées étoient considérables, il faudroit éloigner les doses du remede, ou bien les diminuer, & boire abondamment de la ptifanne. S'il portoit à la bouche, on l'interromproit quelques jours, pendant lequel on se purgeroit avec la médecine, n^o. 28; puis on en reprendroit l'usage comme ci-devant.

Les femmes peuvent faire usage de ce remede sans autres préparations que celles marquées ci-dessus. Si elles étoient très-déliçates, elles n'en prendroient au plus que deux doses par jour, & cela même après en avoir pris pendant dix à douze jours une seule dose par jour, afin d'y bien accoutumer leur estomac. Du reste, il ne faut que du bon sens pour plier l'usage de ce médicament aux différens degrés de délicateffe.

Les enfans peuvent pareillement le prendre, en n'en prenant que demi-dose, ou même qu'un quart de dose, selon leur force & leur âge.

§. V I.

*Traitement de la Vérole , par la
panacée mercurielle.*

Il y a deux manieres d'employer ce sel métallique, moins chargé d'acide que le sublimé corrosif, à la cure de la vérole. On peut en faire usage sous la forme de pillules, ou dissous dans une liqueur.

Pour se traiter par la premiere maniere, il ne s'agit que de prendre pendant plusieurs semaines & plusieurs fois par jour, des pillules n^o. 41, & les discontinuer ou se purger dès que la bouche commence à s'affecter.

Pour se traiter conformément à la seconde, on prendra deux ou trois fois par jour, un verre contenant trois ou quatre onces de la solution de panacée, ou de la ptisanne n^o. 23. Si quelques symptômes menacent de la salivation, on discontinuera & on se purgera, après quoi on reprendra l'usage du même remede.

J'ai toujours pensé qu'on pourroit très-bien parvenir à se guérir de la vérole & cela d'une manière très-commode, en prenant tous les jours avec ses alimens, deux, trois, ou quatre grains de panacée mercurielle, & se purgeant toutes les fois qu'on a lieu de craindre la salivation. Il faudroit ainsi continuer l'usage de ce remede pendant quelque tems ; mais je doute qu'il trompât l'espérance du malade. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si les symptômes véroliques ne sont pas d'ailleurs bien pressans, je ne vois pas qu'il pût survenir aucun accident d'une pareille méthode.



§. VII.

*Traitement de la Vérole , par les
dragées de Keyser.*

Le mercure dissous par de certaines manipulations dans le vinaigre distillé , forme avec cet acide un sel mercuriel neigeux , qui mêlé avec la manne ou autre substance de cette espece & réduit en pillules , fait ce qu'on appelle les Dragées du sieur Keyser.

Pour se traiter avec ces pillules , il n'est pas besoin d'autre préparation. Le malade a soin d'en prendre les premiers jours, quatre, six, huit, &c. & d'en augmenter la dose journellement jusqu'à ce qu'elles paroissent calmer les symptômes , ou jusqu'à ce qu'elles portent à la bouche ; ce dont on s'apperçoit par une chaleur assez forte au-dedans de cette partie, & une secretion plus abondante de salive : alors on en cesse l'usage pendant quelques jours , on se purge , on se saigne même s'il est nécessaire :

puis les symptômes du ptyalisme passés, on recommencera sur nouveaux frais. La dose des pillules que l'on doit prendre n'est point fixe; on en fait usage jusqu'à ce qu'on soit absolument guéri. On en prend dix, douze, quinze, vingt & au-delà par jour, pendant six semaines, deux mois & même plus.

Pastilles antivénériennes qui peuvent suppléer aux dragées de Keyser.

Au défaut des dragées de Keyser, on peut se servir avec un égal succès des pastilles suivantes. On éteindra dans suffisante quantité d'un syrop quelconque, trois parties de mercure crud, revivifié du cinabre: on ajoutera à ce mélange deux parties de crème de tartre. Ensuite, on réduira le tout en pâte avec du sucre candi en poudre, & on en formera de petites dragées ou pastilles, chacune du poids de cinq ou six grains qu'on laissera sécher au soleil, ou à la chaleur douce d'une étuve. On peut prendre deux ou trois de ces dragées par jour, jusqu'à parfaite guérison.

Nous ne sommes pas entrés dans

de grands détails sur le traitement par la panacée mercurielle , parce que nous avons pensé que ce que nous avons dit précédemment sur l'usage du sublimé corrosif , devoit suffire pour celui-ci ; la panacée n'étant autre chose qu'un sublimé corrosif adouci ou dulcifié. Nous avons été aussi court sur le traitement par les dragées de Keyser , parce que le secret de ces dragées n'est pas encore divulgué , & que d'ailleurs leurs succès ne sont pas encore assez constatés pour n'en plus pouvoir douter : le sieur Keyser ayant demandé , il y a long-tems , des Commissaires à la Faculté de Médecine de Paris , pour faire des traitemens sous leurs yeux , & les rendre témoins de leurs effets , & ne s'étant pas présenté depuis que ces Commissaires lui ont été nommés par le sort.



ARTICLE II.

*Traitement de la Vérole universelle ,
par des remedes tirés de la classe
des végétaux.*

Raisons qui
ont donné
lieu aux trai-
temens de la
vérole par
des remedes
tirés de la
classe des vé-
gétaux.

LA mauvaise maniere d'adminif-
trer le mercure dans le commence-
ment qu'on en fit usage , ou le mau-
vais emploi que dûrent souvent faire
de ce minéral , les Charlatans aux-
quels le peuple court toujours à son
grand dommage , furent fans doute
les premieres raisons qui engagerent
à chercher si le regne végétal ne pro-
mettoit pas aussi quelque spécifique
contre cette maladie redoutable.
L'opinion où l'on étoit que cette
peste avoit été apportée de l'Améri-
que , fit croire qu'on pourroit trou-
ver les remedes dans le même en-
droit où l'on avoit trouvé la mala-
die. En effet , bientôt on apporta
de ce pays le bois de gayac , qui ,
comme tout remede nouveau , opéra

des miracles , si l'on en doit juger par le récit des Médecins ou des Historiens de ces tems-là. Mais comme ce bois étoit d'une cherté excessive , on chercha à lui substituer d'autres bois de notre pays qui fussent plus communs. On remarqua que la vertu du gayac étoit sudorifique ; c'est pourquoi on tourna ses vues du côté de nos plantes sudorifiques : & c'est ce qui a donné lieu à différentes ptisannes faites avec le bois de citronnier , de ciprès , de pin , de thérébinte , de cornouiller , de noisetier , de bois de genievre , avec la racine de bardane , &c. On apporta aussi de la Chine, la racine de squine ; du Mexique , du Brésil , la racine de falsepareille ; de la Floride , le bois de saffrafras : toutes plantes qui ont eu leur vogue & leur réputation. Il seroit trop long de rapporter la maniere de se traiter avec chacune de ces ptisannes ; d'ailleurs, ayant toutes à-peu-près les mêmes vertus , & demandant le même régime ou les mêmes précautions , le malade qui en voudroit faire l'essai,

pourroit prendre pour modele celui que nous allons apporter en exemple. Nous nous contenterons de donner, à la fin de cet ouvrage, la formule selon laquelle on doit les préparer. Dans une seconde section, nous détaillerons la maniere de se traiter avec la décoction de falsépaille. Enfin, dans une troisieme section nous transcrirons un Article du Dictionnaire Encyclopédique qui a rapport à ce sujet, & que nous croyons mériter attention. Mais avant d'aller plus loin, nous devons avertir le lecteur qu'il ne faut pas qu'il mette tout-à-fait sa confiance dans ces traitemens par des remedes végétaux, dont les succès sont toujours rares, & ordinairement beaucoup moins constans que ceux du mercure.



§. I.

*Traitement de la Vérole , par les
ptisannes sudorifiques.*

Le malade se fera saigner une ou deux fois , s'il est sanguin ; ensuite il se purgera avec la médecine n°. 28 , ou les pillules n°. 38 , qu'il répétera au bout de deux jours. Pendant ce tems , qui peut être appelé celui de la préparation , il observera un régime très-léger & peu nourrissant.

Le soir même de sa dernière médecine , étant couché dans son lit & bien couvert , il boira en un ou deux verres , une chopine de ptisanne n°. 22 , le plus chaud qu'il pourra , afin de provoquer les sueurs. Le lendemain matin , il prendra avec les mêmes précautions , pareille dose de la même ptisanne , & restera encore deux bonnes heures au lit : après quoi , s'étant bien effuyé le corps & ayant changé de linge , il se levera & pourra sortir pour vaquer à ses affaires , pourvu cepen-

dant que le tems soit très-doux & qu'il se tienne bien garni : autrement, il gardera la chambre. Pendant la journée, il boira abondamment de la même ptifanne coupée avec les trois-quarts d'eau, chaude ou froide, à sa volonté.

Il continuera cette maniere de se traiter pendant quinze ou vingt jours, pendant lesquels il mangera très-sobrement, & on ne prendra que des alimens de très-facile digestion & peu nourriffans.

On ne doit pas oublier de dire que pendant le cours de ces traitemens, il se purgera tous les six jours avec deux gros de follicules de fenné & deux gros de sel d'epsom, qu'il fera infuser pendant la nuit dans le verre de ptifanne qu'il doit avaler le matin. Le reste du tems, il se tiendra le ventre libre avec des lavemens.



§. II.

Traitement de la Vérole, par la décoction de falsepareille.

Ce traitement consiste à prendre, en vingt-quatre heures, une pinte de la ptisanne de falsepareille, n^o. 24, en deux ou trois doses; l'une, le matin à jeun; l'autre, à midi, & la troisieme, le soir en se mettant au lit.

Le malade pourra vaquer à ses affaires, & observera son régime ordinaire, pourvu qu'il soit régulier.

On continuera l'usage de cette ptisanne pendant trente, quarante, cinquante jours & plus s'il en est besoin.

Ce traitement réussit ordinairement, lorsque les frictions mercurielles ont été administrées précédemment, & qu'elles n'ont fait que pallier la maladie.



§. III.

*Traitement de la Vérole , par les
ptisannes purgatives.*

Extrait du
Dictionnaire
Encyclopédi-
que.

Les Sauvages de l'Amérique sont fort sujets à la maladie vénérienne , mais ils ont des secrets pour s'en débarrasser qui sont , dit-on , beaucoup plus sûrs & moins dangereux que les frictions mercurielles , ou que les préparations du mercure que l'on emploie ordinairement pour la guérison de ces maux. M. Kalm , de l'Académie Royale de Suède , ayant voyagé dans cette partie du monde , est parvenu à découvrir le remède dont ces peuples se servent , & qu'ils cachoient avec le plus grand soin aux Européens. Ils emploient pour cet effet la racine d'une plante que M. Linnæus a décrite sous le nom de *Lobelia* , & que Tournefort appelle *Rapuntium Americanum* , *flore dilutè cœruleo* , en François la *Cardinale bleue*. On prend cinq ou six de ces racines , soit fraîches , soit

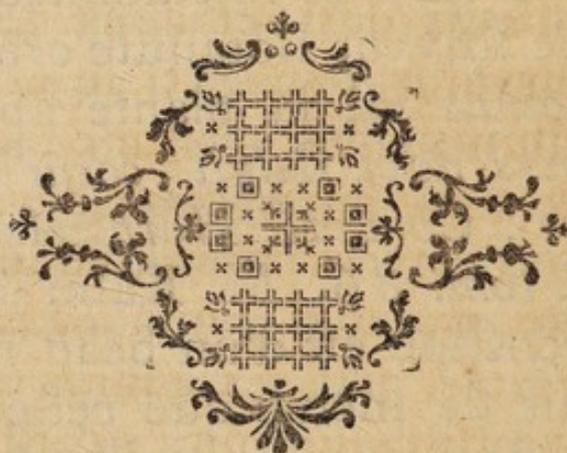
seches ; on en fait une décoction dont on fait boire abondamment au malade le matin & dans le cours de la journée. Cette boisson purge à proportion de la force de la décoction, que l'on fait moins forte lorsqu'elle agit trop vivement. Le malade s'abstient, pendant la cure, de liqueurs fortes & des alimens trop assaisonnés ; ordinairement en observant ce régime, il est guéri en quinze jours ou trois semaines. On se sert de la même décoction pour laver les ulceres vénériens qui peuvent s'être formés sur les parties de la génération. Les Sauvages dessèchent aussi ces ulceres avec une racine séchée & pulvérisée que l'on répand sur la partie affligée ; cette racine est celle d'une plante, que M. Linnæus appelle *Geum, floribus nutantibus, fructu oblongo, seminum caudâ molli plumosâ, fl. suec. p. 424.* C'est la même que C. Bauhin désigne sous le nom de *Caryophyllata aquatica, nutante flore. Pin. 321* ; en François, *Benoite de riviere.*

Lorsque le malade a fait usage pendant quelques jours de la décoction de la *Lobelia*, décrite ci-dessus, sans que l'on s'apperçoive d'aucun changement, on prend quelques racines d'une plante, que M. Gronovius appelle *Ranunculus, foliis radicalibus, reniformibus, crenatis, caulinis, digitatis, petiolatis, fl. Virg. 266*; en François, *Renoncule de Virginie*. Après avoir lavé ces racines, on en met une petite quantité dans la décoction de *Lobelia*; mais il faut en user avec précaution, de peur d'exciter des irritations, des purgations trop vives & des vomissemens. Toutes ces plantes se trouvent en Europe, ou peuvent s'y multiplier avec facilité.

M. Kalm nous apprend que d'autres Sauvages d'Amérique se servent, avec encore plus de succès pour la même maladie, de la décoction d'une racine, désignée par M. Linnæus sous le nom de *Ceanothus*, ou de *Celastrus inermis, foliis ovatis serratis, trinerviis, Hort. Cliff. 73. Gronov. fl. Virgin. 23*. Cette plante

est plus difficile à avoir que les autres ; cependant il y en a des pieds au Jardin - Royal des Plantes. M. Bernard de Jussieu soupçonne que cette racine est la même , qu'une racine inconnue qui lui fut donnée il y a quelques années , & dont la décoction guérissoit en trois jours les gonorrhées les plus invétérées : jamais il n'a pu découvrir le lieu natal de cette racine si efficace , quelque peine qu'il se soit donnée pour cela ; ce sçavant Botaniste croit que le *Ceanothus* est la plante appelée *Evonymus novi Belgii , corni fœminæ foliis* , *Commel. Hort. Amst. I , p. 167. tom. 86.* M. Kalm dit que cette décoction est d'un beau rouge , & se fait de même que celle de la *Lobelia*. Il nous dit que lorsque le mal est fort enraciné , on joint à la décoction de *Ceanothus* , celle du *Rubus caule aculeato , foliis ternatis* , *Linn. fl. Suec. 410* , c'est le *Rubus vulgaris fructu nigro* de C. Bauhin , 479 ; en François , *Ronce*. M. Kalm assure de la façon la plus positive , qu'il n'y a point d'exemple

134 *L'Art de se traiter soi-même*
qu'un Sauvage n'ait point été fou-
lagé, & parfaitement guéri de la
vérole la plus invétérée, en faisant
usage de ces remedes. *Voyez les*
Mémoires de l'Académie de Stock-
holm, année 1750. (Encyclopédie.
Art. VÉNÉRIENNE).



CHAPITRE VII.

Des accidens qui peuvent arriver pendant le cours des remedes , & de la maniere d'y remédier.

POUR se traiter de la vérole , il ne suffit pas de sçavoir le tems de placer les remedes , il faut encore être instruit des accidens qui peuvent survenir pendant le cours de leur administration , afin de pouvoir s'en garantir ou y remédier. Entre les différentes manieres de se traiter de cette maladie , que nous avons rapportées , il n'y a gueres que celles par lesquelles on fait usage du mercure , ou de quelques-unes de ses préparations , qui soient sujettes à des accidens. Les traitemens par les végétaux en sont tout-à-fait exempts. Mais comme dans les premiers traitemens ce n'est pas seulement du mercure dont on se sert , & qu'on est obligé d'y joindre différentes sub-

Le malade n'est exposé à des accidens, que de la part des traitemens mercuriels.

stances , que de plus le cours de ces remedes est assez long pour donner lieu de paroître à quelques symptômes qui pourroient effrayer les malades , ou au moins les dérouter : nous croyons qu'on peut diviser les accidens qui surviennent pendant l'administration des remedes mercuriels en trois classes. La premiere est de ceux qui sont produits par le mercure , ou auxquels il a la plus grande part : la seconde, de ceux qui dépendent des substances avec lesquelles il est joint , & qu'on emploie conjointement avec lui : enfin , la troisieme sera de ceux qui dépendent moins de l'un ou de l'autre , que de la constitution du malade , de son tempérament , des circonstances où il se trouve , &c.

Division de
ces accidens.



A R T I C L E I.

Des accidens qui dépendent principalement du mercure.

A V A N T d'entrer dans le détail des accidens auxquels le mercure donne principalement lieu dans le traitement des maladies vénériennes , il est nécessaire de poser quelques theses , dont les unes sont prouvées par l'expérience , & les autres vraisemblables , qui serviront à faire concevoir la maniere d'opérer de ce minéral dans le corps animal.

Explication de la maniere d'agir du mercure dans le corps humain.

1^o. On doit concevoir que le mercure agit dans notre corps de deux manieres ; & par ses parties grossieres , & par ses parties subtiles.

2^o. Les parties grossieres du mercure étant rondes , ou s'attirant toujours mutuellement de maniere à former de petits corps sphériques , & de plus , étant plus pesantes que nos fluides , doivent en circulant avec eux dans nos vaisseaux , les

broyer , les briser , les atténuer , & à cause de leur propriété métallique , dompter les acides qu'ils peuvent contenir.

3°. Les fluides de notre corps brisés & atténués par les corpuscules mercuriels les plus grossiers , doivent par conséquent se porter beaucoup plus aisément dans les différens couloirs destinés aux sécrétions, couloirs qui sont tous composés d'un ordre de vaisseaux fort fins & très-déliés.

4°. Les parties les plus subtiles du mercure , outre que selon notre opinion , elles sont capables de détruire le virus vérolique , ont encore la propriété de faire quelque impression sur les nerfs , soit qu'elles attaquent ces vaisseaux , soit qu'elles se combinent avec le fluide qui y entre. Cette impression doit être une espece d'agacement , puisque les remedes calmans & qui exercent principalement cette vertu calmante sur les nerfs ou le fluide qu'ils contiennent , comme l'opium , le camphre , &c. moderent ou suppriment même les

différentes sécrétions que produit l'usage du mercure.

5°. Le mercure une fois introduit dans notre corps, doit donc pousser toutes les sécrétions en général; & par ses parties grossières qui ayant atténué les liqueurs de notre corps, les ont rendues plus propres à être filtrées; & par ses parties subtiles, qui causant un agacement dans tout le système nerveux, doivent provoquer de cette façon le système général des sécrétions. Car

6°. Personne ne doit douter que l'agacement des nerfs ne contribue à l'augmentation des sécrétions. Le tabac mâché ne fait cracher abondamment que parce qu'il agace les nerfs qui se distribuent à l'intérieur de la bouche. Le même végétal pris en poudre par le nez, fait moucher parce qu'il picotte les nerfs qui se distribuent à la membrane pituitaire, &c. &c.

7°. Lorsque les sécrétions sont généralement poussées, à cause d'un agacement général de tout le système nerveux, elles ne doivent pas

pour cela néanmoins avoir par tout le corps des produits égaux. Elles doivent augmenter en raison de la grosseur des glandes ; en raison de la quantité & de la grosseur des vaisseaux dont elles sont composées ou qui s'y distribuent ; enfin , en raison des filets nerveux qui entrent dans leur composition. Quelle est précisément cette proportion ? Nous doutons qu'on puisse jamais la calculer exactement : mais cependant il n'en est pas moins vrai qu'on doit facilement concevoir qu'elle existe.

8°. De même que , soit par un mouvement mécanique, soit par une disposition particulière & inconnue, les parties les plus subtiles de nos humeurs se portent vers la partie supérieure de notre corps , pour y être filtrées dans le cerveau , & ensuite servir aux mouvemens & aux sécrétions ; de même il paroît naturel de penser que les parties les plus subtiles du mercure , que nous pensons avoir quelque analogie avec le fluide nerveux , du moins par leur ténuité , doivent se porter vers la

partie supérieure de notre corps en plus grande quantité que partout ailleurs.

9°. La bouche, le gozier, la gorge, sont les parties du corps où l'on trouve une plus grande quantité de glandes, ramassées dans le plus petit espace. Ces glandes sont fournies ou entourées d'une plus grande quantité de nerfs que partout ailleurs. C'est même ce qui a toujours fait croire que la salive devoit contenir beaucoup d'esprits animaux ou de fluide nerveux.

10°. Après ces parties, celles qui sont dans le même cas, sont l'estomac, les intestins.

11°. Il est rare que toutes les sécrétions soient visiblement augmentées ensemble : & peut-être même, si cela arrivoit, notre machine ne pourroit-elle pas le soutenir, du moins pendant un certain tems. Mais elles se nuisent plus ordinairement, ou plutôt se remplacent les unes les autres. Un flux d'urine arrête la transpiration, ou la sécrétion de la salive : une diarrhée arrête les

urines , ou la transpiration. Le flux de bouche diminue la sécrétion des urines , de la transpiration , du *mucus* intestinal , &c.

12°. L'agacement des nerfs entrant pour beaucoup dans l'augmentation des sécrétions, & les sécrétions se remplaçant les unes les autres , une partie composée de beaucoup de glandes étant irritée plus qu'une autre , la sécrétion se porte de ce côté. De même qu'on modere ou qu'on supprime la sécrétion de la salive excitée par le mercure , en prenant des purgatifs ; de même , je ne doute point qu'on ne rappellât le mercure à la bouche par l'usage des sialagogues , lorsqu'il se porte sur les intestins , ou qu'il a peine à se manifester par la salivation.

Règles à suivre pour provoquer, pour entretenir, ou pour arrêter le ptyalisme.

De toutes ces propositions que nous venons de poser , il est facile de déduire quelles sont les règles à suivre pour provoquer le flux de bouche , pour le modérer , pour le supprimer , pour déterminer l'action du mercure du côté des intestins , des reins , par la transpiration , ou enfin

pour introduire ce minéral dans le corps , de maniere qu'il puisse guérir la vérole , & n'augmenter visiblement aucune des secrétions.

Pour établir le ptyalisme , il faudra introduire dans le corps une quantité assez grande de mercure pour qu'il puisse agir , & par ses parties grossieres sur les humeurs , & par les parties subtiles sur les nerfs : ou bien introduire assez de particules , pour que l'agacement des nerfs soit considérable , en travaillant d'autre part à rendre les fluides plus coulans par l'usage des délayans.

On modérera le ptyalisme , en irritant d'autres parties glanduleuses , par le moyen des purgatifs , des diurétiques , &c : ou bien , on cherchera à diminuer la sensibilité des nerfs , par le moyen des remedes calmans , comme l'opium , le camphre , &c.

On le supprimera tout-à-fait en augmentant d'autant d'autres secrétions , en attirant au-dehors les particules de mercure , par le moyen de l'or ou de quelques-unes de ses compositions.

L'action du mercure sera déterminée sur les glandes intestinales par le moyen des purgatifs. Telle étoit la méthode de Default, qui pendant tout le tems des frictions entretenoit ses malades dans une diarrhée abondante, au moyen de lavemens purgatifs ; ce qui les mettoit à l'abri de la salivation.

Si conjointement avec le mercure on prend des remèdes diurétiques, le mercure agira par les urines, parce qu'alors les reins seront les organes les plus agacés.

On déterminera le mercure à agir par les voies de la transpiration, si on prend en même tems des remèdes diaphorétiques.

Enfin, on guérira la vérole par l'usage du mercure sans qu'aucune des sécrétions soit visiblement augmentée, si on introduit dans le corps de petites quantités de particules subtiles de mercure, assez fortes pour subjuguier le virus vérolique, & trop foibles pour agacer sensiblement le système des nerfs, & en en continuant l'usage pendant quelque tems.

Maintenant

Maintenant, pour revenir aux accidens causés par le mercure, il peut arriver qu'après la troisième ou quatrième friction, les glandes salivaires se tuméfient sur le champ, s'enflamment & deviennent très-dououreuses; que la langue se tuméfie & sorte au-dehors de la bouche, ne pouvant plus être contenue dans sa capacité; que la face & même toute la tête deviennent enflées, ce qui rend la déglutition & la respiration difficiles; que la voix, à cause de tous ces symptômes, s'éteigne & devienne semblable à un mugissement; que l'affoupissement, l'apoplexie, &c. se mettent de la partie; que la fièvre se manifeste plus ou moins fort, &c. Il est rare que tous ces symptômes se manifestent à la fois, mais communément il s'en rencontre plusieurs ensemble.

I. Tuméfaction subite de la tête, fièvre, affoupissement, &c.

Ces accidens dépendent de ce que le malade aura employé dans ses frictions de trop fortes doses d'onguent, qu'il aura trop pressé les frictions, ou que s'il a voulu se traiter par extinction, il se fera exposé à l'air

Causes de ces accidens.

froid , qui resserrant tous les pores & interceptant la transpiration , aura donné lieu à toutes les humeurs de se porter vivement à la bouche. La pression que les glandes salivaires gonflées operent sur les veines , en empêchant le retour libre du sang porté à la tête par les arteres , est la cause des autres symptômes effrayans que nous avons détaillés.

Ces symptômes , qui sont plus à craindre lorsqu'on se traite par extinction & que l'on s'expose à l'air , ou dans le premier période du traitement par salivation , surviennent aussi plus ou moins fortement dans le second période de ce même traitement par salivation , si le flux de bouche une fois bien établi , s'arrête subitement par quelque cause que ce soit.

Maniere d'y
remédier.

On remédiera à tous ces accidens en se faisant saigner sur le champ du pied , si les symptômes sont pressans & le malade assez fort pour soutenir cette évacuation ; on se dépouillera des linges chargés d'onguent mercuriel & on essuyera les

parties frictionnées. Cependant, que l'on se soit fait saigner ou non, on prendra un lavement laxatif, n°. 17, & au bout de six ou huit heures une médecine, n°. 28, que l'on pourra même encore répéter le lendemain, afin de détourner le mercure de la bouche, qui autrement ne manqueroit pas de s'ulcérer dangereusement. Si la langue ne peut être contenue dans la cavité de la bouche à cause du gonflement, mais qu'elle s'avance au-dehors, pour empêcher qu'elle ne soit blessée ou coupée par les dents de devant, on mettra entre les dents de derrière de la mâchoire supérieure & inférieure, de petits coins de bois tendre ou du liege, au moyen desquels la bouche ne pourra pas se fermer. Si ces accidens sont survenus pendant le premier & le second période du traitement par salivation, le malade modérera ensuite la salivation selon qu'il est nécessaire, en se tenant exactement renfermé, se tenant à une diete exacte, buvant de la ptisane en abondance, se gargarisant avec du lait tiede ou une dé-

coction de racines de guimauve , de graines de lin , faisant usage de lavemens & de médecines selon le besoin si la salivation est trop abondante , se donnant de nouvelles frictions légères & à plusieurs jours d'intervalles , pour la soutenir ou la pousser si elle diminue ou paroît vouloir s'arrêter , &c. Si ces symptômes se manifestent pendant le cours du traitement par extinction , comme par ce traitement on a en vue de ne point saliver , le malade se purgera plusieurs fois , jusqu'à ce que la salivation ne menace plus : ensuite il reprendra le cours de ses remèdes avec plus de précaution que ci-devant.

Gonflement
de la langue,
& sortie de
cet organe
hors de la
bouche.

Dans le traitement par salivation, lorsqu'on en est au second période, il est fort difficile d'éviter quelques-uns des symptômes que nous venons de décrire , tels que le gonflement de la langue & sa sortie hors la bouche , le gonflement incommode & douloureux des glandes salivaires. Ces symptômes sont sur-tout fréquens le matin lorsque le malade a dormi

plusieurs heures de suite ; parce que pendant le sommeil , les nerfs perdant beaucoup de leur sensibilité , l'excrétion de la salive se trouve un peu supprimée. Les malades remédieront aisément à cet inconvénient , en tenant exactement auprès d'eux une personne qui les empêche de se livrer à un sommeil continu trop long : leur garde aura soin de ne jamais les laisser dormir plus d'une heure & demie , deux heures tout au plus de suite. Les malades se leveront le matin & se promèneront dans leur chambre , en buvant abondamment de la ptisane tiède , & sitôt que la salivation sera rétablie , les accidens cesseront en grande partie. Pendant ce même période , si la langue qui est toujours gonflée sort de la bouche , pour empêcher qu'elle ne soit blessée par les dents , sur-tout pendant que le malade se livre au sommeil , il se mettra entre les dents molaires de la mâchoire supérieure & celles de la mâchoire inférieure , de petits coins de liege ou de bois tendre , comme nous avons dit ci-

dessus. Si les dents sont inégales, ou qu'il en ait quelqu'une de manque, afin que la langue ne s'engage pas dans les vuides que laisse cette inégalité des dents, il les garnira de linge vieux, &c.

Regles à observer lorsqu'on fait usage du mercure.

Enfin, on obviendra aisément à tous les accidens que nous venons de décrire, & à d'autres que nous décrirons par la suite, si en faisant usage du mercure, on veut bien prendre pour regle d'en prendre toujours moins que plus; parce qu'il est beaucoup plus facile de faire entrer dans le corps une plus grande quantité de mercure, que de l'en faire sortir sans risque, lorsqu'il y est entré. En suivant cette regle, les traitemens seront peut-être un peu plus longs, mais aussi ils seront exempts de dangers.

II. Fievre continue, ou intermittente

Dans le traitement par frictions & salivation, il arrive qu'après la troisieme ou quatrieme friction, le malade est quelquefois attaqué d'une fievre intermittente ou continue, avec ou sans redoublement. Alors le dedans de la bouche s'échauffe, la sa-

livation se supprime , le malade a la respiration gênée , ou attaquée d'autres symptômes propres à la fièvre , mais d'autant plus forts que le mercure y contribue encore par le tumulte qu'il excite dans toute la machine.

Cette fièvre peut dépendre de deux causes principales : de ce qu'on aura négligé de se préparer dûement & convenablement avant le traitement, & de ce que le mercure aura été administré un peu trop à la hâte & avec trop peu de précautions.

Causes de ce symptôme.

Le malade y remédiera facilement si elle est légère , en observant un régime plus strict , buvant encore plus abondamment de sa ptisanne , prenant deux fois par jour des lavemens émoulliens , interrompant toute nouvelle friction , se dépouillant de ses linges , s'effuyant les parties couvertes de mercure. Si ces remèdes ne suffisent pas pour calmer la fièvre , & qu'elle soit violente , il se fera saigner une fois ou deux selon ses forces , se purgera avec la médecine n^o. 28 , qu'il répétera selon l'exi-

Maniere d'y remédier.

gence du cas , &c. La fièvre tombée , si le malade est encore assez fort , il rétablira le cours de la salive en remettant ses linges , se donnant de nouvelles frictions , à petites doses & à des intervalles plus considérables que précédemment. S'il se trouve trop foible , il attendra que ses forces soient revenues , ou se traitera selon une autre méthode.

III Diarrhée
& Dyssenterie.

Chez quelques malades , il arrive que dans le traitement par frictions & salivation , après la seconde ou troisième friction , en place de flux de bouche , il s'établit une diarrhée copieuse , qui , si on la néglige , se change en une dyssenterie dans laquelle le malade est attaqué de douleurs violentes dans toute la région du bas-ventre , de tenesmes perpétuels , de déjections fréquentes de matières muqueuses , sanguinolentes & en petite quantité , de petits mouvemens de fièvre , &c.

Causes de ces
symptômes.

La cause de ces symptômes est l'omission des remèdes préparatoires au traitement , l'erreur dans le régime de la part du malade qui n'a

pas voulu s'astreindre à une diete exacte , ou enfin la texture foible & la fenfibilité des nerfs des organes qui fervent à la digestion ; de maniere que c'est dans ces parties que se trouvent augmentées les fecrétions , au lieu de l'être dans la bouche.

Dans le cas de fimple dévoiement, le malade prendra , le matin à jeun , quinze grains d'ipecacuanha dans une cuillerée de bouillon : il aidera le vomiffement que lui procurera ce remede , en buvant beaucoup d'eau tiede : il celfera toute friction , & fe dépouillera de fes linges pour plus grande sûreté : fa boiffon ordinaire fera l'eau de ris , n°. 10. Au bout de deux jours , il fe purgera avec la médecine n°. 29 ; & le foir en fe mettant au lit , il prendra le bol n°. 46 ; ce qu'il continuera de faire pendant encore quelques jours. Il n'eft pas befoin de lui recommander une diete exacte , puifque l'erreur dans le régime aura pu être caufe de cet accident. Enfuite , le dévoiement tout-à-fait paffé , il recommencera les frictions avec plus de prudence , tant

Manieres d'y
remédier.

sur la dose d'onguent , que sur les intervalles entre chaque friction.

Si le dévoiement devient dysentérique , le malade ôtera sur le champ tous ses linges , & s'essuyera les parties frictionnées. Ensuite il se fera saigner du bras , & même plus d'une fois , si les douleurs sont violentes , & qu'il y ait lieu de craindre quelque inflammation. Toutes les trois heures il prendra des lavemens n^o. 18 , 19 ou 20 ; sa boisson sera comme précédemment , de l'eau de ris ou celle n^o. 11. Lorsque les symptômes seront à-peu-près apaisés , & qu'il n'y aura plus de douleurs dans le bas-ventre , le malade se purgera comme ci-dessus , & fera usage du diascordium tous les soirs pendant quelques jours. La maladie tout-à-fait passée , si le malade est assez fort , il continuera son traitement en usant de ménagement : sinon , il attendra pour le commencer un tems plus favorable.

La diarrhée
supplée quel-
quefois au
flux de bou-
che.

Il est à remarquer néanmoins que la diarrhée pouvant suppléer au flux de bouche , comme nous l'avons déjà

fait entendre plus haut ; lorsqu'elle survient au commencement du traitement , il ne faut pas pour cela l'interrompre sur le champ : il faut voir auparavant si elle pourra se soutenir & se supporter sans aucun danger , & alors on continuera le traitement comme si la salivation étoit établie , ayant seulement soin d'user de beaucoup plus de précaution pour la soutenir ou pour la pousser , que si le flux de bouche étoit établi.

Les mêmes symptômes surviennent quelquefois dans le traitement par extinction , si les malades se gorgent de nourriture , ou s'exposent à l'air froid ; alors ils se traiteront de même que nous venons de le dire.

Dans le second période du traitement par frictions & salivation , il n'est pas rare que les personnes qui ont la poitrine attaquée ou très-délicate , aient un crachement de sang , tantôt pur , & tantôt écumeux & mêlé avec de la pituite.

Ce symptôme est la suite de la division & de l'atténuation que le

IV Crachement de sang

Causes de cet accident.

fang souffre de la part des molécules grossières de mercure qui circulent avec lui. Car on doit regarder ces hæmophthysies comme dépendantes plutôt d'un suintement de fang à travers les tuniques des vaisseaux, que de la rupture de ces derniers.

Moyen d'y
remédier.

Quoi qu'il en soit, en pareil cas le malade quittera sur le champ ses linges, & nettoiera les parties frictionnées. Il se fera saigner deux ou trois fois, de quatre heures en quatre heures, gardera un régime exact, se tiendra le ventre libre par l'usage des lavemens, prendra de demi-heure en demi-heure une cuillerée de looch blanc; pour boisson une légère décoction de racine de grande consoude, des bouillons préparés avec la même racine, dans lesquels on pourra même écraser quelques escargots, pour adoucir la masse du fang si elle est trop acrimonieuse. Après quoi, le crachement de fang étant tout-à-fait passé, on continuera le traitement si le malade a encore assez de forces, ou on le remettra à un autre tems.

Il est encore ordinaire à ce même période du traitement par frictions & salivation, que les douleurs rhumatismales ou arthritiques se réveillent, & deviennent même quelquefois insupportables.

V. Douleurs rhumatismales, ou arthritiques.

Cela vient de ce que dans ce traitement on ne peut pas mesurer exactement la dose des particules mercurielles subtiles qui sont nécessaires pour détruire le virus; mais qu'on en prend peut-être deux, trois, quatre fois plus qu'il n'en faut. Ces particules subtiles, comme nous avons dit, agacent le système général des nerfs, & conséquemment dans les parties qui étoient déjà agacées & qui étoient la source des douleurs rhumatismales ou arthritiques, il doit maintenant s'y trouver deux agacemens pour un, ce qui rend les mêmes douleurs plus violentes & moins supportables.

Causes de ce symptôme.

Le seul moyen de remédier à ce symptôme, est de boire beaucoup de ptisanne, de prendre des lavemens émoulliens & calmans, de garder un régime exact & se tenir très-

Moyen d'y remédier.

chaudement, afin de déterminer une transpiration qui fera une nouvelle voie par laquelle pourront sortir les atômes mercuriels subtils. A cette intention, le matin & le soir, on pourra boire quelques verres chauds d'une infusion de plantes vulnéraires, comme de petite fauge, de verge d'or, de chamæpytis, &c.

VI Accidens
divers de la
part des ul-
ceres qui se
forment dans
la bouche
pendant le
ptyalisme.

Les ulceres qui se forment dans la bouche pendant le ptyalisme, donnent encore souvent beaucoup de peine & d'inquiétudes aux malades.

Pendant le cours de la salivation, si le malade peut remuer la langue, il pourra, une ou deux fois par jour, mâcher un jaune d'œuf frais; ce qui contribuera à appaiser un peu les douleurs que doivent lui causer les ulceres dont les différentes parties de sa bouche sont attaquées. Je dis si le malade peut remuer sa langue, car le premier symptôme qui fait redouter la salivation, & qui effraye les personnes qui subissent ce traitement, est une tuméfaction de la partie postérieure & moyenne de la langue, assez considérable pour les

empêcher de mouvoir cet organe. Aussi voit-on souvent ceux qui salivent un peu abondamment, passer plusieurs jours sans vouloir parler, & ne s'exprimer autrement que par gestes & par écrit.

Quelquefois & principalement chez les malades qui inclineront au scorbut, il se formera des ulcères rongeurs sur les gencives, sur la langue, le palais, les amygdales, la luette; ces derniers gênent beaucoup à la déglutition. Dans ce cas, on réprimera un peu l'action du mercure, on touchera les ulcères avec le collyre de Lanfranc, ou l'esprit de vitriol & le miel, & le malade se gargarisera souvent avec une décoction de racines d'aristoloche ronde, de raifort, de feuilles de cochlearia, &c. sur laquelle on ajoutera un peu d'eau-de-vie camphrée, & d'alun de roche.

D'autres fois, si on n'a pas conduit la salivation selon les règles, lorsqu'on voudroit terminer le traitement, on trouve beaucoup de difficulté à arrêter le flux de bouche, à cause du

nombre d'ulceres fordides , profonds , rongeurs & de mauvaise nature , auxquels dans le tems propre on ne s'est pas opposé. Alors , si l'intérieur de la bouche est bien enflammé ; le malade se fera saigner selon que ses forces le permettront ; il se gargarisera souvent avec du lait tiède , ou une décoction de racines de guimauve , de graines de lin , &c. Il touchera les ulceres fordides avec le collyre de Lanfranc , & détergera les autres en se rinçant la bouche trois ou quatre fois par jour , avec l'eau d'orge & le miel rosat, n°. 32. Il prendra tous les jours un lavement laxatif , & de deux jours l'un la médecine n°. 28 ; cependant il se nourrira de lait s'il peut en supporter l'usage , de crème de ris , de salep , de panades , de soupes ou autres alimens de légère digestion & nourrissans. Si le tems est doux , il sortira & prendra de l'exercice , afin d'augmenter la transpiration : mais ordinairement le tems & la patience guérissent mieux ces accidens que tous les remedes.

Lorsque

Lorsque les ulcères sont profonds & que l'escarre qui les recouvroit vient à se détacher, il peut survenir des hémorrhagies, quelquefois considérables & capables d'effrayer le malade. Dans ces circonstances, il touchera l'endroit d'où sort le sang, s'il est visible, avec le collyre de Lanfranc, ou quelque eau alumineuse. Si le vaisseau qui fournit le sang n'est pas visible, & qu'il fournisse abondamment, le malade se fera saigner du bras une ou deux fois, & se conduira comme dans toute autre hémorrhagie, se modélant sur ce que nous avons dit ci-dessus, lorsque nous avons parlé des crachemens de sang qui surviennent pendant le traitement.

Nous avons averti précédemment lorsque nous avons parlé de la manière de se traiter par frictions & salivation, que le malade devoit avoir grand soin de passer souvent dans la journée les doigts entre la langue & les gencives, le dedans des joues & les gencives, dans le tems que les ulcères se cicatrisent, afin d'empê-

cher les parties de se conglutiner ensemble ; s'il n'avoit pas eu cette attention , & que ces parties fussent unies au moyen d'une cicatrice , il faudroit que le malade se les fît séparer par un coup de bistouri , & prît après cette opération la même précaution qu'il auroit négligée précédemment.

Il est inutile que nous parlions de la bridûre à laquelle sont sujets les malades chez lesquels il s'établit des ulceres rongeurs & de mauvaise nature , qui affectent les tendons des muscles qui servent à fermer les mâchoires. Il n'y a d'autre remède à cet accident , qui au reste n'est pas commun , que la philosophie qui apprend à l'homme à supporter les maux incurables.



A R T I C L E I I.

Des accidens qui dépendent principalement des substances avec lesquelles le mercure est joint.

O N a vu ci-dessus qu'on employoit le mercure à l'extérieur & à l'intérieur : que pour l'employer à l'extérieur , après l'avoir éteint dans une substance propre , on le mêloit sur une certaine quantité de graisse : que pour en faire usage à l'intérieur , on le prescrit ou en propre substance & joint avec des gommeux , des purgatifs , &c. ou sous la forme de sel & combiné avec des acides. Si le mercure par lui-même est capable de causer des révolutions effrayantes dans notre machine ; de leur côté , les substances avec lesquelles on le joint , peuvent aussi produire des symptômes dangereux , qu'il est de notre devoir de détailler.

Il y a des personnes qui ont la peau si fine & si délicate , qu'on ne

I. Erysipelle
causé par la
graisse qui

entre dans la
composition
de l'onguent
mercuriel.

peut sans danger l'oindre de particu-
les graisseuses, soit que la graisse
alors bouchant les pores, empêche
la transpiration qui naturellement
chez ces personnes est abondante;
soit qu'elle rancisse & devienne acri-
monieuse par son séjour. Alors les
membres frictionnés avec l'onguent
mercuriel deviennent érysipélateux,
& ce symptôme est plus ou moins
violent, selon la quantité d'onguent
dont on a fait usage dans la friction,
l'épaisseur de la couche qui couvre
la peau, le tems & la force qu'on
a employés au frottement, &c.

Dans ce cas, il n'y a point à ba-
lancer, le malade doit sur le champ
nettoyer avec soin les parties fric-
tionnées, d'abord avec de l'huile d'a-
mandes douces, ensuite avec de la
pâte d'amande. Si l'érysipelle est con-
sidérable, il se fera saigner; puis il
bassinera fréquemment la partie éry-
sipélateuse avec une infusion de fleurs
de sureau, sur laquelle on mêlera
un peu d'eau-de-vie: il laissera mê-
me toujours sur cette partie, une
compresse trempée dans cette dé-

coction & qu'il aura soin de tenir toujours bien humectée. Quant à la vérole, comme il n'y a pas d'apparence à cause de ce symptôme qu'il puisse se traiter par friction, il choisira une autre méthode.

Dans le traitement par les pillules mercurielles, §. IV, quoiqu'on ne prenne chaque jour avec le mercure qu'une très-petite quantité de remèdes purgatifs, néanmoins comme on est obligé d'en continuer l'usage pendant long-tems, il arrive quelquefois qu'au bout de dix ou douze jours, ou plus, sur-tout si le malade a les visceres abdominaux fort sensibles, il survient une superpurgation; c'est-à-dire que le malade est purgé violemment, & attaqué de coliques, d'épreintes, & quelquefois même rend des selles sanguinolentes.

II. Superpurgation.

Le malade doit alors interrompre le cours du remède, & cependant se mettre à l'usage de la ptisane, n^o. 11; prendre dans la journée plusieurs lavemens émolliens & calmans, n^o. 18, 19, &c; se tenir à

un régime très-modéré & rafraîchissant. Lorsque tous ces symptômes seront dissipés, il pourra continuer le cours du traitement interrompu, ou substituer aux pillules dont il faisoit usage, celles n^o. 40, ou enfin choisir une autre méthode.

III. Nau-
sées, vomif-
semens, ar-
deurs d'esto-
mac, tran-
chées, &c.

Lorsqu'on emploie au traitement de la vérole les sels mercuriels, §. V, VI & VII, comme dans ces compositions le mercure est combiné avec des acides plus ou moins forts, les pointes de ces acides agacent les houppes nerveuses de l'estomac & des intestins, de plusieurs manières: c'est ce qui produit alors des nausées ou envie de vomir, des vomissemens, des ardeurs d'estomac, des tranchées, des dévoiemens, quelquefois même des dyssenteries.

Ces symptômes ne doivent point effrayer les malades, du moins les premiers, à moins qu'ils ne soient violens. Pour y remédier, il ne faut que boire beaucoup de ptisanne afin que les acides étant plus délayés & perdant de leur force à proportion, agissent moins violemment sur les

nerfs. Assez ordinairement même ces symptômes ne se font ressentir que dans les commencemens du traitement, & se passent à mesure que l'estomac se fait à la présence de ces médicamens. Quant aux derniers symptômes, si les tranchées sont violentes, ou le dévoiement considérable, si même la dysenterie se met de la partie, il faut sur le champ interrompre le cours des remèdes pour quelques jours, pendant lesquels on se traitera comme nous avons dit ci-dessus; après quoi on continuera les mêmes remèdes, mais à des doses un peu moins fortes, afin que les accidens qu'on vient de combattre ne viennent pas à reparoître de nouveau.



ARTICLE III.

Des accidens qui dépendent moins du mercure ou des substances avec lesquelles il est joint , que d'autres causes.

LES accidens dont nous avons à parler dans cet Article , ne se rencontrent que dans le traitement par frictions & salivation , ou extinction. De ces accidens , les uns dépendent de l'état même où étoit la santé du malade avant qu'il eût contracté la vérole , ou eût commencé à subir l'un des traitemens que nous venons de nommer : les autres tiennent à son sexe : un seul dépend de son tempérament ; un autre du cours même général des remedes.

Si la vérole se trouve combinée avec quelque autre maladie chronique le malade doit d'abord tâcher

Quant à ceux de la première classe , avant d'en faire le dénombrement & d'exposer la façon d'y porter remede , il faut sçavoir que la vérole se trouve souvent entée sur

un sujet déjà attaqué de quelque maladie fâcheuse, comme de maladies de poitrine, de cachexie, d'hypochondriacisme ou de vapeurs, d'épilepsie, de scorbut, de diarrhée habituelle, qui toutes cadrent peu avec le long cours des remèdes auxquels on a donné le nom de *grands*. Il est donc nécessaire que ces sortes de malades, avant même que de se préparer généralement au traitement par frictions, subissent encore une préparation particulière, c'est-à-dire suivent un cours de remèdes propres à dissiper les symptômes dont ils sont atteints, & qui n'ont point de rapport avec la maladie qu'ils ont contractée plus récemment.

Quelques précautions que ces malades aient prises, il peut néanmoins se faire que pendant le cours du traitement mentionné, un pulmonique soit attaqué d'un crachement de sang; un cachectique, d'une diarrhée; un scorbutique, d'ulcères phagedéniques aux gencives; un épileptique, d'accès épileptiques, &c. Nous avons déjà décrit la manière

d'arrêter les progrès de celle-ci, avant de procéder à la cure de la vérole.

de procéder dans les premiers cas, il nous reste à parler des derniers.

I. Accès
d'épilepsie.

Si un malade sujet à l'épilepsie, craint d'avoir quelques accès de cette maladie pendant le cours de la salivation, il faut avant tout qu'il ait soin de se procurer un garde intelligent, & que celui-ci soit toujours à ses côtés. Le secours que ce garde peut donner au malade est de veiller, pendant l'accès, à ce que la langue qui est déjà gonflée & prête à déborder les dents, ne soit blessée ou coupée dans les convulsions de la mâchoire inférieure. A cet effet, il lui mettra entre les deux mâchoires, sur les dents molaires, de petits coins de bois tendre ou de liege, pour les tenir toujours éloignées l'une de l'autre. Si le paroxysme est long & qu'il y ait lieu de craindre qu'il ne se termine en apoplexie, le malade se fera saigner au pied, une ou deux fois selon ses forces; & après avoir pris le lendemain un ou deux grains d'émétique pour débarrasser l'estomac, il se mettra à l'usage des remèdes anti-épileptiques, comme de

la potion n^o. 31, dont il prendra de tems en tems une cuillerée dans la journée ; de l'opiate n^o. 50, dont il prendra la grosseur d'une noisette, le matin & le soir ; & enfin, d'une ptisane faite avec les feuilles d'orangers, n^o. 14.

Les hypochondriaques ou vaporeux, auront grand soin de ne point se laisser aller aux incommodités différentes du traitement, ni à l'ennui que cause sa longueur : rien n'étant plus contraire à ce traitement que le chagrin, ou les différentes affections de l'ame. Qu'ils ne se forment aucune chimere ; mais que leur esprit, toujours prêt à s'alarmer, se tienne dans l'affiette la plus tranquille. Que pour se distraire, ils cherchent tous les amusemens dont on peut faire usage dans un pareil cours de remedes.

Nous avons bien recommandé que les femmes prissent leur temps de maniere que leurs regles ne viennent que lorsque la salivation est sur son decours, & le traitement à sa fin. Il peut arriver néanmoins quelquefois qu'elles surviennent pendant

II. Hypochondriacisme.

III. Menstrues.

que la salivation est à son degré, soit que ce flux périodique ait été dérangé par l'action du mercure, soit que la salivation ait été un peu trop lente à se manifester, soit enfin que la malade soit naturellement toujours en avance de quelques jours. Dans ce tems, il arrive ordinairement que la salivation baisse, & que les regles coulent en revanche un peu plus abondamment que de coutume. Il faut bien se donner de garde alors de pousser la salivation : il faut laisser aller les choses selon la volonté de la nature. On aura soin seulement de prendre des bouillons un peu plus forts, dans lesquels on pourra passer un peu de ris, ou délayer un jaune d'œuf. Si elles coulent trop violemment & qu'on ait lieu de craindre quelque perte, alors la malade se mettra à l'usage d'une ptisanne faite avec la racine de grande consoude & les oranges vertes, n°. 15; & se conduira à-peu-près selon ce que nous avons dit à l'Article du crachement de sang.

IV. Avortement.

Il peut arriver qu'une femme en-

ceinte & dans ses derniers mois , avorte pendant le cours du traitement par friction. Dans ces circonstances , la malade contiendra autant qu'il lui sera possible , dans les justes bornes l'action du mercure selon les préceptes que nous avons donnés. Lorsqu'elle sentira les douleurs , & que l'écoulement des eaux la rendra certaine de la sortie imminente de l'enfant , elle se fera accoucher , & fera sur le champ baptiser l'enfant s'il est encore vivant. Ensuite , elle se gouvernera comme toute femme doit le faire dans ces circonstances. Si les lochies viennent bien , elle laissera tout à la Nature : & lorsqu'elles seront sur leur fin , elle continuera le traitement , ayant soin de le modérer , & de le continuer plus long-tems. Si les vuidanges se dérangent de leur cours , elle agira comme si elle n'eût point commencé le traitement mercuriel , & emploiera les remedes prescrits en pareil cas ; comme les lavemens , les saignées , les remedes emmenagogues , les purgations , &c. Au reste ,

il est nécessaire que la mere nourrisse alors elle-même son enfant ; premièrement , afin que si l'enfant est infecté , il puisse être guéri par les remedes que prend la mere elle-même ; & secondement , parce qu'il seroit très-imprudent de le donner à quelque nourrice , son état étant toujours très-incertain , quand bien même il n'auroit aucun symptôme décidé.

V. Malades
chez lesquels
la salivation
ne peut se
manifester.

Quelles précautions que l'on prend pendant le premier période du traitement par frictions & salivation, il y a certains malades chez lesquels le flux de bouche ne peut se manifester par aucun signe. Il seroit dangereux alors de vouloir forcer cette évacuation. Le malade se contentera en ce cas , après les cinq premières frictions , d'attendre quatre ou cinq jours. Pendant ce tems , il se nourrira avec un grand régime , se tiendra chaudement , & boira abondamment de la ptisane. Au bout de ces cinq jours , si rien ne paroît , il recommencera à se faire encore cinq frictions pendant les neuf jours sui-

vans , ayant toujours soin de veiller à sa bouche , afin de pouvoir arrêter le cours des frictions , si la salivation menace de paroître ; parce que sans toutes ces attentions , elle pourroit aller avec plus de violence qu'il ne faut. Cependant , il fera usage tous les jours de lavemens , & si la salivation vient à s'établir , il se conduira selon les regles que nous avons prescrites en un autre endroit. Si au contraire la salivation ne paroît point au bout d'une dixaine de jours , le malade ôtera ses linges , s'essuiera & se nettoiera la peau , prendra peu-à-peu une nourriture plus forte , & enfin reprendra son genre de vie accoutumé. Nous avons déjà remarqué assez de fois que la salivation n'étoit point essentielle à la cure de la vérole. C'est pourquoi ceux qui seront dans le cas dont nous venons de parler , ne doivent point douter de leur guérison , quoiqu'ils n'aient point salivé. Si cependant quelques raisons plausibles leur donnoient lieu de craindre de n'être pas guéris , ils pourroient avoir recours à une autre méthode.

VI. *Edéma-
tie des jam-
bes.*

L'attention que doivent avoir les malades dans le cours de la salivation , de se tenir debout le plus long-tems qu'il leur sera possible , ou pour mieux dire , de se coucher le moins qu'ils pourront , donne ordinairement lieu à un accident presqu'inféparable de cette méthode. Cet accident est l'enflure des jambes , à laquelle les malades sont sujets en pareille circonstance. Pour y obvier , ils auront soin ; pendant le traitement & lorsqu'ils seront levés , d'avoir toujours un tabouret sous leurs jambes. Mais , au reste , cet accident est d'une très-petite conséquence : & le traitement fini , il se guérit bientôt naturellement , ou cede à quelques purgations.



CHAPITRE VIII.

Parallele des différentes méthodes dont nous avons parlé , ou Regles selon lesquelles un malade doit se décider pour l'une préférentement à l'autre.

ON ne peut s'empêcher d'avouer qu'il est très-difficile de faire un parallele des différentes méthodes propres à guérir la vérole universelle , qui soit absolument exact & capable de déterminer le choix des personnes attaquées de cette maladie ; puisque s'il est constant , d'un côté , qu'elles peuvent toutes très-bien guérir cette maladie , il n'est pas moins prouvé , d'une autre part , qu'elles sont toutes sujettes à manquer aussi dans de certaines circonstances , sans qu'on ait pu encore jusqu'à présent être absolument sûr des causes qui s'opposent alors à leur efficacité , ou des raisons qui

Difficulté d'établir le parallele exact des différentes méthodes employées au traitement de la vérole.

font que l'une guérit , ce que l'autre n'a pu faire , & cede ensuite dans un autre cas à une troisième qui elle-même n'est pas plus universelle.

Quoi qu'il en soit de cette difficulté , nous espérons néanmoins approcher en ce point de la vérité , plus près qu'aucun de ceux qui nous ont devancés , & statuer quelques règles selon lesquelles les malades puissent se décider en faveur de quelque'une de ces méthodes , à l'aide de différens principes que nous avons posés en différens endroits de cet ouvrage , & qu'il est indispensable de récapituler ici en peu de mots.

Premièrement , on ne doit point perdre de vue que nous avons démontré qu'il falloit que ce fût dans le fluide nerveux que se trouvât le siège de la vérole. Or , on ne peut nier que lorsque ce fluide est une fois vicié , il ne doive s'ensuivre des symptômes sans nombre , tous ou propres à la vérole , ou communs à cette maladie & à toute autre. Ces symptômes sont des inflammations , des tumeurs de différens genres ,

des ulcères de différentes espèces, des caries, &c.

A raison de ce principe, qui est le fondement de la conduite que l'on doit tenir dans tout ce qui regarde les maladies vénériennes, on peut diviser la vérole en vérole récente, vérole confirmée, & vérole invétérée.

Division de la vérole en récente, confirmée & invétérée.

Dans la vérole récente, il n'y a encore que le fluide nerveux qui soit vicié; aussi les fonctions ne seront que légèrement viciées, & seulement à-peu-près de la même manière qu'elles le sont, lorsque le même fluide se trouve attaqué par des miasmes putrides & pestilentiels qui flottent dans l'air, & qui sont les causes originelles des maladies épidémiques. Les symptômes de la vérole en cet état peuvent être regardés comme aigus, non pas à raison de leur terminaison, qui ne s'opère pas tout-à-fait par une voie critique comme dans les autres maladies aiguës; mais à raison de leur apparition subite, & de la manière prompte dont ils cedent aux remèdes. A ce degré de vérole, on

n'observe gueres que des bubons, des pustules, &c.

Lorsque la vérole est à son second degré, ou confirmée, non-seulement le fluide nerveux est vicié, mais même les autres liqueurs du corps humain sont dégénérées. C'est alors que l'on remarque beaucoup de symptômes qui sont communs à d'autres maladies, causées par une dégénération dans les fluides, relative à celle qui existe dans la vérole. Ces symptômes sont, outre les précédens qui peuvent toujours avoir lieu, des obstructions dans le système glanduleux, différentes maladies des testicules, des douleurs dans les membres à l'endroit où s'inserent les tendons des gros muscles, des dartres & autres maladies de la peau, des inflammations dans différens organes, enfin des ulceres de ces mêmes parties.

Dans la vérole invétérée, non-seulement le fluide nerveux est infecté, non-seulement les humeurs à cause de ce vice sont dégénérées, mais encore cette dégénération est

à un tel point, que les parties solides en sont attaquées, que les fonctions essentielles en sont troublées. A ce degré, outre les symptômes communs aux deux précédens, on remarque des exostoses, des ankyloses, des caries, des tumeurs & des ulcères carcinomateux, des phthysies, &c.

Secondement, on doit s'appercevoir que pour guérir la vérole, selon les différens degrés, il faut aussi se conduire différemment.

Indications
à suivre
selon les différens degrés
de la vérole.

Lorsqu'elle sera à son premier degré, on la guérira aisément en détruisant les miasmes qui infectent le fluide nerveux, ou en les chassant hors de la machine.

A son second degré, il ne s'agira pas seulement de détruire les miasmes véroliques ou de les chasser hors du corps, il faudra encore remédier à la dégénération qui peut exister dans toutes les humeurs, & qui quelquefois peut bien naturellement se guérir sans aucun remède; mais qui dans d'autres circonstances peut

bien aussi subsister & causer des symptômes fâcheux.

Enfin, à son troisieme degré, non-seulement il faut détruire ou chasser hors du corps les miasmes véroliques ; non-seulement, il faut corriger la masse des humeurs, mais encore il faut remédier aux vices locaux que cette dégénération a occasionnés.

Parallele du traitement par le mercure, & de celui par les remedes tirés de la classe des végétaux.

Troisièmement, les moyens propres à remplir ces indications, sont comme nous l'avons dit en parlant des différentes manieres de traiter la vérole, de deux especes, ou mercuriels, ou tirés de la classe des végétaux.

Le mercure détruit les miasmes véroliques.

Le mercure a cet avantage sur les remedes tirés de la classe des végétaux, qu'il détruit par une vertu spécifique qui réside dans ses molécules les plus subtiles, les miasmes véroliques, pendant que par ses molécules plus grossieres, il contribue à la dépuracion des fluides, en les atténuant, les brisant, & en procurant une secretion plus abondante, &c.

Les remedes tirés de la classe des vé-

Les remedes, au contraire, tirés de la classe des végétaux, ne paroif-

sont guérir la vérole, qu'autant qu'ils peuvent chasser hors du corps les miasmes véroliques. Encore comment chassent-ils ces miasmes ? Ce n'est pas par une vertu spécifique ; ce n'est pas par une espèce de discernement qui leur fasse choisir les miasmes pour les chasser, mais seulement parce qu'ils évacuent généralement, ou toutes, ou quelques humeurs. Il est aisé à concevoir qu'en évacuant chaque jour une quantité de liquide infecté de quelques miasmes, on diminue journellement la quantité des miasmes qui sont dans le corps : tant qu'à la fin, à force d'évacuer de certaines quantités de ce liquide, il doit venir un tems où ce qui en reste dans le corps, ne doit contenir que très-peu ou point du tout de ces miasmes : à-peu-près de même que par des saignées répétées, on vient à bout d'évacuer tout-à-fait la partie rouge du sang, de manière que si cette partie rouge contient quelques germes de maladies, lorsqu'on l'auroit évacuée entièrement, à l'aide de ces saignées, on seroit bien sûr que la ma-

gétaux, ne détruisent point les miasmes, mais les chassent hors du corps.

ladie qu'occasionnoient ces germes , doit être détruite. Les sudorifiques , en excitant des sueurs profuses , doivent enlever du corps , toutes les fois qu'ils opèrent , une quantité prodigieuse d'esprits animaux , qui étant plus subtils que les autres humeurs , doivent aussi s'échapper avec beaucoup plus de facilité , & en plus grande quantité. Dans le traitement de la vérole par les sudorifiques , on répète pendant plusieurs jours cette évacuation ; aussi , au bout d'un certain tems , la masse totale du fluide animal doit-elle être renouvelée ; & conséquemment elle ne doit plus contenir aucuns miasmes véroliques. La cure de la vérole par ces remèdes est si bien fondée sur ce principe , & non point sur une vertu spécifique des bois , que la squine a été substituée au gayac avec un pareil succès ; la falsepareille à la squine avec un égal avantage ; le sassafras à la falsepareille ; aux bois des Indes , enfin , les plantes sudorifiques de notre pays , & même aux plantes sudorifiques , d'autres remèdes de

pareille vertu tirés de la classe des minéraux , comme l'antimoine , ou de la classe des animaux, comme différentes préparations de vipere, &c. C'est de la même maniere qu'opèrent aussi les ptifannes purgatives dans cette maladie ; & si ce que M. Kalm rapporte est une fois bien constaté , il n'y a nul doute que par l'usage répété des purgatifs , quels qu'ils soient, on ne puisse aussi parvenir à guérir la vérole. La cure de cette maladie par les pillules mercurielles , paroît même être une preuve de ce que nous avançons ; puisqu'il est difficile de croire qu'elles puissent agir à raison du mercure qui entre dans leur composition , & qui ne doit faire que passer dans le canal intestinal , sans pénétrer dans les voies lactées. Nous pouvons aussi apporter en faveur de ce que nous avançons , les succès , rares à la vérité , de la teinture de coloquinte , dont nous parlerons à la fin de cet ouvrage.

Par la même raison que les remedes sudorifiques ou purgatifs, tirés

de la classe des végétaux , chassent hors du corps les miasmes véroliques , en évacuant avec eux le fluide animal qu'ils infectoient , & en procurant le renouvellement de ce même fluide ; ces remedes en chassant hors du corps une certaine quantité de toutes les autres humeurs conjointement avec le fluide nerveux , peuvent aussi par-là remédier à la dégénération des fluides qui existe dans le second & troisieme degré de la vérole.

Comparaison
de ces deux
traitemens.

Par tout ce que nous venons de dire , il nous paroît aisé d'instituer un parallele exact & clair entre le traitement de la vérole par les remedes mercuriels , & celui par les remedes tirés de la classe des végétaux. Deux choses se présentent d'abord à être considérées dans la vérole ; la cause premiere , qui est la présence des miasmes véroliques dans le fluide nerveux ; & les suites de cette cause , qui sont différentes dégénérations dans les humeurs de notre corps , occasionnées toujours par l'existence continuée des miasmes dans le fluide

nerveux. Cela posé, quant à la cause de la vérole, qui est la présence des miasmes, le mercure la détruit par une vertu spécifique; les remèdes tirés de la classe des végétaux, en procurent la sortie hors du corps. Et quant aux différentes dégénéra- tions des humeurs dépendantes de la première cause, le mercure peut y remédier en atténuant les humeurs, en les brisant, en les rendant plus propres à être filtrées, en augmen- tant même leur sécrétion dans les glandes; les remèdes tirés de la classe des végétaux peuvent y porter re- mede, en en procurant l'évacuation, par des sueurs, s'ils sont sudorifiques, par les selles, s'ils sont purgatifs. Le mercure détruisant les miasmes véro- liques par une vertu spécifique, il est constant qu'il doit guérir la cause de la vérole, s'il est bien administré; les remèdes végétaux ne faisant que pro- curer la sortie de ces miasmes, ils ne pourront procurer une cure radicale qu'autant que par leur usage continué long-tems, toute la masse du fluide infecté aura été renouvelée; ce qui

est moins sûr. Pour ce qui regarde les effets de cette cause première sur les humeurs, le mercure dissolvant le sang de plus en plus par ses parties grossières, remédiera aux symptômes causés par un trop grand épaisissement des humeurs : les remèdes végétaux au contraire desséchant le sang, c'est-à-dire le dépouillant toujours de plus en plus de son humidité, guériront les symptômes causés par une trop grande dissolution, ou par une abondance de sérosités. Ces deux remèdes pourront donc guérir également les symptômes secondaires, mais seulement dans des cas particuliers, & non pas généralement. Les succès du mercure, quant à la cause de la vérole, seront donc plus constants que ceux des remèdes végétaux ; les succès des remèdes mercuriels & des végétaux, quant aux symptômes secondaires, seront également incertains, & dépendront uniquement des circonstances dans lesquelles on les emploiera.

Voilà en peu de mots le parallèle

qu'on peut établir entre les remèdes mercuriels & ceux tirés de la classe des végétaux, d'où il paroît qu'on peut conclure, que dans le premier degré de la vérole & souvent dans le second, les remèdes mercuriels seuls doivent opérer la cure s'ils sont bien administrés, & doivent être préférés aux remèdes végétaux : & que dans le second & le troisième, il sera nécessaire de combiner ensemble les remèdes mercuriels avec les végétaux, ou de faire succéder ces derniers aux premiers, dans l'intention de combattre sûrement la cause avec les remèdes mercuriels, & quelquefois les symptômes secondaires avec les végétaux. En un mot, nous devons ajouter qu'on peut bien ne pas toujours avoir besoin des remèdes tirés de la classe des végétaux ; mais qu'il nous paroît qu'on ne peut jamais dans aucun degré de la vérole se passer, au moins pour le commencement de la cure, des remèdes mercuriels, d'autant plus qu'il doit sembler beaucoup plus sûr & plus facile de détruire tout-à-fait

Les traitemens mercuriels sont préférables.

Cependant quelquefois les remèdes tirés de la classe des végétaux seront utiles, lorsqu'on les fera marcher de pair avec les mercuriels, ou qu'on aura fait précéder ceux-ci.

Parallèle du traitement par les végétaux & de celui par les mercuriels.

les miasmes véroliques , que de les chasser absolument hors du corps , sans qu'il en reste aucun.

Ce n'est pas assez d'avoir établi un parallele entre les remedes mercuriels & ceux tirés de la classe des végétaux : il faut maintenant que nous comparions ensemble les différens traitemens par le mercure , afin de voir ceux auxquels le malade pourra donner la préférence. Ces traitemens, comme nous l'avons dit , sont de deux fortes : dans les premiers , on fait usage du mercure à l'extérieur ; dans les seconds , on le prend intérieurement. Nous en avons compté deux de la premiere espece , & cinq de la seconde ; nous allons faire le parallele de deux premiers ; ensuite nous ferons celui des cinq seconds ; & enfin , nous finirons par comparer ensemble ceux auxquels , dans chaque classe , nous aurons donné le premier lieu.

Parallele du
traitement
par frictions
& salivation,
& de celui
par frictions
& extinction.

Comme les frictions données jusqu'à ce qu'elles excitent le flux de bouche , ou administrées par extinction , operent toujours à-peu-près de

la même maniere, tant sur les miasmes véroliques, que sur toutes les humeurs du corps, si ce n'est que l'action des premières étant plus précipitée, est par-là plus violente; on ne peut les estimer raisonnablement qu'en faisant attention, 1°. Aux préparations que demandent chacun de ces traitemens. 2°. Aux obstacles qui empêchent d'en faire usage dans certaines occasions. 3°. A la gêne à laquelle ils assujettissent. 4°. Aux accidens qui peuvent survenir pendant leur cours, &c. Or, suivant cette échelle, qui ne voit du premier coup-d'œil de combien le traitement par extinction l'emporte sur celui par salivation? Dans ce dernier on ne peut se passer d'une préparation, & d'une préparation bien suivie & régulière, parce que le mercure doit exciter dans la machine les plus grands troubles: dans le premier, au contraire, dans un besoin, on peut abrégér de beaucoup la préparation, & s'en tenir seulement à quelques saignées & quelques purgations, parce que c'est

d'une maniere douce que le spécifique doit détruire les miasmes & dépurer les humeurs, & que l'on doit suppléer à la force des frictions, par leur quantité. Il n'y a que des personnes qui d'ailleurs se portent bien, & sont d'une assez bonne constitution qui puissent s'exposer au traitement par salivation; celui par extinction étant très-doux, n'exclut que très-peu de personnes, & peut-être même aucune. A quels accidens ne peuvent point être sujets ceux qui ont le flux de bouche, tant pendant le tems que dure cette évacuation, que lorsqu'elle est sur son déclin, & auxquels s'il n'est pas difficile de remédier, du moins n'est-il pas aisé de prévoir? Par extinction, les malades n'ont à craindre aucuns de ces accidens s'ils se conduisent bien; & encore si quelqu'erreur dans le régime en fait éclore quelques-uns, il est rare qu'ils soient jamais de la violence de ceux qui sont presque inséparables de la salivation. Le traitement par extinction est à la vérité deux ou trois fois plus long que celui
par

par salivation ; mais aussi dans ce dernier que de gênes pour les malades quant à la nourriture, qui ne doit consister qu'en bouillons ; que de peines quant à leur sommeil, qui ne doit jamais être continu ; que de tort quant à leurs affaires, qui pendant une vingtaine de jours doivent être absolument interrompues ! Le malade qui se traite par extinction, ne peut pas, il est vrai, se livrer aux plaisirs de la bouche ; mais son régime est suffisant pour le soutenir, son sommeil n'est point dérangé, ses affaires ne souffrent point, si elles sont internes, ni même quand elles seroient externes, pourvu que le tems soit favorable. Nous donnerons donc la préférence au traitement par extinction, non pas qu'il guérisse mieux, mais parce qu'il est accompagné de circonstances beaucoup plus favorables pour le malade.

Les moyens que nous venons d'employer pour juger le traitement par salivation & par extinction, ne peuvent avoir lieu pour établir un parallèle exact entre les traitemens

On donne la préférence à celui par frictions & extinction.

dans lesquels on fait un usage intérieur du mercure : ces traitemens étant tous aussi faciles, aussi peu gênans, & n'étant gueres plus sujets à des accidens les uns que les autres. Mais font-ils tous aussi généralement propres à guérir ? C'est sur ce point que nous allons les examiner.

Parallele
des différens
traitemens
mercuriels,
par lesquels
on fait usage
de ce miné-
ral à l'inté-
rieur.

Nous avons dit d'abord que le mercure pouvoit se prendre intérieurement pour la cure de la vérole, ou sous sa forme naturelle, mais dans un grand état de division, ou combiné avec des acides, & sous la forme de sel. Nous ne doutons pas que le mercure pris intérieurement sous sa forme naturelle, & dans un grand état de division, ne puisse guérir la vérole, puisque pris en frictions, il ne guérit pas autrement : mais nous pensons qu'il faut que ce soit dans des circonstances bien favorables. Lorsqu'on administre le mercure extérieurement sous la forme de frictions, on est bien sûr que ses molécules sont repompées dans l'intérieur du corps, & se mêlent de cette façon avec la

masse des humeurs : mais a-t-on la même certitude lorsqu'on le prend intérieurement, divisé & soutenu dans une liqueur au moyen d'une substance gommeuse, ou mêlé avec des purgatifs sous la forme de pillules ? Quant à cette dernière manière de le prendre, n'y a-t-il pas lieu de croire que dans ce traitement il n'entre aucune molécule de mercure dans la masse des humeurs ; puisque ce n'est pas lorsque toutes les bouches des vaisseaux lactés sont crispées, & toutes les glandes intestinales irritées & exprimées par l'action des purgatifs, qu'on doit présumer que le mercure, puisse pénétrer par les voies alimentaires dans la masse du sang & des humeurs ? D'ailleurs, que la quantité de mercure que l'on prend de cette manière est petite ! & dans une quantité si petite de mercure, qu'il doit y avoir peu de ses particules subtiles ! Il faut avouer qu'il n'en feroit pas de même du mercure gommeux, si l'on n'étoit pas en droit de douter, avec le plus grand nombre des Médecins, si

les molécules du mercure, qui nagent dans la liqueur gommeuse, ne doivent pas se rassembler dans l'estomac sous la forme de mercure coulant, & ainsi être vidées, toutes sans exception, par les selles, sans entrer aucunement dans les voies de la circulation.

Tous ces doutes, que l'on peut élever sur la validité des traitemens par l'usage intérieur du mercure sous sa forme naturelle, indiquent assez qu'ils ne doivent tenir un degré que bien inférieur à ceux par lesquels on fait usage des sels mercuriels; remedes entre lesquels il y a encore bien des différences à observer, & qui ne peuvent être évaluées justement qu'en recourant à l'intention dans laquelle on les emploie, & à la maniere dont ils y répondent.

Les premieres idées de ceux qui employèrent le mercure à la guérison des maladies vénériennes, & qui virent ses succès, furent sans doute de croire que ce minéral avoit une vertu spécifique contre ces maux, & qu'il n'agissoit pas à raison de la

quantité qui étoit introduite dans les vaisseaux ; mais à raison d'une qualité occulte résidente dans ses particules les plus subtiles. Les accidens qui sont résultés de la quantité de mercure qu'on pouffoit dans le corps , auront vraisemblablement fait desirer un moyen d'en faire prendre beaucoup moins , ou , pour mieux dire , de rassembler sous un petit volume beaucoup de sa vertu spécifique. C'est , sans doute , ce qui aura engagé à le faire prendre sous la forme de sels ; & dès qu'on se sera apperçu que de cette maniere ses effets étoient aussi constans , & ses incommodités moindres , on en aura conclu que le moyen de guérir de la vérole , aisément & sans incommodités , est de ne prendre que les parties les plus subtiles du mercure , & de ne point faire usage des grossieres. Ces raisonnemens auront conduit à éprouver le sublimé corrosif , sel qui contient le plus de particules subtiles du mercure , & le moins de grossieres ; & les succès auront couronné les conjectures.

Le traitement
par le subli-
mé corrosif
est préférable
à tous les
autres.

De tous les sels mercuriels, le sublimé corrosif nous paroît donc celui qui est le plus accommodé à la cure de la vérole, contenant le plus de particules spécifiques, sous un moindre volume : viendront ensuite la panacée mercurielle, qui est chargée de plus de particules grossières que le sublimé ; le mercure doux, qui contient encore plus de particules grossières de mercure que la panacée ; puis le calomel, les différens précipités, les turbiths, &c. le sel neigeux mercuriel de Keyser, &c : tous sels qui guérissent la vérole avec plus ou moins de risques de salivation, selon qu'ils sont chargés de plus ou moins de particules grossières de mercure.

De tout ce qui précède on doit en déduire que les traitemens de la vérole par le mercure, sont infiniment au-dessus des traitemens par les remèdes tirés de la classe des végétaux ; que ces derniers peuvent quelquefois être combinés avec les premiers, avec succès : qu'ils peuvent même seuls guérir des véroles qui

paroîtront avoir résisté au mercure , & que dans ces circonstances ils compléteront la guérison : mais qu'il est très-difficile , pour ne pas dire impossible , qu'ils puissent seuls guérir la vérole , sans que le malade y joigne quelques remèdes mercuriels , ou ait fait précéder quelque traitement par le mercure. On doit encore conclure de ce que nous avons dit , que de tous les traitemens par le mercure , celui par frictions & extinction , & celui par le sublimé corrosif , sont généralement parlant les deux à préférer. Ce n'est pas que pour cela nous donnions l'exclusion aux autres , que nous regardons au contraire comme très-utiles , & même nécessaires dans certaines circonstances , ainsi qu'il paroîtra par quelques règles générales & particulières que nous allons poser , & qui sont plutôt fondées sur la pratique que sur le raisonnement.

I^{re}. Règle. Dans le premier degré de la vérole , le traitement par le sublimé corrosif , nous paroît celui

Regles selon lesquelles on pourra choisir quelque

traitement,
préférable-
ment à tout
autre.

qui doit être préféré, comme étant aussi sûr que pas un, & le moins incommode de tous.

II^e. Regle. Dans le second degré de la vérole, on se servira du traitement par le sublimé corrosif que l'on combinera avec celui par les sudorifiques, ou bien, on suivra le traitement par frictions & extinction.

III^e. Regle. Dans le troisième degré de la vérole, si la maladie paroît attaquer généralement toute la machine, on donnera la préférence au traitement par frictions & salivation; parce qu'alors ce ne pourra gueres être qu'au moyen de grands troubles excités dans la machine, qu'on pourra espérer venir à bout de détruire une maladie si enracinée.

IV^e. Regle. Dans des cas déplorés du troisième degré, si néanmoins le virus vérolique ne paroît fixé & enraciné que sur une partie peu essentielle à la vie, on pourra se servir avec beaucoup de succès du traitement par le sublimé corrosif, combiné avec celui par les sudorifiques.

V^e. Regle. Dans des cas déplorés du troisieme degré, où des visceres essentiels à la vie seront attaqués, comme dans des phthysies vénériennes où le malade est au dernier degré de foiblesse & de maigreur, n'y ayant pas moyen d'administrer de remedes violens, on pourra se servir avec succès du traitement par le mercure gommeux, en attendant que les forces du malade permettent d'en employer un plus efficace.

VI^e. Regle. Dans le cas où la gorge sera affectée d'ulceres vénériens, on n'emploiera point le traitement par frictions & salivation, mais on se servira de celui par extinction, ou par le sublimé corrosif.

VII^e. Regle. Les malades qui auront quelques raisons de craindre une grande quantité de particules grossieres de mercure, comme ceux qui sont sujets aux accès épileptiques, les femmes enceintes & avancées, &c. préféreront le traitement par les sels mercuriels.

VIII^e. Regle. Il paroît que lorsque le mercure n'aura pas détruit

tout-à-fait tous les symptômes vénériens , les traitemens par les sudorifiques & principalement celui par la décoction de falsepareille seront fort efficaces ; alors on peut soupçonner que le mercure a bien détruit la cause première , mais qu'il n'a pu guérir les symptômes secondaires , que peut-être même quelquefois ses particules grossières sont capables d'augmenter & d'irriter.

En fermant ce Chapitre , nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que quand même on ne seroit pas tout-à-fait d'accord avec nous , sur les points de théorie à la faveur desquels nous avons établi un parallele entre les différentes méthodes employées au traitement de la vérole , il n'en seroit pas moins vrai qu'il n'y a aucune de ces méthodes qui puisse être regardée comme universelle ; mais qu'elles doivent être mises en usage l'une préférablement à toute autre , selon les différentes conjonctures où se trouve le malade. Nous ne craignons pas d'être contredit sur cet article , par

ceux qui sont au fait du traitement des maladies vénériennes. De quels torts ne sont donc pas coupables envers la Société , ceux qui les premiers ont imaginé de donner dans des Hôpitaux la conduite des vérolés qu'on y traite , à des Chirurgiens qui ne se servent toujours que d'une seule & même méthode , ou qui , quand ils en connoïtroient d'autres , ne pourroient distinguer les occasions où il seroit nécessaire ou plus utile de les employer ? La cure des maladies dépendantes d'un vice interne est-elle du ressort du Chirurgien , ou du Médecin ? Mais voyons ce qu'on a gagné en commettant aux Chirurgiens dans les Hôpitaux la cure des maladies qui ne sont pas de leur ressort ? Le voici. Comme ces Messieurs ne sçavent gueres employer que la méthode par frictions & salivation , un tiers des malades qui passent par ces grands remedes , périt pendant le traitement : le second tiers sort de l'Hôpital sans être guéri radicalement , & n'étant que blanchi con-

tribue à entretenir la contagion : enfin du dernier tiers , il y a peut-être la plus grande partie qui entre les mains d'un Médecin éclairé auroit guéri par des traitemens plus courts , plus faciles , plus efficaces & moins dispendieux.

Tel est le tableau fidele des avantages que l'Etat retire des traitemens institués à Bicêtre & aux autres Hôpitaux dans lesquels on admet des gens attaqués de maladies vénériennes. Il est à croire que lorsqu'on aura trouvé le moyen de couper entièrement le cours des *Maladies Epizootiques* , & de mettre les bestiaux à l'abri de différentes maladies contagieuses , on portera enfin ses vues un peu plus loin , & qu'on pensera aux hommes. Une des premières maladies dont on tâchera , sans doute alors , de purger l'humanité , sera la vérole , comme étant une de celles qui tend le plus à dégrader l'espece. Nous espérons que dans ces tems heureux on fondera des Hôpitaux , uniquement destinés à la cure de ces maladies : que les ma-

lades qu'on y recevra , seront dirigés par des Médecins : que ces Médecins seront impartiaux , & se serviront des différentes méthodes qu'ils varieront selon l'exigence des cas: que les brigues & les intrigues n'auront point de part à leur élection , mais que le choix du Ministère éclairé tombera sur ceux qui le mériteront le plus : enfin , nous espérons que pour-lors on proscriera entièrement les Charlatans , soi-disans possesseurs de secrets anti-vénériens , comme étant une des causes principales de la dissemination du virus vérolique , par la sécurité dans laquelle ils ont soin d'entretenir des malades , que la plupart du tems ils ne font que blanchir.



C H A P I T R E IX.

*Des signes qui témoignent que la
maladie est guérie.*

Difficulté de
poser des si-
gnes certains
de la guéri-
son de la vé-
role.

ENTRE les raisons que nous avons apportées plus haut, en traitant du prognostic de la vérole, pour faire voir combien cette maladie étoit fâcheuse, on doit se ressouvenir que nous avons fait mention de celle-ci : qu'il arrivoit très-souvent que la maladie parût guérie, pendant qu'elle n'étoit qu'assoupie ou seulement dégénérée. Cette raison fondée sur des exemples malheureusement trop fréquens, suffit seule pour laisser à penser de quelle difficulté il est de donner des signes certains qui indiquent sa guérison radicale. En effet, comment pouvoir établir d'une façon certaine cette guérison ? Souvent la vérole est guérie, quoiqu'il subsiste encore quelques-uns des

symptômes qui entroient dans son diagnostic ; & d'autrefois , tous les symptômes qui la caractérisoient disparoissent , sans que la maladie soit guérie radicalement. Expliquons ces deux propositions , qui certainement du premier coup-d'œil pourront paroître captieuses à ceux qui ne sont pas au fait des retours de la vérole.

Le fluide animal une fois vicié par les miasmes véroliques , tout le monde doit aisément comprendre , que toutes les humeurs doivent peu-à-peu dégénérer & prendre un caractère morbifique. Mais ce caractère morbifique quoique causé originai-
rement par des miasmes véroliques , ou entretenu par la même cause , sera-t-il toujours de nature à céder aux remèdes qui guérissent cette cause ? Ne peut-il pas , au contraire , quelquefois être de nature à être irrité ou augmenté par les anti-vénériens ? C'est ce qui peut très-bien arriver , & ce qui arrive en effet. A cause de l'infection du fluide nerveux , la lymphe deviendra épaisse ,

La cause de la vérole étant guérie , quelques-uns des effets qu'elle a produits , peuvent toujours subsister.

visqueuse , une glande s'empâtera , il se manifestera une tumeur ; cette tumeur deviendra squirrheuse & indolente , & le squirrhe ne cédera plus aux anti-vénériens. Il en sera de même d'un ulcere vérolique qui avec le tems deviendra cancéreux. Ce squirrhe , cet ulcere , peuvent se former dans des visceres essentiels à la vie , comme dans des parties de moindre conséquence , & alors dans le premier cas , quoique le malade soit bien guéri de la vérole , il n'en restera pas moins attaqué de la poitrine , du foie , de l'estomac , &c.

Les symptômes peuvent se dissiper , quoique la cause première ne soit pas guérie.

D'un autre côté , ne peut-il pas se faire que les traitemens anti-vénériens ne remédient qu'aux symptômes secondaires , c'est-à-dire , à la dégénération des humeurs & laissent subsister la cause première ? Certainement cela est très-possible , si le malade ne fait pas choix du traitement le plus approprié à son état : & c'est même ce qui arrive le plus souvent , lorsqu'on emploie
des

des traitemens par lesquels on fait entrer dans le corps beaucoup de molécules grossières de mercure & peu de subtiles. Les symptômes secondaires disparoissent ; mais la cause première n'étant pas détruite, les liqueurs ne manquent pas par la suite de dégénérer de nouveau, & la maladie se manifeste une seconde fois, par les mêmes ou par d'autres symptômes.

On voit par-là qu'il n'est gueres possible de donner des regles exactes qui puissent tout-à-fait lever les doutes que les malades pourroient avoir à ce sujet. C'est peut-être même ce qui a fait croire à quelques Médecins que cette maladie ne se guériffoit jamais, mais qu'elle se pallioit seulement ; & que celui-là devoit passer pour celui qui la guériffoit, qui la pallioit le mieux.

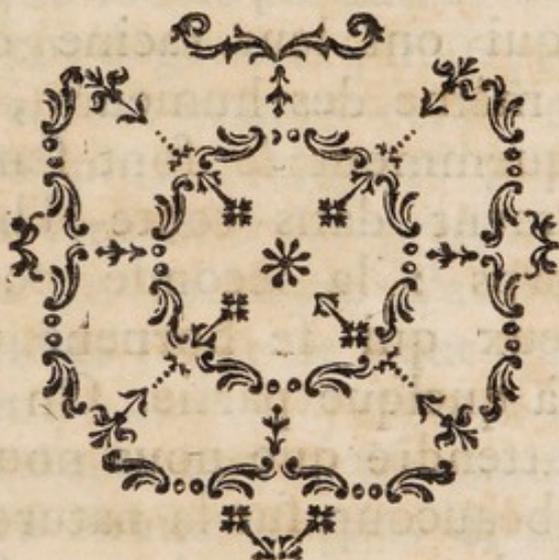
Quoi qu'il en soit de cette idée, il est cependant vrai de dire qu'un malade qui voit céder peu-à-peu les symptômes au traitement qu'il emploie, qui les voit enfin disparoître

Signes qui font néanmoins soupçonner que la maladie est guérie radicalement.

totale^{ment}, qui nonobstant cela continue encore le traitement pendant quelques jours pour assurer les succès , qui après ce traitement reprend sensiblement des forces , de l'embonpoint , qui jouit d'une liberté entière dans ses fonctions , qui ne communique aucun symptôme , même équivoque , à la personne qui peut partager son lit , qui procrée des enfans sains & vigoureux ; si ce bien-être continue une ou plusieurs années , un tel homme , dis-je , doit se croire aussi-bien guéri qu'il est possible de l'être.

Ce qu'il y a de fâcheux dans l'affaire présente , c'est que quoique l'on doive regarder comme vraie la proposition que nous venons d'avouer , on n'en peut point inférer que l'inverse soit fautive : c'est-à-dire , qu'il peut arriver qu'il manque à l'état du malade qui a subi le traitement nécessaire , quelques-uns des points dont nous avons fait mention ; & que malgré cela il soit guéri de la vérole , sans en craindre aucun re-

tour. C'est ce qu'on va voir par l'énumération que nous allons faire dans le Chapitre suivant, des symptômes qui subsistent quelquefois quoique la vérole soit bien guérie.



C H A P I T R E X.

*Des symptômes qui peuvent subsister,
quoique la vérole soit bien guérie.*

Les symptô-
mes qui sub-
sistent après
la guérison
de la vérole,
peuvent se
diviser en
deux classes,
ceux qui sont
universels,
ou ceux qui
sont locaux.

Nous ferons deux classes de ces symptômes. La première fera de ceux qui ont leur racine dans la masse même des humeurs, & qui conséquemment se font sentir généralement dans toute l'habitude du corps : la seconde comprendra ceux qui se bornent uniquement à quelque partie. On ne doit pas s'attendre que nous nous étendions beaucoup sur la nature & sur la cure de ces symptômes, sur-tout de la première division ; parce que le virus vérolique une fois détruit, pour les guérir il faut avoir recours à des moyens qui ne sont point du tout de notre sujet : quant à ceux du second ordre, lorsqu'ils auront rapport à quelques-uns des symptômes vénériens locaux, dont nous avons

à traiter dans la seconde Partie de cet ouvrage, afin de ne point nous répéter, nous y renverrons le lecteur.

P R E M I E R E C L A S S E.

I. Les miasmes véroliques infectent le fluide nerveux; il n'y a donc nul doute que toutes les autres humeurs ne doivent dégénérer, mais plus particulièrement encore celles qui lui sont les plus analogues; ainsi la lymphe fera une des premières qui prendra un caractère d'acrimonie, de viscidité, qui ne peut que produire entre autres symptômes, des douleurs erratiques, semblables aux douleurs rhumatismales & arthritiques. Les remèdes propres à la cure de la cause première de la vérole, peuvent bien ne pas détruire ce symptôme secondaire, & même le peu d'exercice que l'on prend pendant le cours de quelques traitemens, joint aux boissons aqueuses qui sont relâchantes, produisent encore une

Douleurs
vénériennes

laxité dans les fibres , une atonie , qui ne peut que prêter de la force à ces douleurs. Aussi voit-on que loin de diminuer , souvent elles augmentent par un second traitement. Quoiqu'elles subsistent donc après le traitement , le malade ne doit pas moins s'en croire guéri ; & pour y remédier , il fera usage de tout ce qui peut adoucir la lymphe , la renouveler , & donner aux fibres le ton qui leur est nécessaire.

La diete blanche , si le malade peut la continuer pendant plusieurs mois ; les bouillons altérans avec le veau , la bourrache , la chicorée sauvage , la scolopendre , &c , les eaux minérales acidules , remplissent la premiere indication.

On remplira la seconde par l'usage des légers diaphorétiques.

Enfin , on viendra à bout de rétablir le ton des fibres , par des frictions seches , des embrocations avec des remedes nervins , des exercices un peu violens , &c.

Si ces douleurs proviennent d'un

vice scorbutique , ce qu'on pourra conjecturer si les gencives sont livides, fanguinolentes, ou s'il paroît aux jambes des taches noires ou jaunâtres ; alors on emploiera les remèdes qui conviennent dans cette maladie.

On remarquera que les douleurs vénériennes qui se font ressentir dans le premier degré de la vérole qui succede à un chancre , cedent ordinairement au traitement anti-vénérien , pendant que celles qui naissent à la suite d'une gonorrhée , sont souvent rebelles à ce traitement.

II. La paralysie vénérienne peut reconnoître deux causes ; elle peut provenir de ce que les miasmes véroliques gêneront la circulation du fluide nerveux , ou de ce que par la dégénération des liqueurs , il se fera fait un empâtement dans quelque glande , voisine d'un gros tronc nerveux ; que cet empâtement aura pris le caractère d'un squirrhe , & de ce qu'il comprimera ce même tronc

Paralysie vénérienne.

de nerf. Dans le premier cas , le traitement anti-vérolique bien administré , fera cesser la paralyfie : mais dans le second , comme il n'a aucun pouvoir sur les squirrhotés , la maladie subsistera dans le même état , quoique la vérole soit bien guérie. Alors , les seuls remedes dont le malade pourra faire usage avec quelque'espérance de succès , sont ceux capables de fondre les squirrhotés qui nuisent au cours libre des esprits animaux , comme les bains , les douches , les embrocations avec les eaux thermales , savoneuses & sulfureuses.

Tremble-
mens véné-
riens.

III. Il faudroit connoître mieux qu'on ne fait le mécanisme du mouvement animal , pour pouvoir expliquer ce tremblement qui est quelquefois causé par le virus vérolique , & pour détailler les raisons par lesquelles il peut subsister , quoique cette maladie soit bien guérie. Au reste ce symptôme tient de près à la paralyfie , & doit sans doute céder aux mêmes remedes.

IV. Il n'est pas rare que la vérole soit combinée avec le scorbut, soit que cette maladie ait existé avant la première, soit qu'elle n'en soit que la suite, & un de ses symptômes. En ce cas, les remèdes mercuriels qu'on emploiera pour se traiter de la vérole, loin de guérir le virus scorbutique, pourront peut-être même encore l'augmenter. La vérole guérie, le malade sera donc obligé de prendre des remèdes anti-scorbutiques, pour détruire ce second vice. Il seroit trop long de détailler ici ce que le malade doit faire en pareilles circonstances : il agira comme s'il n'eût jamais été attaqué de la vérole, & prendra les avis d'un Médecin éclairé.

Scorbut.

V. Il seroit plus difficile de comprendre pourquoi les symptômes scrophuleux qui sont combinés avec les véroliques dans certains sujets, ne cedent pas aux remèdes mercuriels, si l'on ne sçavoit pas que dans cette maladie la tumeur des glandes approche de beaucoup de la squir-

Ecrouelles.

rhofité , qui réfifte souvent au mercure. Ainfi les malades qui font dans ce cas , auront recours aux remedes dont on doit faire ufage dans cette maladie , remedes qui malheureusement répondent rarement aux efpérances qu'on s'en forme.

Phthyfie ou
confomption

VI. Si les fympômes écrouelleux antécédens ou conféquens de la vérole , fe font portés fur les poumons , ce viscere eft alors farci de tubercules qui conduifent plutôt ou plutard le malade à la phthyfie ou confomption ; maladie qui ayant réfisté aux remedes anti-vénéériens doit être combattue par d'autres armes , souvent trop foibles pour un fi fort adverfaire.

Dartres &
maladies de
la peau.

VII. Il eft commun de voir des malades guéris de la vérole , & néanmoins toujours affectés de dartres , plus ou moins vives , plus ou moins rongeantes. Ce fympôme dénote une grande âcreté dans les humeurs , & demande des remedes adouciffans. La diete blanche , continuée pendant quelques mois , eft le meil-

leur remede à faire en pareil cas ; & si le malade a lieu de soupçonner quelque levain vérolique , le traitement par le sublimé corrosif. Cependant on pourra faire usage à l'extérieur du cerat de Turner , n°. 54 , de la pommade , n°. 55 , ou bafiner la partie affectée avec l'eau de chaux , n°. 25. Et afin d'empêcher la matiere morbifique de se porter sur quelques visceres , le malade se fera ouvrir un cautere. Les rhagades des mains sont à-peu-près dans le même cas.

VIII. De vieux ulceres vénériens résistent encore fort souvent aux traitemens les mieux suivis. Ils sont puls incommodes que dangereux , puisqu'ils peuvent faire l'office de cauteres. Ce symptôme ne doit point inquiéter le malade , & si le vice a été bien détruit par le traitement , il se dissipera de lui-même au bout de quelque tems.

Si ces ulceres tiennent d'un vice scorbutique , on emploiera les anti-scorbutiques ; s'ils dépendent d'un

Ulceres vénériens.

220 *L'Art de se traiter soi-même*
vice écrouelleux , on fera usage des
remedes recommandés en pareil cas.

SECONDE CLASSE.

Gonorrhée. I. Quelquefois les gonorrhées récentes & presque toujours les invétérées , résistent au traitement anti-vérolique. Voici les raisons qu'on allegue de cet accident. Les gonorrhées récentes , dit-on , dépendent d'une phlogose ou d'une inflammation , qui peut subsister encore quelque tems , quoique le virus vérolique soit détruit. Les gonorrhées invétérées dépendent de l'atonie des vaisseaux excréteurs , de l'augmentation de leur diametre , ou de ce que de petites valvules qui les bouchent ont été mangées par la suppuration ; tous accidens auxquels les anti-véroliques ne peuvent point remédier. Mais ces écoulemens ne subsisteroient-ils pas plutôt après les traitemens mercuriels , sur-tout après la salivation , parce que le mercure augmentant généralement

toutes les sécrétions , doit augmenter de même celles qu'on remarque aux parties de la génération ; parties qui sont toutes nerveuses , & qui doivent être presque aussi sensibles à l'action du mercure que celles de la bouche ? De plus , il est à remarquer qu'elles sont irritées , soit par la phlogose , soit par la présence des miasmes véroliques. Aussi observe-t-on que l'écoulement des gonorrhées augmente souvent lors du traitement par frictions & salivation ; des écoulemens supprimés se renouvellent même quelquefois alors. Ou bien , la gonorrhée dépendroit-elle de miasmes véroliques d'une espèce un peu différente ? Ce qui pourroit le faire croire , c'est que la vérole qui en est la suite , est toujours plus rebelle aux remèdes , que celle occasionnée par des chancres , &c.

Quoi qu'il en soit , pour terminer la cure , s'il est possible , on aura recours aux remèdes que nous indiquerons dans la seconde Partie de

cet ouvrage , au Chapitre dans lequel nous traiterons de la gonorrhée.

Strangurie
vénérienne.

II. Le traitement anti-vérolique ne remédie ordinairement gueres mieux à la strangurie vénérienne , qui est la suite d'une chaude - pisse fâcheuse ou mal traitée ; cette maladie provenant de vaisseaux variqueux , ou de squirrhosité à la prostate , ou de cicatrices mal formées , ou enfin d'excroissances charnues qui bouchent le canal de l'urethre. En ce cas , il faudra donc avoir encore recours à d'autres remedes dont nous parlerons aussi dans la seconde Partie.

Impuissance.

III. Il n'est pas surprenant , comme le dit très-bien l'Auteur du *Traité des Maladies vénériennes* , que ceux qui ont long-tems combattu avec gloire sous les banderoles de Vénus , après avoir reçu maintes & maintes blessures , deviennent enfin de bonne-heure hors d'état de pouvoir servir dans un pareil genre de milice. Les personnes

qui font dans ce cas ne doivent point se flatter que l'usage des remèdes anti-véroliques puisse leur rendre leur première vigueur. Ce vice dépendant le plus souvent de la perte de quelques-unes des parties essentielles à la génération ; Mercure, tout divin qu'il est, ne peut les réparer.

IV. Les traitemens anti-véroliques généraux ne remédient pas toujours aux squirrhosités produites par le virus vérolique. Si donc il s'en est formé quelque-une soit à l'urethre, soit à l'un des corps caverneux de la verge, &c. elles pourront subsister après le traitement, ce qui obligera la verge de se courber dans l'érection, soit du côté droit ou gauche, soit extérieurement ou inférieurement, & ce qui rendra l'acte de la génération plus ou moins difficile. En ce cas, les malades emploieront contre ce symptôme, qui au reste n'est pas dangereux, les remèdes indiqués ci-dessus, pour fondre de pareilles duretés.

V. Les hommes qui ont eu beau-

Squirrhes.

Tubercules
squirrheux.

coup de chancres vénériens sur le prépuce ou sur le gland , & les femmes qui ont été attaquées des mêmes symptômes à l'orifice du vagin , sont sujets à y conserver des duretés ou squirrhosités , qui par les mêmes raisons que nous venons de dire , peuvent ne pas céder aux remèdes anti-véroliques généraux , & demander par conséquent , après le traitement , les mêmes remèdes que ci-dessus. On pourra de plus consulter à cet égard la seconde Partie de cet ouvrage , à l'Article où l'on traite des accidens qui accompagnent les chancres vénériens.

Maladies des
testicules.

VI. Les testicules ou l'épididyme peuvent se trouver attaqués de squirrhosités semblables. Si elles ont résisté aux remèdes généraux , il y a peu d'apparence qu'elles cedent à d'autres. Si la tumeur est grosse & pesante , le malade sera contraint de porter un suspensoir , afin de soulager les vaisseaux spermatiques , qui n'étant pas assez forts pour soutenir une partie si pesante , ne manqueroient pas autrement de causer
beaucoup

beaucoup de douleur au malade, & peut-être même des accidens encore plus graves que ceux qu'il souffre. Si même la maladie en est venue à un point qu'il y ait lieu de craindre qu'elle ne dégénere en cancer, ou que le cordon des vaisseaux spermaticques ne vienne à participer à la squirrhosité, le parti le plus sûr pour le malade est d'avoir recours à l'amputation de la partie attaquée, avant que les progrès aient mis hors d'état de tenter cette opération qui devient, le plus souvent en pareil cas, l'unique ressource.

VII. Les malades ne doivent pas espérer que les condylômes, les crêtes, les fics, les marisques, les porreaux vénériens, qui viennent aux parties naturelles, ou à la marge de l'anüs, cèdent aux traitemens antivéroliques généraux, sur-tout si ces symptômes sont considérables & invétés. Ainsi donc, sur la fin du traitement, ou lorsqu'il sera tout-à-fait terminé, on liera ces excroissances, chacune à part, avec une soie qu'on ferrera de jour en jour :

Excroissances cutanées.

ou bien, on les coupera avec le razer ou le bistouri, & on en touchera la base avec la pierre infernale, ou l'onguent n^o. 59, avec lequel on les pansera. On pourra aussi faire sur les tumeurs qu'elles laisseront après avoir été coupées, de légères frictions avec l'onguent Napolitain. Au reste, voyez notre seconde Partie.

Nodosités. VIII. Les nodosités, les tubercules, ganglions, gummosités, qui tirent leur origine du vice vérolique, si ces symptômes sont invétés, non-seulement résistent souvent aux remedes généraux, mais même aussi aux particuliers qu'on pourroit employer après le traitement. A moins que ces tumeurs ne soient fort incommodes, & ne gênent considérablement les mouvemens de quelque partie, les malades n'y feront aucun remede; parce que quelquefois à force d'y faire, elles s'ouvrent, s'ulcerent, & deviennent carcinomateuses.

Cancers. IX. Les ulceres à la matrice, les cancers à cette partie ou à d'autres,

les fistules à l'anus , au périnée , les fistules lachrymales , sont tous des accidens qui , antérieurs à la vérole ou non , résistent encore aux traitemens généraux anti-vénéériens. Après le traitement , le malade aura donc recours , pour ces maux , à un habile Médecin , & se mettra entre les mains d'un Chirurgien instruit.

X. Les maladies des os , comme les douleurs ostéocopes , qui souvent sont des signes de carie , les exostoses , les caries , sont tous symptômes qui demandent après la destruction du virus vérolique , la main d'un habile Chirurgien , ou qui doivent être laissés à eux-mêmes , comme incapables de céder à aucun remède.

Douleurs
ostéocopes.

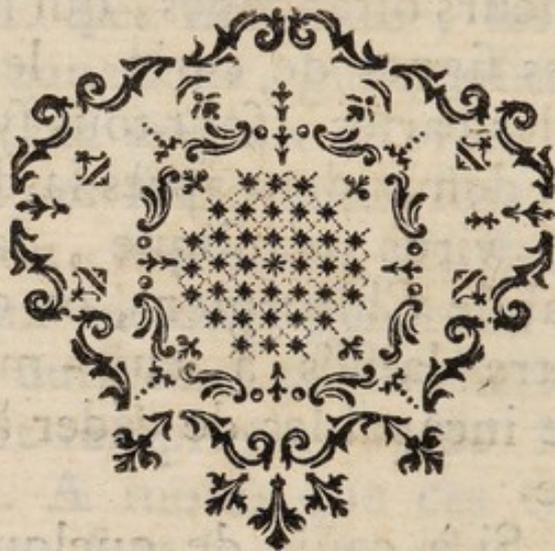
XI. Si à cause de quelque carie aux os du palais , le malade après le traitement se trouve destitué de cette partie , il se fera faire un obturateur en or ou en argent.

Chûte des
os
du palais.

XII. Enfin , on tâchera de remédier , autant qu'il sera possible , à la perte des poils , accident souvent très-désagréable , en frottant les par-

Chûte des
poils.

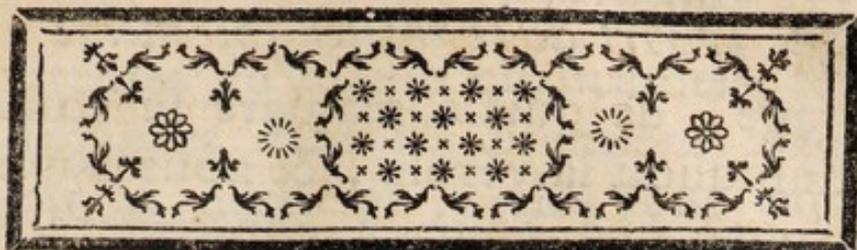
ties qui en doivent être couvertes, avec les pommades ou remedes qui passent pour favoriser leur pousse, comme la graisse d'ours, de lapin, de taupe, &c.



Docteur
Olivier

Christe des os
du palais.

Christe des
pols.



L'ART
DE SE TRAITER SOI-MÊME
DANS LES
MALADIES VÉNÉRIENNES
ET
De se guérir de leurs différens
symptômes.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

*Comment le Virus Vénérien se borne
d'abord à certaines parties, sans at-
taquer toute l'habitude du corps, &
des symptômes qu'il produit alors.*

Nous avons montré en général, Maniere dont
on doit con-
cevoir que le
dans la premiere Partie de cet ou-

virus vénérien se borne à quelques parties du corps.

vrage, de quelle maniere se communiquoit la vérole, & nous avons prouvé que pour la contracter, il falloit un contact continué pendant quelque tems entre une partie saine & une partie non-seulement malade, mais encore couverte d'une humidité chargée de miasmes véroliques. Cette humeur que nous avons regardée comme le véhicule des miasmes véroliques, doit être en même-tems considérée comme leur servant de lien, & comme capable de retarder leur introduction dans les nerfs, & leur mélange avec le fluide nerveux. Ce ne peut donc être qu'autant que ces chaînes viendront à se rompre & que les miasmes véroliques seront tout-à-fait libres, qu'ils pourront attaquer le fluide animal, & produire la vérole universelle. Jusqu'à ce qu'ils en soient venus à ce point, on ne doit regarder le mélange de ces miasmes & de l'humeur qui les contient, que comme capable d'affecter les houppes nerveuses qu'il touche; à-peu-près de même qu'une emplâtre d'opium affecte les nerfs sur lesquels elle est appliquée, pendant que si les parties

vireuses du même médicament sont dégagées dans les premières voies par la digestion, elles sont capables d'affecter généralement tout le système des nerfs.

Mais pourquoi aller chercher une comparaison si étrangère à la maladie dont nous traitons ? Que ne prenons-nous plutôt pour exemple une maladie contagieuse, qui ait un plus grand rapport avec la vérole ? L'hydrophobie a beaucoup d'analogie avec les maladies vénériennes, tant par la manière dont elle se communique, que par plusieurs de ses effets. Il n'y a personne qui ne convienne que cette maladie se propage par le moyen de miasmes délétères. Ces miasmes sont contenus dans la salive de l'animal enragé qui leur sert de véhicule, & en même-temps de lien. Ces miasmes n'exercent leur action sur le fluide animal, qu'autant qu'ils peuvent se dégager de leur véhicule, dans la plaie que la dent de l'animal enragé a faite, ou que leur présence a produite. Si néanmoins au moyen

Comparaison
de l'hydro-
phobie avec
la vérole.

d'une abondante suppuration de cette plaie , on peut parvenir à évacuer tous les miasmes , le malade n'a plus à craindre aucun symptôme de rage ; mais , si la suppuration n'est pas assez abondante pour leur procurer une sortie libre , ou qu'on les renferme dans la plaie , alors l'humeur qui leur servoit de véhicule en recevant de la part des vaisseaux une grande atténuation , les miasmes qu'elle lioit se dégagent & se mêlent avec le fluide nerveux ; ce qui produit les symptômes propres à cette maladie.

La seule différence que nous voyions entre l'hydrophobie & les maladies vénériennes, quant à la manière de se communiquer , c'est que dans la première , il y a apparence que la salive seule peut servir de véhicule aux miasmes , & que dans les autres , au contraire , toute humeur a ce privilège. Les miasmes hydrophobiques sont peut-être aussi d'une nature moins délicate que les miasmes véroliques , puisqu'ordinairement pour contracter la première

maladie , il faut que la salive infectée touche à nud les houpes nerveuses ; pendant que dans la seconde , il suffit que ces mêmes houpes ne soient recouvertes que d'un épiderme mince , pour que l'humeur infectée puisse avoir sur eux quelque action. Conséquemment le mélange des miasmes hydrophobiques avec le fluide nerveux , doit occasionner des accidens bien plus violens & plus aigus que celui du même fluide avec les miasmes véroliques.

Les symptômes que produisent les miasmes véroliques liés par l'humeur qui leur a servi de véhicule , lorsqu'ils touchent des houpes nerveuses, sont , 1°. l'agacement ou l'irritation de ces mêmes houpes avec lesquelles ils sont en contact ; 2°. une inflammation locale , suite de toute irritation extérieure ; 3°. un engorgement local dans les vaisseaux enflammés ; 4°. enfin , la conversion en pus des liquides engorgés ; 5°. l'érosion des parties qui les contiennent.

Symptômes
que produit
l'humeur infectée des
miasmes véroliques.

De-là naît une division toute naturelle de la matiere que nous avons à traiter. Nous devons parler d'abord de la gonorrhée virulente que nous croyons n'être ordinairement qu'une inflammation vénérienne, du moins dans ses commencemens : ensuite des tumeurs vénériennes ; & enfin , des chancres ou ulceres vénériens. Mais avant d'aller plus loin, nous pensons que c'est ici le lieu d'examiner s'il y a des remedes prophylactiques de la vérole , & en cas qu'il y en ait , quels ils peuvent être.



C H A P I T R E I I.

*Des remedes préservatifs de la
Vérole.*

I L étoit très-naturel dans les premiers tems que les maladies vénériennes parurent , de rechercher avec soin non-seulement les manieres les plus efficaces pour les guérir, mais encore les moyens de s'en garantir. C'est d'après ces vues , que plusieurs anciens Médecins qui ont écrit sur ces maladies , nous ont laissé dans leurs ouvrages des recettes propres , à ce qu'ils crurent , à défendre les parties saines de l'action du virus vérolique , & à le dompter avant qu'il soit introduit par les pores de la peau. Il est constant néanmoins que ces prophylactiques sont tous futiles & incapables de répondre à l'attente de celui qui voudroit les employer. Ce qui paroît avoir induit en erreur ceux qui

Plusieurs
Medecins se
font occupés
de la recher-
che des re-
medes pro-
phylactiques
de la vérole.

nous ont laissé ces recettes ; c'est qu'ils ont imaginé qu'il n'y avoit pas d'autres prophylactiques de la vérole , que les remedes propres à la guérir ; & conséquemment leurs formules ne sont que des compositions de ces mêmes remedes , propres à être injectés , ou employés en frictions ou en embrocations , avant & après le coït. Mais on appercevra facilement le faux de leur raisonnement , si l'on fait attention que c'est en continuant pendant long-tems l'usage des remedes anti-vénéériens qu'on vient à bout de se guérir de cette maladie , & que ces remedes subissent dans le corps une préparation , au moyen de laquelle leurs parties subtiles se dégagent & vont attaquer les miasmes véroliques. Or, croit-on qu'une seule injection , un seul bain , une seule onction , puissent avoir la même vertu ? De plus, croit-on qu'un homme au fort de la salivation , & dont le corps est par conséquent tout pénétré de mercure , puisse habiter impunément avec une femme gâtée ? Même dans ces

circonstances qui seroient des plus favorables pour lui , si les remedes mercuriels étoient en même-tems curatifs & prophylactiques de la vérole ; dans ces circonstances , dis-je , croit-on qu'il seroit impossible qu'il contractât une gonorrhée virulente ? Pense-t-on qu'une personne après avoir pris quelques doses d'alkali volatil , spécifique reconnu contre le poison de la vipere , puisse se faire mordre sans aucun risque par cet animal ?

Cependant , quand bien même il seroit certain qu'un usage continué de remedes mercuriels mît hors de danger de contracter la vérole , en habitant avec des femmes gâtées , qui voudroit , ou plutôt qui pourroit employer un pareil moyen , pire que le mal dont il mettroit à l'abri ? Ou l'usage du mercure continué pendant long-tems , causeroit des maladies dangereuses , ou le corps s'y accoutumeroit à la fin , & alors il auroit peu d'effet contre la maladie en question , à moins qu'on n'en augmentât journellement la dose en

Mais sans succès.

même proportion qu'il perdrait de sa vertu , ce qui feroit retomber dans le premier cas.

On a cherché à mettre les pores de la peau à l'abri de l'humeur infectée des miasmes véroliques.

Pour diminuer donc les risques , il faut se retourner d'un autre côté , & empêcher que l'humeur qui sert de véhicule aux miasmes véroliques , ne puisse s'infinuer à travers les pores de l'épiderme , jusqu'aux houpes nerveuses. C'est pour remplir cette idée , qu'on a imaginé en Angleterre ces espèces de gaaïnes , faites sur la forme d'un membre viril , & composées sans aucune couture , d'une pellicule extrêmement mince , comme si une membrane si fine , sujette dans l'acte de la copulation à se déchirer , & criblée d'une infinité de pores , étoit capable de munir assez les parties de la génération contre un fluide aussi subtil que les miasmes véroliques , & une liqueur aussi tenue que celle qui lui sert de véhicule. Loin donc que ces instrumens , inventés par le libertinage , puissent garantir ceux qui en font usage , il paroît qu'ils prêtent encore mieux à l'intro-

duction des miasmes véroliques , puisqu'en s'imbibant facilement du véhicule qui les contient , il les retient plus efficacement sur la partie, & fixe , pour ainsi dire , leur marche.

S'il est quelque moyen de se préserver de la funeste maladie dont nous traitons , ce ne peut être qu'en bouchant exactement toutes les voies par lesquelles elle paroît s'introduire. A cet effet , avant l'action , on se lavera bien avec de l'eau tiède , on s'effuyera , & les parties étant bien seches , on se les frotera avec quelque substance grasse & vulnéraire : grasse , afin que les pores soient exactement bouchés , & leur entrée absolument défendue à l'humour qui peut servir de véhicule aux miasmes véroliques ; vulnéraire , afin que non-seulement les pores soient bouchés par les molécules de graisse ; mais même que leur calibre soit resserré , & presque réduit à rien. On aura soin de faire cette friction , non pas simplement

Moyens de défendre les pores de la peau , mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent , & par conséquent de se garantir de la vérole.

sur les parties qui doivent entrer en lutte , mais aussi sur les adjacentes ; comme sur les bourses , le périnée , l'anus , les aïnes , &c. Le combat amoureux fini , on se lavera encore exactement , d'abord avec une eau savonneuse , afin d'emporter toute l'onctuosité , & ensuite avec de la pâte d'amande & de l'eau tiède en abondance. On ne sauroit croire combien la malpropreté augmente les risques , & combien , au contraire , la propreté les diminue. En Italie , où la chaleur ne contribue pas peu au libertinage , les maladies vénériennes ne sont plus rares chez les femmes publiques qu'ailleurs , qu'à cause de l'extrême propreté qu'elles observent , n'ayant jamais commerce avec un homme qu'elles ne fassent leur toilette avant & après.

Il s'en faut de beaucoup que nous donnions les moyens dont nous venons de parler , comme sûrs & universels : nous ne les proposons que comme capables de diminuer

nuer les risques. Au reste, ce sont les seuls que le raisonnement puisse indiquer; on en découvrira peut-être par la suite de plus efficaces, mais nous doutons qu'ils viennent autrement que par hazard.



CHAPITRE III.*De la gonorrhée virulente.*

Division de
ce Chapitre.

POUR mettre les malades plus à portée d'entendre ce que nous avons à dire sur la gonorrhée virulente ou chaude-pisse, nous croyons devoir diviser ce Chapitre en trois Articles. Dans le premier, nous donnerons une description Anatomique abrégée des parties que cette maladie attaque dans l'un & l'autre sexe. Dans le second, nous traiterons de la maladie. Dans le troisieme, nous détaillerons les accidens auxquels elle donne lieu, & les manieres d'y remédier.



A R T I C L E I.

Description Anatomique des parties affectées dans la gonorrhée.

LES parties malades dans la gonorrhée, sont celles de la génération, qui sont différentes dans l'homme & dans la femme. Ces parties peuvent se diviser en celles qui sont absolument essentielles à la génération, & celles qui ne font qu'aider l'acte de copulation. Dans l'homme il arrive quelquefois que ces deux parties soient attaquées à la fois par la gonorrhée : dans les femmes, au contraire, ce ne sont que les dernières qui souffrent de cette maladie. Aussi une femme attaquée d'une chaude-pisse, peut-elle engendrer comme une autre. Cette remarque n'est pas inutile ; parce qu'elle explique pourquoi la gonorrhée nuit fréquemment à la génération dans les hommes, pendant que jamais elle ne peut produire cet accident chez les femmes.

Des parties affectées de la gonorrhée dans l'homme & dans la femme.

§. I.

Des parties de la génération de l'homme.

Description
abrégée des
parties de la
génération de
l'homme, &
leur division.

Ces parties peuvent être divisées en celles qui servent à préparer la semence, & en celles qui servent à l'éjaculer, ou à la conduire dans la matrice. Les premières sont les testicules & les vésicules séminales : les secondes sont l'urethre & les corps caverneux, qui unis ensemble constituent la verge, ou le membre viril.

Description
des testicules.

Les testicules sont au nombre de deux, renfermés dans les bourses & séparés l'un de l'autre au moyen d'une cloison charnue. Ils sont de forme ovale & ont chacun une appendice à leur partie supérieure, qu'on nomme l'épididyme. Les épididymes représentent assez bien la figure d'un ver à soie qui seroit exactement uni d'un côté aux testicules, comme nous venons de le dire ; & de l'autre aux vaisseaux

déférens auxquels ils se terminent. Les vaisseaux déférens sont deux canaux gros comme une plume de corbeau, qui remontent du testicule ou plutôt de l'épididyme, pour aller aboutir aux vésicules séminales. Enfin, ces vésicules sont deux en nombre attachées à la partie inférieure, postérieure & latérale de la vessie, & situées à-peu-près entre ce viscere, la prostate, & la partie inférieure du rectum : reprenons article par article.

Outre les enveloppes communes du testicule, qui sont la peau, le tissu réticulaire & la membrane musculeuse des bourses ou du scrotum ; chacun est renfermé par trois tuniques. La première lui est fournie par un petit muscle qui le soutient, & quelquefois même le relève & le rapproche des aines, lorsqu'il est en action, & qu'on nomme le crémaster. La seconde est appelée la vaginale : elle est fort lâche autour de lui & continue avec la cellulofité du péritoine. La troisième est nommée l'albuginée : celle-ci est

Tuniques
communes &
propres aux
testicules.

étroitement unie au corps du testicule , elle revêt les vaisseaux spermatiques & les transmet au testicule.

L'épididyme.

Vers la partie supérieure du testicule , on sent au toucher une petite prééminence qui paroît plus dure que le corps de cet organe , & qui est extrêmement sensible pour peu qu'on veuille la comprimer. C'est-là ce qu'on appelle l'épididyme , qui tire son origine du testicule par quelques vaisseaux séminaires fort petits , & qui se termine à un canal qu'on nomme déférent , parce qu'il sert à conduire aux vésicules féminales la semence préparée dans le testicule.

Le cordon
des vaisseaux
spermatiques

Si l'on tâte attentivement ce qui peut être contenu dans les bourses , entre le testicule & les aines , on sent entre les doigts un paquet qui paroît être des vaisseaux entortillés. Ce paquet est ce qu'on appelle le cordon des vaisseaux spermatiques , qui alors sont de cinq especes enveloppés ou soutenus par le muscle crémaster. Ils sont compo-

fés de plusieurs branches artérielles, de plusieurs branches veineuses, de plusieurs filets nerveux, du vaisseau déférent, & de vaisseaux lymphatiques. On ne peut continuer plus avant sa recherche, parce que ce cordon entre alors dans le ventre par une ouverture ménagée à ce dessein dans les muscles, qui s'appelle l'anneau, & qui lorsqu'elle est trop dilatée donne naissance à des descentes de différentes especes. A cet endroit, il se fait une division entre les parties qui composoient le cordon. Le muscle crémaster, qui lui servoit de soutien, va s'insérer à la partie supérieure de l'os pubis, &c. Les vaisseaux lymphatiques vont gagner le réservoir du chyle; les arteres & les veines remontent à leur origine qui est à l'aorte, ou aux vaisseaux émulgens, qui se distribuent aux reins; les nerfs vont s'unir aux plexus du bassin & aux nerfs lombaires; enfin, le vaisseau déférent se courbe & va gagner, en descendant dans le fond du bassin, la partie postérieure & inférieure de

la vessie , pour s'unir aux vésicules féminales , dans lesquelles il verse la semence qu'il apporte du testicule.

Les vésicules
féminales.

Ces vésicules ressemblent assez à un groupe de chenilles ou de gros vers pliés & repliés les uns sur les autres. Elles sont placées à la partie postérieure , inférieure & latérale de la vessie , une de chaque côté ; entre ce même viscere , le rectum & la prostate , dans un espace de vuide que laissent ces trois parties en se touchant. Elles ont chacune un vaisseau excrétoire qui perce la prostate , pour aller s'ouvrir dans l'urethre , au milieu d'une éminence nommé le *verumontanum* , comme nous le dirons plus bas. Elles reçoivent des nerfs du plexus du bassin.

La verge.

Les parties qui servent à l'évacuation de la semence , sont l'urethre , qui est un canal membraneux , capable de recevoir une plume d'oye , qui prend son origine au col de la vessie dont il est le tuyau excrétoire , & se termine à l'extrémité de la verge , où est son ouverture extérieure ; & les deux corps caverneux.

Ces deux corps caverneux sont deux gros tuyaux charnus & membraneux , à-peu-près cylindriques & intérieurement spongieux. Ils sont adossés l'un à l'autre , ce qui forme entre-eux deux une cloison charnue qui est percée d'une infinité de trous , de manière qu'en soufflant l'un , l'air passe aisément dans l'autre. Ils tirent chacun leur origine de l'os pubis latéralement , & en s'avancant l'un sur l'autre , ils se joignent , s'adossent , comme nous venons de le dire , & représentent assez bien un γ grec renversé , λ . Ils ont des muscles qui leur sont propres , & d'autres qui leur sont communs avec l'urethre.

Les corps
caverneux de
la verge.

Les corps caverneux en se joignant , doivent donc laisser supérieurement & inférieurement un fillon qui leur est parallèle. Le supérieur qui est sur le dos de la verge , est rempli par une grosse veine & donne naissance par l'os pubis , à un fort ligament qui les attache à cet os. Le fillon inférieur est plus considérable que le premier , & est destiné à recevoir l'urethre.

L'urethre.

Ce canal , long d'environ sept , huit ou dix pouces , peut être considéré comme formé de deux canaux inférés l'un dans l'autre , dont l'extérieur est plus large que l'intérieur. L'entre-deux de ces deux canaux membraneux est rempli d'une substance spongieuse. Le canal intérieur , garde dans tout son cours à-peu-près le même diamètre ; mais il n'en est pas de même de l'extérieur , qui s'élargit considérablement & s'applatit en même-tems pour recouvrir l'extrémité du corps caverneux , & former ce qu'on appelle le gland , dont la base déborde le reste de la verge , & est appelé sa couronne. Cette partie est toute nerveuse & d'une extrême sensibilité : c'est même pour que les frottemens ne diminuent pas cette délicatesse , qu'elle est recouverte naturellement par un prolongement de la peau de la verge , qui s'appelle le prépuce , & qui est uni plus intimément à l'extrémité du gland par une bride charnue , qui commence à s'attacher à l'extrémité inférieure de la fente

Le filet, ou le frein.

de l'urethre , & qu'on nomme le filet. On remarque tout autour de la couronne du gland beaucoup de houpes nerveuses , & un peu au-dessous une infinité de petits tuyaux excrétoires des glandes , auxquelles on a donné le nom de glandes odoriférantes de Tyfon.

Si l'on veut conduire du bout des doigts l'urethre jusqu'à ce qu'on ne puisse plus le sentir , on remarquera que sa tunique extérieure s'élargit encore peu-à-peu à mesure qu'elle descend & qu'elle gagne du côté de la vessie , de maniere que , en pressant attentivement par - dessous les bourses la partie extérieure du périné , on sentira comme un bulbe sur lequel on s'apercevra que de petits muscles exercent quelque action , sur-tout lorsqu'on lâche les dernières gouttes d'urine. Ce canal dilaté que l'on sent , est en effet ce qu'on nomme le bulbe de l'urethre : & les muscles dont on a senti l'action , sont les accélérateurs ou éjaculateurs. Il n'est pas possible de pousser plus loin cet examen avec le doigt ,

parce qu'à environ un pouce ou un pouce & demi de l'anus, l'urethre s'enfonce pour aller gagner la vessie. Mais avant de se joindre à ce viscere, il est obligé de passer à travers une glande, après avoir quitté sa tunique externe, ou son bulbe; il est, dis-je, obligé de passer à travers une glande de la grosseur d'une petite poire, & à-peu-près de la même forme si ce n'est qu'elle est plus platte. Cette glande est logée sous la base de la vessie, & nommée la prostate. Sa partie postérieure est contiguë au rectum, de sorte que pour peu qu'elle soit gonflée, en introduisant ses doigts dans l'anus, on peut la sentir.

Description
de la partie
intérieure du
canal de l'u-
rethre.

Si l'on fend, selon sa longueur, l'urethre, depuis le gland jusqu'à la vessie, on remarquera plusieurs choses. D'abord dans cette partie que nous avons dit qui perçoit la prostate, on observe une petite éminence qui s'éleve sur la surface interne, qui est longue & figurée à-peu-près comme une tête de poule aplatie, ce qui lui en a fait donner

ce nom , ou celui de caroncule , de *verumontanum* , &c. Cette éminence est percée dans sa partie la plus grosse de deux petits trous , qui sont les orifices des vaisseaux excrétoires des vésicules séminales , que nous avons dépeintes ci-dessus , vaisseaux qui passent à travers de la prostate. A chacun de ces trous , ou orifices , il y a un petit corps membraneux fort mince qui fait l'office de valvule , & qui sert à empêcher l'écoulement continuel de la semence. A chaque côté de cette éminence , on observe plusieurs petits trous qui sont les conduits excrétoires de la glande prostate. Peu après que l'urethre est sorti de la prostate , on trouve deux lacunes assez considérables qui s'ouvrent de biais & latéralement , & qui sont les orifices de canaux excrétoires , assez longs , qui viennent de deux corps glanduleux ovoïdes , situés aux deux côtés de la convexité du tissu spongieux de l'urethre , près de son bulbe : ces deux corps sont ce qu'on appelle les glandes de Cowper. Quelquefois on en

trouve encore une pareille un peu plus haut & plus antérieurement. A mesure qu'on pousse ses recherches en avançant du côté du gland, on rencontre beaucoup de petites lacunes semblables, qui sont les orifices des glandes dont la tunique interne de l'urethre est parsemée. Mais entre autres à un pouce, un pouce & demi du gland, on en rencontre deux plus considérables que les autres, à peu de distance l'une de l'autre & du côté qui est adossé aux corps nerveux. Dans l'état naturel, il suinte toujours de ces lacunes un peu de mucosité qui sert à enduire le canal, & à le défendre de l'acrimonie de l'urine. Dans l'érection, comme tous ces petits corps glanduleux sont comprimés, la liqueur qui en sort est en plus grande quantité, & se manifeste sous la forme d'une petite goutte de liqueur claire que l'on apperçoit alors à l'orifice de l'urethre. Mais avant de quitter cet article, il faut encore observer que l'urethre à la hauteur du gland, s'élargit un peu intérieu-

rement , pour se terminer ensuite en se rétrécissant à l'extrémité du gland. Cet élargissement forme une petite fossette , qu'on nomme la fosse naviculaire.

Les vaisseaux de la verge sont sanguins , nerveux & lymphatiques. Les premiers viennent des vaisseaux hypogastriques ; les seconds viennent des nerfs de l'os sacrum , & les vaisseaux lymphatiques vont se rendre aux glandes des aines de chaque côté.

§. II.

Des parties de la génération dans la femme.

Dans les femmes , les parties de la génération peuvent être distinguées en celles qui sont propres à la génération , & celles qui sont communes à d'autres fonctions , ou qui ne sont qu'aider à la copulation. Les premières sont les ovaires & la matrice : les dernières sont la vulve & le vagin. C'est seulement de celles-ci dont il s'agira ici.

Description
des parties
de la femme
affectées de la
gonorrhée.

La vulve.

On peut appeller vulve toute cette partie qui dans les femmes est entre la partie inférieure du pubis, & environ un travers de doigt de l'anus. Elle est composée d'abord de deux levres, épaissies, chargées de beaucoup de graisse, & garnies de poils. Ces deux grandes levres, en se touchant, forment une fente longue d'environ trois ou quatre travers de doigt : si l'on écarte ces levres l'une de l'autre, la premiere partie que l'on découvre, le plus supérieurement, est un petit corps charnu, assez semblable à la lnette, & recouvert de deux petits appendices qui s'unissent supérieurement, & lui forment une espece de capuchon. Ce petit corps est le clitoris, & les appendices sont son prépuce. Le clitoris, comme la verge dans l'homme, est formé de deux corps caverneux qui prennent leur origine sous l'os pubis, & se joignent ensemble ; mais il n'entre point d'urethre dans sa composition. Comme le membre viril, il est suspendu aux os pubis par le moyen d'un ligament.

Les grandes levres.

Le clitoris & son prépuce.

Sa

Sa sensibilité est pour le moins aussi grande que celle du gland. Ses vaisseaux sont sanguins, qui viennent des hypogastriques, & nerveux qui sont fournis par la seconde & la troisième paire des nerfs sacrés, & par leur moyen communiquent avec le plexus mésentérique inférieur, & avec les grands nerfs sympathiques.

Immédiatement au-dessous du clitoris, on remarque deux prolongemens de peau qui se joignent à la partie supérieure, & descendent en s'écartant l'un de l'autre, jusqu'aux deux tiers environ de l'orifice du vagin, où ils paroissent se confondre avec cette partie. Ces prolongemens s'appellent petites levres, ou nymphes; elles sont intérieurement d'une belle couleur incarnate, & un peu livides extérieurement: elles ressemblent assez pour la forme à des crêtes. Elles sont parsemées d'une infinité de petites glandes, qu'on pourroit comparer à celles de Tyson, dont nous avons parlé ci-dessus.

Vers la partie supérieure de ces nymphes, qui débordent même

Les caroncules myrtiliformes.

Les nymphes.

L'orifice du vagin.

La fourchette.

L'orifice externe de l'urethre.

quelquefois les grandes levres , en les écartant , on trouve une légère éminence au bas de laquelle se trouve l'orifice de l'urethre. Ce canal chez les femmes est plus court que chez les hommes, & est aussi d'un calibre un peu plus gros. Sa membrane externe est percée de plusieurs lacunes qui sont les vaisseaux excrétoires des glandes , destinés à lui fournir une humeur muqueuse capable de le lubrifier. De plus , il est environné par une substance glanduleuse qu'on appelle le corps glanduleux ou la prostate , qui a deux canaux excrétoires , qui s'ouvrent de chaque côté à son extrémité inférieure , & qui versent une humeur muqueuse propre à lubrifier l'orifice externe du vagin.

L'orifice du vagin.

Au-dessous de l'urethre se trouve l'orifice du vagin , qui est étroit chez les filles , & large dans les femmes , sur-tout dans celles qui ont eu plusieurs enfants. Le vagin sert de fourreau au membre viril dans l'acte de la copulation : c'est une espece de boyau , fillonné par une

multitude de rides ou rugosités transversales, qui par son autre extrémité aboutit à la matrice. Entre ces rugosités, il y a plusieurs lacunes, d'où il suinte continuellement une humeur muqueuse propre à les lubrifier. Ce canal est aussi d'une grande sensibilité. A son orifice, on remarque plusieurs tubercules charnus, plus ou moins gros, qu'on a appelés caroncules myrthiformes, & qu'on a prétendu être les débris de l'hymen, membrane qui dans les jeunes filles ferme le vagin, à la réserve d'une petite ouverture pour l'écoulement des regles. Entre ces petits tubercules, il y a plusieurs petites fossettes qu'on pourroit nommer fosses naviculaires, au fond desquelles il y a quelquefois de petites lacunes, semblables à celles dont nous avons parlé ci-dessus, & qui servent aux mêmes usages.

En descendant toujours, précisément au-dessous de l'orifice du vagin, on remarque une bride formée par une peau assez délicate, & qu'on appelle la fourchette.

Le périné. Enfin , l'espace contenu entre la vulve & l'anus , s'appelle le périné.

A R T I C L E II.

Des différentes especes de gonorrhées virulentes , de leur siege , & de la maniere de les traiter.

La gonorrhée virulente est de trois especes. **I**L y a trois fortes de gonorrhées virulentes : la premiere , est la gonorrhée ordinaire ou la chaude-pisse ; la seconde , est la gonorrhée seche ; enfin , la troisieme est la gonorrhée bâtarde.

§. I.

De la premiere espece de gonorrhée , ou de la chaude-pisse.

Description de la chaude-pisse dans les hommes. Premier degre. **L**A gonorrhée ou chaude-pisse s'annonce , dans les hommes , par les symptômes ou signes suivans. Quelques jours après le congrès impur ,

il commence à couler par l'urethre, sans que le malade s'en apperçoive, une humeur séreuse ou lymphatique, un peu gluante, en petite quantité. Cette liqueur tache la chemise, comme le feroit à-peu-près la semence par la couleur, & comme le feroit l'empois par la roideur qu'elle lui donne. En sortant de l'urethre, elle en agglutine les deux levres, les enflamme un peu, & y entretient un léger sentiment de chaleur. Le malade sent aussi le long de l'urethre de petits picotemens & principalement en urinant. L'urine en passant paroît un peu plus âcre qu'à l'ordinaire, & ensuite devient tout-à-fait cuifante.

La maladie faisant des progrès, le malade a de tems en tems des érections involontaires & un peu douloureuses; l'écoulement devient plus abondant, plus coloré, plus mordicant. En comprimant l'urethre, depuis la racine de la verge jusqu'à l'extrémité du gland, on en fait sortir une ou plusieurs gouttes d'une liqueur blanchâtre & visqueu-

Second de-
gré.

se. La difficulté d'uriner augmente ; l'urine devient extrêmement cuisante, le malade a peine à la retenir, il a de fréquentes envie de la lâcher, & en passant, elle semble déchirer la tunique externe de l'urethre.

Troisième
degré.

Cependant, si l'on ne fait aucun remède, tous les symptômes deviennent plus violens, le périnée devient douloureux au toucher, quelquefois même il s'y forme des dépôts ; les urines ne pouvant plus passer qu'avec les plus grandes douleurs, en exprimant les dernières gouttes, on sent une douleur violente dans le bulbe de l'urethre, l'érection devient plus fréquente & tourmente le malade, sur-tout la nuit. Elle est extrêmement douloureuse, & l'on sent comme une corde qui regne tout le long de l'urethre, & qui oblige la verge de se courber dans le fort de l'érection. Cependant l'écoulement est extrêmement âcre & de couleur blanchâtre, cendrée, jaunâtre, verdâtre, purulente, quelquefois même mêlée de filets de sang. Il se forme à l'extrémité du gland,

tantôt une tache à-peu-près ronde, d'un rouge livide, & à la commissure inférieure des levres de l'urethre, il paroît une petite tumeur semblable à un bouton, qui quelquefois s'ouvre & dégénere en chancre: tantôt les bords de l'urethre se gonflent & semblent vouloir se renverser en-dehors. Le prépuce se ride & se resserre comme s'il étoit gersé, le filet ou le frein se raccourcit & se gonfle, ce qui tire le gland un peu en en-bas; enfin, il se forme un léger phymosis.

Lorsque la maladie diminue, les symptômes s'appaisent peu-à-peu; l'écoulement prend un peu plus de consistance, devient plus blanchâtre & moins corrosif. Enfin, il diminue, bientôt il ne sort plus que des filets déliés qui nagent dans l'urine en forme de flocons, & la maladie cesse tout-à-fait.

Il en est à-peu-près de même dans les femmes que dans les hommes. Les malades s'apperçoivent, les premiers jours de la maladie, que leur chemise a des taches qu'el-

Description
de la chaude-
pisse dans les
femmes.

les n'avoient pas coutume d'y voir. Il coule de la partie une humeur visqueuse qui en agglutine les bords. Cet écoulement est accompagné d'un peu de chaleur, de picotemens, & au bout de quelques jours d'ardeur d'urine.

Ensuite la partie s'enflamme de plus en plus, le congrès devient douloureux, les urines sont plus cuisantes, l'écoulement devient plus abondant : les malades ont de fréquentes envies d'uriner, sur-tout si leur régime est échauffant. L'humeur qui découle est jaunâtre, verdâtre, purulente, & quelquefois sanguinolente. Il s'établit de petits ulcères, ou comme de petites gerfures dans les fosses naviculaires, &c.

Puis les symptômes diminuent, la dysurie s'apaise, & après que l'écoulement a continué quelque tems, l'humeur devient plus cuite ou plus épaisse, diminue journellement, & enfin passe dans les urines sous la forme de flocons lymphatiques, pour cesser ensuite entièrement son cours.

Description
de la chancere
qu'elle dans les
femmes.

Les parties affectées de la gonorrhée dans les hommes , sont , ou les vésicules féminales , ou la prostate , ou les glandes de Cowper , ou les lacunes de l'urethre : dans les femmes , ce sont la prostate , ou les lacunes qu'on remarque derrière les caroncules myrthiformes , ou les lacunes du vagin , ou enfin les lacunes de l'urethre , qui peuvent être le siége de la gonorrhée.

Siége de la gonorrhée virulente dans les deux sexes.

Cette maladie peut donc être de différentes especes dans les deux sexes , selon les parties qu'elle peut attaquer , ou séparément l'une de l'autre , ou plusieurs & même toutes conjointement ensemble.

Ses différences dans les deux sexes.

Elle peut être différente dans les deux sexes , selon les différens degrés de violence : car les parties affectées peuvent n'être qu'enflammées , ou bien elles peuvent être excoriées , ou enfin elles peuvent être rongées & en suppuration.

Quant à l'inflammation , elle peut encore produire dans les deux sexes des variétés de ces maladies , puisqu'elle peut être plegmoneuse , éré-

syphélateuse, œdémateuse, ou squir-
rheuse.

Causés de
la gonorrhée
virulente.

Quiconque aura lu avec attention la théorie que nous avons développée en plusieurs endroits de cet ouvrage, concevra facilement de quelle manière se gagne la gonorrhée virulente. Pour produire cette maladie, il suffit qu'une certaine quantité de l'humeur qui est chargée de miasmes véroliques, s'introduise jusqu'aux parties attaquées. Or, dans les femmes rien n'est plus aisé, puisqu'elles ont leurs parties amplement arrosées, dans la copulation, par la liqueur féminale que l'homme éjacule, & dans l'homme l'humeur infectée de la femme, peut très-bien se glisser par l'urethre, jusqu'aux parties qui sont ordinairement le foyer de cette maladie. Néanmoins il faut avouer que chez les hommes la voie est un peu plus étroite; aussi est-ce sans doute par cette raison que la gonorrhée est beaucoup plus fréquente chez les femmes, & les chancres & les poulains plus communs dans l'autre

sexe. Quant aux raisons pour lesquelles certains malades ont des gonorrhées plus violentes que d'autres ; que ces maladies se manifestent plus ou moins long-tems après le congrès qui y a donné lieu , &c. il faut croire que tout cela dépend de la quantité plus ou moins grande dont l'humeur infectée étoit chargée , de la ténacité plus ou moins considérable de cette même humeur, de la force & de la vigueur plus ou moins grande des organes des personnes qui se sont exposées à la contagion , de l'ardeur plus ou moins vive avec laquelle on s'y est porté , &c.

Nous ne nous arrêterons pas sur le diagnostique général de la chaude-pisse. Si notre but étoit d'instruire des personnes qui se disposent à la cure de cette maladie , nous ne pourrions nous dispenser de nous étendre sur cet article , qui pour elles seroit des plus intéressans : mais il en est tout autrement , la conscience des malades en faveur desquels nous écrivons , fera leur plus

Diagnostique
de la chaude-
pisse.

sûr diagnostique. Scachant à quels risques ils ont pu s'exposer, le moindre symptôme caractéristique les mettra au fait, & leur indiquera à quels remedes ils doivent avoir recours. Ils n'en est pas de même du diagnostique particulier de la maladie : ils ne pourroient deviner quelle est l'espece de gonorrhée dont ils sont attaqués, si nous ne leur donnions les éclaircissemens nécessaires.

Selon le siege
qu'elle occu-
pe.

Quant au siege véritable de la gonorrhée, on doit conjecturer qu'il est dans la prostate & aux vésicules séminales, lorsque la matiere est abondante, que la douleur occupe la plus grande partie du périnée, qu'il y a une tumeur dans cette partie, que les testicules sont prêts à tout moment de donner lieu à quelque symptôme fâcheux ; enfin, que tous les symptômes, comme la douleur, la chaleur & la tension sont extrêmement considérables. On peut croire que la maladie a son siege aux glandes de Cowper, si la tumeur & la douleur occupent moins de place & se font sentir à la région

que ces glandes occupent , s'ils sont superficiels & si la matiere est peu abondante. Il y a apparence qu'il n'y a qu'un côté d'affecté , lorsque les symptômes décrits n'attaquent qu'un côté. On jugera que la maladie affecte les lacunes de l'urethre , lorsque l'écoulement sera très-petit , & qu'on ne sentira aucune douleur , ni chaleur , ni tumeur au périné. Enfin , il sera vraisemblable que la gonorrhée attaque toutes ces parties ensemble , si ces symptômes se rencontrent tous , & si la maladie est extrêmement violente. Chez les femmes , il est assez ordinaire que toutes les parties soient affectées en même-tems , excepté pourtant les lacunes de l'urethre , qui au contraire sont rarement le siege de cette maladie ; en cas qu'elles fussent aussi attaquées , l'urine seroit très-cuisante en passant. L'œil seul peut découvrir, avec un peu d'attention chez elles , quelles sont les autres parties malades.

Quant à ses différens degrés de violence , si la liqueur qui sort est de

A raison de
sa cause.

couleur cendrée , il y a apparence que les parties sont enflammées : si la couleur est jaune & safranée , c'est un signe qu'il y a excoriation & inflammation ; enfin , si elle est verdâtre & purulente , il n'y a pas de doute qu'il n'y ait quelques parties ulcérées.

Et quant à
l'espece d'in-
flammation.

Et quant à l'inflammation , elle sera œdémateuse si la matiere coule en abondance , si elle est séreuse , peu mordicante , si la dysurie , la chaleur & la tension des parties génitales sont médiocres , & que la tumeur au périné soit mollette. Elle sera phlegmoneuse si la matiere est aussi abondante , mais plus épaisse & plus mordicante , si la dysurie , la douleur & la chaleur des parties malades sont extrêmes , & que le périné soit manifestement tuméfié & dur. Elle sera éréfypélateuse si la dysurie , la chaleur , la douleur , & la tension des parties sont extrêmement fortes , si la matiere coule en petite quantité , mais âcre , très-mordicante & d'un jaune foncé , sans cependant que la tu-

meur du périné réponde à ces accidens. Enfin, elle sera squirrheuse s'il y a au périné une tumeur manifeste & dure, s'il coule peu de matiere & épaisse, si la douleur, la chaleur & la tension des parties génitales sont modérées, si après la rémission de la dysurie, il subsiste une strangurie.

Le prognostique de la chaude-pisse diffère selon le sexe, selon les parties qu'elle occupe, selon l'intensité de sa cause, selon l'espece d'inflammation, enfin, selon la nature & la terminaison des symptômes.

Prognostique
de la chaude-
pisse.

Selon le sexe: elle est beaucoup plus dangereuse chez les hommes que chez les femmes, tant parce que les accidens sont plus graves chez eux & moins supportables, que parce qu'elle peut donner occasion à des symptômes très-fâcheux, qui ne peuvent avoir lieu chez elles. D'un autre côté, elles sont beaucoup plus difficiles à guérir & à déraciner chez les femmes, & parce que leurs parties de la génération sont naturellement dans un état de

A raison du
sexe.

relâchement qui prête beaucoup à l'écoulement, & à cause de leurs regles qui nuisent & interrompent le cours des remèdes, & qui souvent renouvellent l'écoulement lorsqu'il étoit prêt à cesser; & enfin, parce qu'elles sont sujettes à négliger les restes de l'écoulement, qu'elles aiment à déguiser sous le nom de fleurs blanches.

Des parties
qu'elle oc-
cupe.

Selon les parties qu'elle occupe : celle qui a son siège aux vésicules féminales & à la prostate chez les hommes, & celle qui attaque l'urèthre & la prostate chez les femmes, sont beaucoup plus dangereuses que celle qui n'attaque que les glandes de Cowper, chez les uns & chez les autres. Celles qui attaquent les lacunes du vagin chez les femmes, sont sujettes à dégénérer en écoulement habituel.

De l'intensité
de sa cause.

Selon l'intensité de sa cause : lorsque la matière est purulente & mêlée de filets sanguinolents, la gonorrhée est plus fâcheuse que s'il ne couloit qu'une humeur à-peu-près de la couleur de la semence :
plus

plus elle s'éloigne de cette couleur, & plus il y a à craindre.

Selon l'espece d'inflammation : De l'espece de l'inflammation.
celle qui est de nature œdémateuse est la moins dangereuse ; ensuite vient la phlegmoneuse ; & enfin la squirrheuse , qui peut laisser des suites funestes.

Selon la terminaison de l'inflammation : De la terminaison de l'inflammation.
si la maladie se termine par résolution , ce qui est fort rare , c'est ce qui peut arriver de plus heureux pour le malade. La terminaison par suppuration est plus fâcheuse , celle par squirrhe est assez dangereuse pour les suites ; enfin , celle qui amene la gangrène & le sphacèle , est funeste.

Selon la nature des symptômes : De la nature des symptômes.
moins ils sont graves en général , plus il y a d'espérance. Si la maladie suit bien ses périodes , il y a tout lieu de croire qu'on en guérira sans beaucoup de peine , sans avoir à appréhender l'infection universelle du corps : si , au contraire , l'écoulement diminue , ou se supprime de lui-même , ou est supprimé par des

remedes , à contre - tems , alors il peut se manifester des accidens de différens genres , plus ou moins graves , ou bien , sans qu'il s'en manifeste , on doit craindre que le virus n'infecte toute la machine.

La chaude-pisse est toujours une maladie fort fâcheuse.

En général , on peut dire qu'une gonorrhée bien traitée , ou qui n'est point dérangée , est peu sujette à donner la vérole ; mais c'est trop affurer que de dire comme l'ont fait plusieurs Médecins , que dans ce cas , jamais elle ne la donnoit. *Jamais* est de trop. Cependant , quand bien même cette maladie bien ménagée ne feroit jamais sujette à donner la vérole , on doit néanmoins la regarder , quoiqu'en disent les mêmes Auteurs , comme une maladie très-grave , ne feroit-ce qu'à cause de sa durée qui peut être de deux , de trois , de six , de huit mois , & même plus ; pendant lequel tems , si on s'éloigne du régime ou qu'on néglige de faire les remedes propres , on a toujours de grands risques à courir d'une façon ou d'autre.

Ce seroit ici le lieu de discuter

un point qui a divisé les Auteurs qui ont traité de cette maladie. On demande si la matiere que fournit la chaude-pisse est un véritable pus, ou non? Quant à nous, nous pensons qu'il est très-rare que cette matiere soit vraiment purulente, ou pour bien dire, qu'il est fort rare que les parties qui fournissent cette matiere soient en suppuration. Il seroit trop long de rapporter les raisons qui nous déterminent à penser ainsi; c'est pourquoi nous les omettons, & passons à la cure de la maladie.

La matiere de la gonorrhée n'est pas purulente.

Pour bien entendre la maniere de se traiter de la chaude-pisse, il faut supposer trois périodes dans cette maladie. La premiere comprend l'intervalle de tems qui s'écoule depuis son commencement, jusqu'à ce que la chaleur & la tension des parties affectées perdent de leur violence & se calment. La seconde est celle pendant laquelle l'urine sort avec moins de douleur, & la matiere de la gonorrhée avec plus de facilité & de liberté. Enfin, la

On doit diviser la durée de la chaude-pisse en trois périodes.

troisième comprend depuis ce moment jusqu'à ce que l'écoulement soit tout-à-fait disparu ; elle commence donc au tems où l'écoulement prend une couleur plus louable, & paroît vouloir diminuer.

Ce qu'il faut
faire dans la
première pé-
riode.

I^{re}. Période. Dès que la chaude-pisse commence à paroître, le malade doit faire ses efforts pour appaiser l'inflammation, ou pour empêcher ses progrès. A cet effet, il se fera saigner du bras plus ou moins de fois, selon les forces, son tempérament, & la violence des symptômes. Les saignées doivent être amples, faites par une large ouverture & se succéder promptement les unes aux autres, principalement si le malade est sanguin, & la maladie est éréthyspélateuse ou phlegmoneuse. Il se mettra sur le champ à l'usage de la ptisane n^o. 13, dont il boira le plus souvent qu'il lui sera possible. Il pourra boire du petit-lait s'il est plus à son goût. Il aura soin de se tenir le ventre libre, par l'usage des lavemens communs, n^o. 16. Si l'inflammation paroît céder diffici-

lement à ces seuls remèdes, il prendra, de deux en deux heures, un verre de l'émulsion n°. 27; & si les douleurs sont violentes, & que les érections douloureuses & cordées empêchent son sommeil, il prendra le soir, en se mettant au lit, quelques cuillerées de syrop diacode. Enfin, en cas que la maladie soit toujours opiniâtre, il prendra plusieurs fois par jour des demi-bains, ou simplement des bains de fauteuil; il s'appliquera sur le périné un large cataplasme de mie de pain & de lait, ou des compresses trempées dans une décoction émolliente n°. 18. Il en emploiera le marc en cataplasme. Il se fera dans l'urethre des injections avec le lait tiède (*). Cepen-

(*) Pour peu que la chaude-pisse soit violente, & sur-tout dans ce premier période, j'ai toujours remarqué que l'urethre étoit d'une sensibilité si grande, qu'il étoit presque impossible d'y faire des injections de la manière que l'on prescrit ordinairement. L'introduction de la cannule de la seringue dans ce canal, y cause des douleurs inexprimables. Voici donc une autre manière dont les malades pourront s'injecter sans aucune douleur: ils introduiront le siphon de la seringue entre le prépuce & le gland; ensuite, réunissant les bords

dant , le malade observera le régime le plus severe. Il mangera très-peu à dîner ; le soir il ne soupera que de bouillon ou de crème de ris , ou de soupe fort légère. Il ne boira absolument ni vin , ni liqueur spiritueuse ; il ne fera aucun exercice violent ; & pour plus grande sûreté , il portera un suspensoir bien juste. Il n'est pas besoin de lui interdire l'usage des femmes , l'état des parties attaquées suffit seul pour lui faire garder la continence la plus exacte.

Si la gonorrhée est légère , souvent ces remedes seuls suffisent pour la guérir : l'inflammation se termine par résolution , & le malade a peine

du prépuce autour de ce tuyau , ils l'y assujettiront avec les doigts de la main gauche. Cela fait , ils pousseront l'injection , & retireront la seringue en comprimant fortement les bords du prépuce les uns contre les autres. Jusque-là , la liqueur injectée n'est encore qu'entre le gland & le prépuce qui forme alors une vessie. Pour la faire passer dans l'urethre , on comprimera cette vessie entre les deux doigts de la main droite , & par cette compression , si elle est faite avec adresse , on parviendra à faire passer dans le canal malade l'injection qui étoit renfermée dans l'espece de poche que formoit le prépuce.

à croire qu'il ait été attaqué d'une chaude pisse.

II^e. Période. Au bout de dix-huit ou vingt jours, plus ou moins, les grandes douleurs se calment, la maladie perd de sa violence, & le second période commence. Dès le commencement de ce période, l'inflammation étant bien appaisée, le malade se purgera une couple de fois, à un jour de distance l'un de l'autre, avec une médecine très-douce, n^o. 39 : puis, il se fera tous les quatre ou cinq jours une friction sur le périné, les aines, les bourses & les fesses, avec environ un gros d'onguent mercuriel, n^o. 57, ayant soin après cette friction de mettre son suspensoir & son caleçon. Si le tems est froid, il ne s'exposera point à l'air pendant ces frictions : si le tems est doux, il pourra vaquer à ses affaires. Si le mercure porte à la bouche, il se purgera avec la médecine n^o. 28 ; & les signes de la salivation passés, il continuera les frictions. Il en fera de cette manière huit ou dix. Il est essentiel que

Maniere de
se gouverner
pendant le
second pé-
riode.

pendant tout ce période, le malade observe le même régime que précédemment, si ce n'est qu'il peut augmenter un peu sa nourriture & boire, à ses repas, de l'eau rougie. Il gardera aussi la continence la plus scrupuleuse, d'autant plus que si, par l'inobservance de ces préceptes, l'inflammation vient à reparoître, ce qui arrive trop souvent, il sera obligé de recommencer le traitement sur nouveaux frais. Si l'on craint qu'il ne soit passé quelques miasmes véroliques dans la masse des humeurs, on pourra chaque soir, en se mettant au lit, prendre un bol n^o. 42. La ptifanne dont le malade fera usage pendant ce période, sera celle n^o. 11 : ou bien, les personnes grasses pourront prendre celle n^o. 22, qu'elles couperont avec moitié eau.

de qu'il faut
lire pendant
troisième
période.

III^e. Période. Lorsque la tension des parties est bien dissipée, que le malade n'est plus sujet à l'érection involontaire, que la matiere qui a coulé depuis six semaines ou deux mois, commence à devenir blancheâtre & même presque claire, &

qu'elle paroît auffi vouloir diminuer , le malade est à fon troisieme période. Alors il faut tâcher de déterger & de cicatrifer les petits ulceres , si l'on suppose qu'il en existe , tirer l'humeur d'un autre côté , & donner du ton aux vaisseaux relâchés. On remplira ces indications en se purgeant d'abord deux ou trois fois à deux jours de distance l'un de l'autre avec la médecine n°. 38. On se mettra ensuite à l'usage des pillules de thérébentine cuite, n°. 43, desquelles on peut prendre une douzaine par jour , d'heure en heure. On fera encore usage le matin à jeun , & le soir une heure ou deux avant souper , du bol n°. 47. On continuera de prendre ces bols pendant huit , dix ou douze jours ; après quoi , on prendra ceux n°. 48 , ou simplement quinze ou vingt grains de beaume de copahu , dans une cuillerée de syrop de capillaire ou de grande consoude.

Si l'écoulement ne s'arrête pas encore , mais que du reste la matiere soit bien conditionnée , on fera usage deux ou trois fois par jour ,

des pillules n^o. 44 , que l'on prendra dans du pain à chanter , dans une cuillerée d'infusion de menthe , n^o. 6.

Traitement
de la chaude-
pisse dans les
femmes.

Remarques. I. Quoique la méthode que nous venons de décrire , soit en faveur des hommes , les personnes de l'autre sexe emploieront néanmoins le même traitement , en faisant attention à ce qui suit.

Le premier période de la maladie est ordinairement peu ou point sensible chez elles , ainsi elles auront besoin de moins de saignées , ou même souvent elles pourront s'en passer tout-à-fait , ainsi que d'émulsions , de demi-bains , de syrop diacode.

Comme elles sont d'un tempérament plus humide que les hommes ; & que d'ailleurs chez elles l'urethre est peu ou point affecté ; elles pourront boire beaucoup moins de ptisane que nous n'avons prescrit. Mais elles se purgeront plus fréquemment , & avec les pillules mercurielles n^o. 36.

Si le premier période est peu

ou point sensible chez elles , en revanche le second est très-long , & le troisieme a beaucoup de peine à se terminer. Pendant ce troisieme période , elles se purgeront de trois jours l'un avec les pillules n^o. 38 , pendant une quinzaine de jours , & ensuite elles prendront l'opiate n^o. 48 , comme ci-dessus.

Elles auront égard à leurs regles pour placer les remedes indiqués : c'est-à-dire , si dans le premier période , la douleur , la cuisson de l'urine , l'érection involontaire , la chaleur de la partie affectée demandent la saignée , elles se la feront faire au pied en cas que leur tems approche ; & quant aux purgatifs , elles n'en prendront pas qu'elles n'aient encore cinq ou six jours à attendre leurs regles , ou qu'il n'y ait quelques jours qu'elles soient tout-à-fait passées.

Nous n'avons pas besoin d'observer que pendant le second période , elles se feront , à l'exemple des hommes , des frictions sur le périné , les parties inférieures des

feffes , la vulve , les aines , &c. dans le même ordre & avec les mêmes précautions que nous avons dit plus haut.

Manière
d'abrégé le
traitement
de la chaude-
pisse, ou de le
rendre plus
commode.

II. Comme la regle principale sur laquelle est fondé le traitement de la chaude-pisse , est de diminuer l'inflammation , de détruire les miasmes véroliques , qui auroient pu passer dans la masse des humeurs , & enfin de nettoyer parfaitement les parties attaquées ; lorsque la maladie n'est pas bien violente , ou que les symptômes qui se manifestent dans le premier période auront été calmés par les moyens que nous avons indiqués ci-dessus , on peut se traiter & se guérir d'une manière beaucoup moins embarrassante que celle que nous avons décrite. Elle consiste à faire usage du traitement par le sublimé corrosif : mais de crainte que les esprits dans lesquels on a coutume de dissoudre ce sel mercuriel n'augmentent l'inflammation des parties, on le fera dissoudre dans l'eau distillée ou l'eau de rivière bien filtrée. La dose est d'un grain environ

sur trois pintes , pour deux jours. Outre cette boisson , on aura encore soin de faire usage d'eau d'orge , ou d'autre ptisane. Un des principaux remèdes contre le symptôme vénérien , dont nous traitons , est la boisson abondante d'eau ou de ptisane , pourvû toutefois que l'estomac du malade n'en souffre point. Nous avons vû des personnes se guérir de chaude-pissées , légères à la vérité , en se tenant pendant une quinzaine à une diète sévère , en buvant par jour jusqu'à la concurrence de quatre ou six pintes , sans autres remèdes.

§. II.

*De la seconde espece de gonorrhée ,
ou de la gonorrhée seche.*

Dans cette espece de gonorrhée , le malade est attaqué à-peu-près des mêmes symptômes que dans la précédente , excepté qu'il ne se fait par l'urethre aucun écoulement , & que par conséquent le haut du gland , le prépuce , &c. ne sont point af-

Description
& diagnosti-
que de la go-
norrhée se-
che.

fectés. On peut la diviser en deux especes , à raison des parties qui souffrent. Dans la premiere on est attaqué d'une dysurie violente & d'une strangurie , de chaleur , de tumeur & de rougeur au périné. Dans la seconde , d'une dysurie moins vive & d'une très-légere strangurie. Celle-ci précède quelquefois la chaude-pisse , & en est un symptôme ; mais le plus souvent elle est essentielle : l'autre précède les violentes chaudes-pisses , ou leur succede lorsque l'écoulement est supprimé. Enfin , la premiere dépend d'une inflammation phlegmoneuse de la prostate & des vésicules séminaires ; la seconde provient d'une inflammation éréthyspélateuse du canal de l'urethre.

Prognostique
de cette ma-
ladie.

Ces especes de gonorrhées sont toujours plus dangereuses que la chaude-pisse ordinaire ; parce que les miâmes véroliques n'étant entraînés hors du corps par aucun écoulement , il y a plus de risque pour le malade d'être attaqué par la suite de la vérole universelle. De

plus , la premiere espece de gonorrhée seche , si l'inflammation ne s'apaise promptement , peut facilement dégénérer en abscess au périné ; & la seconde en gangrène & sphacèle de l'urethre.

Le traitement de la gonorrhée seche consiste à procurer la résolution , ou du moins à appaiser l'inflammation , à adoucir l'acrimonie des urines , & à tempérer la chaleur des parties. Pour satisfaire à ces intentions , le malade ne ménagera pas son sang au commencement de la maladie ; il se fera saigner de quatre heures en quatre heures , jusqu'à ce que la foiblesse ou la diminution des symptômes lui permette d'arrêter. Il prendra plusieurs demi-bains ou bains de fauteuil dans la journée. Il appliquera sur les parties des cataplasmes de mie de pain & de lait , ou des compresses trempées dans une décoction d'herbes émollientes ; il se fera dans l'urethre des injections avec le lait tiède , ou l'eau de frai de grenouille. Cependant , il prendra aussi des lavemens

Son traitement.

rafraîchissans & émolliens, n°. 16, & boira abondamment de la pti-fanne n°. 13. Son régime sera très-strict, il ne vivra que de bo uillons qu'il prendra de quatre en quatre heures.

Cette mala-
die se termi-
ne quelque-
fois par un
abcès au pé-
riné.

En suivant ces préceptes, en deux, trois ou quatre jours, la maladie perdra de sa férocité, & il succédera un écoulement purulent qui diminuera sensiblement les symptômes, ou la maladie se terminera sans aucun écoulement. Si cependant au bout de six ou sept jours, elle ne se relâche pas, il est à craindre qu'il ne se forme un abcès au périné, ou que l'urethre ne se sphacele. Dans le premier cas, sitôt qu'on remarquera quelque apparence de suppuration, on couvrira le périné de cataplasmes maturatifs n°. 36; & on aura recours à un Chirurgien habile pour le faire ouvrir, avant que le pus ne se forme des clapiers, ou ne fasse un délabrement considérable. Ensuite on se conduira selon que nous indiquerons dans la Section suivante, en parlant de l'abcès

au

au périné. Dans le second cas , si l'inflammation éréfypélateuse de l'urèthre ne se termine pas au bout de sept ou huit jours , & si les douleurs cessent subitement sans cause manifeste , il y a lieu de craindre que l'urèthre ne soit gangréné. On aura donc en ces circonstances recours à un Chirurgien qui fasse les scarifications nécessaires , & panse le mal selon l'Art.

ou par gan-
grène.

Dans la gonorrhée sèche , comme il y a toujours lieu de craindre qu'il ne soit passé dans le reste de la machine quelques miasmes véroliques , on fera usage de mercure , soit en frictions , soit intérieurement , comme nous l'avons dit dans la Section précédente ; mais on le continuera un peu plus long-tems , & on l'emploiera avec précaution , pour les raisons que nous détaillerons dans la Section suivante.

Les femmes sont sujettes à la gonorrhée sèche comme les hommes ; lorsque le siége de cette gonorrhée est chez elles dans la prostate & les glandes de Cowper , dont les canaux

Les femmes
sont sujettes
aussi à cette
espece de go-
norrhée.

excrétoires s'ouvrent dans les fofettes naviculaires inférieures , elle répondra à la première efpece ; lorsqu'il fera dans le vagin , elle répondra à la feconde efpece. Pour fe traiter , elles emploieront les mêmes moyens que nous avons propofés ci-deffus.

§. III.

*De la troifieme efpece de gonorrhée ,
& de la gonorrhée bâtarde.*

Description
& diagnosti-
que de la go-
norrhée bâ-
tarde.

L'écoulement virulent qui conftitue la troifieme efpece de gonorrhée, ne provient point des vésicules féminaires , de la prostate , de l'urethre , ou du vagin , des glandes de Cowper , de la prostate ; mais il a fa source dans les glandes qui fe trouvent autour de la couronne du gland, ou à la face interne des grandes levres. En découvrant le gland , ou en écartant les grandes levres , on est bientôt instruit du fiege de cette maladie. Elle n'est point accompagnée d'ardeur d'urine , mais d'une

démangeaison opiniâtre & incommode dans les parties affectées. Quelquefois cette espèce de gonorrhée se trouve jointe avec la première ou la seconde , & quelquefois elle est seule.

Cette espèce de gonorrhée n'est pas dangereuse , pourvu qu'on ne la néglige pas ; mais si l'on n'y fait aucun remède , les petites bouches des tuyaux excrétoires des glandes qui ceignent la couronne du gland , ou qui sont distribuées à la surface interne de la vulve , dégènerent en chancres , ce qui rend le péril plus grand. Et même si les bords de ces chancres deviennent calleux , ou empêchent le retour de la lymphe & du sang , par la compression qu'ils exercent sur les petits vaisseaux , ils peuvent donner lieu au phymosis , au paraphymosis , ou à une chrystalline , ce qui augmentera encore beaucoup le danger.

Pour obvier à ces accidens , le malade se fera saigner dès le commencement de la maladie , une ou plusieurs fois , du bras ou du pied ,

Prognostique
de cette ma-
ladie.

Son traite-
ment.

selon les circonstances , selon le degré d'inflammation , selon la douleur , &c. On retirera le prépuce en arriere , on découvrira le gland , ou en écartant les grandes levres , on baignera souvent les parties attaquées avec de l'eau d'orge , ou une décoction émolliente. Si la douleur est vive , on pourra baigner la partie dans du lait tiede , ou la couvrir d'un cataplasme de mie de pain & de lait. Enfin l'inflammation étant appaisée , on fera usage de frictions ou de remedes mercuriels internes , selon le même ordre & les mêmes précautions que nous avons détaillées plus haut ; & si l'écoulement a de la peine à cesser , après avoir employé cette méthode , on baignera les parties avec de l'eau des forgerons , le vin rouge ferré , ou quelqueune des préparations n^o. 25 ou 26.

Dans le cas où l'inflammation seroit dégénérée en ulceres ou chancres , phymosis , paraphymosis , chrystalline , on consultera le Chapitre où nous parlerons de ces accidens.

A R T I C L E III.

Des accidens qui accompagnent quelquefois les gonorrhées virulentes, ou qui leur succèdent.

LA plus grande partie des accidens qui accompagnent la gonorrhée virulente, ou qui y succèdent, dépend ou de la négligence avec laquelle on remédie à ces maladies dans leurs principes, ou de quelque erreur dans le régime, ou de l'impatience du malade & de l'adhibition trop prompte des remèdes astringens. Ces accidens sont beaucoup plus fréquens chez les hommes que chez les femmes; il y en a même quelques-uns qui ne peuvent avoir lieu chez ces dernières, à cause de la différence des parties qui constituent leur sexe. On pourroit les diviser en ceux qui se manifestent dans le premier période de la maladie, ceux qui se remarquent dans le se-

Causes générales des accidens qui accompagnent les gonorrhées, ou qui leur succèdent.

cond , & ceux qui souvent font la terminaison du troisieme. Nous suivrons à-peu-près cette division , mais nous traiterons de chacun dans une section à part.

§. I.

De la chaude-pisse avortée.

Ce que c'est
que la chau-
de-pisse a-
vortée.

Ses différen-
ces.

La chaude-pisse dont l'écoulement se supprime avant que les parties se soient suffisamment dégorgées & débarrassées des miasmes véroliques , se nomme chaude-pisse avortée. Il y en a de plusieurs especes. Dans les unes , l'écoulement disparaît presqu'aussi-tôt qu'il a été établi ; dans les autres , il se supprime plus tard. Dans les unes , après la suppression de l'écoulement , le virus reste fixé dans les mêmes parties qu'il avoit d'abord attaquées ; dans les autres , il abandonne ces mêmes parties & se porte sur d'autres plus ou moins éloignées. Dans les unes , l'écoulement se rétablit plus ou moins long-tems après la suppres-

fion ; & dans les autres , il dispa-
roît pour toujours. Enfin dans les
unes , l'écoulement se supprime de
lui-même sans cause manifeste , &
sans accidens présens pour le mala-
de ; dans les autres , au contraire ,
il s'arrête par erreur dans le régime
& cause des accidens fâcheux &
prochains.

Il y a toujours très-grand lieu de
craindre que la chaude - pisse avor-
tée ne produise la vérole. Cependant
si l'écoulement n'ayant été suspendu
que peu de tems , se rétablit ensuite ,
& continue jusqu'à ce que les par-
ties soient bien débarrassées des miaf-
mes véroliques , la maladie n'a or-
dinairement aucune suite fâcheuse.
Si la matiere de l'écoulement se
porte sur une autre partie , plus ou
mois éloignée , & qu'elle y trouve
une issue suffisante pour s'évacuer
complètement , le malade est encore
garanti , par cette circonstance favo-
rable , du danger de la vérole. Mais
si l'écoulement est supprimé pendant
long-tems , & ne se rétablit pas de
lui-même , ou ne se rétablit que diffici-

Son traite-
ment.

lement par l'adhibition des remèdes, le virus soit en entier, soit en partie, passe dans la machine, & produit souvent une vérole universelle.

La chaude-
pisse avortée
est peut-être
un accident
heureux.

J'ai toujours regardé la chaude-pisse comme un symptôme vénérien si dangereux, tant par son opiniâtreté ordinaire, que par les suites qu'il laisse, soit par lui-même, soit à cause d'une erreur dans le régime ou dans les remèdes de la part du malade, que je ne sçaurois dire si la gonorrhée avortée est un symptôme heureux ou malheureux, pourvu toutefois que l'écoulement se soit supprimé de lui-même peu de tems après avoir paru, & sans être suivi d'accidens présens. Je suis même tenté de croire, que s'il n'étoit à craindre que la chaude-pisse ne tombât dans les bourses, & ne produisît quelque dépôt au périné ou autre accident présent, il seroit peut-être mieux de la faire toujours avorter. Je sçais qu'alors les malades courent les risques d'une vérole universelle; mais lorsqu'elle se déclareroit, ils suivroient un des traite-

mens anti-vénériens généraux indiqués dans notre première Partie ; celui par le sublimé corrosif , par exemple , & guériroient de cette manière , d'une façon beaucoup plus commode & moins risquable. Car , enfin , les chaude-pisses les mieux traitées ne dégènerent-elles pas souvent en gonorrhées habituelles , ou strangueries vénériennes, outre que les malades ne font encore jamais bien sûrs de leur état , quand bien même elles feroient guéries sans laisser après elles aucune suite fâcheuse ? Je suis donc d'avis que le malade qui aura une chaude-pisse avortée sans aucun accident présent , ne fasse absolument aucun remède pour rétablir l'écoulement supprimé , mais qu'il attende que des symptômes généraux l'obligent de prendre les remèdes anti-vénériens universels.

Il n'en est pas cependant toujours de même de toutes les espèces de gonorrhées avortées. Il y en a qui sont suivies d'accidens présens & fâcheux , sur-tout si la suppression arrive quelque tems après l'établisse-

Quelquefois aussi cette maladie est suivie de symptômes fâcheux.

ment de l'écoulement , & si alors elle est causée par quelqu'erreur dans le régime ou dans les remèdes. Dans ces circonstances , les malades chercheront à rétablir au plutôt l'écoulement supprimé , par le moyen des remèdes qui seront détaillés dans la Section suivante.

Transport de
la matière de
la gonorrhée
porté sur les
yeux.

Il arrive quelquefois , quoique très-rarement , que la matière de la gonorrhée qui avorte , se porte sur les yeux. Il s'établit alors sur la partie une inflammation , suivie d'un écoulement purulent , qui quelquefois ronge les paupières & y produit des ulcères , des chancres , &c. Cette matière peut se porter aussi sur quelque viscère & principalement sur es poumons , ce qui , comme on doit le sentir facilement , produit les maladies les plus fâcheuses. En ce cas , il n'y a point de tems à perdre , il faut chercher à rappeler l'écoulement le plutôt possible , & si nonobstant ce rétablissement , les symptômes ne cessent pas tout-à-fait , le malade aura recours à quelques-uns des traitemens anti-vénériens généraux.

§. I I.

De la chaude-pisse tombée dans les bourses , & de la hernie vénérienne.

Lorsque dans la gonorrhée le siége de la maladie est à la prostate ou aux vésicules séminales , la semence contenue dans ces dernières parties participe bientôt un peu de l'infection , & conséquemment cette même infection s'étend facilement jusqu'aux testicules , où se fait la sécrétion de cette liqueur. C'est pourquoi , dans ces espèces de chaudes-pisses , les testicules sont plus sensibles qu'à l'ordinaire , & même péfants & douloureux. C'est aussi pour cela que nous avons bien recommandé aux malades de porter , dès les premiers jours de la maladie , un suspensoir bien juste , afin que la douleur étant appaisée par ce moyen , la fluxion soit garantie. Cependant , si non-seulement on a négligé ce conseil , mais que de plus l'écoulement ait été supprimé sur le

Cause & symptômes de la chute de la chaude-pisse dans les bourses.

champ , par quelque cause que ce soit , alors les miasmes véroliques ne trouvant plus d'issue , infectent facilement le fluide nerveux dont la semence est toujours chargée , & par succession , celle qui sera déjà filtrée dans le canal déférent & l'épididyme : d'où s'ensuivront l'inflammation de l'un ou de l'autre des testicules , ou même quelquefois de tous les deux. Le malade s'apercevra bientôt de cet accident par la pesanteur & la chaleur qui augmenteront dans le testicule ; le gonflement & la douleur succéderont ; la douleur répondra vers la région des reins , c'est-à-dire , vers l'origine des vaisseaux spermatiques ; les cordons , dans la composition desquels ils entrent , se gonflent plus ou moins , & les testicules s'enflent de plus en plus , leur volume pourra devenir trois ou quatre fois plus gros que dans l'état naturel.

Cause &
symptômes
de la hernie
vénérienne.

Si , d'un autre côté , le fluide nerveux est infecté de miasmes véroliques , toutes les sécrétions doivent être plus ou moins troublées ,

& les liqueurs plus ou moins éloignées de leur état naturel , comme nous l'avons montré dans notre première Partie. Secondement , la semence contenant une plus grande quantité d'esprits animaux que toute autre liqueur filtrée dans le corps , elle doit être impregnée de miasmes véroliques lorsque la maladie est générale. Ces deux causes réunies , peuvent donc quelquefois occasionner dans les testicules différens changemens ; différens troubles , d'où peut naître la tumeur inflammatoire de cet organe ; tumeur semblable à-peu-près à celle que nous avons décrite plus haut, & accompagnée des mêmes symptômes , excepté qu'elle dépend d'un vice vérolique caché , & qu'elle peut survenir sans qu'on soit attaqué pour le présent d'une chaude-pisse.

Ces deux especes de maladie, sont souvent accompagnées d'une fièvre plus ou moins violente ; & l'on doit remarquer que dans toutes les deux, la partie affectée principalement, est l'épididyme , & sur-tout sa portion inférieure.

Siege de cette maladie.

Son prognos-
tique.

Cette maladie est toujours très-fâcheuse, pour le présent & pour la suite, pouvant dégénérer très-bien en abcès, fistule, squirrhe, cancer au testicule. Quant au prognostique particulier, l'inflammation étant plus forte ordinairement dans le premier cas que dans le second, elle se résout ordinairement plus favorablement dans celui-ci que dans le premier, & souvent il reste à la partie une dureté qui dégénere en squirrhe, qui produit une hydrocele, ou un pneumatocele, ou change par la suite en cancer. Dans la première espece, si l'inflammation ne se résout pas, elle se termine par suppuration, & la plaie demeure souvent fistuleuse. Au reste, le malade risque toujours, dans le premier cas, de contracter une vérole universelle, à cause de la suppression de l'écoulement.

En quoi con-
siste son trai-
tement.

Le malade ne doit rien négliger de ce qui peut contribuer à faire résoudre cette inflammation. A cet effet il gardera le repos, se fera saigner plus ou moins selon ses forces,

& gardera une diete severe, ne vivant que de bouillons de trois en trois heures. Il boira chaudement de la ptifanne n^o. 13, & prendra par jour deux ou trois lavemens. Cependant, il appliquera sur la tumeur le cataplasme n^o. 51, qu'il renouvellera plusieurs fois dans la journée. Ce cataplasme sera soutenu par un bandage convenable qui tiendra les testicules relevés, afin que leur poids ne fatigue pas le cordon des vaisseaux spermatiques.

Dès que l'inflammation sera apaisée, le malade se purgera en prenant le soir, à l'heure du sommeil, le bol n^o, 45, & le lendemain matin la purgation n^o. 30 : ce qu'il pourra encore répéter au bout de quarante-huit heures. Sitôt que l'écoulement de la chaude-pisse commencera à reprendre son cours, il changera de cataplasme, & se servira de celui n^o. 52. Ensuite, tous les accidens étant dissipés, il continuera à se traiter comme nous avons dit à la Section I, de l'article précédent.

Dans le second cas , il arrive , comme nous avons remarqué , qu'il reste au testicule une dureté plus ou moins considérable. Pour la faire passer , l'inflammation étant bien dissipée , le malade après s'être coupé les poils , se fera une friction sur la partie malade avec l'onguent n^o. 57 , & appliquera sur le tout une emplâtre de *Vigo cum mercurio* , qu'il étendra sur de la peau , & aura soin de se purger de tems en tems avec les pillules mercurielles. Si la maladie ne se passe pas tout-à-fait , il aura recours , si rien n'en empêche , au traitement par le sublimé corrosif , ou autre.

Quelquefois la maladie se termine par suppuration. Ce qu'il faut faire alors.

Malgré tous les remèdes , il peut néanmoins arriver que l'inflammation se termine par suppuration , ce qu'on soupçonne par sa durée , & par des petits accès de fièvre & de frissons , qui indiquent qu'il se forme du pus. Alors on réitérera les saignées , si la violence de la maladie le demande ; & on continuera l'usage des cataplasmes avec la mie de pain & le lait n^o 51 , dans lesquels

quels on fera même fondre quelques morceaux d'onguent de la mere. Ensuite, dès que le pus sera formé, ce que l'on connoîtra à la mollesse & à la faillie d'une portion de la tumeur, ou à une fluctuation obscure, on se la fera ouvrir avec le bistouri, par un habile Chirurgien qui pansera la plaie selon l'Art.

Enfin, si l'on voit que la plaie devient fistuleuse, ou que quelque partie du testicule soit squirrheuse, il faudra nécessairement en venir à quelqu'un des traitemens anti-vénériens généraux, proposés dans la premiere Partie de cet ouvrage.

§. III.

Des dépôts vénériens au périné.

On a vu plus haut que la gonorrhée attaquoit les vésicules séminales, la prostate & les glandes de Cowper, tantôt ensemble, tantôt séparément. Si donc la maladie est des plus violentes, si on a négligé les remedes convenables dans ses com-

Causés générales de cet accident.

mencemens , si on en a pris de contraires , enfin , si on a fait quel-
qu'erreur dans le régime , alors l'in-
flammation plus violente ne se ter-
minera plus par une suppuration lé-
gère & superficielle , mais par une
suppuration considérable & profon-
de , & quelquefois même par gan-
gréne.

Symptômes
qui annon-
cent le dépôt
au périné.

Les premiers symptômes qui dé-
notent cette terminaison de la sup-
puration , sont l'augmentation de
tous ceux qui accompagnent la go-
norrhée , c'est-à-dire , de la dysu-
rie , de la chaleur , de la douleur ,
de la tension , de la rougeur au pé-
riné , & de plus une douleur pulsa-
tive que le malade ressent dans la
partie où se forme le pus.

Le pus une fois formé , tous les
symptômes , qui étoient augmentés,
diminuent , & la pulsation doulou-
reuse cesse. Cependant , selon la qua-
lité plus ou moins âcre & rongeante
de ce pus , différentes parties se dé-
truisent , & il s'ouvre un chemin
soit intérieurement , & alors sort par
l'urethre , soit extérieurement , & il

fort par le périné. Il se forme même souvent des clapiers ou sinus qui s'ouvrent dans le rectum, & alors l'urethre communique quelquefois avec cet intestin par le moyen des fistules, ce qui fait que le malade rend des matieres stercorales par l'urethre, ou de l'urine par l'anus.

Cette maladie est rare chez les femmes, mais néanmoins peut se rencontrer chez elles. Tantôt les dépôts se forment dans la prostate, & se font voie ou par l'urethre, ou par le vagin, ou enfin par ces deux endroits ensemble, ou bien, ils s'établissent dans les glandes de Cowper, & le pus se fait jour par le fondement, par le vagin, ou par les deux à la fois.

Cette maladie peut se rencontrer chez les femmes.

On reconnoît que le dépôt est prêt à se faire, par l'augmentation de tous les symptômes qui caractérisent l'inflammation des parties affectées: & on juge qu'il est fait, par le relâche de ces mêmes symptômes, la mollesse de la partie enflammée, & la fluctuation plus ou moins obscure du pus qui s'y est formé. Si cette

Son pronostic.

fluctuation est extérieure & près de l'anús , on jugera que ce sont les glandes de Cowper qui sont affectées , si , au contraire , elle est plus profonde & plus ou moins voisine de la racine de la verge , il y a lieu de croire que le foyer de la maladie est dans la prostate , ou dans les vésicules séminaires. Mais il est à remarquer que les glandes de Cowper sont plus souvent attaquées de ce symptôme que les autres parties, dont la texture est plus ferme & résiste par conséquent mieux à l'érosion. Quant aux clapiers ou fistules , les externes se font aisément voir , & les internes se manifestent par des strangueries fréquentes , une douleur obscure au périné , qui sont suivis d'un écoulement de pus par l'urethre.

Diagnostique
de cette ma-
ladie.

Les dépôts au périné sont toujours des accidens dangereux , parce qu'ils attaquent des parties glanduleuses qui se cicatrisent difficilement. Plus ces dépôts sont profonds , & plus ils sont dangereux : mais ils le sont extrêmement , si le pus a eu le

tems de se former des clapiers de côté & d'autre , dont les uns s'ouvrent dans l'intestin , d'autres à l'anus , & d'autres au périné.

Une fistule externe au périné ne se guérit pas facilement , celle qui est interne & qui s'ouvre dans l'urethre , est encore plus difficile à guérir ; & on n'en vient presque jamais à bout , à moins que d'inciser le périné & de découvrir le siege de la maladie. Lorsqu'il y a une multiplicité d'ulceres fistuleux au périné , qui communiquent avec des fistules internes de l'urethre ou à l'anus , alors cette maladie doit être regardée comme incurable , & le malade ne doit avoir recours qu'à des remedes palliatifs.

La premiere intention que doit avoir le malade dans cette maladie , est de résoudre l'inflammation , & d'empêcher qu'elle ne se termine par suppuration. Il se fera donc faire de bonnes saignées & amples ; il gardera le lit , se tiendra à une diete sévere , & boira abondamment d'une ptisane rafraîchissante n^o. 13 ; il

Son traitement.

prendra des lavemens , des demi-bains ou des bains de fauteuil , & appliquera sur la partie des cataplasmes calmans & relâchans n°. 51. La violence de l'inflammation étant calmée , il se purgera avec la médecine n°. 30 , ayant eu soin de prendre la veille au soir le petit bol n°. 45. Il répétera cette purgation au bout de deux jours ; & si la gonorrhée reprend bien son cours , il se traitera comme nous avons dit précédemment à cette section.

Si faute de ces remedes , ou malgré leur adhibition , il se forme du pus , ce que le malade connoitra par des mouvemens de frisson & de fièvre , & par une fluctuation plus ou moins obscure ; il aura recours à un Chirurgien habile , qui fera une incision dans l'endroit où la fluctuation est plus manifeste , selon la longueur du périné , & de maniere à éviter d'ouvrir l'urethre. Ensuite cette plaie sera pansée selon l'Art & selon les indications qu'elle pourra présenter.

Cependant , si par la négligence

du malade le pus avoit fusé de côté & d'autre , & formé différens sinus ou clapiers , il faudroit que le Chirurgien fît tout son possible pour les détruire tous exactement , soit en les faisant suppurer , soit en les attaquant par l'instrument & par le caustique.

Enfin , si la maladie avoit jetté des racines si profondes qu'il fût impossible d'en espérer une cure radicale , le malade se retrancheroit sur l'usage des remedes palliatifs , qui sont d'abord tous ceux qui délayent & lavent le sang ou qui l'adoucissent : tels sont , le régime qui doit être léger , humectant & rafraîchissant , l'abstinence de tous les exercices considérables & des grandes passions , les bains tiedes , les bouillons rafraîchissans , la diete blanche , l'usage répété des purgatifs doux. 2°. Les remedes propres à déterger les ulceres , comme les eaux minérales , acidules & ferrugineuses , les ptisannes sudorifiques , les infusions vulnéraires. 3°. Les remedes balsamiques , comme les

312 *L'Art de se traiter soi-même*
différentes especes de baume. Enfin , ceux qui peuvent donner du ton aux parties , & qui ont la vertu de fondre les humeurs qui y sont en corruption , comme les douches & les fomentations avec des eaux thermales , & des frictions légères avec l'onguent Napolitain.

Au reste , quel que soit l'état du malade , il faut , s'il a lieu de soupçonner que la machine soit infectée généralement , il faut , dis-je , qu'il fasse précéder les remedes anti-vénériens généraux , aux traitemens particuliers ; ou si ces derniers sont plus pressants , il faut du moins qu'il fasse aller de pair les deux traitemens.

§. I V.

De quelques accidens qui se manifestent quelquefois dans le second période de la chaude-pisse , de la part des remedes.

L'usage des
remedes mer-
curiels dans

Il arrive quelquefois dans le second période de la chaude-pisse ,

que l'usage interne des sels mercuriels, ou les frictions avec l'onguent Napolitain sur le périné, renouvellent, pour ainsi dire, la maladie : ce dont le malade s'apperçoit par les dyfuries qui augmentent, & par la matiere qui coule plus abondamment & prend une couleur plus foncée. On ne peut attribuer cet accident, qu'à l'extrême sensibilité des nerfs dans les personnes chez lesquelles cet accident se manifeste. Les molécules subtiles du mercure agissant alors sur les filets nerveux qui se distribuent aux parties de la génération, y causent une irritation ou un agacement, qui procure une secrétion & une excrétion plus abondante dans les glandes qui sont répandues dans ces organes. De plus, les molécules grossieres de ce minéral excitent en même-tems dans les autres fluides des mouvemens plus vifs, ce qui renouvelle l'inflammation, & conséquemment la plupart des symptômes.

Les ptifannes sudorifiques occasionnent aussi à-peu-près le même

la chaude-pisse, renouvelle quelquefois l'écoulement.

Il en est de même des ptifannes sudorifiques.

accident , parce que ces remedes augmentent la circulation & occasionnent une raréfaction dans le sang , ce qui ne peut que contribuer à faire reparoître l'inflammation dans des parties qui n'en sont pas tout-à-fait exemptes.

Ce qu'il y a à faire alors.

Dans ces circonstances , le malade quittera l'usage des ptisannes fudorifiques , & en cas que l'accident provienne des frictions , ou de l'usage de quelques sels mercuriels , il essuyera avec soin les parties frictionnées , quittera ses linges , se tiendra à une diete plus sévere , boira plus abondamment de la ptisanne rafraîchissante , & pour subjuguier néanmoins les miasmes véroliques , s'il y a lieu de soupçonner qu'il en soit passé dans le reste de la machine , il prendra chaque soir , en se mettant au lit , un bol d'éthiops minéral , qu'il continuera pendant quinze jours ou trois semaines. Dans cette préparation mercurielle , les particules subtiles de mercure sont liées par les parties sulfureuses , de maniere qu'elle ne peut causer aucun accident.

§. V.

*De la gonorrhée opiniâtre
& habituelle.*

Plusieurs causes peuvent entrete-
nir l'écoulement d'une gonorrhée
pendant des années entières , & en-
fin la rendre habituelle.

Causes gé-
nérales de la
gonorrhée
opiniâtre.

1. Si dans le cours de la maladie,
l'écoulement a été supprimé ou di-
minué une ou plusieurs fois , il y a
tout lieu de craindre qu'il ne soit
passé dans le reste de la machine
quelques miasmes véroliques capa-
bles alors d'entretenir la gonorrhée
& de la rendre plus longue & plus
opiniâtre.

2. Dans le troisieme période de
la maladie , les accidens étant tout-
à-fait calmés , les malades se relâ-
chent volontiers sur le régime , &
sur-tout les jeunes gens qui voyant
la gonorrhée en bon train , croient
n'avoir plus rien à risquer. Cepen-
dant un excès dans le boire ou le
manger , dans l'exercice , &c. re-

nouvelle l'inflammation & allonge la maladie de plusieurs semaines, pendant lesquelles on fait de nouveaux excès qui rallument le feu mal-éteint ; & successivement pour être ainsi négligée, elle prend racine & devient difficile à guérir tout-à-fait.

3. Dans ce même période, si l'on se relâche sur l'article de la continence, il n'en faut pas davantage pour faire prendre à la maladie une nouvelle vigueur.

4. Les évacuations périodiques auxquelles les femmes sont sujettes tous les mois, ne se faisant jamais sans quelque inflammation légère dans les parties affectées, prêtent dans ces malades à la prolongation de la maladie.

5. Les fleurs blanches, maladie commune parmi les femmes, contribuent encore à rendre la gonorrhée opiniâtre, & même presque incurable chez elles.

6. Lorsque la chaude-pisse a été violente & coule depuis long-tems, cet écoulement n'a pu durer sans

abreuver & relâcher le ton des parties affectées ; ce qui fait que quelquefois , quoique le virus vénérien soit bien détruit , néanmoins l'écoulement ne cesse pas pour cela , mais continue encore plusieurs années , & même toute la vie.

7. Lorsque la chaude-pisse a été assez vive pour qu'il se soit formé des ulcères dans les parties affectées ; ces ulcères auront pu ronger les petites valvules qui ferment les tuyaux excrétoires des glandes qui s'ouvrent dans l'urethre , ce qui fait que les liqueurs contenues ou filtrées dans ces parties s'échappent involontairement.

Les symptômes qui accompagnent une gonorrhée opiniâtre ne sont point remarquables chez les femmes ; mais chez les hommes il n'en est pas de même. Ils sentent par intervalle une légère chaleur dans les parties qui ont été affectées ; souvent un petit picotement ou un chatouillement , les urines sont cuisantes par fois , & sur-tout le matin lorsque le malade se leve. Du reste ,

Symptômes
de la gonorrhée
opiniâtre.

chez les uns & chez les autres , la matière qui sort, est rarement d'une couleur toujours égale , tantôt elle est plus ou moins épaisse , plus ou moins foncée.

Symptômes
de la gonorrhée
habituelle.

Les symptômes de l'écoulement habituel sont les mêmes chez les femmes que ceux qui accompagnent les fleurs blanches. Chez les hommes , ces symptômes sont un petit chatouillement dans l'urethre qui répond à la fosse naviculaire , lorsque l'humeur coule : une froideur pour les plaisirs de Vénus , une érection moins forte & qui ne peut durer long-tems , un amaigrissement de tout le corps , la pâleur du visage , des maux d'estomac , enfin quelquefois la phthysie. Au reste, ces symptômes sont différens selon l'humeur qui coule , & selon l'abondance avec laquelle elle sort. Chez les uns , cette humeur vient de la prostate ou des glandes de Cowper , & alors l'écoulement ne produit point de symptômes remarquables sur le reste de la machine ; en ce cas l'écoulement est absolument clair &

muqueux. Chez d'autres, cette humeur vient des vésicules séminaires & est de la véritable semence : c'est alors qu'elle produit les symptômes fâcheux que nous venons de dire. L'écoulement en ce cas est séreux & de la couleur de la semence. Cependant ces écoulemens sont ou continus, ou n'arrivent que dans certaines circonstances. Ceux qui viennent de la prostate, se manifestent ordinairement plutôt le matin. Le malade en se levant fait sortir, en la comprimant, une ou deux gouttes de cette liqueur. Ceux qui viennent des vésicules séminales, s'ils ne sont continus, se font voir dans le tems que le malade se prépare aux combats amoureux ; alors il sort plusieurs gouttes de liqueur séminale, & sa lance perd de sa vigueur.

D'après ce que nous venons de dire, il est facile de voir quel prognostique on doit tirer de ces deux maladies. La première, je veux dire la gonorrhée opiniâtre, est plus dangereuse chez les femmes que chez les

Prognostique

hommes. Chez ces derniers , elle n'est fâcheuse , qu'en ce qu'il est à craindre qu'elle ne dégénere en gonorrhée habituelle. Quant à cette dernière maladie , lorsque l'humeur vient de la prostate ou des glandes de Cowper , ou de l'urethre , elle est plus incommode que dangereuse. Si , au contraire , elle vient des vésicules féminales , outre que cette maladie peut rendre l'homme impuissant , si l'écoulement est continu , il peut conduire le malade à la consommation.

Traitemens
différens de
cette mala-
die.

On doit pareillement s'appercevoir que la cure doit être variée selon la cause de la maladie.

Dans le premier cas , s'il y a lieu de croire que l'écoulement soit entretenu par quelque levain vérolique universel , le malade fera usage des traitemens qui y conviennent. Comme cependant il vaut beaucoup mieux commencer par les remèdes les plus doux & les plus aisés , avant d'en venir aux plus violens & aux plus incommodes , le malade pourra commencer par prendre

dre matin & soir , pendant quinze jours ou trois semaines , un des bols n°. 42 , à jeun & un autre en se mettant au lit , & boire par - dessus un verre de ptisanne sudorifique n°. 22. Si au bout de ce tems il ne voit aucun changement , alors il aura recours à l'un des traitemens généraux indiqués dans notre premiere Partie.

Dans le second cas , le remede dépend du malade lui-même : il observera le régime le plus scrupuleux jusqu'à ce que l'écoulement soit tout-à-fait arrêté sans crainte de récidive.

Dans le troisieme cas , il dépend encore du malade de faire cesser l'opiniâtreté de sa maladie. Il doit éviter avec soin tout ce qui pourroit l'exciter , comme livres , discours , tableaux , nudités , &c. Son régime fera léger & peu nourrissant , ses boissons rafraîchissantes. Qu'il se remette continuellement devant les yeux les douleurs qu'il a souffertes & les risques qu'il a encore à courir : ces idées seules doivent lui suffire

pour chasser celles qui entretiennent la maladie.

Dans le quatrieme cas , les femmes sanguines se feront saigner du bras , une ou deux fois , dix ou douze jours ayant que leurs régles paroissent. Elles se mettront à l'usage du petit lait & des ptisannes rafraîchissantes , prendront des bains domestiques , & en répétant ce traitement chaque mois pendant plusieurs de suite , elles se délivreront tout-à-fait de la maladie.

Dans le cinquieme cas , comme il est presqu'impossible de guérir la gonorrhée chez les femmes , lorsqu'elle est entretenue par un écoulement invétéré de fleurs blanches , il faut se retourner d'un autre côté , & tâcher du moins de dépouiller tout-à-fait la masse des humeurs des miasmes véroliques qui peuvent y être contenus. A cet effet , les femmes qui seront dans ces circonstances , auront recours à quelque un des traitemens anti-vénériens généraux , décrits dans la premiere Partie de cet ouvrage.

Dans le fixième cas , le malade fera usage des remedes fortifiants , astringens & toniques , tant intérieurement qu'en injections. Il prendra des bains de riviere ; il boira des eaux minérales acidules , comme celles de Forges , de Passy , &c. Ensuite il passera aux remedes vulnéraires & balsamiques seuls , ou coupés avec le lait. Enfin , il en viendra aux astringens. On trouvera des formules de ces remedes aux nos 6 , 15 , 26 , 43 , 44 , 48 , 49.

Dans le septième cas , la maladie prenant son origine d'un vice local , auquel l'Art ne peut remédier , les malades s'en tiendront à un régime nourrissant & qui engendre plus d'esprits animaux , que la maladie n'en peut faire perdre. Du reste , comme les précédens , ils pourront faire usage des remedes astringens & toniques , soit intérieurement , soit en injections.



§. VI.

De l'espece de gonorrhée invétérée connue par les Anglois sous le nom de Gleet.

Symptômes
de cette es-
pece de go-
norrhée.

Dans cette espece de gonorrhée on ne s'apperçoit qu'il y a un écoulement , que par de petits fils purulens qui nagent dans l'urine après qu'on l'a rendue , ou qui se déposent au fond du vase qui contient les urines. Les symptômes qui accompagnent cet écoulement , sont une légère cuisson que le malade ressent toujours lorsqu'il lâche ses urines , une chaleur & de petits picotemens fréquens à la racine de l'urethre , une couleur un peu livide des levres de ce canal à l'extrémité du gland , un sentiment de cuisson au canal excrétoire des vésicules féminales , lors de l'éjaculation de la semence dans l'acte vénérien ; du reste point d'écoulement manifeste.

Sa cause.

La cause de ces symptômes paroît être quelque petit ulcere calleux

situé autour des parties malades. Cette maladie cesse souvent d'elle-même après avoir duré un tems considérable, quelquefois plusieurs années. D'autrefois, elle augmente & conduit à la strangurie. Sa cure

Sa cure

consiste à-peu-près dans l'usage des remèdes qu'on doit employer pour la cure de la strangurie vénérienne, dont nous allons parler.

§. VII.

De la strangurie vénérienne.

Puisque la première action des miasmes véroliques sur la tunique interne de l'urethre, est de produire ou une inflammation violente ou même des ulcères; comme l'inflammation peut se terminer par induration, & que les ulcères peuvent devenir calleux sur les bords, ou pousser dans leur milieu des chairs fongueuses; il n'est pas surprenant que la chaude-pisse laisse après elle une strangurie, ou un défaut de liberté dans le cours des urines. Si

Causes générales de la strangurie vénérienne.

l'on joint à cela qu'une des actions des miasmes véroliques sur certains organes est de les diminuer considérablement & de les faire tomber comme en atrophie , on aura une idée de toutes les causes de la stranguerie vénérienne.

Premièrement donc , si l'inflammation ayant attaqué la prostate & les vésicules séminales , en tout ou en partie , ou quelque portion de l'urethre , se termine par induration , & dégénere en squirrhe ; ce squirrhe en acquérant de jour en jour du volume , doit s'opposer enfin au cours des urines , soit en comprimant l'urethre , soit en diminuant son diamètre.

Secondement , supposé qu'il se soit établi des ulcères dans les parties attaquées par la gonorrhée , si ces ulcères se sont guéris en laissant des brides , ou des cicatrices épaisses & mal faites , on doit concevoir que le cours des urines ne sera pas si libre après la maladie , qu'il pouvoit l'être avant.

Troisièmement , il peut arriver

que les ulceres , au lieu de se cicatriser , deviennent calleux sur leurs bords , ou poussent des chairs fongueuses , connues sous le nom de carnosités ; ce qui diminue d'autant le diametre naturel de l'urethre , & produit une difficulté continuelle à uriner. Il est à remarquer que ces carnosités sont peu fréquentes & qu'elles sont conséquemment des causes assez rares de la strangurie. Il n'en est pas de même de la callosité des bords des ulceres. Si ces ulceres sont petits , ils occasionnent alors l'espece de chaude-pisse habituelle , connue par les Anglois sous le nom de *Gleet* , & dont nous avons parlé dans la section précédente. Ces ulceres se guérissent d'eux-mêmes , ou s'ils sont rebelles & qu'on néglige les remedes , ils augmentent peu-à-peu , & produisent la maladie dont il est question ici.

Quatrièmement enfin , les miasmes véroliques sont sujets à produire des especes d'atrophies dans certains organes , & par conséquent

peuvent faire de même diminuer le diametre du canal de l'urethre, par une forte de contraction qu'ils occasionnent dans ses fibres circulaires, ce qui retrécit ce canal, & y cause des constrictions capables d'intercepter peu-à-peu le cours total des urines.

✕ Ce qu'il y a d'étonnant & même d'inexplicable, c'est que quelquefois cette maladie se déclare long-tems après la cure apparente de la gonorrhée qui en est la cause. On en voit ne se déclarer qu'au bout de deux, de trois, de six, de dix années & même plus. Que le malade fasse alors usage de bougies, la maladie paroît passée; puis quelque tems après, elle reparoît avec la même violence & plus de danger qu'auparavant.

Symptômes
de la strangu-
rie vénérienne.

Voici néanmoins les symptômes qui l'accompagnent ordinairement. D'abord le fil des urines diminue peu-à-peu, & le malade est obligé de faire plus d'effort pour piffer. Les urines ne font plus le même arc en tombant, mais elles sem-

blent vouloir approcher de la perpendiculaire. Leur fil se partage aussi en deux, & paroît être composé de deux spirales entrelacées autour d'un même axe. Elles sont aussi douloureuses, le malade sent une petite cuisson en la lâchant ; il a de fréquentes envies d'uriner : quelquefois elles viennent goutte à goutte. Cependant pour peu que le malade fasse quelque excès de débauche ou quelque exercice violent, elles s'arrêtent tout-à-fait : la strangurie se change en ischurie, qui, si elle ne se calme pas, fait place à un nouveau symptôme qui est le dépôt urinaire au périnée. Ce symptôme s'annonce par plus ou moins de chaleur, de douleur & de tumeur au périnée, le malade a des vomissemens qui ont l'odeur d'urine, la fièvre s'allume, &c. &c.

Au reste, on ne peut donner qu'en général le détail de ces symptômes ; car cette maladie varie beaucoup chez les différens individus qu'elle attaque. D'abord on doit sçavoir qu'elle est si rare chez les fem-

mes , qu'on peut dire qu'il n'y a que les hommes qui y soient sujets. Chez les uns , la gonorrhée a reparu une ou plusieurs fois , avant la strangurie vénérienne : chez d'autres , elle n'a point reparu : chez d'autres , enfin , il a toujours subsisté un léger écoulement , ne fut-ce que des filamens mêlés avec les urines. Les uns ont les urines cuisantes , les autres ne les ont point douloureuses. Quelques-uns rendent pendant la strangurie du pus avec les urines , d'autres n'en rendent point. Enfin , chez les uns , l'éjaculation de la semence est accompagnée des mêmes symptômes que la déjection des urines ; chez les autres , elle se fait avec peine , pendant que l'autre se fait librement & sans douleur.

Diagnostique
des causes de
cette mala-
die.

D'après ce que nous venons d'exposer , chaque malade peut aisément reconnoître quelle est sa maladie , il ne s'agit plus que de lui donner les moyens de reconnoître quelle peut être la nature des obstacles qui l'entretiennent , & quelles sont les parties spécialement affectées.

Premièrement , si la gonorrhée a reparu une ou plusieurs fois avant l'attaque de la strangurie vénérienne , ou qu'il ait toujours subsisté quelqueécoulement , si pendant les accès de strangurie le malade rend des matieres purulentes avec les urines , il y a apparence que cette maladie est causée par quelques ulcères calleux : si , au contraire , le malade n'est attaqué d'aucun de ces symptômes , il doit croire que ce qui s'oppose au cours des urines , est , ou une constriction vénérienne , de l'urethre , ou une diminution de son diametre , causée soit par quelque squirrhosité , soit par quelque cicatrice mal faite.

Secondement , si l'écoulement purulent qui a repris par intervalle , qui a continué , ou qui se manifeste avec la strangurie est léger , il y a lieu de penser que les ulcères qui le fournissent ne sont que superficiels : si , au contraire , il est abondant , il est à craindre alors qu'ils ne soient profonds , ou qu'ils ne soient accompagnés de clapiers & de fistu-

les ; ce dont on pourra encore être plus certain , si en appuyant fortement avec le doigt sur le périné , on sent dans ces parties quelque douleur obscure & profonde.

Troisièmement enfin , si l'éjaculation de la semence se fait librement , alors les obstacles qui retardent ou arrêtent le cours des urines , sont logés derrière le *verumontanum* : si , au contraire , l'éjaculation est aussi difficile & aussi douloureuse que la déjection des urines , c'est une marque que les mêmes obstacles sont en-deçà. Au reste , la sonde ou les bougies instruiront encore mieux de l'endroit qu'occupent précisément ces obstacles , de leur nombre , de leur grandeur ou grosseur , &c.

Prognostique
de cette ma-
ladie.

La strangurie vénérienne doit toujours être regardée comme une maladie très-dangereuse , puisque de moment à autre elle peut faire place à l'ischurie & à tous les symptômes dangereux qui l'accompagnent. Cependant , elle est encore plus ou moins dangereuse , selon que ses accès sont continus ou intermittens ,

plus ou moins violens , plus ou moins fréquens. Elle est aussi plus facile ou plus difficile à guérir , selon l'âge des personnes qu'elle attaque , selon les causes qui l'entretiennent , selon la nature des parties affectées. Dans un jeune homme sain du reste , elle cédera plus aisément que dans un vieillard , ou dans un homme cacochyme. Elle sera plus opiniâtre , si elle est entretenue par des ulcères , par des fistules , que si elle est occasionnée par toute autre cause ; enfin , si la prostate ou les vésicules séminales sont attaquées , il y a moins d'espérance , que si les obstacles à détruire se rencontrent dans toute autre partie de l'urethre.

Avant d'entrer dans le détail de la cure de la strangurie vénérienne , nous devons avertir qu'elle demande de la part du malade beaucoup de patience & un peu de dextérité : nous disons de la dextérité , parce que le siège de la maladie ne pouvant point être vû , ni touché immédiatement , on ne peut y appliquer les médicamens nécessaires que par le moyen

de petits morceaux de toile roulés en maniere de sonde qu'il faut introduire dans le canal de l'urethre, & pousser jusqu'à l'endroit affecté. On a donné à ces petits instrumens le nom de *bougies*, à cause de la ressemblance qu'ils ont avec les petites bougies filées des ciriers.

Traitement
de la strangurie
vénérienne.

Il est à propos que le malade, avant d'employer les bougies à la cure de la strangurie vénérienne, fasse précéder des remèdes généraux capables de détendre les parties agacées, d'adoucir l'âcreté des humeurs, & de concilier au sang une vertu balsamique. Il se fera donc saigner, plus ou moins selon son tempérament & ses forces, se mettra à un régime humectant & rafraîchissant, boira abondamment dans la journée du petit lait, ou de la ptisane n°. 11, & prendra dix ou douze bains domestiques. Avant & après le cours des bains, il se purgera avec une medecine douce, n°. 28, ayant eu soin de prendre la veille de sa purgation, en se mettant au lit, le bol n°. 45. De plus il est essentiel, s'il

a lieu de soupçonner que la masse des humeurs soit infectée de quelques miasmes véroliques, qu'il fasse usage d'un traitement anti-vénérien général, pendant qu'il travaillera à détruire les embarras de l'urethre.

Les remèdes préparatoires finis, il se munira de bougies de différentes grosseurs n^o. 61, dont il introduira la plus grosse qui puisse entrer facilement, dans le canal de l'urethre, après l'avoir enduite légèrement d'huile d'amandes douces, tirée sans feu. Il laissera cette bougie dans le canal pendant une demi-heure, une heure, ou plus s'il le peut; après quoi, il la retirera. Au bout de quelques heures, il recommencera la même opération, soit avec la même bougie, soit avec une autre de même numero. Cette opération sera répétée de cette manière deux, trois ou quatre fois par jour. A mesure que la bougie entrera avec plus de facilité, on aura soin à la reprise suivante, d'y en substituer une autre plus grosse. Ces bougies cependant ne sont que pour accoutumer peu-

Usage des
bougies.

à-peu le canal de l'urethre à la présence d'un corps étranger : ainsi donc au bout de quelques jours , ou lorsque le malade pourra les supporter avec plus de facilité , il les quittera , pour employer celles n^o. 62. Voici la maniere dont on doit s'en servir.

Le matin , après avoir uriné , le malade prendra une bougie n^o. 62, de la grosseur de celle qu'il aura quitté la veille , & après en avoir trempé le bout dans de l'huile d'amandes douces tirée sans feu , il l'introduira dans le canal de l'urethre. Cette premiere fois, il ne la gardera qu'une demi-heure au plus , après quoi il l'ôtera. Au bout de quelques heures, il l'introduira de nouveau , & la gardera le même tems. Enfin , il répétera cette même opération plusieurs fois par jour , ayant soin de la garder toujours de plus en plus , & d'y substituer , autant que faire se pourra , aux dernieres , des bougies un peu plus grosses , jusqu'à ce qu'il en soit venu à celles qui remplissent exactement l'urethre dans
tout

tout son diametre. Enfin , on fera tout-à-fait instruit de la maniere de se traiter par les bougies , & de la manipulation de ce traitement , en faisant attention aux remarques suivantes.

1. Pour introduire facilement ces bougies , le malade s'étant couché sur le dos , prendra la verge entre les doigts de la main gauche , puis ayant découvert le gland , & tenant la verge dans une situation perpendiculaire , il fera entrer peu-à-peu la bougie qu'il tiendra légèrement entre les deux premiers doigts de sa main droite. A mesure que la bougie entrera , il allongera la verge en soulevant le gland avec les doigts de son autre main. Enfin , lorsqu'il en sera venu aux obstacles , s'ils empêchent la bougie d'entrer plus avant , il parviendra à les surmonter en tournant légèrement cette bougie entre ses doigts à mesure qu'il la poussera. Au reste , il vaudroit mieux la laisser en cet endroit que de vouloir forcer le passage. De jour en

Remarques
sur la maniere
de faire
usage des
bougies fon-
dantes.

jour le malade s'apercevra qu'elle pénètre plus avant.

2. L'extrémité supérieure de la bougie doit être liée d'un fil que le malade entortillera légèrement autour de la couronne du gland, pour la retenir en place, & empêcher qu'elle ne sorte.

3. Le malade ne doit faire usage des bougies que pendant le jour, sur-tout dans les commencemens de la cure. S'il les gardoit la nuit, il risqueroit qu'elles ne lui causassent des érections qui seroient toujours douloureuses & même cordées. Si même dans les premiers jours, il sent le soir beaucoup de douleur, pour empêcher cet accident, avant de se mettre au lit, il se fera plusieurs injections dans l'urethre avec la composition n^o. 12.

4. Le tems le plus long que doivent rester les bougies dans le canal qu'on veut dilater, ne peut être réglé: il dépend de la douleur qu'elles causent au malade, ou de la facilité qu'il a à les garder. Quelques-uns les gardent tout le jour, & même la

nuit , lorsqu'on n'a pas à craindre les érections. Il y en a que ces bougies n'empêchent point de vacquer à leurs affaires. Enfin , il y en a d'autres qui ne peuvent les garder que quelques heures de suite. Au reste , plus long-tems on pourra les garder , & plutôt la cure sera terminée.

5. Le tems que l'on doit en faire usage est aussi illimité. On en continuera l'usage jusqu'à ce que les urines sortent à plein canal , & qu'on ne sente plus aucun embarras dans l'urethre. Lorsqu'on en sera venu à ce point-là , il sera même bon d'en faire encore usage quelques semaines de plus , pour affermir la guérison. On est obligé de faire usage des bougies , ordinairement deux ou trois mois , & quelquefois davantage.

6. Pendant tout le tems de la cure , il est nécessaire que le malade observe un régime léger , humectant & rafraîchissant : qu'il s'interdise les exercices un peu violens , qu'il ne boive point de vin , ou du moins

340 *L'Art de se traiter soi-même*
très-peu , & qu'il garde la conti-
nence la plus exacte. Il doit vivre
précisément comme un convales-
cent.

Maintenant nous devons dire un
mot des effets des bougies , & de
leur maniere d'opérer.

Maniere
d'agir des
bougies.

La membrane qui tapisse inté-
rieurement le canal de l'urethre est
d'une si grande sensibilité , à cause
des filets nerveux dont elle est com-
posée , que le passage des urines se-
roit insupportable , si plusieurs
glandes ne séparoient & ne verfoient
pas continuellement sur elle , une
humeur limpide & muqueuse pro-
pre à empêcher que les sels de l'u-
rine ne la picotent & ne l'irritent.
Les urines ne sont même cuisantes
dans les maladies de l'urethre qu'au-
tant que ces glandes sont attaquées ,
& que la sécrétion & excrétion de
cette humeur muqueuse sont déran-
gées ; ce qui fait qu'elles coulent à
nud sur cette membrane , & agissent
immédiatement sur les nerfs qui en-
trent dans sa composition.

Cela posé , les bougies n'agissent

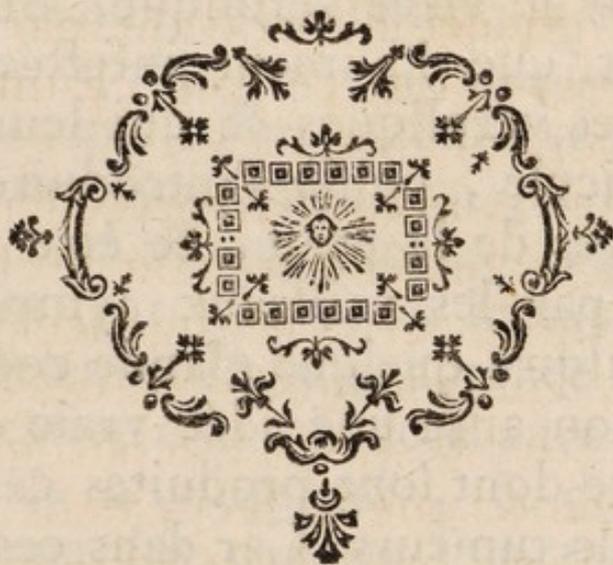
pas autrement que tout autre remede stimulant. On sçait que la bétoine prise par le nez fait moucher copieusement, parce qu'elle picotte la membrane pituitaire : que la pyrethre fait cracher abondamment lorsqu'on la mâche, parce qu'elle ag ce les organes qui filtrent la salive : enfin , que le jalap purge en irritant les glandes de l'estomac & des intestins : il en est tout de même des bougies suppuratives. Si on les introduit & qu'on les laisse long-tems dans le canal de l'urethre , les médicamens âcres qui entrent dans leur composition , en picottant cette membrane , forcent la sécrétion & l'excrétion des glandes qui s'y déchargent , & de cette maniere sont capables de diminuer & même de faire cesser tout-à-fait les embarras qui en retrécissoient le diametre. De plus , ce picottement ou agacement continué long-tems, doit produire une inflammation légère , qui se terminant par suppuration contribue encore plus efficacement à fondre les callosités , les squirrhosités , les fongosités , &c.

Il suit de-là que l'usage des bougies est recommandable non-seulement dans le cas de strangurie vénérienne , mais encore dans des gonorrhées opiniâtres & invétérées , qu'on a lieu de soupçonner être entretenues par quelque ulcère de mauvaise nature & calleux , & qu'il est impossible de guérir radicalement , sans l'amener auparavant par quelque moyen que ce soit , à une supuration louable.

Ce que le malade doit faire lorsque l'ischurie succède à la strangurie.

Nous avons averti précédemment que la strangurie pouvoit se changer en ischurie par la négligence du malade , ou quelque excès de débauche , &c : & que le dépôt urineux au périné pouvoit facilement succéder à cette ischurie. Ce seroit ici le lieu de parler de ces maladies , si elles ne tenoient pas trop foiblement à notre sujet pour en faire partie. Il suffit de dire qu'elles sont des plus dangereuses & que conséquemment le malade qui en sera attaqué , doit sur le champ avoir recours à un habile Médecin & à un Chirurgien adroit ; le premier pour

lui prescrire les remedes propres ,
tant à calmer les accidens présens
qu'à prévenir les futurs , & le second
pour faire les opérations nécessaires
en pareilles circonstances.



C H A P I T R E I V.*Des bubons vénériens.*

Causes générales des bubons vénériens.

LES bubons vénériens sont des tumeurs inflammatoires qui attaquent certaines glandes, & qui sont causées par le virus vérolique. Si l'on conçoit que l'humeur infectée des miasmes véroliques & qui leur sert de véhicule, puisse s'introduire par les pores de la peau, & être convoyée par les vaisseaux lymphatiques jusqu'à quelque glande conglobée, on aura une idée vraie de la manière dont sont produites ces espèces de tumeurs. Car dans ces circonstances, les miasmes véroliques doivent avoir sur le tissu de ces glandes la même action qu'ils ont sur la membrane de l'urethre, lorsqu'ils y sont reçus : or, comme en ce dernier cas, ils produisent une inflammation violente ; dans le premier, ils doivent de même occasionner des inflammations plus ou

moins fortes , ou des tumeurs inflammatoires dans les glandes des aînes , des aisselles , du col , &c.

Les bubons vénériens diffèrent entre eux selon les circonstances sous lesquelles ils se manifestent. Les uns paroissent immédiatement après l'action de la cause qui les a produits , & doivent être regardés comme une maladie essentielle ; ainsi un homme après un coït impur peut être attaqué d'un bubon vénérien sans autre symptôme , ce qui caractérise une vérole locale. D'autres peuvent paroître dans le cas , où l'écoulement d'une gonorrhée ou la suppuration d'un chancre auront été réprimés ou supprimés , & doivent être regardés comme symptomatiques : on peut encore regarder ces bubons comme vices simplement locaux. Enfin , il y en a qui paroissent sans que le malade y ait donné aucune occasion prochaine , & ces derniers doivent être regardés comme signes non équivoques d'une vérole universelle.

Leurs différences.

Les bubons vénériens essentiels

ou symptomatiques affectent les glandes les plus voisines des parties, par lesquelles l'humeur infectée de miasmes véroliques a été introduite. Ainsi, un enfant qui tette une nourrice infectée, sera attaqué de bubons aux glandes de la bouche ou du col : une nourrice qui allaite un enfant vérolé sera attaquée de bubons aux aisselles : enfin, si le coït est la cause de l'infection, les bubons paroissent aux aines, & ce sont ces derniers qu'on appelle par préférence des poulains. Nous ne parlerons que de ceux-ci ; mais ce que nous en dirons peut être entendu à peu de choses près, de tous les autres. Nous partagerons ce Chapitre en deux parties : dans la première nous décrirons les symptômes & le traitement du poulain ; dans la seconde, nous détaillerons les accidens qui sont la suite des poulains, & la manière d'y remédier.



A R T I C L E I.

*Des symptômes & du traitement
des poulains.*

LE poulain est une tumeur vénérienne qui se manifeste aux aines dans les deux sexes, de la grosseur d'un œuf de pigeon, rarement moins grosse, souvent beaucoup plus considérable, sans changement de couleur à la peau, dure au toucher, très-douloureuse, sur-tout dans le principe de son accroissement, & lorsque le malade est debout ou veut marcher.

Description
du poulain.

Cette tumeur occupe les deux aines, ou se borne à une seule.

Elle se manifeste seule immédiatement après un coït impur, alors elle est essentielle, ou primitive; où elle paroît à la suite d'une gonorrhée & de chancres, dont l'écoulement ou la suppuration aura été diminuée ou supprimée, pour-lors elle est symptomatique; ou enfin, elle

attaque un malade sans aucune cause récente, & devient un signe certain ou pathognomonique d'une vérole universelle, comme nous l'avons dit ci-dessus des bubons en général.

Ses différen-
ces.

Quant à ses différences, si la douleur est extrêmement violente, la chaleur vive, que le malade sente un battement dans la tumeur, que le poulain soit de la forme d'un œuf, qu'il soit élastique au toucher, c'est un signe qu'il est phlegmoneux; il sera aisé à résoudre, pourvu qu'on ne perde point de tems, & que l'on emploie promptement les remèdes indiqués: un pareil poulain vient aussi très-aisément à suppuration, mais il n'est pas de l'intérêt du malade d'attendre cette terminaison.

Si la douleur est modérée, la chaleur médiocre, qu'il y ait peu de battement dans la tumeur, qu'elle soit moins élevée que dans le cas précédent, que la marque de l'impression du doigt reste dans la partie, que le poulain paroisse pâteux au toucher, alors il est d'une nature

œdémateuse ; on pourra en espérer la résolution , du moins de la plus grande partie , qui se fera même promptement ; mais il arrive assez souvent qu'il reste à ces bubons comme un espece de noyau , qu'il est très-difficile de résoudre tout-à-fait. On n'a pas beaucoup à craindre la suppuration en ce cas , puisque ce ne seroit que très-difficilement & à l'aide des remedes , qu'on obtiendrait cette terminaison.

Enfin , si le bubon est très-dûr , sans douleur , sans chaleur , sans pulsation , d'une forme irréguliere ; on doit le regarder comme squirrheux , & s'attendre à avoir toutes les peines possibles , soit à le résoudre , soit à le faire suppurer.

Il n'est pas difficile pour les malades de reconnoître sur le champ quelle est la nature de ces fortes de tumeurs. Ils doivent sçavoir s'ils ont récemment couru quelques hazards , s'ils ont eu une gonorrhée , des chancres , ou enfin si précédemment ils ont été attaqués de quelques maladies vénériennes. De plus,

Diagnostique
de cette ma-
ladie.

s'il étoit possible qu'ils se trompassent , & qu'ils prissent le poulain pour quelque descente , ils pourront distinguer ces deux maladies aux marques suivantes. La descente , n'étant pas étranglée , rentre aisément lorsque le malade est couché sur le dos les jambes un peu élevées , sur-tout si alors il comprime la tumeur entre les doigts : si elle est étranglée , alors elle ne peut plus rentrer , mais elle produit des envies de vomir , des vomissemens , des douleurs de colique , & cependant n'est pas plus douloureuse lorsque le malade est debout & veut marcher. Il n'en est pas de même du poulain : il ne peut rentrer. Que le malade soit debout ou couché , la tumeur est toujours la même. Il ne cause ni vomissemens , ni colique ; mais lorsque le malade veut marcher , la douleur qu'il sent dans l'aine , l'arrête & l'oblige malgré lui au repos. D'ailleurs , il seroit bien singulier , que quelque effort de la part du malade fût arrivé à point nommé , d'accord avec le coït impur , pour laisser quelques

doutes dans l'esprit du malade, sur la nature de la tumeur.

On doit regarder le poulain comme une maladie très-sérieuse, tant à cause des soins que le traitement de ce symptôme exige, que par ce que le malade doit toujours craindre que le virus vénérien n'infecte toute l'habitude du corps. Cependant, il y a différens degrés de danger, selon la différente nature du poulain, & selon la maniere dont il s'est manifesté. Celui qui est phlegmoneux étant le plus aisé à guérir, par cette raison est moins dangereux. Celui qui est œdémateux est accompagné de plus de danger : enfin, celui qui est squirrheux est le plus dangereux de tous, puisque non-seulement il peut ne point céder aux remedes, mais encore devenir carcinomateux. Le poulain essentiel est aussi beaucoup moins dangereux que le poulain symptomatique, & celui-ci l'est moins que celui qui paroît sans cause manifeste, & qui est l'indice d'une vérole répandue dans toute l'habitude du corps.

Prognostique

Le poulain qui paroît sans aucune cause récente & manifeste, dénotant une vérole universelle, ne peut être guéri radicalement que par un traitement anti-vénérien général. Cependant, si différentes raisons obligent le malade à différer ce traitement général, en attendant une occasion plus favorable, il emploiera les moyens dont nous parlerons plus bas, pour en procurer la résolution. Dans de pareilles circonstances, le malade voulant se borner à un traitement particulier, doit faire tout son possible pour que l'inflammation se termine par résolution : puisqu'il seroit à craindre, si la tumeur venoit à s'ouvrir, qu'elle ne pût se cicatrifer.

Le poulain qui est la suite d'une suppression d'écoulement ou de suppuration, & qui conséquemment se trouve accompagné de l'un ou de l'autre de ces symptômes vénériens, demande que le malade combine le traitement de ces maladies avec celui que nous allons indiquer ; mais principalement il doit donner son attention

attention à rétablir l'écoulement de la gonorrhée, selon les principes que nous avons donnés ci-dessus, ou à faire reparoître la suppuration des chancres, selon les préceptes que nous détaillerons dans le Chapitre où nous traiterons de ces symptômes.

Enfin, si le poulain est essentiel & symptôme unique, il faut, dès que le malade s'en appercevra, qu'il tourne ses vues du côté de la résolution de l'inflammation, & qu'il mette tout en œuvre pour empêcher que la tumeur ne s'ouvre. Quelques Auteurs pensent que la terminaison la plus heureuse pour le malade, est la suppuration du poulain, parce que, disent-ils, cette suppuration, lorsqu'elle est abondante & bien conduite, garantit le malade de la vérole. Mais ceux qui sont de cet avis, font-ils bien attention que premièrement, la longueur du traitement par suppuration est plus ennuyeuse, & plus gênante même, que ne le seroit un traitement anti-vénérien général; que secondement,

La cure la plus naturelle du poulain est celle qui se fait par résolution.

quoique le poulain suppure, le malade n'est pas tout-à-fait à l'abri de la vérole, & que de cette manière les risques sont seulement diminués, de même que la gonorrhée diminue de beaucoup les risques de la vérole, mais ne les anéantit pas tout-à-fait; que troisièmement, enfin, outre ce que nous venons de dire, le malade a encore à risquer que la plaie ne reste fistuleuse, ou que la cicatrice ne soit mal faite & sensible, tous accidens auxquels souvent on ne peut parer avec toute l'habilité possible? Nous croyons donc que la méthode de traiter les poulains par résolution, est de beaucoup préférable à celle de les faire suppurer; & c'est d'après cela, que nous donnerons les préceptes suivans.

Traitement
du poulain.

Dès que le malade s'apercevra du poulain, il se fera tirer trois pallettes de sang: au bout de six ou huit heures, il s'en fera tirer encore autant; & s'il est fort & robuste, il réitérera les saignées un plus grand nombre de fois. Il y a peu de personnes assez foibles pour ne

pouvoir , en cette circonstance , se faire saigner au moins deux fois : celles qui seront d'un tempérament plus fort , doivent en conséquence répéter cette opération plus souvent & à proportion de leurs forces. Le sexe & les circonstances détermineront pour la saignée du bras ou du pied.

Sur le champ le malade se mettra à une diete sévère , ne vivant que de soupes & de bouillons. Pour ptifanne il boira abondamment de l'eau de chiendent , ou de l'eau d'orge n°. 13 ; il aura soin de se tenir le ventre libre par le moyen des lavemens simples , n°. 16 , dont il prendra deux ou trois par jour.

Les vaisseaux ayant été suffisamment désemplis par les saignées , le malade se purgera en prenant le soir , en se mettant au lit , le bol n°. 45 , & le lendemain matin à jeun , la médecine n°. 28 ; pour aider l'opération de la médecine il boira du thé léger , du bouillon aux herbes ou de l'eau de veau , à son choix.

Dès le soir même du jour auquel

il aura pris cette médecine , après avoir rasé la partie malade , il fera dessus la tumeur & aux environs , une friction avec l'onguent Napolitain n°. 57 ; cette friction doit employer environ la grosseur d'une noisette de cet onguent : ensuite on appliquera sur le poulain , ainsi frictionné , une emplâtre de *Vigo cum mercurio* étendu sur un morceau de peau , un peu plus long que la tumeur qu'il doit couvrir & embrasser. On maintiendra cette emplâtre en place par le moyen d'un bandage convenable. En se mettant au lit , le même jour , le malade prendra une des pilules n°. 42 dans du pain à chanter , & par-dessus un verre de la ptisanne n°. 22 , puis il se tiendra dans son lit le plus chaudement que faire se pourra. Les jours suivans , il prendra tous les soirs , en se couchant , une pareille pilule , pendant vingt ou trente jours.

Cependant , tous les quatre ou cinq jours , il se purgera en prenant le matin à jeun deux scrupules de pilules mercurielles n°. 36 ; il aide-

ra , comme ci - dessus , l'opération du purgatif en buvant , pendant la matinée , du bouillon coupé , du thé , &c. Les jours qu'il se purgera , il se fera le soir , une nouvelle friction sur le poulain , pareille à celle que nous avons dit ci - dessus , & avec les mêmes précautions. Il est à observer que la même emplâtre de Vigo , peut servir pendant une quinzaine de jours.

Nous avons averti plus haut , que pendant tout le tems de la cure , le malade doit observer un régime exact : il faut que pendant tout ce tems il renonce absolument au vin , aux légumes , aux exercices , aux femmes , &c ; qu'il ait soin de souper & de se coucher de bonne heure. Dans le commencement du traitement , il ne doit vivre que de bouillons & de soupes ; mais dès que le poulain commence à se résoudre , il peut joindre à ces alimens des œufs frais , de la viande blanche rotie ou bouillie , & autres de pareille nature. Pendant qu'il fera usage des remedes mercuriels , il aura aussi

attention de ne point s'exposer au froid , & même pour peu que la saison soit rude , de garder la chambre.

Si le flux de bouche paroït menacer , le malade interromproit pour quelques jours l'usage des remèdes mercuriels , & se purgeroit une ou deux fois avec la médecine n°. 28 , ou celle n°. 38.

En suivant les regles que nous venons de prescrire , la résolution du poulain s'opere ordinairement en quinze jours ou trois semaines. Mais, quoiqu'il en soit , le malade ne doit pas quitter pour cela les remèdes : il faut qu'il travaille à chasser hors du corps les miasmes véroliques qui s'y sont introduits , ou à les détruire par les remèdes mercuriels : il continuera donc encore pendant quinze jours ou trois semaines l'usage des pilules n°. 42 ; les purgations avec les pilules mercurielles n°. 36 , tous les cinq ou six jours , & il boira dans la journée plusieurs verres de la ptisane sudorifique n°. 22. Si par la suite il se

manifestoit quelque symptôme vénérien , sans qu'il se fût exposé à une nouvelle infection , il feroit usage d'un traitement anti-vénérien général , par exemple , de celui par le sublimé corrosif.

Il survient des tumeurs considérables aux levres de la vulve , qui viennent à suppuration , & qu'on appelle , poulains bâtards. Ces poulains doivent se traiter comme les autres ; on doit d'abord en tenter la résolution par les voies que nous venons de décrire. Ensuite , si l'on ne gagne rien par ces moyens , & si l'on s'apperçoit que le pus se forme , il faut en avancer la maturation , soit par l'application des cataplasmes , soit en couvrant la partie , après l'avoir rasée , d'une emplâtre de diachylon gommé. Lorsque la tumeur sera ouverte , on s'y prendra pour le traitement , comme nous le dirons ci-après à la Section I. de l'Article suivant.

Poulain bâtard.

A tout ce que nous avons dit ci-dessus , nous ajouterons qu'on peut venir très-bien à bout de la

résolution du poulain, sans aucun risque pour l'avenir, en faisant aller de pair avec les remèdes externes que nous avons indiqués, un traitement anti-vénérien général, celui, par exemple, par le sublimé corrosif.

La tumeur
ne se résout
pas toujours.

L'inflammation des glandes ne se termine pas toujours cependant par résolution; soit que la maladie soit plus forte que les remèdes, soit que le malade néglige d'employer ces derniers. Elle peut encore se terminer par suppuration, par délitescence, par gangrene & par induration. Comme nous regardons toutes ces terminaisons comme plus fâcheuses que celles par résolution, nous les rangeons au nombre des accidents qui succèdent aux poulains, & nous en traiterons à l'article suivant.



A R T I C L E II.

Des accidens qui surviennent aux poulains , & de la maniere d'y remédier.

§. I.

De la terminaison du poulain par suppuration.

QUELQUEFOIS , il n'est pas au pouvoir du malade d'empêcher que l'inflammation ne se termine par suppuration. Il s'apercevra que le poulain veut se terminer de cette maniere , si la chaleur , la douleur & la pulsation , au lieu de diminuer , augmentent : s'il survient quelques accès de fièvre ou de frissons ; si ensuite la tumeur s'applatit un peu , ou devient plus mollette à mesure que les symptômes susdits diminuent : si en touchant la tumeur avec les doigts , on y sent une fluctuation plus ou

Signes qui annoncent la terminaison du poulain par suppuration.

moins profonde : si la peau , qui n'a-
voit point changé de couleur dans
les commencemens , devient rouge
& enflammée.

Traitement
à faire en cet-
te occasion.

Dès que l'apparence de ces signes
indiquera la formation du pus , n'y
ayant plus lieu d'attendre la réso-
lution de la tumeur , le malade fera
tout son possible pour seconder la
nature. Il appliquera sur la tumeur
des cataplasmes avec la mie de pain ,
& le lait n^o. 51 , dans lesquels il
fera même fondre de petits mor-
ceaux d'onguent de la mere : pen-
dant ce tems, son régime fera léger &
humeçant.

Au bout de quelques jours , il
appliquera sur le poulain une em-
plâtre de diachylon gommé , étendu
sur de la peau , & par-dessus le mê-
me cataplasme que ci-dessus. A me-
sure que le pus se formera , & que la
peau s'amincira , le régime du ma-
lade sera moins sévère , les alimens
pourront être plus nourrissans , &
il pourra vaquer à ses affaires , si
la douleur ne l'en empêche pas.

Cependant , il fera bien de pren-

dre tous les soirs , en se mettant au lit , un bol n^o. 42 , comme ci-dessus , & de faire usage de la ptisanne sudorifique n^o. 22. Il seroit préférable de continuer les mêmes remedes extérieurs que nous venons de dire , jusqu'à ce que le poulain s'ouvrît de lui-même. Mais , comme il peut arriver quelquefois que le pus soit recouvert d'une peau trop épaisse pour se faire jour , & qu'il pourroit fuir de côté ou d'autre ; dans ces circonstances , le malade se fera ouvrir la tumeur par un Chirurgien ; ou s'il veut absolument ne point avoir recours aux personnes de l'art, il fera sur de la toile une emplâtre de diapalme de la longueur du poulain : il fera à cette emplâtre une fente dans son milieu , large d'environ deux lignes , & longue d'un demi-pouce ou plus , selon la grosseur du poulain ; il appliquera cette emplâtre ainsi fenestrée sur la tumeur , de maniere que l'ouverture , faite à dessein , réponde à l'endroit le plus mollet , & suive la direction du pli de l'aîne. Ensuite , il remplira

la fenêtré de l'emplâtre de pierre à cautere ; recouvrira le tout d'une pareille emplâtre, & par - dessus mettra le cataplasme , qu'il soutiendra d'un bandage convenable. Il changera cet appareil au bout de dix ou douze heures, & si la pierre à cautere n'a pas assez opéré , il recommencera la même opération. Les jours suivans , il couvrira la partie cautérisée de *Basilicum* , continuant toujours l'usage du cataplasme. Enfin , le poulain ouvert , soit naturellement , soit artificiellement par le bistouri ou le cautere ; le malade appliquera tout simplement sur la plaie une emplâtre un peu épaisse d'onguent de la mere , qu'il renouvelera toutes les douze heures. Dès que la suppuration commencera à se tarir , en place d'onguent de la mere , on emploiera de l'emplâtre de Nuremberg n°. 60 , qui doit terminer la cure.

Avant de laisser cicatriser la plaie , le malade doit bien faire attention s'il ne reste pas de dureté soit du côté du poulain , soit à ses circon-

férences. En ce cas , il fera de legeres frictions autour de la base du poulain avec de l'onguent mercuriel n°. 57. Et s'il se rencontre quelques chairs baveuses , ou quelques duretés intérieurement , il les consumera avec la pierre infernale , ou la poudre n°. 64 , qu'il saupoudrera dessus. Sur la fin du traitement , il se purgera de quatre en quatre jours , avec les pilules mercurielles n°. 36.

Avant de quitter cet article , nous devons avertir que rien n'est plus propre à abrégér la cure du poulain en suppuration , qu'une situation du corps capable de favoriser l'écoulement du pus. Le malade aura donc soin de se tenir couché sur la plaie , ou pour mieux dire , sur le ventre , le plus souvent & le plus long-tems qu'il pourra ; & avec cette précaution la plaie se remplira de chairs beaucoup plus promptement , & la cicatrice sera moins longue à se former.

Situation
du corps qui
avance de
beaucoup la
cure.



§. I I.

Du poulain fistuleux.

Causes du
poulain fistu-
leux.

La principale cause qui fait ordinairement dégénérer le poulain suppuré en ulcère fardide , calleux & fistuleux , est un levain vérolique. Le mouvement intestin qui fait dégénérer les liqueurs engorgées en matière purulente , a suffi pour atténuer la liqueur infectée de miasmes véroliques , que nous avons vue être la cause première du poulain. Cette liqueur une fois atténuée , les miasmes qu'elle retenoit étant libres , s'échappent & se mêlent facilement avec le fluide nerveux qu'ils contaminent ; & de-là , un vice universel qui agissant sur toutes les humeurs , & premièrement sur la lymphe , la rend impropre à former une cicatrice ferme & solide.

Si la tumeur a été ouverte prématurément , & avant que les glandes engorgées aient pu se former & se convertir en pus ; les liqueurs les

plus fluides s'échappent par la plaie ; le mouvement intestin qui opéroit la formation du pus , diminue & même cesse , & les glandes qui n'ont pu être fondues , se durcissent de plus en plus , ne font plus que pleurer une ichorosité sanieuse , & mettent obstacle à ce que la plaie se ferme solidement : seconde cause du poulain fistuleux.

D'un autre côté , si l'ouverture par laquelle s'est vuide le pus , n'a pas été assez grande pour qu'il ait pu s'évacuer complètement ; que de plus , le fond de la cavité du poulain se soit rempli de chairs baveuses qu'on n'aura pu ronger , & dont on n'aura pas arrêté les progrès , à cause de l'étroitesse de la plaie ; c'en est assez pour qu'elle ne puisse se cicatrifer , & qu'elle reste fistuleuse.

Enfin , si l'ouverture du poulain suppuré a été considérable , & que pendant le tems de la cure , le malade ait toujours voulu vaquer à ses affaires & marcher , le mouvement de la cuisse en dérangeant continuellement les deux bords de la

plaie, les rend durs, calleux, faingnans, & met obstacle à leur réunion.

Quoique chacune de ces causes soit séparément suffisante pour produire un ulcere fistuleux au poulain suppuré, il faut dire néanmoins qu'il est très-rare qu'il ne s'en rencontre deux ou trois à la fois : c'est aussi par cette raison, & principalement parce qu'ordinairement celle que nous venons de mettre en tête est de la partie, c'est, dis-je, par cette raison que nous n'avons pas balancé de donner la préférence au traitement du poulain par résolution, & que nous conseillons fort aux malades, de mettre tout en œuvre, pour l'empêcher de venir à suppuration.

Différences
des poulains
fistuleux.

Les poulains fistuleux diffèrent entr'eux, à raison de leur ouverture, qui tantôt est assez large, & toujours bâillante, ou qui est étroite ou bouchée d'une pellicule mince, ou d'une croûte épaisse & molle, ou d'une chair fongueuse ; à raison des sinuosités dont ils sont accompagnés, & qui sont ou longs ou étroits,

étroits , ou profonds ou superficiels , ou droits ou fluxueux , &c ; à raison de la matiere qui en sort , qui est en grande ou en petite quantité , purulente ou sanieuse : enfin , à raison de leurs callosités , qui sont plus ou moins considérables , plus ou moins dures , plus ou moins douloureuses.

Ces ulceres fistuleux sont toujours fâcheux , mais ils sont encore plus dangereux , s'ils sont accompagnés de sinus qui gagnent les gros vaisseaux , ou si les callosités de leurs bords paroissent vouloir dégénérer en carcinomes.

Comme il y a toujours lieu de croire ou de craindre que l'habitude du corps ne soit infectée , le malade doit , avant tout , se mettre à l'usage d'un traitement anti-vénérien général.

Si la maladie est récente ; que la plaie ne soit pas profonde , ni accompagnée de clapiers , le malade peut se borner au traitement par le sublimé corrosif , ou à celui par frictions & extinction. Sur la fin du trai-

Ce que le malade doit faire en ces circonstances

tement , il se servira de la poudre n^o. 64 , pour ronger les chairs baveuses & les callosités. Il fera de tems en tems , autour du poulain , des legeres frictions avec l'onguent mercuriel n^o. 57 , & pansera la plaie avec une emplâtre d'onguent de la mere. Lorsque les petites duretés & callosités seront fondues ; que les chairs baveuses seront rongées , & que la plaie sera vermeille , il finira les pansemens avec l'emplâtre de Nuremberg n^o. 60.

Si au contraire le poulain fistuleux est ancien , qu'il soit accompagné de plusieurs clapiers profonds , sinueux & qui gagnent les gros vaisseaux , qu'on y sente plusieurs duretés , que la matiere qui en sort soit abondante , &c. le malade préférera le traitement par friction & salivation. Ce traitement suffit souvent seul pour fondre les duretés , amollir les callosités ; de maniere que le malade est presque guéri sans autre remede. Cependant , s'il n'en étoit pas ainsi , le malade auroit alors recours à un habile Chirurgien ,

dans les Maladies Vénériennes. 371
qui faisant les opérations & panse-
mens nécessaires , termineroit ai-
sément la cure.

§. II.

*De la terminaison du poulain
par delitescence.*

Quoique le poulain au lieu de se
résoudre , ait tous les signes d'une
suppuration plus ou moins éloi-
gnée ; que la tumeur devienne moins
dure , qu'on y sente une fluctuation
manifeste , enfin que la collection
du pus soit sensible , il arrive quel-
quefois alors que cette matiere pu-
rulente rentre peu-à-peu , ou mê-
me subitement dans la masse des
humeurs. Tous les dépôts peuvent
avoir cette terminaison : c'est ce
qu'on appelle une terminaison par
délitescence. Elle seroit très-favora-
ble dans le poulain , si elle ne met-
toit le malade dans l'obligation d'a-
voir recours à un traitement anti-
vénérien général. Au reste , s'il n'y
a pas d'autre symptôme , la vérole

372 *L'Art de se traiter soi-même*
dans ce cas étant des plus récentes, le malade peut employer le traitement par le sublimé corrosif, comme étant le plus commode de tous, & plus que suffisant en ce cas.

§. I V.

*De la terminaison du poulain
par gangrene.*

Causes de la
terminaison
du poulain
par gangrene

Il arrive quelquefois, quoique rarement, que le poulain s'annonce subitement avec un gonflement considérable, une inflammation vive & maligne, & une douleur violente; alors, si l'on ne s'y prenoit pas, pour arrêter ses progrès, aussi vivement que la maladie le demande, elle se termineroit bientôt par gangrene; ce qui pourroit avoir des suites très-fâcheuses.

Traitement
à faire alors.

Pour les prévenir, le malade se fera saigner promptement, & réitérera cette opération de quatre en quatre heures, à proportion de ses forces & de la violence des symptômes. Il appliquera sur la tumeur des

cataplasmes émolliens de mie de pain & de lait n°. 51. Il observera une diette e acte , ne prendra que du bouillon & du petit-lait , & gardera le lit. Ces moyens suffisent ordinairement pour appaiser la violence des symptômes , & permettre au malade de suivre la méthode ordinaire prescrite dans l'article premier de ce chapitre.

Néanmoins , si par la négligence du malade , ou la vivacité de la maladie , la gangrene se déclaroit tout-à-fait ; pour empêcher que la mortification ne fasse des progrès dans le tissu cellulaire , & ne s'étende , soit du côté des anneaux , soit le long de la partie supérieure de la cuisse , on aura recours à un Chirurgien qui se hâtera d'ouvrir la tumeur , & de faire des scarifications plus ou moins profondes dans les parties gangrénées. Ensuite , on pansera les plaies avec des plumasseaux chargés de quelque digestif animé , & on recouvrira le tout avec des compresses trempées dans de l'eau-de-vie camphrée. La gangrene une

fois bornée , le malade fera traité comme si le poulain s'étoit terminé par suppuration , & pour plus grande sûreté , fera usage pendant la cure des remedes mercuriels internes , comme il est dit à la section premiere de cet article.

§. V.

*De la terminaison du poulain
par induration.*

Causes de la
terminaison
du poulain
par indura-
tion.

Le poulain peut se terminer par induration de trois manieres : premierement , dès ses principes il peut se former peu à peu , sans aucune , ou du moins , avec très-peu de douleur , & pour ainsi dire , sans que le malade s'en apperçoive , & acquérir de cette façon très-peu de tendance à se terminer par suppuration ; secondement , il peut paroître vouloir se terminer par suppuration , & lorsque la tumeur sera devenue mollette , la partie la plus fluide du liquide qui y est contenue , rentrer dans les voies de la cir-

culation , ou transpirer par les pores de la peau , & la partie la plus crasse se fixer & s'agglutiner dans les vaisseaux ; troisièmement , le poulain peut se résoudre en partie par l'application des remedes & laisser un noyau dur dans son milieu , ce qui est souvent la suite des poulains de nature œdémateuse ; de quelque maniere que cette induration se forme , c'est ce que l'on nomme , poulain squirreux.

Les poulains de cette espece différent entr'eux , à raison de leur volume & de leur forme , les uns étant considérables , les autres d'un volume fort petit ; les uns étant fort proéminens , les autres étant plus applatis , ronds , longs , &c. à raison de la quantité de glandes qui entrent dans leur formation , & de la situation de ces glandes , y ayant de ces tumeurs formées par plusieurs glandes , & d'autres par une seule , ou ces glandes étant superficielles , ou profondes : à raison de leur mobililité , les uns étant adhérens , d'autres étant tout-à-fait séparés des

Différences
des poulains
squirreux.

parties voisines : à raison de leur sensibilité , les uns étant insensibles & indolens , les autres étant accompagnés de douleur fourdè , lancinante , &c. enfin , à raison de la couleur de la peau qui les recouvre , cette peau , dans les uns , gardant sa couleur naturelle , & dans les autres ayant quelque tendance à l'inflammation.

Leur prognostique.

Le prognostique de ces tumeurs ne peut pas être avantageux en général : cependant leur danger doit être estimé selon leur degré de dureté , selon leur volume , selon la quantité & la situation des glandes qui les forment , selon leur mobilité , enfin selon leur sensibilité. Elles sont surtout très-dangereuses , lorsqu'elles sont accompagnées de douleurs lancinantes , qui indiquent toujours qu'il est à craindre qu'elles ne dégénèrent en cancer.

Le malade doit bien se garder d'attaquer ces poulains avec des caustiques , ou d'appliquer dessus des remèdes capables d'échauffer l'humeur qui les forme , & d'y produire

quelque mouvement intestin , ce qui ne manqueroit pas de lui faire prendre le caractère d'un vrai carcinome , maladie toujours fort dangereuse.

Le seul moyen qu'il doive employer , est un traitement anti-vénérien général : on sent bien néanmoins que ce traitement est indiqué ici , moins pour détruire les miasmes véroliques qui peuvent infecter toute la machine , que pour rendre toutes les humeurs plus fluides , & les vaisseaux engorgés , par conséquent , plus perméables. C'est pourquoi , dans ces circonstances , il doit faire choix d'un traitement par lequel on introduit dans le corps beaucoup plus de molécules grossières de mercure , que de ses particules subtiles. Celui donc qui paroît convenir le mieux à cet effet , & dont on doit faire usage , est celui par frictions & extinction. Il observera de se bien préparer avant le traitement par l'usage des ptifannes rafraichissantes , des bains domestiques , &c. Pendant le traitement , il fera de legeres frictions sur

Traitement
de ces pou-
lains.

la tumeur avec l'onguent mercuriel , & appliquera une emplâtre de *Vigo cum mercurio* étendue sur un morceau de peau assez long pour l'embrasser dans toute son étendue. Il pourra mettre des intervalles entre chaque friction , plus considérables que nous n'avons dit en parlant de ce traitement , & en continuer l'usage beaucoup plus long-tems. Il se purgera encore de tems en tems pendant ce traitement , avec les pilules mercurielles , ou avec quelque autre médecine n^o. 28 , selon l'indication.

Par le moyen de ce traitement , il arrive ordinairement que la tumeur se fond entièrement , mais aussi il peut se faire qu'elle ne se fonde qu'à moitié , & qu'il subsiste toujours une espece de noyau squirreux & très-dur. Pour détruire entièrement ces restes , le malade ne peut pas employer de remèdes plus efficaces , que les eaux Thermales en douches , ou leurs boues en cataplasme , sur ces tumeurs. Cependant , si l'usage de ces derniers re-

medes excitoient des douleurs lancinantes, il faudroit que le malade les quittât fans s'obstiner davantage, & se contentât de couvrir la partie malade avec une emplâtre, composée de partie égale de diabolitanum, & de mucilage. D'ailleurs, il vivra de régime & laissera à la nature le soin du reste.

§. VI.

Du poulain carcinomateux.

Les progressions suivant lesquelles un poulain squirreux dégénere en cancer, sont les mêmes que celles que l'on remarque dans tous les autres cas où une tumeur devient cancéreuse.

Signes qui annoncent la formation d'un cancer.

On commence d'abord à sentir dans la partie une chaleur inaccoutumée : elle est douloureuse si on la comprime ; elle augmente en volume, devient plus rénitente, produit des élancemens de tems à autre. Dans cet état le carcinome est commençant.

Ensuite, la chaleur, la douleur,

la tuméfaction, la rénitence augmentent : la tumeur produit des élancemens plus fréquens & plus vifs ; elle forme une pointe qui faillit & qui est recouverte d'une peau tendue, unie, luisante & rougeâtre. Alors le cancer est confirmé & occulte.

Enfin, la peau qui recouvroit la pointe de la tumeur se creve ; il s'y forme un ulcere d'où suintent du sang, de l'ichorosité, de la sanie : l'ulcere s'aggrandit de jour en jour, la matiere devient plus abondante ; les bords de la plaie se tuméfient, se renversent & se replient en dehors : le milieu se couvre d'une chair fongueuse, mal-unie & couverte d'une sanie purulente : la douleur devient violente, brûlante & lancinante : les environs de l'ulcere deviennent livides, & l'on y remarque de côté & d'autre des veines variqueuses & rampantes de différente grosseur. A ce point, le cancer est confirmé & ulcéré.

Il seroit fort difficile de dire au juste, quelles sont les causes qui opé-

rent ces différens phénomènes, & quelle est la maniere dont elles peuvent avoir agi. Au-reste, le mal étant fait, qu'importe de sçavoir qui l'a causé? ne vaut-il pas mieux sçavoir comment y porter remède?

Le danger du poulain carcinomateux doit s'estimer selon le degré d'adhérence qu'il a avec les parties voisines. S'il est bien mobile, & séparé des parties environnantes, qu'il soit à quelque distance des gros vaisseaux, on peut l'extirper avec l'instrument & guérir le malade par cette opération: mais s'il est adhérent, comme on ne peut en faire l'opération, il est incurable; & l'on ne doit employer en ce cas, que des remèdes palliatifs qui adoucissent la férocité du mal, & le rendent plus supportable.

On voit par-là, que le poulain cancéreux est une maladie dangereuse, puisque, ou elle est incurable, ou elle ne peut se guérir que par le moyen d'une opération cruelle & dangereuse. Au reste, plus le poulain cancéreux a de volume, plus

Diagnostique
de ces tu-
meurs.

il fait de douleur , & plus il est fâcheux. Par les mêmes raisons , il est moins dangereux s'il n'est qu'occulte , & qu'il ne soit pas encore ulcéré.

Traitement
à suivre en
pareil cas.

Nous disons que si le cancer est mobile & parfaitement détaché des parties environnantes, & sur-tout des gros vaisseaux ; il faut absolument l'emporter avec l'instrument tranchant , & cela plutôt que plutard. En ce cas , le malade doit se préparer à cette opération par l'usage des remèdes généraux , de la saignée , de la purgation , des remèdes rafraîchissans & humectans , le lait , les eaux minérales , les bains , &c. mais principalement il ne doit pas négliger de suivre un traitement anti-vénérien général , que les soupçons d'un vice vérolique caché , rendent le plus souvent nécessaire. Ensuite , pour se faire opérer , il aura recours à un Chirurgien habile , qui aura soin de bien emporter toute la tumeur , & de ne pas laisser la moindre glande attaquée du même mal , pas la plus petite radicule d'un nou-

veau cancer. Ces personnes feront ensuite dirigées selon les regles de l'Art : nous ne devons pas entrer dans ces détails.

Dans le second cas , où les adhérences du cancer n'en permettent point l'extirpation , il faut que le malade , après avoir suivi très-exactement un traitement anti-vénérien général , s'en tienne aux avis qu'un habile Médecin pourra lui donner , quant à son régime , ou aux remedes qu'il devra employer pour rendre son mal moins insupportable.



C H A P I T R E V.

Des ulcères vénériens locaux.

Causes gé-
nérales des
ulcères véné-
riens locaux.

ON s'apperçoit bien que dans ce Chapitre il ne s'agit point des ulcères qui doivent leur origine, ou qui sont entretenus par un vice vérolique répandu dans toute l'habitude du corps ; mais seulement de ceux qui étant la suite immédiate d'un commerce impur, se déclarent quelques jours après le coït qui leur a donné naissance. Nous avons montré supérieurement que les miasmes véroliques enchaînés dans l'humeur qui leur sert de véhicule, & déposés aux orifices des canaux excrétoires des glandes, ou sur une partie membraneuse, y excitoient une inflammation, & augmentoient ou même troubloient la sécrétion & l'excrétion qui doivent se faire par le ministère de ces glandes : ce qui est la cause de la gonorrhée. Nous
avons

avons dit que si cette même humeur infectée de miasmes véroliques, étoit pompée par les pores de la peau & convoyée au moyen des vaisseaux lymphatiques dans quelque glande, il s'ensuivroit une inflammation de ces mêmes glandes, capable de se terminer par résolution, suppuration, induration, délitescence, gangrene: ce qui constitue l'origine des poulains ou bubons vénériens. D'après cela, on doit concevoir que si les mêmes miasmes se trouvent arrêtés sur des fibrilles ou houppes nerveuses, il doit en résulter de même une inflammation, mais qui vû les parties infectées, se terminera le plus souvent par suppuration, qu'autrement. Voilà en peu de mots la théorie des ulcères vénériens locaux. Le gland, & principalement la couronne, la face interne du prépuce chez les hommes; les nymphes, l'intérieur même des grandes levres, les caroncules myrthyformes, en un mot, l'orifice externe du vagin chez les femmes; l'areole qui est autour du mammelon, les levres, la lan-

gue chez les deux sexes , font des parties remplies & composées , en plus grande partie , de houppes nerveuses. C'est donc dans ces endroits, s'ils se trouvent exposés à l'action des miasmes véroliques , que doivent se former ces ulcères vénériens locaux , plus ou moins grands , plus ou moins difficiles à guérir , & plus ou moins sujets à donner la vérole aux malades qui en sont atteints. On a donné à ces ulcères le nom de chancres , sans doute à cause de la promptitude avec laquelle ils rongent le plus souvent les parties qui en sont le siège , si on néglige de les traiter avec les remèdes convenables.

Nous croyons devoir diviser ce Chapitre en deux Articles , comme le précédent. Dans le premier de ces Articles , nous parlerons des symptômes de la maladie , & des moyens de la guérir : dans le second, nous exposerons les accidens dont elle peut être accompagnée ou suivie , & les méthodes à suivre en pareil cas.

A R T I C L E I.

*Des symptômes & du traitement
des chancres.*

LE premier symptôme qui annonce la formation d'un chancre vénérien, est une démangeaison ou un prurit violent, auxquels succède un picotement incommode dans la partie qui doit être affectée. Ensuite, il s'éleve dans le même endroit un petit bouton dont la pointe blanchit sensiblement, s'applatit & s'ouvre enfin tout-à-fait, pour laisser pleurer une matière plus ou moins mordicante. Cette matière rongéant peu-à-peu les bords de la plaie, en forme un petit ulcère plus ou moins large, plus ou moins profond.

Symptômes
des chancres
vénériens.

Ces ulcères se manifestent chez les hommes, à l'extrémité du gland, quelquefois même à l'extrémité de l'urethre intérieurement, à la couronne du gland, à la face interne

ou au bord du prépuce, à la racine du frein, où ils empiètent moitié sur le gland & moitié sur le prépuce : chez les femmes, aux faces internes des grandes levres, aux faces internes, externes & sur les bords des nymphes, autour du prépuce, aux caroncules myrthiformes, &c. Dans les deux sexes, à la circonférence de l'anus, aux areoles & aux papilles des mammelles, aux côtés de la langue, sur les bords des levres, &c.

Leurs différences.

Tantôt les chancres sont nombreux, & ne sont point séparés les uns des autres, ou bien ils sont disposés sur une même ligne, ou un cercle ; tantôt ils sont en petit nombre & séparés les uns des autres.

Il y en a qui sont benins, presque superficiels, peu larges, & qui ne donnent qu'un pus louable, dont les bords ne sont pas durs ni enflammés, & dont le fonds est d'une couleur assez bonne. D'autres sont malins, irréguliers quant à la figure, anguleux, leur fonds est noir, livide ou d'un rouge foncé, quelquefois

couvert d'une pellicule jaunâtre. Ce qui en sort est plutôt fanieux que purulent, & cette fanie en corrodant les chairs voisines, les augmente de plus en plus : leurs bords sont durs, calleux, proéminens, rouges, enflammés. Ces fortes de chancres sont fort sujets à produire le phymosis, le paraphymosis, la chrystalline, &c. dont nous parlerons à l'Article suivant.

Enfin, les chancres diffèrent entre eux, à raison de la cause qui les fait naître. Les uns succèdent à un commerce impur, & sont des vices locaux ; les autres se manifestent sans qu'un coït récent & suspicieux ait précédé, & sont des signes d'un vice interne répandu dans toute l'habitude du corps.

Suivant ce que nous venons de dire, il ne doit pas être difficile au malade de juger de sa maladie, de sa cause médiante ou immédiate, enfin de ses différences. Cependant, quant aux chancres qui attaquent intérieurement l'extrémité de l'urethre, & dont le siege est ordinaire-

Diagnostique
de cette ma-
ladie.

ment dans les fosses naviculaires , on pourroit aisément s'y tromper , & prendre cette maladie pour une gonorrhée , si l'on ne faisoit attention que , dans ce cas , l'écoulement purulent qui se fait par l'extrémité de l'urethre , est moins abondant que dans la gonorrhée ; que la douleur ne se fait point sentir au périné , mais à l'extrémité de la verge , & à l'endroit affecté. De plus, au moyen d'une bougie , que le malade introduira dans le canal de l'urethre , il pourra s'affurer encore mieux de la présence de ces chancres.

Prognostique

Comme on a vu ci-dessus que les parties attaquées par les chancres , étoient les fibrilles ou les houpes nerveuses , on peut presque toujours être assuré que ce symptôme local fera suivi d'une vérole universelle , s'il n'en est pas déjà accompagné. Outre ce prognostique qui est assez fâcheux , mais qui ne regarde que le futur , on doit encore sçavoir que le danger présent de la part du vice local , augmente à proportion de la qualité & de la quantité des chan-

crés ; & qu'il est considérable , s'ils sont accompagnés des accidens dont nous devons parler dans l'Article suivant.

D'après ce prognostique , nous croyons qu'un malade attaqué de chancres vénériens , ne peut rien faire de mieux que de se mettre à l'usage d'un traitement général anti-vérolique , après avoir fait les remèdes généraux propres à diminuer les symptômes inflammatoires dont cette maladie peut être accompagnée. Le traitement général à préférer en ce cas , est celui par le sublimé corrosif , pour les raisons que nous avons détaillées plus haut dans cet ouvrage ; & encore , parce que , pourvu que les chancres soient en petit nombre & benins , ou que les accidens qui les accompagnent soient légers ; après avoir fait précéder les remèdes généraux dont nous venons de parler , le malade n'aura d'autres pansemens à y faire que de les bassiner souvent , dans la journée , avec l'eau de chaux & le mercure doux , n°. 25.

Traitement
à suivre pour
la cure de
ces maladies.

Cependant, si quelques raisons empêchent le malade de suivre l'avis que nous venons de lui donner, nous ne pouvons nous dispenser de lui indiquer les moyens de remédier à la maladie locale, jusqu'à ce que des occasions plus favorables lui permettent, ou des symptômes moins équivoques le pressent de faire usage d'un traitement anti-vérolique général. Avant d'entrer dans ces détails, nous ferons observer que, quoique nous n'ayons intention de parler dans ce qui suivra que des chancres qui peuvent naître sur le gland ou aux environs; néanmoins, la cure de tous ceux qui peuvent venir dans d'autres parties, doit être modelée d'après ce que nous allons exposer.

Traitement
plus particu-
lier des chan-
cres.

La première indication qu'un malade attaqué de chancres ait à suivre, est de remédier aux symptômes inflammatoires qui les accompagnent, ou de prévenir ceux qui menaceroient de les accompagner. Pour la remplir, il se fera saigner une ou plusieurs fois au bras, ou

au pied , selon ses forces , son âge , son tempérament , son sexe , la violence des symptomes , &c. Si l'inflammation est forte , il se tiendra , pour toute nourriture , au bouillon , & à plusieurs soupes ; il boira abondamment de la ptisane n°. 13 , ou du petit lait. Il se baignera fréquemment les parties affectées dans de l'eau ou du lait tiède , ou dans une décoction émolliente n°. 18 , & il se les couvrira d'un cataplasme de mie de pain & de lait n°. 51.

On sent bien que ces remèdes ne sont nécessaires qu'autant que l'inflammation est forte ; les parties affectées , tendues & douloureuses. Car , dans le cas d'un simple chancre benin & de peu de conséquence , qui n'est accompagné ni d'inflammation ni de douleur , on peut très-bien s'en passer.

L'inflammation étant tout-à-fait cessée , ou n'étant plus à craindre , le malade se pansera tous les jours soir & matin avec un petit plumasseau de charpie couvert de basili-cum , dans lequel on aura mêlé

du précipité rouge n°. 59. Si néanmoins le chancre est d'une certaine grandeur, que son fond soit couvert d'une mucofité jaunâtre, ou de chairs baveuses, d'un rouge livide ou foncé, il le touchera légèrement avec la pierre infernale. Alors il recouvrira le chancre de charpie rapée, & assujettira le tout au moyen d'un linge graissé d'onguent mercuriel n°. 57. Il couvrira le tout de cataplasme de mie de pain & de lait, comme ci-devant, qu'il soutiendra d'un bandage convenable.

Le moyen le plus commode de soutenir cet appareil, est de faire avec un morceau de linge quarré une croix de chevalier. On fait un trou de quelques lignes de diamètre au milieu de cette compresse. Le malade ayant retiré le prépuce en arriere pour bien découvrir le gland, & appliqué le plumasseau & l'emplâtre, appliquera la croix de chevalier, de maniere que le trou pratiqué dans son milieu, réponde à l'ouverture de l'urethre. Il rabattra ensuite les branches de la croix

de chaque côté , & affujettira le tout au moyen d'une bandelette.

Cependant , le malade se fera sur la partie affectée & aux environs , de légères frictions mercurielles , qu'il répétera tous les trois ou quatre jours de la même façon & avec les mêmes précautions , que nous avons exposées ci-devant , en parlant du traitement de la chaude pisse. S'il est gras & replet , il joindra encore à tous ces remedes , l'usage de la ptisanne sudorifique n°. 22 , dont il prendra plusieurs verres par jour , le matin à jeun dans son lit , dans la journée & le soir en se couchant. Il aura aussi attention de se purger de tems en tems pendant le traitement , avec les pillules mercurielles n°. 36.

L'usage des remedes externes ou topiques qui sont rongeurs & brûlans , procurera une petite escarre qui doit se détacher au bout de quelques jours. Alors , si les chairs qui se trouvent sous cette escarre sont d'une belle couleur & grenues , si la suppuration est louable , on pan-

fera l'ulcere avec du basilicum pur & sans mélange de précipité, dont on couvrira le petit plumasseau de charpie qu'on mettra sur la plaie. S'il reste quelque partie qui soit encore couverte de chairs baveuses, ou que les bords soient encore durs & calleux, on brûlera de nouveau les premières en les touchant légèrement avec la pierre infernale, ou en les saupoudrant avec la poudre escarrotique n^o. 64 : & l'on tâchera de fondre les callosités, en faisant dessus & aux environs, de légères frictions avec l'onguent mercuriel n^o. 57 ; friction qu'on répétera tous les jours.

Enfin, lorsque les chairs seront presque de niveau, que les callosités seront bien détruites, que la plaie sera vermeille & d'une belle couleur, on tâchera d'en procurer la cicatrice en la pansant avec un mélange de baume d'Arceus & d'onguent Napolitain n^o. 57. On couvrira le petit plumasseau chargé de ce mélange, avec un petit linge graissé de pompholix.

Au reste , ce n'est que lorsque les chancres sont un peu considérables , qu'on est forcé d'employer toute cette méthode. La plupart du tems les chancres ne sont pas plus grands qu'une tête d'épingle : alors , il suffit de les brûler avec la pierre infernale , dont on les touche légèrement. On fait , aux environs , des frictions mercurielles qu'on répète tous les jours ; & lorsque l'escarre est tombée , on en obtient ordinairement la guérison en peu de jours , en les couvrant d'un petit plumasseau de charpie graissée d'onguent mercuriel , qu'on y assujettit , moyennant le bandage que nous avons décrit ci-dessus.

Si le chancre étoit situé à l'extrémité interne de l'urethre , au moyen d'une bougie , on l'enduirait des mêmes médicamens & dans le même ordre que nous l'avons dit ; ayant soin , 1°. de ne pas laisser la bougie dans l'urethre , 2°. de recommencer les mêmes médicamens à chaque fois qu'on sera obligé de lâcher son urine.

Dès que l'inflammation est passée, le malade peut vivre comme à son ordinaire, pourvu que son régime soit réglé, humectant & médiocre.

Si les chancres se trouvoient accompagnés de poulains ou de gonorrhée, on combineroit facilement les traitemens de ces maladies. Mais, dans ces circonstances, le plus court & le plus sûr, est d'avoir recours à un traitement anti-vénérien général.

Avant de finir cet article, nous devons faire observer, que dans le cas, où un malade auroit recours à un traitement anti-vénérien pour se guérir d'un chancre, il faut qu'il arrange les choses de maniere que la maladie locale soit guérie, avant que le traitement général soit fini: autrement, il risque de se manquer, & que la vérole se manifeste par la suite, comme s'il ne se fût pas traité.



A R T I C L E I I.

*Des accidens qui accompagnent les
chancres , ou qui leur succèdent.*

§. I.

*Du phymosis , du paraphymosis
& des chrySTALLINES.*

LORSQUE les chancres qui attaquent la face interne du prépuce , le frein ou le filet du gland , ou la couronne , sont en grand nombre , serrés les uns contre les autres , très-douloureux , malins , ou si avant que l'inflammation ait été bien appaisée , on les touche avec des remèdes escarrotiques violens ; il arrive que le prépuce , ou le gland , ou tous les deux ensemble , se gonflent ou augmentent en volume , & s'enflament.

Causés gé-
nérales des
tumeurs du
gland & du
prépuce.

L'inflammation de ces parties , de quelque cause qu'elle provienne , est

Différences
de ces tu-
meurs.

phlegmoneuse, œdémateuse ou squirrheuse. Dans le premier cas, elle est accompagnée de chaleur, de douleur, de rougeur & de rénitence : dans le second, les symptômes sont beaucoup moindres, & au lieu de rénitence, les parties paroissent luisantes, & cèdent à l'impression du doigt : enfin, dans le troisieme, il n'y a ni douleur, ni chaleur, ni rénitence ; mais la dureté des parties est si grande, qu'elle ne cede en aucune façon à la pression du doigt.

Le phymosis.

De quelque maniere que le prépuce soit tuméfié, tantôt il est si ferré à son extrémité, qu'il est difficile ou même impossible de le tirer en arriere & de découvrir le gland ; on appelle cette maladie phymosis : tantôt il est si resserré au-delà de la couronne du gland qu'il laisse à nud, qu'il est impossible de le faire revenir dans sa situation naturelle ; c'est ce qu'on nomme paraphymosis.

Le paraphymosis.

La chrystalline.

Quelle que soit la tumeur du gland, il arrive souvent, si elle dure depuis un

un

un certain tems , qu'il s'éleve à son extrémité ou à sa surface , des petites bulbes de différentes grosseurs, pleines d'une eau roussâtre , semblables à ces cloches qui s'élevent sur la peau lorsqu'on s'est brûlé ; on appelle cette maladie chrystalline.

Ces maladies , quoique propres aux parties de la génération de l'homme , se peuvent néanmoins aussi rencontrer en quelque sorte chez les femmes, & aux autres parties que nous avons dit être sujettes aux chancres vénériens.

Toute tumeur vénérienne du gland, ou du prépuce, est toujours fâcheuse, tant à cause des symptômes qu'elle occasionne présentement, qu'à cause de ceux qu'elle peut occasionner. Le danger néanmoins est encore bien plus grand, lorsque la gangrene & le sphacele se mettent de la partie ; maladies auxquelles on ne peut s'opposer que par des remedes violens, comme scarifications, amputations, &c. ainsi que nous le dirons plus bas. Quant aux accidens qu'elle occasionne, le phymosis est moins

Prognostique
général de ces
maladies.

dangereux que le paraphymosis , qui étranglant le gland , & interceptant le cours de la circulation dans cette partie , peut facilement la faire tomber en gangrene. Les chryftallines , qui se joignent à ces symptômes , ne peuvent que rendre le prognostique plus fâcheux , puisqu'elles annoncent une mortification qui commence.

Cure générale de ces symptômes.

La cure de la tumeur vénérienne du gland , ou du prépuce , consiste à procurer au plus vite la résolution de l'inflammation qui la produit ; à empêcher que la gangrene ou le sphacele ne soient la suite de l'étranglement des parties , & à déterger & cicatrifier les petits chancres qui entretiennent ces symptômes. Nous allons détailler plus particulièrement les moyens que l'on doit employer dans ces vices , en parlant séparément du traitement qui convient au phymosis , au paraphymosis , & aux chryftallines.

Traitement du phymosis.

I. Le malade attaqué d'un phymosis , se fera saigner plus ou moins selon son âge , ses forces & la vio-

lence de la maladie. Si l'inflammation est considérable, le malade peut se faire tirer, le premier jour, trois palettes de sang, & répéter cette opération de quatre en quatre heures. Il se mettra au bouillon seul, & à l'usage d'une ptisane rafraîchissante n^o. 13, dont il boira abondamment. Il entourera la partie malade d'un cataplasme de mie de pain & de lait, n^o. 51, qu'il renouvellera toutes les six heures. Cependant, comme la sanie purulente qui sort des chancres cachés sous le prépuce, ne peut qu'entretenir & même augmenter l'inflammation, il injectera, entre le prépuce & le gland, de l'eau de guimauve n^o. 11, tiède, à plusieurs reprises, chaque fois qu'il renouvellera son cataplasme.

Dès que l'usage exact de ces remèdes aura un peu calmé les accidens, chaque fois que le malade changera de cataplasme, il introduira à l'aide d'une sonde, entre le prépuce & le gland, quelques brins de charpie trempée dans la même eau de guimauve, ou dans l'eau de

chaux n^o. 25 ; tant pour adoucir l'âcreté de la sanie qui découle des chancres, que pour les déterger un peu, & empêcher que le prépuce n'adhère au gland; ce qui empêcheroit dans la suite le malade de le retirer en arriere.

Aussi-tôt que l'état des parties le permettra, le malade aura soin de découvrir le gland, pour panser les chancres qui peuvent y être, de la même maniere que nous avons détaillée à l'article précédent. Il doit néanmoins bien prendre garde de ne pas retirer le prépuce avec trop de force, de peur de ne pouvoir ensuite le faire revenir, & de faire changer le phymosis en paraphymosis.

Sur la fin de la maladie, lorsque l'inflammation sera tout-à-fait cessée, le malade se purgera tous les deux jours en prenant, le soir en se couchant, le bol n^o. 45 ; & le lendemain matin à jeun, la médecine n^o. 30.

Si cependant du commencement de la maladie les saignées, les pti-

fannes , les cataplasmes , n'empêchoient pas le phymosis d'augmenter , ou du moins n'arrêtoient pas ses progrès ; pour peu qu'il y eut à craindre que la gangrene ne succédât à cette violente constriction contre-nature , il faudroit que le malade s'adressât à un Chirurgien qui fît alors l'opération nécessaire en pareil cas. Cette opération consiste à couler entre le prépuce & le gland une sonde crénelée , & à passer dans la crénelure de cet instrument un bistouri , pour fendre dans toute sa longueur le prépuce tuméfié. L'opération faite & le gland bien découvert , la plaie récente & les chancres vénériens seront pansés selon l'Art.

II. Comme dans le para phymosis, les chancres qui sont la première cause du mal , sont à découvert , cet accident seroit sans doute moins fâcheux que le précédent , si l'étranglement qu'il cause ne menaçoit de faire tomber en gangrene les parties supérieures à la ligature , dont il fait l'office , & d'intercepter tout-à-fait

Traitement
du paraphy-
mosis.

le cours des urines , en comprimant l'urethre , & en bouchant exactement ce canal. Si donc, le phymosis demande des secours prompts , à combien plus forte raison doit-on ne pas négliger l'accident dont nous traitons ?

Le malade se fera faire des saignées de proche en proche ; il gardera le lit , observera une diete sévère , & boira abondamment d'une ptisanne rafraîchissante n^o. 13 ; il enveloppera sa verge d'un cataplasme de mie de pain & de lait n^o. 51 , qu'il renouvellera toutes les six heures. Dès que ces remedes auront procuré quelque relâche , il essayera de faire revenir le prépuce dans son état naturel , ayant soin cependant de modérer ses efforts , qui , s'ils étoient superflus & violens , ne tarderoient pas de renouveler l'inflammation. Lorsque le prépuce aura pû être ramené dans sa situation naturelle , le malade ne négligera pas pour cela les cataplasmes ; mais , de plus , il fera des injections fréquentes , entre le gland & le prépuce ,

avec quelque décoction émolliente , n^o. 11 , comme dans le phymosis , pour tâcher de calmer de plus en plus l'inflammation : il y introduira encore , comme nous avons dit ci-dessus , de la charpie imbibée d'eau de chaux n^o. 25 , au moyen d'une petite sonde , tant afin d'expliquer le prépuce , que pour empêcher que les chancres , dont il est couvert , ne se collent avec ceux qui attaquent le gland. Enfin , les symptômes inflammatoires étant cessés , il traitera ses chancres selon que nous l'avons dit à l'article précédent.

Cependant , si le malade au bout de quelques jours ne pouvoit ramener le prépuce sur le gland , si l'inflammation ne diminuoit point , enfin , s'il y avoit danger que la mortification ne se mît de la partie , le malade auroit recours à un Chirurgien , pour se faire débrider la partie , au moyen de quelques coups légers de bistouri donnés transversalement aux rugosités que forme le prépuce en ce cas. Ce débride-

ment fait , la plaie & les chancres seront pansés selon l'Art.

Traitement
des chrystal-
lines.

III. Nous avons dit que les chrystallines étoient de petites bulbes remplies d'une eau roufsâtre , qui s'élevoient sur le prépuce , dans le cas où ces parties étoient extraordinairement tuméfiées. Dans le phymosis , elles se manifestent à l'extrémité du gland ; lorsque ce dernier est gonflé de maniere à ne pouvoir être tout-à-fait contenu sous le prépuce. Le bord de celui-ci étant extrêmement serré autour de la partie du gland qui le déborde , forme une ligature qui étrangle le gland , & menace de le faire tomber en mortification. Dans le paraphymosis , ces bulbes chrystallines s'élevent sur toutes les parties du gland , & même du prépuce. Elles indiquent toujours une mortification commençante ; ainsi le malade doit voir que dans ce cas il n'y a point à différer.

Les parties étant bien débridées , car c'est par-là qu'il faut commencer en ces circonstances , le malade

étuvera les chrystallines avec un mélange d'infusion de fleurs de sureau & d'eau-de-vie camphrée n^o. 7, si elles ne sont pas considérables. Si, au contraire, elles sont considérables, qu'elles contiennent de l'air, que leur base soit d'un rouge livide; comme ce sont des indices que la mortification s'est déjà manifestée, on coupera la pointe de ces vésicules; & lorsque l'eau en fera sortie, on en scarifiera la base avec la pointe du bistouri; puis on les pansera avec un petit plumaceau trempé dans l'eau-de-vie camphrée, & exprimé légèrement. Ensuite, lorsque la suppuration sera bien établie, on pansera le tout selon l'Art, soit avec le basilicum & le précipité rouge, n^o. 59, si les chairs sont baveuses: soit avec le basilicum pur ou mêlé avec l'onguent mercuriel, &c.

Nous n'entrons pas dans un plus grand détail sur ces accidens, parce qu'ils demandent ordinairement la main du Chirurgien. Nous nous contenterons de faire observer que dans toutes ces maladies, il faut

que le malade garde le lit, soit couché sur le dos, & que sa verge soit contenue sur son ventre, au moyen d'un bandage convenable; afin de faciliter, par cette situation, le retour du sang & des esprits. Du reste, lorsque le danger sera passé, le régime du malade doit être humectant, rafraîchissant & médiocre.

§. II.

De la gangrene & du sphacele des parties attaquées par les chancres vénériens.

Causés de la gangrene des parties génitales.

Quelquefois les chancres sont si malins, ou en si grand nombre, que l'inflammation qu'ils occasionnent est assez vive pour faire tomber en gangrene les parties qu'ils attaquent. Cela arrive encore plus fréquemment lorsqu'en pareil cas, on n'emploie pas assez promptement les remèdes propres à résoudre l'inflammation, ou que dans le cas d'étranglement, on ne débride pas assez promptement les parties étran-

glées. Voici la maniere dont ces symptômes se manifestent.

La tumeur inflammatoire qui étoit tendue, rénitente, unie, luisante & extrêmement douloureuse, se flétrit, devient moins élastique au toucher, d'une couleur plus obscure; la douleur & la chaleur qu'on y ressentoit s'appaisent un peu. Tels sont les signes d'une gangrene imminente.

Symptômes
qui annon-
cent cette
terminaison.

La peau se relâche ensuite de plus en plus, s'affaïsse; la tumeur cède plus facilement à l'impression du doigt, devient de plus en plus livide; la douleur, la chaleur & le sentiment s'éteignent dans la partie. Alors, la gangrene est commençante.

Enfin, il s'éleve de tous côtés des vésicules, pleines d'une eau roussâtre & sanguinolente, qu'on appelle *phlyctenes*, & dont la base est plus ou moins noirâtre: on ne sent plus dans la partie ni chaleur, ni douleur; l'impression du doigt y reste marquée. C'est ce qu'on appelle gangrene confirmée, ou sphacele.

On sent bien qu'il n'y a rien à espérer de bon de pareils symptômes, & qu'on ne doit absolument négliger aucun moyen pour empêcher la gangrene de se déclarer, si elle n'est qu'imminente; pour arrêter ses progrès, si elle ne fait que commencer, ou pour l'extirper entièrement, si elle est tout-à-fait confirmée.

Il est inutile que nous rapportions la cure de ces accidens, puisque dans ces circonstances, il est impossible que le malade se traite lui-même. D'ailleurs, ces accidens étant communs à toutes les inflammations, ils ne sont pas plus de notre sujet que de tout autre où ils peuvent également se rencontrer. Le malade se remettra donc en pareil cas entre les mains d'un habile Chirurgien, qui fera les débridemens, les scarifications & autres opérations nécessaires, & qui pansera les plaies selon les règles de l'Art. On doit aussi concevoir que ces accidens sont pour le malade des obligations de plus, de suivre un traitement anti-

vénérien général , soit pendant , soit après la cure.

§. III.

Des tubercules calleux & des cordes squirrheuses , qui succèdent aux chancres vénériens.

Après que les tumeurs vénériennes inflammatoires du gland & du prépuce , chez les hommes , des parties externes de la génération , chez les femmes , &c. & que les chancres qui attaquoient ces parties sont guéris , il reste encore quelquefois des callosités dures & rénitentes , plus ou moins nombreuses , & de grandeur différente , tantôt séparées les unes des autres & formant des especes de nœuds , tantôt contiguës & formant un cordon. Dans le premier cas , on les appelle des tubercules ; dans le second , des cordes squirrheuses. Quoique ces accidens puissent se rencontrer indifféremment dans tous les points de ces parties , néanmoins ils se manifestent

Symptômes de ces maladies , & leur siege.

plus ordinairement dans les endroits qui ont été attaqués de chancres plus profonds. Ainsi, chez les hommes, ils se trouvent plutôt à l'extrémité du prépuce, à la couronne du gland, au frein ou au filet: chez les femmes, au prépuce, aux nymphes, & aux caroncules myrthiformes: chez ceux qui se sont adonnés à une copulation contre-nature, on les trouve à la marge de l'anus, où ils forment un cordon circulaire squirrheux, qui fait l'office de bourrelet, & qui empêche les grosses matieres de passer, à moins qu'elles n'aient été d'abord délayées par le moyen des lavemens.

Leurs diffé-
rences.

Ces nodosités sont, ou simplement squirrheuses, ou dégènerent en carcinome, ou enfin sont tout-à-fait carcinomateuses.

Tant qu'elles ne sont que squirrheuses, elles ne sont point douloureuses & ne deviennent même incommodés qu'autant qu'elles grossissent, & que si elles se trouvent, chez les hommes, au bord du prépuce en forme annulaire, ou autour

de la couronne du gland , elles peuvent occasionner un phymosis ou paraphymosis habituel. Lorsqu'elles sont sur le frein , elles contribuent à le raccourcir , & de cette manière nuisent à la génération. Chez les femmes , si elles forment un anneau à l'entrée du vagin , elles en retrécissent l'orifice , & leur donnent lieu de faire les étroites vis-à-vis de ceux qui ignorent ces circonstances.

Lorsqu'elles menacent de dégénérer en carcinome , elles se tuméfient peu-à-peu ; on y sent une chaleur inaccoutumée , une douleur obscure lorsqu'on les comprime , & de tems en tems des élancemens douloureux.

Enfin , si on n'y remédie pas , les parties voisines deviennent douloureuses , la tumeur forme une pointe , la peau qui la recouvre devient vive , luisante & tendue ; les élancemens douloureux sont plus fréquens & même continuels : alors le cancer est occulte ; & si la peau s'ouvre , qu'il en suinte une sanie ichoreuse , que les bords se renversent & de-

viennent calleux, il prend le nom de cancer ulceré.

Prognostique

Tant que les tubercules calleux & les cordons squirrheux sont petits, mobiles, en petit nombre, ils ne sont point dangereux, ni incommodes. Lorsqu'ils sont gros, nombreux & situés annulairement au bord du prépuce, à l'orifice du vagin, ou de l'anus, ils sont très-incommodes; puisqu'ils gênent dans l'acte de la génération, ou dans l'excrétion des matières fécales. Le danger se joint à l'incommodité, lorsqu'ils commencent à dégénérer en carcinome, ou que le cancer est déjà formé.

Lorsque les cancers sont mobiles, le danger est moins considérable, parce qu'on peut les extirper; mais s'ils sont adhérens, ou situés dans des endroits d'où il soit impossible de les tirer, alors, tôt ou tard, ils causent la mort du malade.

Cure de ces
accidens.

La cure de l'accident dont nous traitons, doit rouler sur trois points. 1°. Il faut tâcher de fondre & de résoudre les tubercules calleux & les cordes squirrheuses, avant qu'elles

les commencent à dégénérer en cancer. 2°. Si elles sont dégénérées en carcinome , il faut tâcher d'arrêter leur progrès. 3°. Enfin , si le cancer est formé , & même ulcéré , il n'y a d'autre parti à prendre que de l'emporter avec l'instrument tranchant , s'il est mobile ; ou de pallier le mal , s'il est adhérent ou situé dans un endroit d'où il soit impossible de l'extirper.

Pour répondre à la première indication , le malade commencera par suivre un traitement anti-vénérien général , s'il y a lieu de croire que le vice vérolique soit répandu dans toute l'habitude du corps ; ce qui arrive presque toujours en pareil cas. Pendant ce traitement général , il se fera tous les cinq ou six jours une friction légère sur les parties affectées, avec l'onguent mercuriel n°. 57. Cette friction faite, il recouvrira la partie avec une emplâtre de *Vigo cum mercurio* , si cela se peut faire commodément ; sinon , il le recouvrira feu-

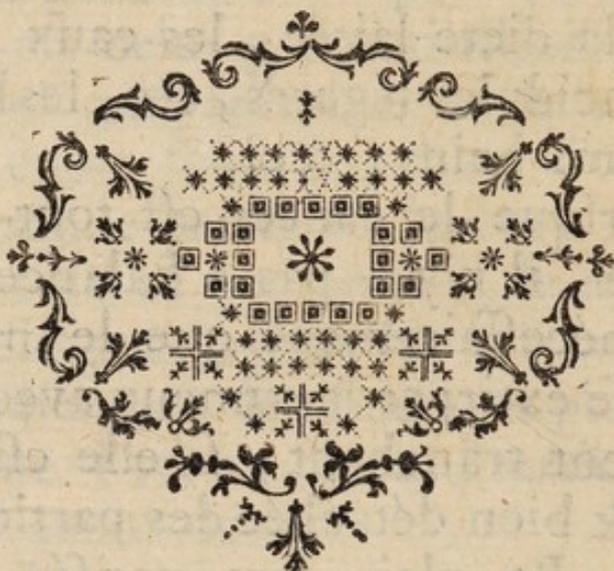
lement d'un linge graissé du même onguent mercuriel. Il continuera ces frictions pendant plusieurs mois de suite. Il se purgera aussi de tems en tems , par exemple , tous les quinze jours , avec les pillules mercurielles n^o. 36. Son régime , du reste sans être strict , sera réglé , humectant & rafraîchissant. Le traitement général à préférer en pareil cas , est celui par extinction , les remedes préparatoires à ce traitement étant seuls capables d'opérer une grande partie de la cure. En se servant de ce traitement , le malade peut éloigner , dans les circonstances présentes , les frictions plus que nous ne l'avons dit à l'Article où nous l'avons décrit.

Si faute de ces remedes , ou malgré leur cours exact , le malade s'apperçoit que les tubercules veulent dégénérer en carcinome , alors il faut qu'il s'abstienne de tout remede externe ; qu'il suive un traitement général anti-vénérien , si précédemment il ne l'a pas fait ; &

qu'ensuite , si les choses sont toujours dans le même état , il ait recours à l'opération. Si néanmoins il ne veut pas encore s'y soumettre , il ne pourra arrêter les progrès de la maladie , que par les remèdes généraux indiqués en pareil cas , comme les saignées répétées de tems à autre , les boissons délayantes , tempérantes & humectantes ; la diète laitée , les eaux minérales acidules légères , &c , les bains , les demi-bains , &c.

Lorsque le cancer est tout-à-fait ulcéré , il n'y a pas à balancer : il faut nécessairement que le malade se fasse extirper la tumeur avec l'instrument tranchant , si elle est mobile & bien détachée des parties voisines. La plaie sera pansée selon l'Art , comme une plaie simple ; d'abord avec un digestif , & ensuite avec quelque baume détersif & cicatrisant. Si la tumeur ulcérée est adhérente ou située dans un endroit où il ne soit pas possible d'opérer , le malade aura recours à un habile

Médecin , qui lui prescrira le régime & les remedes nécessaires , non pour guérir la maladie , ce qu'on ne peut espérer , mais pour la pallier.



CHAPITRE VI.

*Des maladies vénériennes cutanées ,
qui peuvent ne dépendre que d'un
vice local.*

ON ne peut pas être surpris de ce que la peau , qui est la première exposée à l'action des miasmes véroliques , soit aussi sujette à en être lésée. Mais il est plus facile d'imaginer qu'alors elle doit s'enflammer, s'excorier, se gerfer, que de se former une idée de la manière dont elle peut être défigurée par des excroissances de diverses espèces. En effet, quoiqu'en dise le célèbre Auteur du *Traité des Maladies Vénériennes*, il n'est pas vraisemblable que la cause des excroissances contre-nature qui s'y forment, soit due à l'épaississement de la lymphe, ou à sa plus grande cohérence. Il paroît que le siége de ces maladies est dans ces papilles si petites qu'elles

Causes générales des excroissances vénériennes qui défigurent la peau.

ne sont visibles qu'au microscope , & dont toute la peau est généralement couverte , mais encore plus particulièrement vers la couronne du gland , au bord & à la face interne du prépuce , au frein ; le long du prépuce chez les femmes, du clitoris, des nymphes , à l'orifice du vagin , aux environs des mamellons , autour de l'anus, &c. Quelle doit être la finesse des vaisseaux qui se distribuent à de pareilles papilles ? Le fluide qui abreuve des vaisseaux si délicats , ne doit-il pas être de la dernière subtilité ? N'est-il donc pas plus que probable que pour peu que ce fluide devienne un peu plus épais , ou plus cohérent que de coutume , il ne pourra plus passer dans des vaisseaux aussi fins ? En conséquence , si ce fluide ne peut y entrer , loin de les faire augmenter en volume , ils doivent au contraire dépérir faute de nourriture. D'ailleurs , quand on supposeroit que ce fluide pourroit encore y circuler , ou plutôt y pénétrer , s'il les obstrue à cause de sa ténacité supposée , comment expli-

quer l'accroissement des tubercules qui feront la suite de cette obstruction.

En suivant la théorie que nous avons posée , nous pourrions plutôt dire , que comme nous avons montré que l'humeur infectée de miasmes véroliques produisoit sur les papilles nerveuses sur lesquelles elle étoit déposée , une irritation ou un agacement capable de produire une inflammation , plus ou moins violente , & dont la terminaison est différente : si cette même humeur se trouve chargée d'une quantité moins grande de miasmes , alors l'agacement qu'elle doit causer est moins fort , & trop peu considérable pour produire des symptômes inflammatoires , mais assez sensible pour exciter toujours dans la partie une circulation plus vive des esprits animaux , & conséquemment un convoi plus grand des suc nourriciers ; convoi qui est l'origine de toutes les excroissances contre-nature , ou du moins du plus grand nombre.

Au reste , quoiqu'il en soit , il est toujours certain que quelquefois l'effet des miasmes véroliques déposés sur une partie , est d'y causer des excroissances contre-nature de différentes especes.

Différence
de ces ex-
croissances.

Lorsque ces excroissances sont languettes , cylindriques & menues , on les appelle *porreaux*.

Lorsqu'elles sont plus grosses , moins allongées , posées sur une base plus large que leur corps , on leur donne le nom de *verruës*.

Si elles sont plus applaties , plus étendues , qu'elles aient une forme irrégulière , que leur substance soit un peu plus molle , on les nomme *condylomes*.

Quelquefois leur volume est considérable , & elles sont découpées & feuilletées à-peu-près comme des crêtes qui pendent au-dessous du bec des poules & d'autres volatiles , & alors elles retiennent le nom de *crêtes*.

Selon leur volume & leur forme , on les appelle *thym* , si elles ressemblent à la tête du vrai thym de

Candie ; fraises ou meures , si elles ressemblent à ces fruits ; fics , si elles ont la figure d'une figue ; choux-fleurs , si elles paroissent représenter ce végétal.

Les porreaux , verrues , condylomes & crêtes se rencontrent autour de la couronne du gland , à la face interne du prépuce , sur le frein , au clitoris , aux nymphes , à l'orifice du vagin , autour du mamelon , &c. Les thyms , fraises , meures , fics , choux-fleurs , se trouvent plus fréquemment à la marge de l'anüs , & sont souvent accompagnés de gerfures dans la peau , d'où il découle une sanie plus ou moins abondante & purulente : on appelle ces gerfures *rhagades*. Ils peuvent aussi être accompagnés de fistules , clapiers , &c.

Toutes ces excroissances peuvent venir immédiatement après un commerce impur , & alors le vice peut être regardé comme local ; ou elles peuvent survenir sans qu'un coït impur ait précédé récemment. Ces dernières sont un signe de vérole con-

Parties sujettes à ces symptômes vénériens.

Différentes dégénéra-tions de ces symptômes.

firmée, & répandue dans toute l'habitude du corps.

Comme elles participent toutes de la nature du squirre, elles peuvent en suivre toutes les dégénéra-tions, & devenir par conséquent cancers occultes, ou même cancers confirmés & ulcérés. Les symptomes qui annoncent ces dégénéra-tions, sont les mêmes dont nous avons déjà fait mention ailleurs.

Le malade connoitra aisément la nature de toutes les excroissances, dont il pourra être attaqué aux parties de la génération. Quant à celles qui peuvent survenir à la marge de l'anus, comme elles dépendent quelquefois, quoique très-rarement, d'autres causes que du vice vérolique, ou de plaisirs infâmes & contre-nature, le sens intime de la conscience ou quelques autres symptômes véroliques concomitans, le guideront mieux, en toutes ces occasions, que tout ce que nous pourrions dire.

Prognostique

Les excroissances vénériennes cutanées sont toutes dangereuses, tant à raison de la cause qui leur a donné

naissance , qu'à raison des moyens nécessaires pour les guérir. Si elles commencent à dégénérer en cancers , elles sont encore plus fâcheuses : & ces maladies sont presque déplorées , si elles sont devenues ulcérées & carcinomateuses. Celles qui surviennent sans que le malade se soit récemment exposé au hasard de les contracter , sont plus dangereuses que celles qui naissent après un commerce suspect ; puisque celles-ci peuvent ne dépendre que d'un vice local ; au lieu que les autres tirent leur origine d'un vice répandu dans toute la machine. Les porreaux, verrues & autres , qui naissent aux parties de la génération de l'homme , sont moins dangereuses que celles qui viennent aux parties naturelles de la femme ; parce qu'il est plus facile d'y porter remède. Par la même raison , celles qui viennent aux parties de la génération des deux sexes , sont accompagnées de moins de péril que celles qui entourent la marge de l'anüs. Enfin , le danger des rhagades vénériennes

doit être estimé à proportion de leur largeur, de leur profondeur, de la multitude d'excroissances vénériennes dont elles sont environnées, des sinus, fistules & clapiers qui les accompagnent, de leur plus ou moins de tendance à devenir cancéreuses.

Cure de ces
symptômes.

La cure de toutes ces tumeurs doit être variée selon leur grosseur, selon la partie qui en est attaquée, selon qu'elles tendent plus ou moins à devenir cancéreuses, ou qu'elles sont déjà changées en carcinomateuses.

Si elles sont petites, cylindriques, languettes & posées sur un pédicule mince, on pourra venir à bout de les faire tomber en les liant près de leur base avec une soie fine ou un crin de cheval, qu'on ferrera tous les jours de plus en plus. Lorsque la tumeur aura été coupée par ce moyen, on en consumera la base par le moyen de la pierre infernale, dont on la touchera à plusieurs reprises, ou du basilicum mêlé avec le précipité rouge n^o. 59, avec lequel on les pansera tous les jours.

Lorsque la racine aura été tout-à-fait détruite , on pansera la petite plaie qui pourra rester , avec le baume d'Arcæus. Tel est le procédé qu'on suivra pour se défaire des porreaux.

Si elles sont plus larges & moins élevées , que leur base soit élargie , alors il n'est gueres possible de les lier. On les coupera donc de près , soit avec le rasoir , soit avec les ciseaux , & on consumera ce qui reste de la même maniere que nous venons de dire. Dans le cas où on ne voudroit pas les couper , on les desséchera & on les fera tomber , en les mouillant avec de la salive & les saupoudrant avec la poudre n^o. 63 : ou bien , après avoir étendu sur un morceau de linge de grandeur convenable , un morceau d'emplâtre de diapalme ; on fera un trou au milieu de cette emplâtre , de maniere qu'étant appliquée , le tubercule que l'on veut détruire passe en entier par le trou , & que les parties voisines soient bien couvertes & défendues par le reste de l'emplâtre. Ensuite , on touchera la tumeur de quelque

liqueur caustique , comme avec de l'eau mercurielle , ou de l'huile de vitriol , ou de beurre d'antimoine. Pour la toucher commodément avec ces liqueurs , on trempera dans celle qu'on aura choisie , une paille ou une allumette , & on fera l'opération susdite avec le bout mouillé de ces instrumens. On réitérera cette opération jusqu'à ce que la maladie soit radicalement détruite ; après quoi , on pansera la plaie restante avec le baume d'Arcæus. On peut suivre cette pratique pour les verrues & les condylomes qui viennent aux parties génitales.

On pourroit employer le même traitement pour toutes les excroissances dont nous avons parlé : cependant , si elles sont plus considérables , comme lorsqu'elles sont thymales , meurales , ficoïdes , &c. alors , il est beaucoup mieux de les emporter avec l'instrument tranchant. On aura donc recours pour ces opérations , à un Chirurgien , qui , après les avoir extirpées , en rongera les racines avec les cataë-

rétiques que nous avons dit ou autres semblables , & mondifiera & cicatrisera les plaies restantes , avec le baume d'Arcæus ou autre de même qualité.

Lorsque ces tumeurs menacent de dégénérer en cancers , on ne peut trop se hâter de les faire extirper avec l'instrument tranchant. Enfin, si elles sont tout-à-fait dégénérées en carcinomes , & en carcinomes ulcérés , on ne balancera pas à les faire extirper , s'il est possible de le faire ; ou si elles sont situées dans des parties où il n'y ait pas moyen de pratiquer ces opérations , on se conduira d'après ce que nous avons dit à la Section III , Art. II du Chapitre précédent.

Pour panser les rhagades , on se servira avec succès de la pommade n°. 56.

Il est nécessaire d'avertir les ma-

Observation
à faire au
sujet de ces
maladies.

lades que tous ces moyens ne peuvent être de quelque utilité , qu'autant qu'il n'y aura pas de vice vérolique universel , capable de fomenter & d'entretenir ces maladies. Si

donc ces tumeurs surviennent sans aucun commerce impur & récent, il est nécessaire, avant tout, de suivre un traitement anti-vénérien général. Celui qui est à préférer en ce cas, est celui par frictions & extinction, dont les préparations seules font diminuer de beaucoup les symptômes locaux. Si elles sont la suite immédiate de quelque commerce suspect, le malade fera aller de pair, avec les remèdes que nous venons d'indiquer, les frictions légères sur les parties adjacentes, dans le même ordre & avec les mêmes précautions détaillées à l'Article qui traite de la chaude-pisse, & à celui où il est parlé des poulains.



A P P E N D I X.

Du régime & des médicamens qui conviennent au traitement des Maladies Vénériennes.

Nous diviserons cet *Appendix* en trois Articles : dans le premier, nous parlerons du régime général que le malade doit observer pendant le traitement des Maladies Vénériennes ; le second contiendra les formules des médicamens convenables au traitement de ces maladies, & que nous avons indiquées dans le cours de cet ouvrage ; enfin, dans le troisieme, nous ferons mention de quelques autres médicamens dont nous n'avons pas parlé, mais qui néanmoins peuvent être de quelque utilité dans certaines occasions.

Division de cet appendix.



ARTICLE I.

Du régime général à observer pendant le traitement des Maladies Vénériennes.

Ce qu'on doit entendre par le régime.

PAR le régime, nous entendons les choses nécessaires à la conservation de la vie, & auxquelles les anciens ont donné le nom de *non-naturelles*: elles sont au nombre de six. Nous croirions cet ouvrage imparfait, si nous manquions à indiquer la manière dont elles doivent être réglées pour les malades atteints de maladies vénériennes, & qui suivent les remèdes propres à les guérir. Ces choses non-naturelles sont, l'air, les alimens, le sommeil & la veille, l'exercice & le repos, la réplétion & l'évacuation, les passions de l'ame.

Des qualités de l'air convenables aux traitemens anti-vénériens.

I. Il est nécessaire que pendant tout le cours des remèdes anti-vénériens, qui la plupart sont mercu-riels, le malade soit toujours dans

un air tempéré quant à la chaleur , & quant à la sécheresse. Il faut de plus , que l'air dans lequel il vit alors , soit pur. Nous avons déjà fait remarquer en son lieu , que lorsque le malade fait usage de mercure , l'air froid , en resserant prodigieusement les pores de la peau , & les émonctoires sur lesquels il peut agir , peut occasionner des suppressions de transpiration , & des catharres ou fluxions ; symptômes d'autant plus fâcheux , qu'ils sont subits , & qu'il est impossible de les faire cesser aussi-vîte qu'ils sont survenus. Si , dans les mêmes circonstances , l'air est trop chaud , il occasionne une raréfaction prodigieuse du sang dans les vaisseaux , qui , jointe à la fluidité que lui communiquent les molécules grossières du mercure , & à l'agacement que causent sur les nerfs les particules subtiles de ce minéral (agacement capable d'augmenter la vitesse de la circulation) peut produire des hémorrhagies funestes & des fièvres de mauvaise nature , & toujours dangereuses dans l'état pré-

sent du malade. La trop grande humidité de l'air diminue son élasticité & le rendant conséquemment moins propre à réagir contre les vaisseaux du poumon dans la respiration, peut donner lieu à des hémoptysies ou crachemens de sang. De plus, lorsque l'air a cette qualité à un extrême degré, les fibres du corps sont bientôt relâchées, leur élasticité se perd, & il lui succede une inertie qui peut donner lieu à des accidens fâcheux; comme à des toux, des catarrhes, des fluxions, des diarrhées, œdématies, &c. Si l'air, au contraire, est trop sec, les fibres du corps en deviendront trop tendues, & trop sujettes à être irritées, ce qui n'est déjà que trop à craindre de la part des particules subtiles du mercure, ou des ptisannes sudorifiques. Les malades qui se traiteront doivent donc avoir attention que l'air de leur chambre soit toujours à-peu-près à un degré moyen quant à la chaleur & à la sécheresse: & même, si nous n'avons peur de pousser le scrupule trop loin, nous leur conseil-

lerions de faire usage du thermometre & de l'hygrometre , pour être toujours assurés de l'état exact de ce fluide.

Il n'est pas douteux que la variation dans la pésanteur de l'air ne puisse aussi influencer de beaucoup sur les maladies , & sur-tout sur celles qui se traitent par frictions & salivation , puisqu'on a toujours remarqué que la salivation étoit plus prompte & plus copieuse , selon les changemens qui arrivent dans l'atmosphère ; mais nous ne nous arrêtons pas à cet article , parce qu'il n'est pas au pouvoir du malade d'y obvier , si ce n'est en se frictionnant avec beaucoup de prudence , lorsque l'air paroît vouloir devenir plus léger.

Enfin , nous disons que l'air de la chambre du malade doit être pur. On doit principalement faire attention à cet article lorsqu'on se traite par frictions & salivation. Il n'arrive le plus souvent des flux de bouche subits & trop copieux , & des délabremens à cet organe , que pour avoir négligé de renouveler souvent

l'air contenu dans la chambre du malade. Cet air au bout de quelques frictions est chargé de particules mercurielles, de miasmes délétères de toutes sortes de nature qui sont forcés hors du corps du patient par les sueurs, par la transpiration, par l'expiration. Quand bien même on ne craindroit pas qu'un tel air produisît les symptômes dont nous venons de parler, peut-on croire qu'il soit propre à être respiré? & ne doit-on pas craindre qu'il ne cause lui seul à la longue quelque maladie fâcheuse? Le malade doit donc avoir soin, dans ces circonstances, de renouveler l'air de sa chambre matin & soir, en faisant ouvrir pendant quelques momens la porte & les fenêtres, pendant qu'il sera dans son lit bien couvert, & entouré de ses rideaux.

Des alimens
convenables
pendant les
traitemens
anti - véné-
riens.

II. Si le malade doit avoir beaucoup d'égards aux qualités de l'air, il ne doit pas faire une moindre attention aux alimens nécessaires à sa subsistance pendant le cours de la maladie dont il se traite, puisque le

sang & les fluides qui s'en séparent, doivent participer de leur nature.

On ne doit point perdre de vue, que dans le traitement des maladies vénériennes, on doit avoir deux intentions : la première, d'attaquer le mal dans sa source ; la seconde, de remédier aux symptômes secondaires. On remplit la première indication de deux manières, comme nous l'avons dit dans le cours de l'Ouvrage : 1°. en renouvelant tout-à-fait la masse du fluide infecté de miasmes véroliques, ce qui s'opere par le moyen des ptisannes sudorifiques, purgations, &c. 2°. en détruisant les miasmes dont ce fluide est infecté, ce dont on vient à bout au moyen des particules subtiles du mercure. On remplit la seconde indication en délayant les fluides grossiers de notre corps qui sont épaissis, en les adoucissant lorsqu'ils sont âcres, en les tempérant lorsqu'ils sont trop échauffés.

Lorsque, pour remplir la première indication, on fait usage des ptisannes sudorifiques, il est clair

que pour bien renouveler la masse du fluide, il faut commencer par en bannir au moins la plus grande partie. En conséquence, pendant les premiers jours que l'on fait usage des remèdes propres, on ne doit prendre que très-peu d'alimens, & encore de ceux qui sont le moins capables d'engendrer des esprits animaux. C'est aussi par cette raison que du tems où cet espece de traitement étoit en vogue, on faisoit observer aux malades qui le suivoient, le jeûne le plus rigide pendant les premiers jours, ou on ne substantoit leur machine, qu'en leur accordant en vingt-quatre heures quelques onces de pain cuit deux fois & quelques raisins secs ou quelques amandes. A peine, lorsque le malade étoit de la plus grande foiblesse, lui accordoit-on de plus, quelques legers bouillons de poulet. Il y a même apparence que ce traitement n'est tombé en discrédit, qu'à mesure qu'on a voulu se relâcher de ces regles pénibles à observer, & qu'on a eu plus d'indulgence pour

les malades qui en faisoient usage.

Si, pour obtenir la guérison des maladies vénériennes, on aime mieux avoir recours aux particules subtiles du mercure, comme, outre leur spécificité à détruire les miasmes véroliques, elles ont encore une qualité extrêmement irritante & agaçante; on voit qu'il est essentiel en pareil cas, & sur-tout, si l'on se sert d'un traitement par lequel il soit difficile d'estimer la quantité de ces particules qui entrent dans le corps; il est, dis-je, essentiel & de faire précéder à ce traitement un régime préparatoire capable d'amollir & de détendre les fibres, afin qu'elles soient moins promptes à être irritées, & de ne prendre pendant le cours du traitement que des alimens capables d'entretenir cette souplesse, & d'émousser leur trop grande sensibilité.

Comme l'effet résultant de l'infection du fluide nerveux par les miasmes véroliques, est de rendre les autres fluides de notre corps épais, grossiers, âcres, corrosifs, échauf-

fés , les alimens dont le malade doit faire usage dans la curation des maladies vénériennes , sont ceux dont la vertu est de délayer , d'adoucir , de tempérer les mêmes fluides : & l'estomach pendant un cours de remedes quels qu'ils soient , mais surtout , anti-vénériens , étant toujours moins propre à faire ses fonctions , il est intéressant que les mêmes alimens soient de très-légère digestion , & pris en médiocre quantité. Le malade , en se nourrissant selon ces principes pendant le cours de ses remedes , satisfera de cette façon à la seconde indication.

L'article des alimens est d'une conséquence trop grande , quant à la cure des maladies vénériennes , pour que nous nous en tenions à ces généralités. On nous permettra donc d'entrer dans les détails suivans.

Maniere de
faire les
bouillons.

Pendant le traitement des maladies vénériennes , le malade fera toujours gras. Ses bouillons seront faits avec partie égale de ruelle de veau & de tranche de bœuf , par exemple , une livre de chaque , &

un poulet ou un quartier de volaille. On fera bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau , pour être réduit en consistance de gelée très-claire. Si le ventre est relâché , au lieu de la ruelle de veau , on prendra du bout saigneux de mouton , & on ajoutera au tout un peu de riz enfermé dans un nouet de linge , ou dans une boule d'étain. On pourra aussi ajouter , si le malade le desire , quelques oignons blancs , ou quelques navets , mais point d'autre légume.

Ses soupers seront composés de quelques morceaux de croûtes remises une seconde fois au four , qu'on fera mitonner dans suffisante quantité de ces bouillons. Pour les varier , on pourra les faire aussi avec du riz , de la semouille , du vermicel , dans ces mêmes bouillons.

Ses alimens solides seront de viandes de boucherie & de volailles ou viandes blanches , bouillies , grillées ou rôties.

Son pain sera léger , de fine farine , bien levé & bien cuit.

Il pourra faire usage de lait , de crème & d'œufs frais ; mais il ne mangera ni beurre , ni fromage.

Les seules herbes potageres qui lui sont permises , sont les laitues , les poirées , les oseille, les épinars : les artichaux , les asperges , le persil , le céleri & autres de cette nature , lui sont interdits. Les premières seront cuites & accommo-
dées dans du bouillon.

Il ne doit point faire usage de légumes farineux , comme fèves , poix , lentilles.

Il peut manger des fruits , pourvu qu'ils soient cuits ou confits au sucre.

Toute espece d'épices , lui doit être absolument interdite.

La boisson.

Sa boisson doit être purement aqueuse ; il doit fuir toutes sortes de liqueurs fermentées. Tout au plus , en certains cas dont nous avons fait mention dans le cours de l'ouvrage , peut-il rougir son eau avec un peu de vin de Bourgogne vieux.

Du sommeil
& de la veille.

III. La troisième des choses nécessaires à la vie , est le sommeil.

La machine animale se détruiroit bientôt par la dissipation des esprits animaux & les frottemens inféparables des mouvemens, si le sommeil ne réparoit le tort que peuvent produire dans notre corps ces deux causes. Pendant que l'animal repose, la distribution des suc nourriciers se faisant plus également, le mouvement du cœur, des arteres, celui de la respiration, étant plus forts, plus souples & plus réguliers, les sécrétions, la transpiration & la nutrition s'opèrent avec plus de liberté. De-là, ce calme & cette fraîcheur que l'on sent dans tout le corps; de-là cette netteté d'idées, qui succède à un sommeil naturel & pris à tems, & que la veille continuée fait desirer de nouveau. Si dans l'état parfait de santé, & pour prolonger ses jours, rien n'est plus essentiel que l'état alternatif de repos & de travail, ou de sommeil & de veille, bien compensé l'un sur l'autre; quelle attention ne doit-on pas porter à cet article, pendant le traitement des maladies vénérien-

nes ; où quoique la plupart du tems on puisse vaquer à ses affaires , néanmoins on doit toujours se regarder au moins dans un état de convalescence ? Comme néanmoins , pendant tout le cours du traitement , les ali-mens doivent être legers & pris en médiocre quantité : on convient que le sommeil , en ce cas , doit être prolongé ; mais ce qu'on ne doit point perdre de vue , c'est que la liberté de la transpiration étant absolument nécessaire , le malade aura soin de se coucher toujours de bonne-heure , & au plus tard sur les dix heures du soir , pendant le cours du traitement qui exige le moins de soin.

De l'exercice
& du repos.

IV. L'exercice forcé est un grand obstacle à la guérison des maladies vénériennes. Il augmente considérablement la chaleur naturelle , est capable d'enflammer le sang , de concilier aux fibres une trop grande roideur , de dépriver les humeurs de leurs parties les plus fluides , & conséquemment de les rendre plus grossières , plus crasses , plus épaissies.

Nous avons détaillé dans le cours de l'ouvrage les circonstances où, entre-autres, il étoit le plus préjudiciable, & où le malade doit garder exactement le repos, & même le lit : il n'est pas nécessaire d'être plus long sur cet article.

V. Les matieres qui doivent être chassées hors du corps, & qui font l'excrétion, ou l'évacuation, sont les matieres fécales, l'urine, la matiere de l'insensible transpiration, la semence, les régles des femmes.

De la repletion & des évacuations.

Pendant le cours du traitement des maladies vénériennes, le malade ne doit être ni resserré, ni dévoyé; il doit donc remédier à l'un par l'usage des lavemens, & à l'autre par une nourriture modérée & facile à digérer.

S'il a soin de ne point échauffer son corps, par l'exercice, par la boisson; &c. les urines viendront en quantité raisonnable, & proportionnée à sa boisson.

La nature devant se débarrasser par la voie de l'insensible transpiration, non-seulement de toutes les

parties nuisibles qui pouvoient être contenues dans les humeurs, mais aussi par conséquent des miasmes véroliques, des particules subtiles du mercure qui seroient de trop, &c. le malade doit avoir soin de l'entretenir toujours dans un juste degré, & de ne point risquer de la réprimer, ou de l'arrêter, en s'exposant à l'air froid, ou en se couchant à des heures indues.

La continence est nécessaire pendant le traitement des maladies vénériennes, non-seulement à cause de la déperdition que l'on fait des esprits animaux dans l'acte de copulation, non-seulement à cause de la roideur que cet acte fréquemment répété, concilie aux fibres & aux agacemens qu'il occasionne dans le système nerveux, mais encore plus particulièrement, parce qu'il suffit pour renouveler plusieurs symptômes vénériens locaux en convoyant dans les parties destinées à l'excrétion de la semence, une plus grande quantité de sang & d'esprits, & en renouvelant fort souvent
les

les petits ulcères dont les parties génitales peuvent être attaquées.

Il n'est pas moins essentiel dans le cours du traitement des maladies vénériennes, que les femmes soient bien réglées. C'est pourquoi elles auront soin d'éviter tout ce qui pourroit donner la moindre atteinte à la régularité des évacuations menstruelles : & elles placeront les remèdes indiqués, comme les saignées & les purgations, de manière à n'en point déranger le cours.

VI. Enfin, les passions de l'ame étant capables de causer les plus grands dérangemens dans la machine, lorsqu'on ne sçait pas les réfréner, & leurs effets s'opérant toujours par le ministère du fluide nerveux, on conçoit de quelle conséquence il est de leur tenir la bride, pendant tout le tems que les remèdes doivent agir sur ce fluide subtil. Celles sur-tout auxquelles on ne doit point se livrer, sont le chagrin, l'amour & le désespoir.

Des passions
de l'ame.

ARTICLE II.

*Formules des médicamens indiqués
dans le cours de cet ouvrage.*

N^o. I.

Bouillon au
veau.

PRENEZ une demi-livre de rouelle de veau coupée par tranches, & un poulet écrasé, avec une poignée de feuilles de bourache, de buglosse, de laitue & de chicorée lavées & coupées par morceaux. Faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau de riviere, jusqu'à réduction de la moitié. Retirez du feu, & passez à travers un linge pour être partagé en deux bouillons.

Eau de veau.

En ajoutant au tout un tiers d'eau, on aura une eau de veau qui peut servir de boisson ordinaire, dans les circonstances indiquées.

Bouillon au
veau, avec
la racine de
grande con-
foude.

N^o. 2.

Au lieu des feuilles indiquées au n^o précédent, on emploiera celles

de plantain & une racine de grande confoude , ratiffée & coupée par tranches.

N^o. 3.

Au lieu du poulet n^o. 1 , on prendra une vingtaine d'escargots de vigne , & les cuiffes d'une douzaine de grenouilles : & en place de feuilles de bourache , de bugloffe , &c. on prendra le blanc de quatre poireaux , ou une demi-douzaine de petits navets. On ajoutera au tout un petite poignée d'orge mondé & on procédera du reste , comme nous avons dit.

Bouillon aux
escargots.

N^o. 4.

On emplira un poulet écorché & vuidé de fes entrailles , d'une once & demie des quatre grandes semences froides mondées & un peu écrasées. On le mettra dans un pot de terre verniffé , versant dessus trois pintes d'eau de riviere. On fera bouillir le tout à petit feu , jusqu'à ce qu'il soit réduit à deux pintes. On passera à travers un linge avec une expression legere , & on gardera cet eau de poulet dans un vaisseau de

Eau de poulet.

terre , pour faire la boisson ordinaire du malade.

N^o. 5.

Petit-lait.

Prenez une pinte de lait de vache , délayez-y gros comme une fève de presure. Mettez le vase qui contient ce mélange , dans l'eau bouillante & l'y laissez pendant une demi - heure. Retirez-le de l'eau , laissez-le refroidir & pressez le mélange à travers un linge fin.

Ou bien : prenez une pinte de lait de vache écrémé. Faites-le bouillir dans un poëlon de terre vernissé. Lorsqu'il commencera à bouillonner , jetez-y un demi-gros de crème de tartre en poudre. Retirez-le du feu , laissez-le refroidir , & le passez par un linge fin.

N^o. 6.

Infusion de menthe.

Faites bouillir dans un pot de terre vernissé , une pinte d'eau de riviere. Lorsqu'elle commencera à jeter les premiers bouillons , jetez-y quelques sommités seches de menthe. Couvrez le pot de son couvercle , retirez-le du feu & laissez infuser pendant quelques minutes.

Ensuite, passez à travers un linge sans expression.

N^o. 7.

Faites bouillir, comme précédemment, une pinte d'eau de riviere. Jetez-y une bonne poignée de fleurs de sureau. Retirez du feu & laissez infuser pendant une heure.

Infusion de fleurs de sureau.

On coupe cette infusion de fleurs de sureau avec un tiers, ou une moitié d'eau-de-vie simple ou camphrée, selon les circonstances.

N^o. 8.

Prenez un demi-paquet de chien-dent, que vous ratifierez & concasserez. Mettez bouillir sur un peu plus d'une pinte d'eau de riviere. Lorsque le tout aura bouilli un demi-quart d'heure, on retirera le pot du feu, & on y jettera un gros ou deux de racine de réglisse ratifiée & effilée.

Ptisane de chiendent.

N^o. 9.

Prenez deux gros d'orge ordinaire, lavez-le dans l'eau chaude, & essuyez-le dans un linge. En-

Eau d'orge

454 *L'Art de se traiter soi-même*
suite, faites-le bouillir dans un peu plus d'une pinte d'eau de riviere, jusqu'à ce qu'il soit crevé.

Pour rendre cette eau d'orge plus agréable à boire, en retirant le pot du feu, on y ajoutera un gros ou deux de racine de réglisse ratifiée & effilée.

N^o. 10.

Eau de riz.

Faites bouillir une cuillerée de riz dans une pinte d'eau de riviere. Lorsqu'il sera crevé retirez le pot du feu, & passez la liqueur dans un linge.

Eau de riz
ferrée.

Pour ferrer cette eau de riz, on fera rougir la queue d'une pèle à feu, & on l'éteindra dedans, ce qu'on pourra répéter plusieurs fois pour la rendre plus astringente.

N^o. 11.

Eau de gui-
mauve.

Prenez demi-once de racine de guimauve épluchée & ratifiée. Coupez cette racine par tranches minces. Jetez les tranches dans trois chopines d'eau de riviere avec une cuillerée à café de graine de lin enfermée dans un linge fin. Faites

bouillir le tout jusqu'à ce que la liqueur soit diminuée d'un tiers.

On peut y ajouter, en retirant le pot du feu, un ou deux gros de racine de réglisse ratifiée & effilée.

N^o. 12.

Faites fondre un demi-gros de trochisques blancs de rhafis, dans deux ou trois onces de la décoction précédente, pour être injectée dans l'urethre.

Injection
calmante.

N^o. 13.

Sur une pinte d'eau d'orge n^o. 9 ou d'eau de riz n^o. 10, on fera fondre un demi-gros de sel de nitre.

Ptisane rafraîchissante.

N^o. 14.

Faites bouillir dans un pot de terre vernissé, couvert de son couvercle, une poignée de feuilles d'oranges dans trois chopines d'eau de riviere, jusqu'à la diminution d'un tiers. Passez par un linge avec expression. Le malade boira toutes les trois heures un verre de cette ptisane.

Boisson anti-
épileptique.

N^o. 15.

Faites bouillir dans trois pintes d'eau de riviere, deux onces de ra-

Ptisane astringente.

456 *L'Art de se traiter soi-même*

cine de grande consoude , & une demi-douzaine de petites oranges vertes , jusqu'à la diminution d'un tiers. Passez à travers un linge & gardez pour l'usage.

N^o. 16.

Décoction de son , pour un lavement commun.

Faites bouillir dans une chopine d'eau , un poignée de son. Passez à travers un linge & y mêlez une bonne cuillerée d'huile d'olive , ou d'huile d'amandes douces , ou bien , faites-y fondre gros comme une noix de beurre frais.

N^o. 17.

Lavement laxatif.

Faites fondre dans la décoction précédente , deux onces de miel mercurial , ou bien :

Faites fondre dans une chopine d'eau de riviere , deux onces de casse mondée , & un gros de crystal minéral.

N^o. 18.

Lavement émollient.

Faites bouillir dans une pinte d'eau , une poignée de feuilles de mauve , de guimauve , de pariétaire , de fenéçon , de mercuriale , de bouillon-blanc , & une cuillerée à café de graine de lin enfermée dans

un petit linge fin. Lorsque toutes ces herbes seront cuites, retirez le tout du feu & passez avec expression.

On prendra des lavemens avec cette décoction émolliente en y ajoutant du beurre frais, de l'huile, de la casse, comme ci-dessus, pour les rendre plus laxatifs.

Lavement
laxatif.

Le marc de cette décoction, c'est-à-dire, les feuilles cuites, hachées ou même pilées & réduites en bouillie, serviront de cataplasmes émoulliens, selon le besoin, après les avoir arrosées & humectées avec un peu de la décoction.

Cataplasme
émoullient.

N^o. 19.

On fera cuire une fraise de veau dans suffisante quantité d'eau de riviere. Ce bouillon servira pour des lavemens calmans.

Lavement
calmant & ra-
fraîchissant.

N^o. 20.

Dans suffisante quantité de décoction de son, n^o. 16, on fera fondre un bout de chandelle, pour un lavement calmant.

Lavement
calmant.

N^o. 21.

Décoction
de gayac.

Faites infuser à froid pendant vingt-quatre heures, quatre onces de rapûre de gayac, dans deux pintes d'eau de riviere. Ensuite, après avoir bien fermé le vase avec son couvercle, faites bouillir le tout à petit feu jusqu'à réduction de la moitié. Passez la liqueur à travers un linge, & gardez dans des bouteilles pour l'usage.

N^o. 22.

Ptisane des
bois, ou
sudorifique.

Prenez de la racine de squine, de celle de sarsaparille, de la rapûre de gayac & du bois de sassafras, de chaque deux onces. Faites infuser le tout à froid dans cinq pintes d'eau de riviere pendant vingt-quatre heures. Fermez le vase exactement avec son couvercle, & faites bouillir jusqu'à diminution d'un tiers. En retirant le pot du feu, on jettera dedans une demi-once ou une once de racine de réglisse ratifiée & effilée.

On peut ajouter à ces bois, deux onces d'antimoine crud & pulvérisé, enfermées dans un linge fin.

On y ajoute aussi, si l'on veut,
un pareil noüet de mercure crud.

N^o. 23.

Jetez dans une pinte de la pti-
fanne fudorifique précédente, un
gros de panacée mercurielle. Faites
bouillir le tout : laissez reposer la
liqueur & la versez par inclina-
tion. Faites sécher la panacée, qui
fera tombée au fond du vase, por-
phyrifiez-la, & la remettez bouil-
lir une seconde fois dans la même
ptifanne. Enfin, réitérez la même
opération, jusqu'à ce qu'il ne reste
plus du tout de panacée.

Ptifanne anti-
vénérienne
mercurielle.

Ou bien :

Faites fondre simplement un de-
mi-gros de panacée mercurielle dans
deux ou trois pintes d'eau commune
distillée. La dose de cette dernière
solution, doit être plus forte, que
de la précédente.

Solution de
panacée mer-
curielle dans
l'eau distillée

N^o. 24.

Mettez dans trois pintes d'eau de
riviere, trois onces de racine de
farsepareille la plus fraîche & de la
meilleure qualité. Faites bouillir ce
mélange dans un vaisseau couvert,

Décoctoin de
farsepareille.

460 *L'Art de se traiter soi-même*
jusqu'à la diminution d'un tiers.
En retirant le pot du feu, on peut y
mettre un peu de la racine de réglisse
effilée. On passera la liqueur à tra-
vers un linge, & on la gardera dans
une bouteille de verre pour l'usage.

N^o. 25.

Eau de
chaux.

Prenez deux livres de chaux vive,
versez dans une pinte d'eau de ri-
viere : laissez infuser vingt-quatre
heures, au bout duquel tems vous
verserez la liqueur par inclination.
Remettez sur la chaux restée au
fond du vase, une autre pinte d'eau,
laissez pareillement infuser. Les
vingt-quatre écoulées, on prendra
douze onces de cette eau seconde de
chaux, & on y fera fondre deux
gros de mercure doux. On agitera
le mélange plusieurs fois, & au
bout de douze heures, on versera
la liqueur par inclination dans une
bouteille de verre, & on la gardera
pour le besoin.

N^o. 26.

Injection
astringente.

Dans huit onces de l'eau de chaux
précédente, on fera fondre un gros
de sucre de Saturne.

Ou bien :

Dans cinq onces d'eau de plantain , on fera fondre un demi-gros de pierre médicamentaire de Crollius.

N^o. 27.

Prenez des quatre semences froides majeures , de chacune deux gros ; des semences de laitue & de pavot blanc , de chaque un gros ; une demi-douzaine d'amandes douces épluchées. Pilez le tout dans un mortier de marbre en y mêlant peu-à-peu de l'eau d'orge n^o. 9 , jusqu'à la quantité d'une pinte. Coulez & exprimez la liqueur à travers un linge , puis dissolvez-y deux onces de syrop de nénuphar. On y mêlera , si l'on veut , une ou deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange double.

Emulsion;

Si on veut rendre cette émulsion calmante , on y dissolvera de plus une demi-once de syrop diacode.

N^o. 28.

Faites bouillir légèrement dans six onces d'eau de riviere , deux gros de follicules de fenné & deux

Potion purgative.

462 *L'Art de se traiter soi-même*

gros de sel d'epsom. Ensuite, faites fondre dans cette décoction, deux onces de manne grasse, & retirez le pot du feu. Passez par un linge avec expression.

On ajoutera si l'on veut, dans cette colature, deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange double.

N^o. 29.

Potion purgative.

Dans un verre d'eau de riz n^o 10, on fera fondre deux onces de manne, & une once de catholicon double.

N^o. 30.

Potion laxative.

Dans une chopine d'eau de riviere ou de petit-lait, on fera fondre une once & demie de casse mondée & autant de manne grasse, deux gros de sel de Seignette & un gros de sel de nitre. On passera à travers un linge & on partagera en deux verres, à prendre à une demi-heure de distance l'un de l'autre.

N^o. 31.

Potion anti-épileptique.

Prenez, eau distillée de fleurs de pivoine mâle & de tilleul, de chaque trois onces; poudre de guttete & racine de valériane sauvage

en poudre , de chaque un gros & demi ; quinze gouttes de teinture de castor & une once & demie de fyrop de stœchas composé. Mêlez pour une potion à prendre à la cuilliere.

N^o. 32.

On dissolvera une once de miel rosat dans un demi-septier d'eau d'orge n^o. 9. Lotion dé-
terfive.

N^o. 33.

Prenez , orpiment , trois gros ; verd-de-gris , un gros ; myrrhe & aloës , de chaque un scrupule. Pulvérisez ces drogues & jetez-les dans une pinte de vin blanc. On aura soin de remuer le tout avant que d'en prendre pour s'en servir. Collyre de
Lanfranc.

N^o. 34.

Prenez un gros de mercure revivifié du cinabre , & deux gros de gomme arabique pulvérisée. Mettez le tout dans un mortier de marbre avec assez d'eau pour réduire la gomme en mucilage. Battez le tout jusqu'à ce que le mercure soit bien éteint. Ensuite , ajoutez - y quatre Mercure
gommeux.

onces de fyrop de guimauve, & une chopine d'eau de riviere.

Lorsque le malade aura un dévoiement colliquatif, au lieu d'eau, on se servira du *decoctum album*, ou d'eau de riz ferrée. On pourra aussi se servir de fyrop diacode à la dose d'une once ou deux.

N^o. 35.

Solution de
sublimé cor-
rosif.

On dissolvera huit grains de sublimé corrosif dans douze onces d'eau-de-vie. On ajoutera à ce mélange trois onces de fyrop de guimauve, & une once de fyrop diacode.

N^o. 36.

Pillules mer-
curielles pur-
gatives.

Prenez du mercure revivifié du cinabre, dix gros. Eteignez-le dans un mortier avec suffisante quantité de thérébentine. Ensuite, mêlez-y deux gros d'aloës succotrin, un gros de trochisques d'agaric, & quatre onces de rhubarbe, le tout en poudre. Faites une masse pillulaire, selon l'Art, en y ajoutant, s'il est nécessaire, une suffisante quantité de fyrop de roses solutif.

On

On partagera cette masse en pillules de douze grains chacune.

La dose pour un adulte, est de quarante-huit grains, ou de quatre pillules.

N^o. 37.

Prenez, racine de jalap en poudre, & rhubarbe en poudre, de chaque douze grains; *aquila alba*, un scrupule. Incorporez dans suffisante quantité de confection hamech & partagez en deux bols, ou six pillules, à prendre dans du pain-à-chanter.

Bols purgatif.

N^o. 38.

Prenez, des trochisques alhandal & de la scammonée pulvérisés, de chaque huit grains; incorporez dans suffisante quantité de confection hamech, pour faire un bol, ou plusieurs pillules, à prendre comme les précédentes.

Pillules purgatives.

N^o. 39.

Dans un demi-gros de thérébentine, on éteindra deux gros de mercure revivifié du cinabre: ensuite, on y ajoutera un demi-gros de pillules de coloquinte avec l'aloës: & s'il

Pillules mercurielles laxatives.

est nécessaire, un peu de poudre de yeux d'écrevisse pour donner au mélange la consistance nécessaire. On partagera le tout en douze pillules, qu'on roulera dans de la poudre de réglisse.

N^o. 40.

Pillules mercurielles.

Eteignez deux gros de mercure revivifié du cinabre dans suffisante quantité de thérébentine. Ajoutez un gros de gomme de gayac réduite en poudre, & partagez la masse en dix-huit pillules.

N^o 41.

Pillules de panacée mercurielle.

Incorporez un gros de panacée mercurielle dans suffisante quantité de conserve de roses, & partagez la masse en trente pillules, qu'on roulera dans la poudre de réglisse.

N^o. 42.

Pillules d'æthiops.

Incorporez un gros d'æthiops minéral dans suffisante quantité de conserve de roses, & partagez la masse en cinq pillules à prendre dans du pain-à-chanter.

N^o 43.

Pillules de thérébentine cuite.

Faites bouillir dans de l'eau la quantité que vous voudrez de thé-

dans les Maladies Vénériennes. 467

rébentine, jusqu'à ce qu'elle soit de la consistance de la colophane ou de la poix résine. Ensuite, pendant que ce mélange est encore chaud, réduisez-la en pillules de la grosseur d'un pois.

N^o. 44.

Prenez, sang-dragon en poudre, trois gros; camphre en poudre, deux gros, thérébentine de Venise, deux onces. Mêlez le tout & partagez en pillules de la grosseur d'un pois, qu'on roulera dans de la poudre de réglisse.

Pillules astringentes.

N^o. 45.

Incorporez douze grains de mercure doux dans suffisante quantité de conserve de roses.

Bol laxatif.

N^o. 46.

Prenez, dix-huit grains de diacordium de Fracastor: faites-en un bol à prendre dans une cuillerée d'eau & de vin.

Bol calmant.

N^o. 47.

Prenez, électuaire lénitif & baume de copahu, de chaque une once, racine de jalap en poudre, deux gros; sel de prunelle, un gros. Mêlez & faites, selon l'Art, un

Opiate laxative.

G g ij

468 *L'Art de se traiter soi-même*

électuaire , dont on prendra soir & matin la grosseur d'une noisette.

Les personnes délicates pourront substituer la rhubarbe en poudre au jalap.

N^o. 48.

Opiate astringente.

Prenez , conserve d'églantier & baume de copahu , de chaque , une once ; cachou préparé , deux gros ; sucre candi en poudre , suffisante quantité , pour faire du tout une opiate , dont la dose est de la grosseur d'une noisette , matin & soir.

N^o. 49.

Opiate astringente.

Prenez , safran de mars astringent , quatre scrupules ; os de seche , succin préparé , cachou préparé , sang-dragon pulvérisé , de chaque , deux scrupules ; syrop de mirthe , suffisante quantité pour faire du tout une opiate , dont la dose est d'un demi-gros , matin & soir.

N^o. 50.

Opiate anti-épileptique.

Prenez , quinquina pulvérisé , six gros ; de serpentinaire de Virginie en poudre , deux gros ; syrop de stœchas composé , une quantité

suffisante pour faire une opiate , dont la dose est d'un gros , matin & soir , en buvant par-dessus une cuillerée de la potion n^o. 31.

N^o. 51.

Mettez sur le feu une suffisante quantité de lait de vache ; lorsqu'il sera moyennement chaud , vous jetterez dedans de la mie de pain émiée le plus finement que faire se pourra , jusqu'à ce que le tout soit réduit en forme de bouillie. Lorsque le mélange aura jetté quelques bouillons , en le retirant du feu on jettera dedans un ou deux jaunes d'œuf , qu'on y mêlera exactement.

Cataplasme
de mie de
pain & de
lait.

N^o. 52.

Prenez telle quantité que vous voudrez des quatre farines résolutive ; délayez-la exactement dans suffisante quantité de décoction émolliente n^o. 18. Faites cuire le tout sur le feu jusqu'à ce qu'il soit réduit en forme de bouillie. En retirant du feu , on y mêlera quelques cuillerées d'huile de millepertuis.

Cataplasme
résolutif.

N^o. 53.

Cataplasme
maturatif.

On fera fondre dans le cataplasme n^o. 51, quelques petits morceaux d'onguent de la mere.

N^o. 54.

Cérat de
Turner.

Prenez de la meilleute cire jaune & du beurre frais, de chaque, deux onces; de l'huile d'olive pure & nouvellement préparée, un peu plus de deux onces. Mettez le tout dans une terrine de terre vernissée, sur un feu modéré. Lorsque le tout sera fondu & mêlé, retirez-le du feu, & jettez dedans environ deux onces de pierre calaminaire, bien broyée & passée au tamis fin. On observera de remuer toujours ce mélange, jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait refroidi, afin que la poudre de pierre calaminaire ne se précipite pas au fond du vaisseau.

N^o. 55.

Pomade a-
doucissante.

Dans deux onces d'onguent rosat, on mêlera un scrupule de mercure doux.

N^o. 56.

On mêlera exactement un gros de précipité blanc, sur deux onces de pommade de jasmin. Pomade déterfive.

N^o. 57.

On prendra un quarteron de mercure revivifié du cinabre, qu'on éteindra dans suffisante quantité de thérébentine commune. Ensuite, on ajoutera à ce mélange trois onces de sain-doux. On broyera l'onguent pendant un ou deux jours; ensuite, on y ajoutera une once de suif de mouton fondu & à moitié refroidi. On continuera de triturer ce mélange jusqu'à ce qu'il soit parfaitement homogène, & qu'il ne paroisse plus aucun globule de mercure. C'est l'onguent Napolitain des Apotiquaires de Paris. Onguent mercuriel.

N^o. 58.

On coupera l'onguent mercuriel précédent, avec un tiers, ou une moitié de sain-doux, pour en faire un onguent plus foible, ou une pomade mercurielle. Pomade mercurielle.

N^o. 59.Onguent dé-
terfis & ron-
geant.

On mêlera deux gros de précipité rouge avec suffisante quantité de basilicum, pour faire un onguent plus ou moins rongéant.

N^o. 60.Emplâtre de
Nuremberg.

On fera fondre dans un vaisseau de terre vernissé, quatre onces de cire jaune. Lorsqu'elle sera fondue, on y ajoutera pareille quantité d'huile d'olive, on jettera dans ce mélange, deux onces & demie de céruse en poudre, & lorsque par la cuisson il aura aquis la consistance d'emplâtre, on y ajoutera une demi-once de camphre pulvérisé. On aura soin de toujours remuer la matiere pendant la coction, & après y avoir mêlé le camphre, jusqu'à ce qu'elle soit totalement refroidie.

N^o. 61.Bougies sim-
ples.

On fera fondre dans un plat de terre, deux onces de suif de mouton, & une once de cire vierge. Lorsque le mélange sera fondu, on le retirera du feu, & on trempera dedans un morceau de linge fin & à demi-usé, de huit pouces de lon-

gueur, sur autant de largeur qu'on voudra. On suspendra ce linge pour le laisser égoutter. Lorsqu'il sera presque froid, on le coupera en languettes d'un demi-pouce, de trois quarts de pouce ou même d'un pouce de largeur. Ensuite, on roulera ces languettes entre les doigts, ou sur une table bien unie, & ensuite entre deux planchettes unies & frottées légèrement d'huile. On aura, ce qu'on appelle, des bougies simples.

N^o. 62.

Faites fondre dans un plat de terre, deux onces de diachylon gommé. Lorsqu'il sera fondu, ajoutez-y une demi-once d'antimoine crud pulvérisé & passé au tamis. Cependant, éteignez une once de mercure crud dans suffisante quantité de thérébentine, & lorsque l'emplâtre sera à moitié refroidie, mêlez-y ce mercure éteint. Remuez bien la composition, & trempez-y sur le champ un morceau de linge à demi-usé, de sept ou huit pouces de long, comme ci-dessus.

Bougies fondantes & suppuratives.

474 *L'Art de se traiter soi-même*

Suspendez votre linge pour le laisser égoutter, & lorsqu'il sera presque froid, coupez-le en petites bandelettes de six, huit ou dix lignes de large. Roulez-les, comme précédemment, les unes après les autres, & ensuite, passez-les entre deux planches unies & frottées d'huile. Ces bougies sont suppuratives & fondantes.

On peut en faire qui seront moins actives, en faisant fondre simplement parties égales d'onguent de la mere & de cire jaune, & opérant comme ci-dessus.

N^o. 63.

Poudre déficative & rongante.

Prenez du précipité rouge, deux parties, d'alun brûlé & de sabine pulvérisés, de chaque une partie. Mêlez.

On peut incorporer cette poudre dans une suffisante quantité de basilicum.

N^o. 64.

Poudre carérétique.

Prenez partie égale de précipité rouge & d'alun pulvérisé. Mêlez.

A R T I C L E I I I.

De quelques autres médicamens qui peuvent être utiles en certains cas de Maladies Vénériennes.

U N E des premières manières d'employer le mercure au traitement des maladies vénériennes, fut de le réduire en vapeurs, & d'y exposer le malade. Pour cela, on le plaçoit nud dans un instrument convenable fait en forme de cuve; on mettoit à ses pieds un réchaud plein de charbons ardents, & on jettoit sur ces charbons soit du mercure éteint dans de la thérébentine, de la salive, &c. soit du cinabre pur ou mêlé avec de l'encens, de l'oliban, du mastich, &c. La commodité plus grande des frictions mercurielles, fit bientôt tomber cette première manœuvre, & on se contenta de la retenir pour quelques cas particuliers, dans lesquels on ne peut

Fumigations
mercurielles.

nier qu'elle ne soit suivie du succès. Les circonstances particulieres où l'on se sert avec avantage des fumigations mercurielles , sont lorsque le malade est attaqué de quelque chancre ou ulcere malin à la verge , à l'an us , à la vulve , dans les narines , ou au gosier. Dans les premiers cas , le malade placera un réchaud plein de charbon , ou une brique rouge au fond d'une chaise percée ; il jettera sur ces charbons une ou deux pincées de cinabre artificiel réduit en poudre , & en s'asseyant sur la chaise , il recevra ces vapeurs de mercure sur les parties malades. Dans les derniers cas , il jettera de même du cinabre réduit en poudre sur des charbons allumés , & il conduira la vapeur qui s'en élèvera , sur les parties affectées , au moyen d'un entonnoir renversé. Il répétera cette opération deux ou trois fois par jour.

Cette manipulation continuée pendant quelques jours , arrête ordinairement les progrès des chan-

res ou ulcères vénériens, & les dispose à une louable suppuration. Le malade ensuite doit se conduire selon les avis ordinaires & détaillés plus haut.

On s'est quelquefois servi avec succès du sublimé corrosif, uni avec des remèdes purgatifs & fondus en forme de pilules. Voici la formule de ces pilules anti-vénériennes telle qu'on la trouve dans un fort bon ouvrage sur les maladies vénériennes.

Pilules anti-vénériennes, avec le sublimé corrosif.

» Prenez mercure sublimé cor-
» rosif, demi-gros : mercure doux,
» un gros & demi ; triturez-les pour
» les mêler exactement dans un mor-
» tier de verre, avec un pilon de
» même matière ; ajoutez-y ensuite
» un gros de gomme ammoniacque,
» autant de gomme de gayac, deux
» gros de fenné en poudre & autant
» de pyrethre pulvérisée. Mêlez le
» tout & formez une masse avec
» suffisante quantité de syrop de
» nerprun, que vous diviserez en
» pilules égales de six grains cha-
» cunes. On donne quatre de ces

» pillules le matin à jeun , & autant
 » le soir en se couchant , dose qu'on
 » doit diminuer , lorsque les circon-
 » stances le requierent : on en fait
 » usage pendant neuf ou dix jours.

» Ce remede est d'une ressource
 » infinie dans toutes les véroles in-
 » vétérées , & principalement lors-
 » que les malades ont été man-
 » qués plusieurs fois , & qu'ils ont
 » pour ainsi dire , les organes
 » émouffés par une infinité de re-
 » medes administrés sans méthode
 » & sans succès. Mais ceux qui ont
 » voulu employer les mêmes pillules
 » dans les cas ordinaires , & sur-
 » tout dans les véroles récentes , ont
 » toujours éprouvé qu'elles étoient
 » infideles , & qu'elles causoient
 » quelquefois des accidens fâcheux ;
 » c'est pourquoi j'avertis expresse-
 » ment qu'on doit être très-réservé
 » sur leur usage ».

Ces pillules excitent la salivation
 en très-peu de tems , ce qui ne peut
 provenir que de la quantité de par-
 ticules grossieres & subtiles de mer-
 cure qui s'y trouvent renfermées.

En prenant ce remede , comme il est conseillé , on prend tous les jours environ deux grains de sublimé , & fix de mercure doux , ce qui nous paroît un peu vif. Quoiqu'il en soit de leurs vertus , nous croyons toujours que le sublimé corrosif n'est pas un médicament dont on puisse faire usage en substance sans péril. On risquera toujours beaucoup moins de le prendre dissous dans quelque liqueur , dans laquelle on est maître de l'étendre plus ou moins , & de cette maniere , d'augmenter ou de diminuer autant qu'on le veut sa qualité corrosive.

On a dû voir plus haut dans les formules , que nous dissolvions le sublimé corrosif dans l'eau-de-vie , à la dose d'environ un grain par once d'esprit. Quelques-uns préfèrent de dissoudre un gros de ce sel mercuriel dans une once d'esprit-de-vin , & donnent dix , douze ou quinze gouttes de cette solution le matin à jeun dans un verre d'eau d'orge , ou de ptisanne sudorifique. Ce remede est principalement mis

Solution de
sublimé cor-
rosif , dans
l'esprit de
vin.

en usage par les Charlatans , pour la cure de la gonorrhée , qui , de cette maniere , est expéditive , mais ne manque gueres de dégénérer en vérole confirmée. Ce remede purge ordinairement par haut & par bas , & fait baver le malade dans son lit environ une heure. Pour des personnes fortes , on augmente peu-à-peu la dose de cette solution jusqu'à trente gouttes , & on répète même ce remede le soir en se mettant au lit.

Tous les Médecins se sont toujours fort récriés contre cette pratique , qui faisoit le plus souvent dégénérer les chaude-pisse en vérole. Nous ne sommes pas là-dessus tout-à-fait de leur avis : & assurément on ne nous blâmera pas d'être d'une opinion contraire , si l'on veut bien faire attention , comme nous l'avons déjà fait remarquer pag. 297 , que la chaude-pisse traitée le plus méthodiquement qu'il est possible , laisse souvent après elle des maladies de l'urethre très-difficiles à guérir , quelquefois même

me incurables , & de plus , toujours un soupçon de vérole qui tourmente autant l'esprit des malades , que s'ils étoient certains d'avoir cette maladie.

C'est sans doute par cette même raison , que plusieurs Médecins n'ont pas fait difficulté d'employer à la cure de la chaude-pisse , les remedes les plus violens , & les plus capables , par les grandes révolutions qu'ils occasionnent , d'arrêter promptement le progrès & le symptôme vénérien , au risque de donner la vérole à leurs malades. Un des remedes les plus vantés à cet effet , est le précipité verd , dont la dose est de deux ou trois grains incorporés dans la conserve de roses , & qu'on prend deux ou trois fois , de deux jours l'un. L'opération de ce remede est des plus violentes : ainsi , il n'y a que des personnes de la plus forte constitution qui puissent risquer d'en faire usage. De plus , on ne doit en faire usage qu'après avoir fait précéder les remedes généraux , & calmé les symptômes in-

Précipité
verd.

flammatoires , que nous avons vû accompagner les gonorrhées dans leurs principes.

Turbith mi-
aéral.

Lorsque les chancres sont d'une nature maligne & menacent de faire tomber en gangrene les parties qu'ils attaquent ; après avoir fait prendre les remedes généraux , on pourra prendre avec succès un bol de fix , huit ou neuf grains de turbith minéral dans la conserve de roses. Ce remede excite un vomissement violent : si on le répète à deux ou trois jours d'intervalle , ordinairement on vient à bout par ce moyen , à cause de la forte révulsion qu'il occasionne , de borner la maladie & d'arrêter ses progrès. Ensuite , on se traitera selon les méthodes que nous avons proposées , & on n'oubliera pas alors les frictions mercurielles continuées pendant long-tems, ou quelque traitement général anti-vénérien.

Outre toutes les manieres de préparer le mercure , de maniere qu'il soit propre à la cure des maladies vénériennes , dont nous venons de

parler dans cet article , ou dont nous avons fait mention dans le corps de notre ouvrage , il y en a encore une multitude d'autres , dont nous n'avons pas cru devoir faire mention. Pour donner à nos Lecteurs une idée de ces différentes manieres , & de la docilité avec laquelle ce minéral s'est laissé manier , il suffira de leur dire qu'on a trouvé le moyen de faire avec le mercure , des pains ou biscuits anti-vénériens , des fyrops anti-vénériens , des ratafiats anti-vénériens. Sans doute , avant qu'il soit peu , les confiseurs feront des confitures anti-vénériennes , & les cuifiniers des ragouts anti-vénériens. Le joli raffinement ! Alors on pourra avoir autant de plaisir en se traitant des maladies vénériennes , qu'on en aura eu en les gagnant.

Les bois sudorifiques qui nous viennent d'outre-mer , ne sont pas les seuls qui puissent servir à la guérison des maladies vénériennes. C'est mal-à-propos qu'on s'est plaint que la nature agissant avec nous en

Ptisanne sudorifique , avec des plantes de notre pays.

marâtre , avoit placé le mal en Europe , & les remedes en Amérique. Notre pays nous fournit des sudorifiques qui ont aussi-bien guéri les maladies vénériennes , que ceux du Nouveau-Monde. On a reconnu une pareille vertu dans les racines de nos roseaux , de patience , de cabaret , de tormentille , d'anis , d'aunée , de tamarisc , de bardane , &c. On a encore beaucoup vanté la vertu de la saponnaire dans les mêmes circonstances , & on en fait une ptisanne ou décoction de la maniere suivante , qui pourra servir de modele pour les autres décoctions de même nature.

Penez deux poignées de saponnaire verte : faites infuser dans quatre pintes d'eau de riviere pendant douze heures. Ensuite , faites bouillir jusqu'à ce que la plante soit cuite. On en prendra trois demi-septiers avec le marc , qu'on passera à travers un linge avec expression , & qu'on prendra chaudement le matin dans son lit. Le reste édulcoré avec du sucre ou des raisins

Édition de
Paris
avec des planches
des notes
pays.

secs , fervira de boiffon ordinaire pendant la journée.

Nous terminerons enfin cet article par rapporter une formule de teinture de coloquinte , dont le même Auteur que nous avons cité il n'y a qu'un moment , dit s'être fervi avec succès dans un cas désespéré. Le malade qui fait le sujet de son observation , eut une chaudepisse qui , au bout de deux ans de guérison apparente , se manifesta de nouveau. Huit ou dix jours après le renouvellement de cet écoulement , survint une ophtalmie qui se dissipa après quelques saignées. Immédiatement après , le malade sentit à la malléole interne du pied gauche & presque dans tout le métatarsé du pied droit , une douleur fourde. Ensuite , d'autres douleurs se firent sentir au bras , sur le sternum , & à d'autres parties du corps. Pendant qu'on préparoit le malade pour les grands remèdes , il survint un gonflement au genou , & ceux du pied & de la malléole étoient aussi augmentés. Le traitement par

Teinture de
coloquinte.

frictions & salivation fini , tout étoit à-peu-près dans le même état. On fit encore quelques-autres remedes qui furent sans aucun effet. Enfin , au bout de cinq mois , on fit faire usage de la teinture suivante , qui guérit le mal comme par enchantement. D'abord , la gonorrhée commença à couler avec moins d'abondance & à fournir une matiere plus belle ; ensuite , elle s'arrêta d'elle-même. Les douleurs & les gonflements disparurent successivement ; l'embonpoint revint. En un mot , le malade fut parfaitement guéri avant que l'usage de la teinture prescrit par la formule , fût fini. Voici la recette de ce remede.

Prenez , pulpe de coloquinte , dont on aura ôté les pepins , & réduite en poudre grossiere , une once & demie ; six clous de gerofle ; anis étoilé concassé , un gros ; saffran , douze grains ; terre foliée de tartre , une once : mettez toutes ces drogues en digestion dans vingt onces d'esprit - de - vin pendant un mois ; ensuite , filtrez la liqueur ,

& gardez-la dans une bouteille bien bouchée.

On prend douze gros de cette teinture dans deux ou trois onces de vin d'Espagne pour en mêler avec de l'eau , pendant trois jours de suite le matin de bonne-heure : le quatrieme jour , le malade se repose ; le cinquieme , il recommence à en prendre trois jours de suite , pour se reposer le jour d'après. On continue de cette maniere jusqu'à ce qu'on en ait pris vingt ou vingt-cinq prises. Une heure après que le malade aura avalé chaque prise de cette teinture , il boira deux ou trois verres à demi-heure de distance l'un de l'autre , d'une pti-fanne faite avec l'orge & la réglisse. Son régime doit consister à manger principalement du rôti.

F I N.

De l'Imprimerie de P. ALEX. LE PRIEUR,
Imprimeur du Roi.

